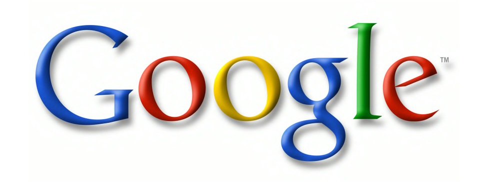
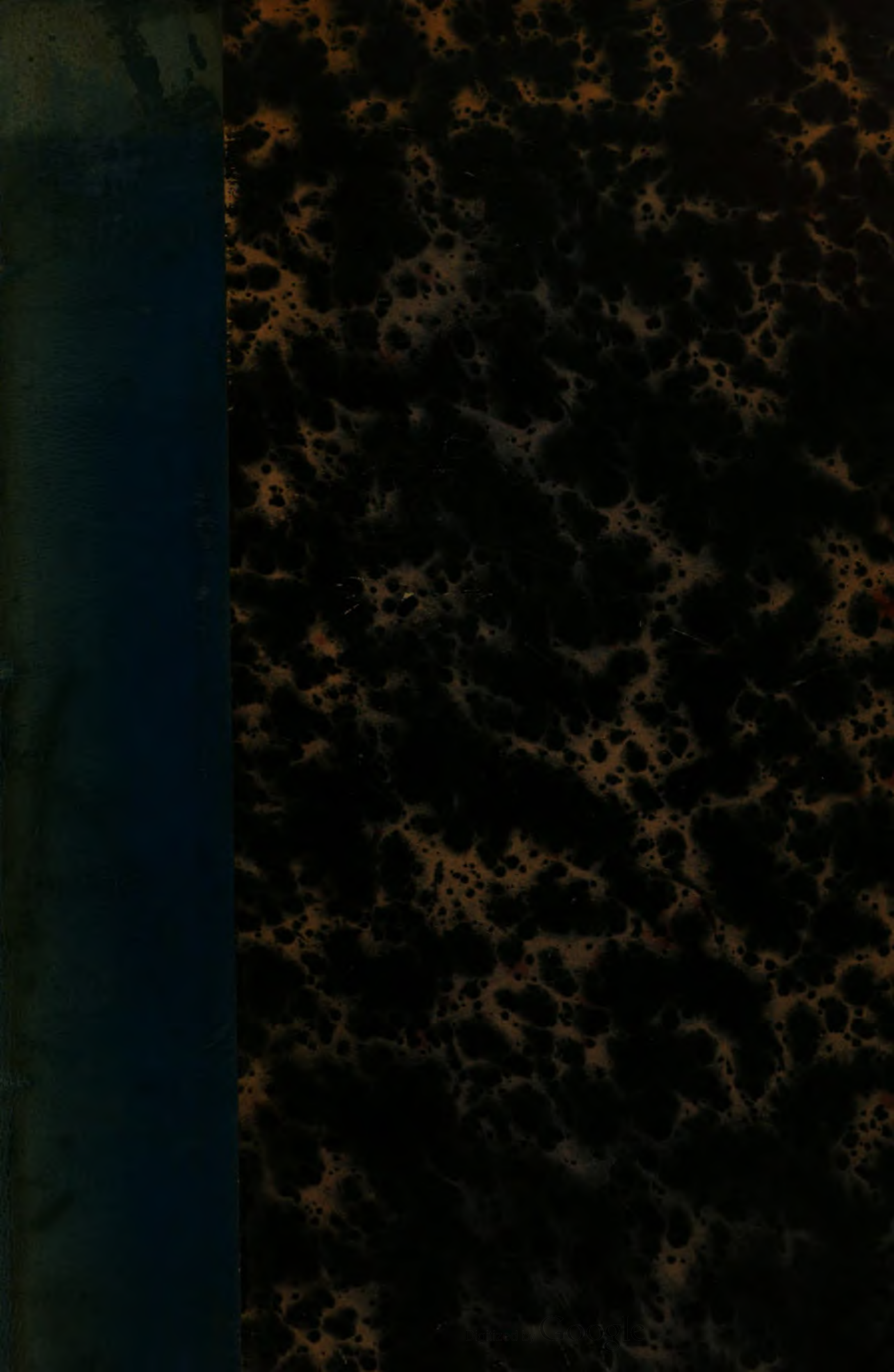
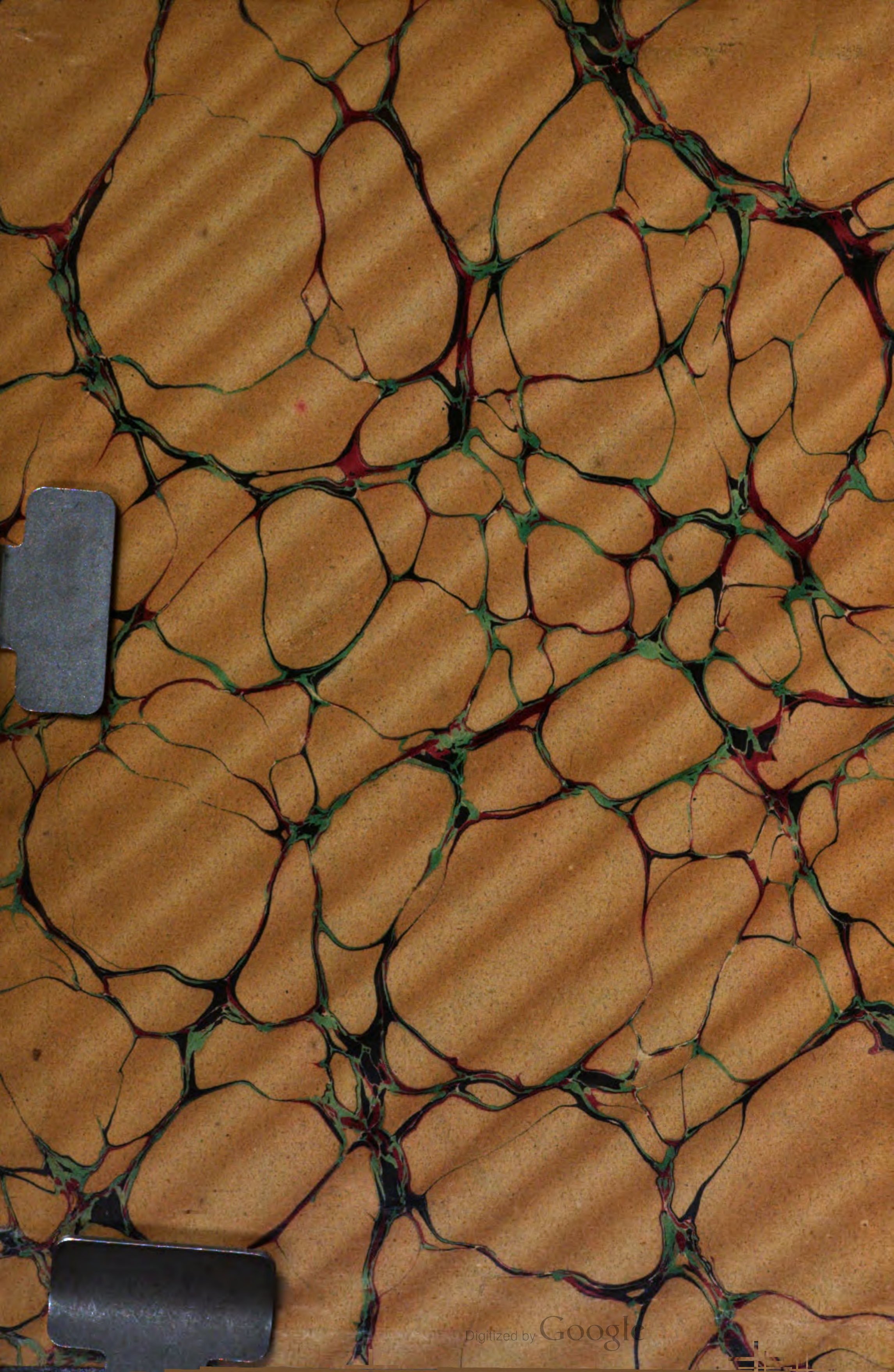
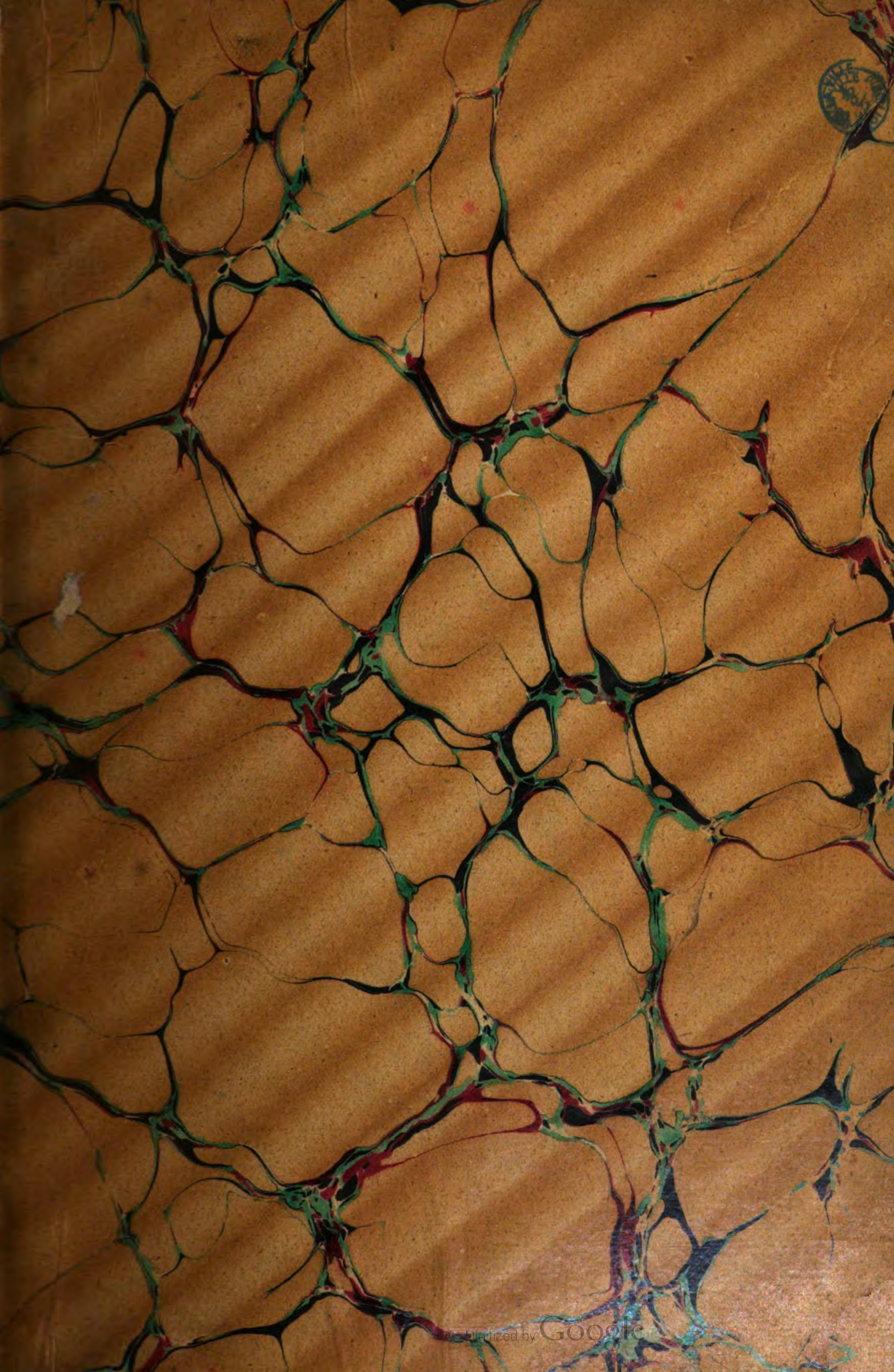

Google











COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

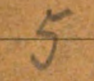
RELATIFS A LA

VILLE DE TROYES

ET A LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE



INVENTAIRES

DES

PRINCIPALES ÉGLISES DE TROYES



VOLUME II

TROYES

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DUFOUR-BOUQUOT

Rue Notre-Dame, 41 et 43

1893

INVENTAIRES

DES

PRINCIPALES ÉGLISES DE TROYES

PAR

M. L'ABBÉ CHARLES LALORE

MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE

INVENTAIRES

DES

PRINCIPALES ÉGLISES DE TROYES

TRÉSOR DE LA COLLÉGIALE DE S[t]-ÉTIENNE DE TROYES

§ I

HOC EST INVENTARIUM RELIQUIARUM ET JOCALIUM, PALLIORUM, CAPPARUM, LIBRORUM ET ALIARUM RERUM SANCTI STEPHANI TRECENSIS IN EADEM ECCLESIA ET EJUS THESAURO EXISTENTIUM, FACTUM IN PRESENTIA DOMINI CORBELLI, CLERICI ET CURIE TRECENSIS TABELLIONIS, PER VENERABILES VIROS DOMINOS....[1], EGIDIUM, CELLERARIUM DICTE ECCLESIE, EX PARTE.... ; ....EJUSDEM ECCLESIE THESAURARII, ET HUGONEM DE VILLARIBUS EX PARTE VENERABILIUM VIRORUM.... DECANI ET CAPITULI ECCLESIE SANCTI STEPHANI TRECENSIS.... [1319-1320.]

IN THESAURO MAGNO PREFATE ECCLESIE

1. Primo repertus fuit calix aureus, cum patena aurea gemmis ornata, in quo deficiunt, videlicet : in

---

[1] Archiv. de l'Aube, *lias.* 6 G. 9. — Le commencement de ce rouleau (une longueur de 80 centimètres) est particulièrement en mauvais état ; il y a plusieurs déchirures; ailleurs, il a été impossible de faire revivre l'écriture.

pede ipsius calicis quatuor gemme, duo pelles grossi; in cupa vero ejusdem calicis deficiunt... duo saphiri, unus *grenax* et unus esmerauda; et in patena septem parve gemme.

2. Item parvus calix aureus, cum patena..., in quo deficiunt quatuor pelles. *(Venditus.)*

3. Item duo calices argentei deaurati, cum....

4. Item magnus textus aureus, gemmatus, in quo deficiunt duo grossi pelles, duodecim gemme grosse et due modice, cum parte esmaillata, et deficit etiam parum de argento in circumferentia. *(Fuit reparatus.)*

5. Item due tabule camaei cum esmailliis de cupro, in quibus deficiunt, scilicet: in una earum duo camei et tres gemme; in altera vero deficiunt quatuor gemme.

6. Item alia tabula camaeorum esmaillata esmailliis de opere Lemovicensi. Unus magnus camaeus et unus minor et parum de argento in circumferentia deficiunt. (*Reparata fuit et nichil deficit.*)

7. Item alia tabula camaeorum, in qua deficiunt tres magni camei et parum de argento in circumferentia: que cum alia immediate precedenti refertur esse inventa eo tempore quo alias factum fuit Inventarium[1].

8. Item scrinius argenteus, in quo reperiuntur reliquie de sancto Fiacrio. Super quo scrinio reponitur et situatur quedam parva crux aurea gemmata, cum crucifixo esmailliato; in qua cruce deficiunt reliquie que in ea fuisse dicuntur, et in ea etiam deficiunt una magna esmerauda, tres pelles grossi et quoddam parvum frustum auri in quo quidem reliquie fuisse dicuntur; que crux.... In eodem scrinio reponitur quidam parvus scrinius, in quo sunt dicte reliquie

[1] Il s'agit de l'Inventaire qui a précédé celui de 1319.

sancti Demetrii; et una symia [1], in qua sunt reliquie de sancto Dyonisio.

9. Item quidam alius scrinius gemmatus deargentatus, in quo est quoddam vas rotondum cristallinum, in parte superiori et inferiori de cupro, in quo scrinio deficiunt octo gemme; in dicto vero vase, quod est cum firmatura, reponitur de Sudario Domini sanguinolento. *(Modo deficiunt XII gemme.)*

10. Item quidam scrinius deargentatus, in quo est quedam cassa cristallina, in parte superiori et in parte inferiori de auro cum gemmis; in qua cassa deficiunt quidam pes, unus camaeus et unus boutonnus aureus in parte superiori, et quedam gemma que vocatur *prassine;* in qua cassula sunt reliquie trium virginum de XI Millibus Virginibus.

11. Item aliud vas rotundum, argenteum deauratum, in quo sunt octo quadrature cum ymaginibus de B. Maria; in quo vase reponuntur reliquie beati Stephani, scilicet: de umnero, de craneo et maxillis (*Modo non sunt reliquie*); et in eodem vase repositur est quoddam parvum vas rotundum, cristallinum, gemmatum, in quo reponitur etiam de craneo beati Stephani; quod quidem vas parvum solebat reponi in quodam magno scrinio deargentato et quadrato.

12. Item quidam parvus scrinius eburneus, quadratus, in quo est quedam parva crux argentea, in qua est de ligno Domini, que crux reponitur in quadam bursa serica. Et in eodem scrinio reliquie de capite sancti Andree in quodam cendallo croceo. Alie etiam reliquie in eodem scrinio reponuntur in quodam cendallo croceo; et alie reliquie....

13. Item alibi quedam bursa viridis; in qua reponuntur reliquie de sancto Blieirio, de sancto Thimoteo, de sancto Symphoriano....

---

[1] Vase en forme de *cymoise* ou burette. *Cimia.*

14. Item scrinius rubeus, ferratus, in quo est quedam bursa.... in qua reponitur quedam parva bursa de panno aureo in qua est.... aurea parva, in qua reponitur de Sepulcro Domini.

15. Item quidam cristallus, in quo solebat reponi de brachio..., quod nunc reponitur in quodam vase argenteo.... desuper quamdam ymaginem tenentem crucem....

16. Item unus scrinius eburneus, quadratus, cum pedibus...; in quo reponuntur reliquie de sancto Laurentio, de sanctis.... Anthonio, de sancto Philippo apostolo, de junctura sancte Marie Egyptiace..., de petra super quam lacrymatus fuit Jesus coram Judeis, et etiam de sanct.... in vase cristallino.

Actum anno Domini millesimo CCC° decimo nono, die veneris post festum beati Remigii in octobri (5 octobre 1319), *presentibus venerabilibus viris dominis Aloer...; magistro Infantis, scolastico; Egidio, cellerario; domino Guillelmo de Columb..., Hugone de Villaribus, Johanne Motelli, canonicis dicte ecclesie, et Laurentio, aurifabro.*

17. Item quidam magnus scrinius deargentatus, quadratus; in quo reponitur brachium sancti Johannis Baptiste; brachium sancti Nivardi, Remensis; due pecie brachii sancti Laurentii; brachium sancti Attanasii, martyris; humerus sancti Pauli; de beato Appolinari, martire; digitus beati Clementis; junctura beate Marie Magdalene in quodam parvo scrineto argenteo ad pedes, et quedam topacio in parte superiori; dens beate Marie Magdalene in quodam vase cassidoneo, et posito in quadam bursa serica radiata; de capillis beati Johannis Baptiste in quodam parvo vasculo cristallino sub et supra deaurato.

18. Item quoddam vas argenteum ad modum tabularii, in quo est depicta ymago Crucifixi; in quo

sunt : dens beati Andree, apostoli ; quedam parva crux in medio gemmata, in qua reponitur de Cruce Domini ; in quo etiam reponuntur plures reliquie, de quibus fit mentio in circumferentia.

19. Item quoddam vas longum cristallinum, ornatum in parte superiori et inferiori de argento deaurato ; in quo reponitur de Cunabulo Xpisti.

20. Item puncta Clavi, qua perforatus fuit manus Xpisti, reposita in vase cassidonio, ornato inferius et superius de auro cum gemmis.

21. Item de capillis B. Marie Virginis, et de Tunica inconsutili Jhu Xpisti, et de velo beate Agates, in quodam vase aureo, ex utraque parte acuto.

22. Item de spinis Corone Domini, in quodam vase de cassidonio gemmato, ornato inferius et superius de auro, involuto in cendallo.

23. Item de Vestimento Domini, in quodam vase longo cristallino, in quo deficit pes et coopertura.

24. Item dens sancti Lazari, in quodam vase cristallino, ornato sub et supra de auro, ad modum poti, et gemmato.

25. Item junctura sancti Thome, apostoli, in quadam bursa serica rubea.

26. Item quedam bursa serica, in qua sunt littere testimoniales de capite beati Stephani et aliarum reliquiarum ; in qua bursa solebat esse, secundum vetus Inventarium, unum os cujusdam brachii, quod modo non invenitur.

27. Item costa sancte Ohuldis, in pannulo cendalli involuta.

28. Item quinque frusta de capite beate Margarete, in quadam bursa serica crocea.

29. Item brachium sancti Jacobi, apostoli.

30. Item crux argentea deaurata, cum pede argenteo deaurato, que fuit deffuncte Agnetis, comitisse; in pede cujus crucis deficiunt quidam.... et tres ymagines argentee. In qua cruce, secundum quod in veteri Inventario continetur, fuit petra de Sepulcro Domini, de sancto Nicolao, de sancto Andrea, apostolo, de sancto Johanne Baptista, de sancto Joseph ab Arismatica, de sancto Jacobo, fratre Domini, de sancta Lucia, de sancto Thadeo, apostolo, et de sancto Laurentio, martire.

31. Item scrinius argenteus, in quo est costa cujusdam Innocentis cum carne, reposita in bursa serica; in quo scrinio deficiunt duo pedes.

32. Item alius scrinius deargentatus, in quo sunt reliquie de sancto Quiriaco; in quo deficit quedam banda argentea.

33. Item scrinius argenteus, in quo est de lapide super quem Jesus fuit baptizatus in Jordane; deficit unus pes *à la morraille.*

34. Item alius scrinius argenteus, in quo est dens sancti Karauni, martiris.

35. Item duo annuli pontificales aurei, cum gemmis preciosis, repositi in quadam bursa serica.

36. Item alius annulus ferreus, qui fuit sancti Thome, Cantuariensis archiepiscopi, prout in veteri Inventario continetur.

37. Item quidam annulus aureus, cum saphiro, qui fuisse dicitur magistri Johannis de Montemauri.

38. Item quidam saphirus perforatus.

39. Item quedam gemma camaei, que cecidisse dicitur de magno textu.

40. Item quidam annulus argenteus. Et omnes isti annuli sunt repositi in quadam bursa de filo, exceptis

dictis tribus primis repositis in dicta bursa serica, ut est dictum.

41. Item quedam pixis aurea, esmaillata et gemmata, in qua consuetum est reponere Corpus Xpisti in die Cene ; in qua deficiunt due pelles.

42. Item quoddam vas argenteum, per quod coulatur vinum pro missa.

43. Item capellus comitis Henrici, cum pellis.

44. Item quedam cavicula de pelle, circumligata de auro.

45. Item pixis deargentata, in qua sunt reliquie santorum Crisanti, Darie, Marcelli et Petri.

46. Item alia pixis argentea gemmata, in qua sunt plures reliquie non nominate.

47. Item quoddam vas cristallinum gemmatum et auro ornatum, ad modum gabli ad pedes aureos, quod est repositum in pixide immediate.

48. Item magna crux aurea gemmata, cujus brachium sinistrum est fractum ; in qua deficit unus pelles.

49. Item duo candelabra argentea deaurata magna.

50. Item parva crux aurea gemmata, cum pede gemmato, quam dedisse dicitur dominus de Sancto Justo.

51. Item unus calix argenteus deauratus, cum patena argentea deaurata, quem dedisse dicitur dictus dominus de Sancto Justo.

52. Item duo candelabra argentea, que etiam dedisse dicitur idem dominus de Sancto Justo.

53. Item duo bacini argentei, cotidiani, qui, ut dicitur, fuerunt facti de tribus parvis bacinis argenteis, de quibus dictus dominus unum dedisse dicebatur.

54. Item alii duo bacini argentei, qui empti fuisse di-

cuntur ab executoribus magistri Stephani de Portu, quondam decani dicte ecclesie Sancti Stephani.

55. Item duo magni bacini argentei, in medio deaurati.

56. Item sex burete argentee, scilicet, due magne, due mediocre, et due parve; de quibus dictus dominus dedit duas.

57. Item quedam cassula aurea, esmaillata de opere Grecie, in qua deficit quoddam....

58. Item altare sancti Martini, ornatum gemmis et esmailliis; in quo deficiunt undecim gemme et duodecim pelles.

59. Item brachium sancti Saviniani, in quo deficiunt sexdecim gemme et pomum de argento; in quo brachio esse dicuntur reliquie de sancto Aigulpho, martire, de brachio sancti Stephani, pape et martiris, et alie reliquie in quodam pannulo croceo de serica.

60. Item aliud brachium sancti Jacobi, apostoli, deargentatum et gemmatum.

61. Item quoddam scrinium longum argenteum, in quo reponitur costa beati Thome, apostoli; in quo deficiunt quatuor pedes.

62. Item quedam tabula deargentata, in qua est magna pecia de Sepulcro Domini.

Item secuntur alie reliquie et alia jocalia que reponi solebant in Thesauro sancti Mauricii, que modo reponuntur in dicto Magno Thesauro.

63. Primo quidam potus cristallinus, ornatus in parte superiori de auro.

64. Item duo candelabra cristallina, ornata de cupro.

65. Item quidam calix de quodam viridi lapide, cum

pede et patena argenteis et deauratis; in qua pathena est quedam gemma que vocatur *cornelle* vel ischinus.

66. Item quoddam brachium deargentatum, ubi reponi dicuntur reliquie de sancto Flavito, confessore, et de sancta Ohulde.

67. Item altare deargentatum marmoreum, perforatum; in quo deficiunt sex gemme.

68. Item potus vitreus, habens coopertorium argenteum deauratum; in quo sunt due pecie de columpna Xpisti.

69. Item quoddam caput hominis de cassidonio.

70. Item quoddam vas de cassidonio, ad modum poti, ornatum superius et inferius de auro cum gemmis, in quo reponitur de costa Symeonis Justi et quedam alie reliquie; in quo vase deficit unus pelles et parum de auro.

Actum dicto anno, die sabbati immediate sequentis (6 octobre 1319), *presentibus dictis subdecano, scolastico, cellerario, et Hugone, ac domino Laurencio de Boissiaco, concanonico eorumdem.*

71. Item quedam fiala cristallina, ornata superius et inferius de argento.

72. Item parvum vasculum argenteum, in quo est de cilicio sancti Theobaldi.

73. Item quoddam parvum vasculum argenteum, in quo est de pulvere et vestimentis beati Dyonisii sociorumque ejus.

74. Item quidam trocus de cassidonio; in quo sunt reliquie sancti Prudentii, abbatis; et est ornatus desuper argento.

75. Item quedam pixis argentea, cum cathena argentea; in qua sunt reliquie de societate sanctorum martyrum Cassii, Florentis et Mal[losi].

76. Item bursicula argentea, cum cathena et nodulis argenteis, in qua sunt reliquie de sancto Florencio; in qua deficit unus nodulus argenteus.

77. Item quoddam vasculum de cassidonio, ornatum in media parte de auro cum gemmis, in quo sunt reliquie sancti Gregorii, pape.

78. Item duo vascula aurea, ad modum sigillorum, cum gemmis, in quibus sunt due sculte ymagines.

79. Item quedam buticula vitrea, in qua reponitur de pulvere sanctorum martyrum et prophetarum: de sancto Zacaria, patre beati Johannis Baptiste; de sancto Abraham; de sancto Jacob et de sancto Isaac; que buticula est superius argento deaurato cooperta.

80. Item in quodam scrinio ligneo ferrato, cum serra de cupro, reponuntur viginti quinque philaterie cristalline: quarum quedam sunt ornate argento et quedam non; in quibus sunt reliquie ignote.

81. In eodem scrinio reponitur quoddam vas, ad modum poti, de opere quasi Lemovicensi, in quo etiam sunt reliquie ignote.

82. Item quoddam cornu, ex utraque parte ornatum argento, in quo sunt reliquie ignote.

83. Item duo vasa cristallina, in quibus sunt coopertoria, scilicet: in uno eorum de argento albo, et in alio eorum de argento deaurato; in quibus sunt reliquie.

84. Item quoddam vasculum cristallinum, ad modum poti, ornati in apertura de argento, cum coopertorio cristallino; in quo sunt reliquie.

85. Item aliud vasculum cristallinum, ornatum de argento, in quo sunt reliquie.

86. Item aliud vasculum cristallinum, rotundum, cum collo gracili et coopertorio aureo, cum gemma de-

super ; in quo sunt reliquie. Quod quidem cornu, una cum quatuor vasculis predictis sequentibus dictum cornu, reponuntur in dicto ligneo scrinio ; cum reliquiis ignotis.

Actum dicto anno, die dominica inde sequenti (7 octobre 1319), *presentibus subdecano, scolastico, cellario, Hugone et Laurencio de Boissiaco supradictis.*

87. Item quedam crux argentea, deaurata et quatuordecim esmailleís esmaillata et gemmata, cum pede cupreo deaurato, que cotidie defertur ad altare, et facta fuit, ut dicitur, de quadam alia cruce, de qua fit mentio in alio veteri Inventario, scilicet in initio Inventarii Parvi Thesauri.

88. Item quedam cassula deargentata, in qua reponitur caput beate Agnetis, martyris et virginis ; in qua deficit argentum in circumferentia.

89. Item quoddam scrinium ligneum, deauratum, munitum cupro, cum serratura depicta ; in quo reponuntur reliquie infrascripte : primo quoddam scrinetum cristallinum, ornatum in ejus appertura de argento deaurato ; in quo sunt reliquie de sepulchro Domini, dens sancti Medardi, dens sancti Silvestri, et reliquie de sancto Blasio.

90. Item quoddam vasculum cristallinum, longum, cum parva ligatura argenti, ubi sunt reliquie de beata Lucia.

91. Item quoddam vas cristallinum ad modum piscis, cujus caput et cauda sunt de auro, cum quadam parvula cathenula ; in quo sunt reliquie de sancto Thimoteo.

92. Item quoddam vasculum cristallinum, in quo sunt duo foramina, in quibus sunt duo vascula argentea ; in quibus reponuntur reliquie de proprio lecto beate Virginis Marie, et reliquie de sancto Georgio.

93. Item quoddam cristallinum, ornatum duabus bandis aureis, cum parva cathena argenti, in quo sunt reliquie de capillis beate Marie Magdalene.

94. Item quoddam vasculum cristallinum, in quo est de corpore et vestimentis beati Servatii, Trajectensis episcopi.

95. Item quedam parvula pixis eburnea rotunda, in qua sunt reliquie de sancto Juliano, martire.

96. Item quedam filacteria argentea deaurata, et gemmata ab una parte, in qua sunt reliquie de beata Lucia.

97. Item quoddam vasculum de ambro, gemmatum, ornatum in superiori parte de argento deaurato, in quo sunt reliquie de beato Johanne Baptista; in parte inferiori non ornatum.

98. Item quoddam vasculum cristallinum, in quo sunt reliquie de sancto Symeone, argenteo.

99. Item quoddam vasculum de argento deaurato, in quo sunt reliquie de beato Avantino.

100. Item quoddam vasculum cristallinum, in quo sunt reliquie de sepulcro Domini et beate Marie, ejus matris.

101. Item quidam potetus cristallinus, ornatus de auro, et gemmatus in parte superiori; in quo sunt reliquie de sepulcro Domini, de columpna ad quam ligatus fuit et flagellatus, de petra sue Ascensionis, et de sepulchro beate Marie Virginis.

102. Item quoddam vasculum cristallinum, ad modum piscis, cum capite argenteo, qui caret cauda; in quo sunt reliquie de beato Laurentio.

103. Item aliud vasculum cristallinum, costatum, in quo sunt reliquie de lapide super quem Xpistus fuit baptizatus.

104. Item aliud vasculum cristallinum, in quo sunt reliquie de sancto Saviniano et de corpore sancti Crispiniani.

105. Item vasculum argenteum, in quo reponitur dens sancte Petralie, virginis.

106. Item aliud vasculum cristallinum, ad modum cujusdam parvi poteti, ornatum desuper argento deaurato, in quo sunt reliquie de sancto Nabore.

107. Item aliud parvum vasculum aureum, in quo est dens sancti Bartholomei, apostoli.

108. Item aliud vasculum argenteum, in quo est dens sancti Andree, apostoli.

109. Item quoddam manubrium de corallo, ornatum in parte superiori de argento, in quo sunt reliquie sanctorum martirum Johannis et Pauli.

110. Item quoddam vasculum argenteum, oblongum, in quo sunt reliquie de sancto Panthaleone.

111. Item quoddam vasculum argenteum, ad modum sigilli, in quo reponitur de Sudario Domini.

112. Item aliud vasculum argenteum, cum quadam cathena, in qua sunt reliquie de sancto Mauricio.

113. Item quedam parvula crux argentea, deaurata et in medio perforata, ad modum crucis, in qua sunt reliquie de ligno Sancte Crucis et Sepulcro Domini.

114. Item due burse crocee de cendallo et una de samitto rubeo, brodato de auro cum pellibus; in quibus reponuntur plures petie reliquiarum ignotarum.

Actum dicto anno, die lune ante festum beati Dyonisii (8 octobre 1319), *presentibus dictis subdecano, scolastico, cellario et Laurentio.*

115. Item quedam cassula deargentata esmailliata, de cupro, quadrata et gemmata, que solebat esse in ve-

teri Inventario Parvi Thesauri, in qua sunt reliquie: de vestimento sancti Johannis Baptiste, de vestimentis beate Marie Virginis et reliquie de sancto Georgio, martire, et de sancto Potentiano; in qua cassula deficiunt quatuor pomelli cuprei et due gemme.

116. Item quoddam scrinetum eburneum, quadratum et depictum, cupro munitum, in quo sunt reliquie de brachio et craneo beati Mauritii, martiris.

117. Item quoddam vasculum argenteum, ad modum burete, in quo sunt reliquie de beato Frodoberto.

118. Item due parvule cruces: una, scilicet, aurea, gemmata, et altera argentea, etiam gemmata; que sunt in quadam bursa serica crocea.

119. Item quedam parva crux de ambro, circumligata auro, in qua est sculpta quedam ymago Crucifixi, cum pede argenteo deaurato; que cruces, cum vasculo argenteo immediate precedenti, reponuntur in scrineto eburneo immediate precedenti (nº 116).

120. Item quoddam vasculum parvum, rotundum, aureum, in quo sunt reliquie ignote; quod repositum fuit cum aliis reliquiis ignotis.

121. Item quoddam vasculum argenteum deauratum, in quo sunt scripte littere illegibiles, in quo est quoddam os inclusum, quod repositum est cum reliquiis ignotis.

122. Item duo parva vascula argentea, quasi rotunda, in quibus sunt reliquie; que posita sunt cum reliquiis ignotis.

123. Item scrinium ligneum vetus, bandatum de cupro, sine serra, in quo reponuntur: due philaterie cristalline, auro ornate et gemmate; et alia philateria lignea, auro cooperta et gemmata, in qua deficiunt due

gemme et parum de auro in parte posteriori; item pomum de ambro, ornatum ornatura deaurata; item octo parve pecie argenti de ornaturis seu circumferenciis reliquiarum; item ampulla modica argentea, cum modicula cathena argentea, et modica columba argentea; item quedam parva bureta argentea, in qua reponi solebant reliquie; item duo pedes argentei duorum vasorum reliquiarum predictarum; item due philaterie cristalline, quarum una est ornata sub et supra de argento deaurato, et alia ornata est, in parte inferiori duntaxat, argento deaurato; item bureta parvula cristallina, ornata de argento; item parvum vasculum cristallinum, ornatum de auro, et duo alia cristallina vascula, ornata de modico argenti; item quidam parvulus potetus de cassidonio, ornatus sub et supra de argento deaurato, cum quodam manubrio parvo, cooperto de argento; item quedam ornatura aurea cujusdam vasis dictarum reliquiarum, scilicet, due bande cum summitate et extremitate, que fuerunt circumligatura reliquiarum; item una magna pecia tabule majoris altaris dicte ecclesie, cooperta de auro gemmato et esmaliis, in qua pecia deficiunt tres gemme et unus *esmaux*.

NOTA[1]. — Anno vicesimo, die sabbati ante Magdalenam (19 Juillet), presentibus decano, cellerario, et Hugone de Villaribus, canonicis Sancti Stephani, et domino de Sancto Urbano, repertum fuit quod, ultra id quod deficiebat in altari portabili marmoreo, die qua de eo factum fuit Inventarium, et defecerunt due gemme, due pelles, duo esmaillia longa aurea, et unum aureum ad modum scuti, cum auro quod erat in circumferentia dicti altaris tempore dicti Inventarii.

124. Item in magna cassa quadrata, ad duos pomellos de berillo, et ad sex ymagines a parte anteriori, de-

[1] Sur une bande de parchemin cousue à la marge de l'Inventaire.

ficiebat argentum quasi desuper et etiam in lateribus dicte casse.

125. Item alia magna crux lignea, cooperta in parte anteriori de auro cum gemmis et rotundis esmailliis, et cooperta a parte posteriori de argento deaurato; in qua deficiunt una gemma et unus pelles.

126. Item una crux deargentata, cum pede deargentato, que est parva.

127. Item unus Collectarius Missalis, coopertus de argento.

128. Item quedam cathena argentea, que facta fuisse dicitur ad sustinendum Corpus Xpisti desuper magno altari.

129. Item in summitate armaliorum dicti Magni Thesauri inventa fuit una pixis eburnea, rotunda, ornata de argento; in qua sunt reliquie ignote.

130. Item ibidem unus scrinetus eburneus, cupro ligatus, et vacuus, et due pisside eburnee vacue.

131. Item ibidem alia pixis eburnea, operata ornata de argento, cum tribus pedibus et serra de argento, perforata in parte superiori.

132. Item duo candelabra vetera eburnea, operata, existencia in summitate predicta.

133. Item tres tabule marmoree ibidem, ad modum altaris circumornate; et una earum est gemmata.

134. Item due tabelle argento circum ornate, et in medio ymagines eburnee, ad modum textoris.

135. Item alia tabula cooperta de argento, in qua deficit argentum in medio; et omnia ista, que in dicta summitate (nº 129) reperta fuerunt, reposita ibidem extiterunt.

136. Item quedam cassa lignea, cooperta ymaginibus eburneis; in qua reponitur de pulvere sancti Aven-

tini, confessoris, situata in altum desuper pecina altaris sancti Jacobi in Thesauro predicto.

Actum die martis in festo beati Dyonisii (9 octobre 1319) *anno predicto, presentibus dictis subdecano, scolastico, cellerario et Laurencio.*

IN PARVO THESAURO

137. Item in parvo thesauro ejusdem ecclesie quedam cassa deargentata, quadrata, cum ymaginibus de opere Lemovicensi, in qua deficit unus pomellus argenteus et unus pes cupreus et in circumferentia deficit argentum; in qua cassa reponitur caput sancti Altini, martiris, et de capite unius virginis de numero XI milium virginum, et de capite sancte Julie, virginis et martiris ; que cassa indiget reparatione.

138. Item alia cassa magna, quadrata, deargentata, cum sex ymaginibus in parte anteriori et duobus pomellis desuper de cristallo berillo; in qua deficit crista deargentata, et in coopertura deficit argentum, et indiget reparatione. In qua cassa reponuntur reliquie beati Felicis, pape et martyris, Beatorum Innocentium; item duo ova ostrucie, minuta, et nigellata de argento sub et supra, ad modum potorum : in quorum uno reponuntur reliquie de Cruce, de sanctis virginibus Rosa, Justina, Corona, et Patiencia, ac de sancto Ypolito; in alio vero reliquie de Tribus Magis.

139. Item quidam crux deargentata, gemmata et deaurata cum quinque roellis aureis et quodam esmaillio in medio; in qua deficit una gemma.

140. Item alia crux deargentata et gemmata, cum crucifixo, in qua deficiunt tres gemme.

141. Item alia filateria de opere Lemovicensi esmailliata et gemmata a parte anteriori, in qua sunt IV evan-

geliste et in medio una majestas; in qua sunt reliquie de beatis Vincentio et Sebastiano; in qua deficit una gemma.

142. Item quedam costa deargentata a parte anteriori et esmailliata, cum tribus gemmis, in qua sunt reliquie de sancto Leuconio et de costa sancti Hylarii.

143. Item quedam filateria deargentata, esmailliata et gemmata, cum uno cameo indo in medio, in qua reponuntur reliquie de sancto Benedicto et in ea deficiunt due gemme.

144. Item quidam piscis argenteus, ad cathenam argenteam, in quo reponitur de Virgis Domini, de pane Cene, et de reliquiis sancte Marie Virginis.

145. Item alia filateria deargentata, gemmata, ad tres parvas cruces, in qua sunt reliquie sancti Romani, martiris, et cujusdam virginis; in qua deficiunt quatuor parve gemme.

146. Item quoddam vas cristallinum, in parte superiori et inferiori ornatum de argento, in quo sunt reliquie de brachio sancti Saviniani, martiris.

147. Item quoddam vas longum cristallinum, ornatum in parte superiori et inferiori de argento, cum ligaturis argenteis in longitudine, in quo sunt reliquie de beato Vincentio.

148. Item pomum argenteum, rotundum, ad sex quarteria, in quibus sunt reliquie: scilicet in uno latere, de ruppe Xpisti; in alio, de beato Nicodemo, qui venit ad Jesum nocte primum; in alio latere, de Ligno Domini; in alio, de mensa Xpisti; in alio vero, de Sepulcro beate Marie Virginis; et in alio, de reliquiis beate Margarete et de vase in quo Xpistus lavit pedes discipulorum.

149. Item quedam filateria angulata, cooperta patenis aureis, gemmata a parte anteriori, in qua deficiunt

due gemme scilicet una grosseta et una modica; in qua sunt reliquie ignote. *(Nota.* Patenis, *lames.)*

150. Item quoddam parvum vasculum aureum, quadratum, cum quatuor grossis gemmis et quatuor parvis, in quo sunt reliquie de vestimentis beate Marie Virginis.

151. Item quoddam vasculum aureum parvum, esmailliatum ad modum pavonis, in quo sunt reliquie de Sepulcro Domini, et Sanctorum Innocentium.

152. Item quoddam parvum vasculum, factum ad modum cujusdam tabernaculi, gemmatum, cujus circumferentia est aurea et fundi sunt cristallini; in quo sunt reliquie de sancto Quintino et de sancto Cucufate.

Actum dicto anno die jovis ante festum beatorum Symonis et Jude, apostolorum (24 octobre 1319), *presentibus dictis subdecano, scolastico, cellerario, Hugone de Villaribus, et domino Johanne de Sancto Urbano, presbitero.*

153. Item quedam cassula argentea, cum ymaginibus, et quadam crista desuper, in qua sunt reliquie de tribus Magis.

154. Item scrinetus argenteus, cum ymaginibus, scilicet, militibus armatis, in quo sunt reliquie de sancto Benigno, de capillis sancte Cecilie, virginis, et de osse beati Urbani, martiris.

155. Item quoddam vasculum argenteum, rotundum ad modum pomi, nigellatum, in quo sunt reliquie de sancto Egidio, et de capite sancti Lupi, Senonensis, et alie reliquie ignote.

156. Item quoddam vasculum argenteum, rotundum, perforatum modicis foraminibus, in quo sunt reliquie de sancto Saviniano, Trecensi, et de beato Marco, evangelista.

157. Item quoddam parvum vasculum de cassidonio et in parte superiori de argento, in quo est dens sancti Lazari.

158. Item quoddam vas cristallinum, argento ligatum, et desuper argento coopertum, in quo deficit unus pes cristallinus; in quo sunt reliquie ignote.

159. Item quoddam parvum vasculum aureum rotundum, ad modum cujusdam parve pissidis, in quo est de pulvere sanguinis Xpisti consperso.

160. Item quoddam vasculum argenteum, ad modum sigilli, in medio cujus est quidam grossus lapis de cassidonio, in quo sunt reliquie beatorum Georgii et Xpistofori, martirum.

161. Item quoddam aliud parvum vasculum, sub et supra argenteum, et in medio cristallinum, in quo sunt reliquie ignote.

162. Item aliud vas cristallinum, ad modum ursi, cujus caput est argenteum, et per ventrem de argento cingulatum, in quo sunt reliquie beatorum Leonardi, Alexii, Columbani, confessorum, et sancte Gertrudis.

163. Item quedam philateria argentea, esmailliata, duobu sesmailliis ad modum duarum ymaginum circumornata, pellis pendens ad cathenam argenteam.

164. Item vasculum cristallinum, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie de dentibus sancte Genovefe, virginis.

165. Item quoddam vasculum cristallinum, ad modum galli, absque tamen rostro et cauda; in quo sunt reliquie de beato Johanne Baptista.

166. Item parvula crux argentea, pendens cum dicto gallo; in qua sunt reliquie ignote.

167. Item quedam philateria quadrata, gemmata et

deaurata, in qua reponuntur reliquie de sancto Petro, et in ea deficiunt due gemme.

168. Item alia philateria angulata et gemmata, cooperta de auro, in cujus medio est vultus cujusdam camaei rubei; in qua sunt reliquie de beato Nicolao.

169. Item quedam philateria rotunda, gemmata et auro cooperta, in qua est dens beati Stephani.

170. Item alia philateria ad modum crucis, gemmata et argento cooperta, in qua reponuntur dens sancti Andree, apostoli, et in ea deficiunt septem gemme et modicum de argento.

171. Item alia philateria argentea, gemmata et angulata, in medio cujus est quidam magnus lapis de cassidonio; in qua reponuntur reliquie de sanctis Ruffino et Valerio.

172. Item alia philateria argento cooperta et gemmata ad modum cujusdam losangie, in medio cujus est grossus lapis cristallinus; in qua philateria reponuntur reliquie de sancta Tecla, virgine, et in ea deficit una gemma.

173. Item quoddam vasculum rubeum de vitro seu corallo, ornatum sub et supra de argento, ad modum poti, in quo sunt reliquie de sancto Stephano, papa.

174. Item aliud vasculum modicum cristallinum, desuper argento munitum, in quo reponitur dens sancti Egidii.

175. Item quedam philateria argentea deaurata, ad modum pere, in qua sunt reliquie de sancto Thoma, Cantuariensi archiepiscopo martire, de oleo ejus, de stammina, de cuculla, de panno tincto sanguine ejusdem martiris.

176. Item alia philateria argento cooperta, cum ymagine angelica, in qua sunt reliquie de beato Remigio.

177. Item parva crux duplex argentea, cum ymagine Crucifixi ab una parte, et ymagine beate Marie Virginis ab alia parte; in qua sunt reliquie ignote.

178. Item quidam camaeus argento ornatus, in quo sunt reliquie de beato Laurentio et beata Agatha, virgine.

179. Item quedam philateria angulata, argento cooperta et gemmata, cum lapide cristallino in medio et quadam magestate a parte posteriori.

180. Item quoddam vasculum de cassidonio, ad modum burete, habens pedem et coopertorium argenteum, nigillatum, cujus ornatura est lacerata et indiget reparacione, involutum in cendallo croceo; in quo vasculo sunt reliquie de sancto Gregorio.

181. Item alia philateria de cassidonio, ad modum poti, habens coopertorium argenteum, in qua deficit pes argenteus; in qua sunt reliquie ignote.

182. Item alia philateria gemmata et argento cooperta, cum ymagine parva angelica deaurata, in medio; in qua sunt reliquie de sancto Lupo, et in qua deficit una gemma.

183. Item alia philateria ad modum crucis argento cooperta et gemmata, in qua sunt reliquie beatorum Celine et Damiani et Calixti.

184. Item alia philateria oblonga, gemmata et circumligata argento deaurato, habens unum latus de pelle et aliud de ametisto; in qua sunt reliquie de sancto Juliano, martire.

185. Item alia philateria argentea, deaurata, gemmata, in medio cujus est quedam crosilla concava; in qua sunt reliquie de capite sancte Agnetis, virginis et martiris; et in ea deficit una gemma.

186. Item quoddam vasculum aureum, parvum, rotun-

dum et gemmatum, cum uno esmaillio ab una parte; in quo deficit una parvula gemma et in quo sunt reliquie de capite sancti Abrahe.

187. Item aliud vasculum cristallinum, sub et supra argento ornatum, in quo sunt reliquie de tabula Sepulchri super quam jacuit Corpus Xpisti.

Actum dicto anno die veneris ante dictum festum beatorum Symonis et Jude, apostolorum (*25 octobre 1319*), *presentibus dictis subdecano, cellerario, Hugone de Villaribus et Johanne de Sancto Urbano, presbitero.*

188. Item quidam corallus rubeus, ad modum manubrii, argento desuper ornatus, in quo sunt reliquie sanctorum Johannis et Pauli, martirum.

189. Item quoddam vasculum cristallinum, cum coopertorio argenteo, deaurato et gemmato, in quo sunt reliquie de lapide super quem stetit Jhus cum dedit legem Moysi, et etiam alique reliquie; in quo vasculo deficiunt tres gemme.

190. Item aliud vasculum cristallinum, cum coopertorio argenteo, deaurato, in quo sunt reliquie de beato Johanne Baptista.

191. Item aliud vasculum argenteum, ad modum cujusdam pixidis, in quo sunt reliquie de beato Marco, evangelista, et de brachio beati Pancratii.

192. Item quidam parvulus piscis cristallinus, cum cauda, coopertorio et ligatura aureis, et parvula cathena argentea, in quo sunt reliquie de capillis Beate Marie.

193. Item quoddam vasculum cristallinum rotundum, argento circumornatum, infra quod est quedam crux; in quo vasculo sunt reliquie de beato Lupo, et de vestimentis Beate Marie.

194. Item aliud parvulum vasculum cristallinum, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie ignote.

195. Item aliud parvulum vasculum aureum, gemmatum, in medio cujus est quidam camaeus; in quo sunt reliquie de beato Jacobo, apostolo.

196. Item aliud vasculum cristallinum, ad modum cujusdam poteti, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie de sancto Claro.

197. Item aliud vasculum cristallinum, ad longum collum, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie de beato Matthia, apostolo, et de beata Lucia, virgine.

198. Item aliud vasculum cristallinum, ad modum cujusdam beschieni[1], in quo sunt reliquie de Sepulcro Domini.

199. Item aliud vasculum cristallinum, in parte superiori fractum, cum coopertorio argenteo et parvula cathenula argentea, in quo sunt reliquie de beato Martino, episcopo.

200. Item quoddam parvulum vasculum cristallinum, sub et supra ornatum de argento deaurato, et per latus ligatum de argento, in quo sunt reliquie de capillis sancte Margarete.

201. Item quoddam vasculum argenteum, ad modum cujusdam saboti, in quo sunt reliquie de Tribus Magis.

202. Item aliud vasculum longum cristallinum viride, sub et supra argento ornatum, et in lateribus argento ligatum, in quo sunt reliquie de brachio Helysei, prophete.

203. Item aliud vasculum viride lapideum, in quo est quedam ymago beate Marie Virginis a parte posteriori, et in circumferentia argento deaurato ornatum; in quo sunt reliquie de beato Johanne Baptista.

---

[1] La lecture des mots *beschieni* (n° 198) et *saboti* (n° 201) n'est pas douteuse.

204. Item aliud parvulum vasculum viride vitreum, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie de costa beati Eutropii, et est fractum a parte inferiori.

205. Item aliud vasculum cristallinum, cum ligatura et coopertorio de argento, in quo sunt reliquie de oleo beate Katherine.

206. Item aliud vasculum cristallinum, ad modum piscis, cujus cauda deficit, et est caput argenteum deauratum; in quo sunt reliquie de beato Lupentio, martire.

207. Item aliud vasculum, ad modum parvuli piscis, sine cauda, ad caput argenteum deauratum; in quo sunt reliquie de beato Ciricio, martire.

208. Item aliud vasculum argenteum, ad modum sigilli, in medio cujus est cristallus concavus, in quo sunt reliquie de beato Blasio, martire.

209. Item quedam philateria oblonga, ad modum sigilli, argento cooperta, in qua sunt reliquie de sancto Germano et sanctis Agnete et Margareta.

210. Item alia philateria oblonga, quinque gemmis gemmata, ad modum losangie.

211. Item alia philateria quinque gemmis gemmata, argento cooperta, ad modum crucis.

212. Item aliud vasculum cristallinum, ad modum poteti, cum coopertorio argenteo, deaurato, in quo sunt reliquie de sancto Bercario, abbate et martire.

213. Item aliud vasculum cristallinum, ad quatuor pedes de se ipso, cum coopertorio de argento, in quo sunt reliquie ignote.

214. Item aliud parvulum vasculum cristallinum, fractum in parte inferiori, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie de beato Johanne, evangelista.

215. Item quedam crux lignea, argento cooperta et gemmata, in qua sunt reliquie de camisia sancti Mauritii, et alie reliquie.

216. Item magnum altare portabile marmoreum, in circumferentia deauratum et gemmatum, cum esmailliis; in quo deficiunt quinquaginta due gemme, septem pelles, novem esmaillia aurea, et deficit satis de auro in circumferentia.

217. Item crux deargentata et deaurata ac gemmata, cum quodam saphiro seu cassidonio grosso in medio, que crux solet penderi ad dictum altare (n° 216), et est ligatus dictus saphirus seu cassidonius de argento per medium; in qua cruce deficiunt due gemme et parum de argento, et in ea sunt reliquie de beatis Egidio, Luppo Senonensi, et Leonardo.

218. Item psalterium litteris aureis scriptum, quod nuncupatur *Psalterium Comitis*, coopertum de argento et in medio ebore ab utraque parte; in quo deficit argentum et omnes gemme deficiunt, preterquam una parva rubea gemma.

219. Item due tabule esmailliate, cum ymaginibus argenteis deauratis: quarum una est gemmata et in ea deficiunt tres gemme et deficit argentum in circumferentiis; et deficiunt etiam in medio alterius earum capita duarum ymaginum, et de argento alibi in dictis ymaginibus.

220. Item liber Evangeliorum, coopertus de argento et esmailliatus, in quo sunt ymagines argentee Crucifixi, beate Marie et sancti Johannis, ab una parte, et quedam majestas ab altera parte.

221. Item alia tabula argento cooperta in circumferentia; deficit argentum totum in medio et etiam deficit de argento in circumferentia.

222. Item anseellus argenteus magnus ad aquam benedictam cum ysopo deargentato; in quo deficit quidam annulus ad quem pendebat dictus ysopus.

223. Item navicula argentea ad thus reponendum.

ITEM PENES CLERICOS THESAURI

224. Primo due tabule esmailliate de opere Limovicensi, circumornate argento et gemmate gemmis modicis, in quibus deficiunt sexdecim gemme; in quarum tabularum una est impressa ymago Crucifixi, et in alia ymagines Sepulcri.

225. Item tres tabule cooperte ymaginibus eburneis in medio, et ornate in circumferentiis de argento, in quibus deficit argentum in circumferentia, et indigent reparatione.

226. Item unus Epistolarius, coopertus de argento, cum ymagine sancti Stephani in una parte, et ymagine sancti Pauli ex altera parte; in quo deficit modicum de argento, et deficit loquetus argenteus cum quo claudi solebat.

227. Item liber Evangeliorum, argento deaurato coopertus et ab utraque parte gemmatus, in quo sunt ab una parte ymagines argentee Crucifixi, beate Marie et beati Johannis, evangeliste, et ab alia parte quedam majestas argentea; et deficit argentum in pluribus locis in circumferentia, et loquetus argenteus cum quo firmari solebat.

Actum dicto anno die sabbati ante dictum festum beatorum Symonis et Jude, apostolorum, (26 octobre 1319) presentibus dictis..... subdecano, cellerario, Hugone de Villaribus ac domino Johanne de Sancto Urbano.

228. Item quidam aries argenteus, in quo sunt reliquie de sancto Blasio, cum parva cathena argentea; in quo ariete deficit una auricula.

229. Item quoddam vas cristallinum, ad tres pedes de se ipso, ad modum poti, cum coopertorio argenteo desuper perforato, in quo erat quedam cedula infra scripta : « sancti Pancratii; Philippi, apostoli; sancti Andree, apostoli; Projecti, martiris; sancti Thome, apostoli; de auro Regum; de clavo Domini; sanctorum Fabiani et Sebastiani, martyrum; sancti Jacobi. » Sed nunc reperti fuerunt due reliquie in ossibus, quidam parvulus annulus aureus, et quidam parvulus annulus ferreus.

230. Item quedam cassula quadrata argentea, in qua sunt reliquie ignote, et est facta ad modum scrineti sine pedibus, et est fracta.

231. Item parvus scrinetus quadratus, cupreus deargentatus, ad quatuor pedes deargentatos, in quo sunt reliquie ignote cujusdam sancti vel sancte, argento circumligate.

232. Item brachium deargentatum et gemmatum, in quo sunt reliquie de sancto Laurentio et Nivardo, habens annulum argenteum deauratum in digito; in quo brachio deficit una gemma.

233. Item quedam tabula argento cooperta, cum ymaginibus, ad modum textus, in medio cujus sunt reliquie de Cruce Domini, habens coopertorium coulacium... in quo deficit argentum et deficiunt due gemme. *(Nota.* Coulacium, *colaise, à coulisse.)*

234. Item duo magna thuribula argentea et unum parvum etiam argenteum.

Actum predicto anno die jovis ante yemalem festum beati Martini, episcopi, (8 novembre 1319), presentibus dictis subdecano, cellerario, et Hugone.

235. Item paillius, qui vocatur *paillius Comitis,* de samitto, cum ymaginibus deauratis de opere sarraceno.

236. Item duo paillii pares ad leopardos.

237. Item duo alii pares ad aves de opere de aresto.

238. Item duo alii pares rubei ad talenta deaurata.

239. Item duo alii pares ad parvas aves et ad *compas* deauratos.

240. Item duo alii indi coloris ad magnos leones deauratos.

241. Item duo alii pares ad rosetas et calcaria deaurata.

242. Item duo alii pares adurini coloris ad lilia deaurata.

243. Item duo alii pares ad gripones cum ymaginibus regum.

244. Item duo alii pares ad ymagines beate Marie.

245. Item duo alii ad ymagines Crucifixi.

246. Item alius pallius ad parvas aves deauratas, quarum avium quedam habent capita alba et quedam capita rubea.

247. Item alius pallius seminatus de picis.

248. Item alius pallius ad ymagines mulierum deauratas, existentes supra leones.

249. Item alius pallius ad scuta radiata cum rosetis.

250. Item alius pallius ad arbores, et aves desuper, deauratas.

251. Item alius pallius ad ymagines Regum deauratas, tenentes in manibus duos pavones.

252. Item alius pallius ad ymagines deauratas super equos, tenentes quamdam avem in altera manuum suarum.

253. Item alius pallius ad viperas et aves deauratas.

254. Item alius pallius yndi coloris ad ymagines beate Marie, sedentis in cathedra et tenentis Filium suum.

255. Item alius pallius ad parvos gripones deauratos, existentes in circulis rotundis.

256. Item alius pallius ad duos pisces deauratos.

257. Item alius pallius ad majores gripones, partitos de auro et croceo.

258. Item alius pallius ad ciconias bibentes in quodam poto.

259. Item alius pallius ad gripones parvulos, partitos de croceo et auro.

260. Item alius pallius yndi coloris ad gripones, existens super cassam beati Avantini.

261. Item alius pallius de samitto yndo, melior aliis, ad leones de auro brodato.

262. Item duo pallii pares nigri coloris ad lilia crocea et calcaria alba.

263. Item duo pallii pares ad aves parvas croceas, brodatas de armis Francie, Campanie et Navarre.

264. Item alii duo ad magnos gripones albos, existentes circa majus altare.

265. Item alius croceus pallius existens super majori altari, ad parvos gripones croceos.

Et summa dictorum palliorum XLV.

266. Item super et ante altari parvo, retro majus altare, duo panni nigri cendalli.

Actum, anno Domini millesimo trecentesimo vicesimo die veneris post Quasimodo (11 avril 1320), presentibus dictis cellerario, et Hugone de Villaribus, ac Adeneto, clerico Thesauri, et ejus socio.

267. Item infula, tunicla et domatica rubei coloris ad parvas aves aureas, cum arboribus, forrate de viridi cendallo.

268. Item alie infula, tunicla et domatica ad compassus, cum parvulis avibus aureis, existentibus in cumpassibus, fourrate de cendallo viridi; et una tunicla ac domatica ejusdem panni, non fourrate.

269. Item infula, tunicla et domatica, ondate de auro et argento, fourrate de cendallo rubeo.

270. Item infula diaprata de samitto albo, cum tunicla et domatica de samitto albo, seminatis de rosetis et calcaribus, ad dies cotidianas.

271. Item infula, tunicla et domatica de samitto yndo, ad dies cotidianas.

272. Item infula, tunicla et domatica de samitto rubeo, ad dies cotidianas.

273. Item infula de samitto rubeo ad aves aureas, pellis modicis circumdatas.

274. Item vetus tunica de samitto rubeo, seminata talentis et crescentibus, que est pro festo Fatuorum.

275. Item domatica de panno serico ad magnas aves, existentes in magnis circulis.

276. Item *tunicla Comitis* nigra, radiis indis radiata.

277. Item *domatica* ejusdem *Comitis*, de samitto indo, radiata radiis de samitto albo.

278. Item tunicla ad pectines et canes aureos.

279. Item tunica deaurata ad aves indas, ad modum oistardarum.

280. Item tunicla et domatica de samitto fusco ad moletas aureas.

281. Item tunicla infula et domatica ejusdem panni de samitto rubeo bono.

282. Item infula, tunicla et domatica de samitto albo, diaprato ad aves in circulis.

283. Item infula de samitto rubeo cum cherubim et seraphim, seminata parvis moletis albis, et fourrata de cendallo croceo.

284. Item infula de samitto indo, fourrata de cendallo rubeo, et seminata de trifolio aureo, cum gemmis parvis in pectore.

285. Item infula que vocatur sancti Martini, de samitto croceo, brodata de auro per totum.

286. Item infula, tunicla et domatica de samitto croceo, pro Confessoribus.

287. Item infula de samitto rubeo ad aquilas et alias parvas aves aureas.

288. Item tunicla et domatica de samitto rubeo ad parvas aquilas aureas, habentes duo capita.

289. Item tunicla et domatica de samitto rubeo ad gripones magnas aureas, in circulis existentes.

290. Item infula, tunicla et domatica de samitto fusco, fourrata de cendallo rubeo.

291. Item infula viridis de opere *de tartaire*, seminata tourtellis aureis.

292. Item tunicla et domatica virides de tartareo viridi.

293. Item infula de samitto nigro diaprato, seminata moletis et parvis talentis aureis, et in pectore ac tergo gemmata et brodata pellis; in qua deficiunt octo gemme.

294. Item infula de samitto viridi, quasi croceo.

295. Item infula rubei coloris ad viperas aureas.

296. Item infula de samitto croceo, diaprata.

297. Item due infule de cameloto nigro.

298. Item infula, tunicla et domatica pro mortuis, de samitto nigro, seminate de liliis croceis, et moletis albis.

299. Item alia infula de samitto nigro pro mortuis, cotidiana.

300. Item tria paramenta inda ad albas, brodata et seminata de armis Francie, Navarre, Campanie et Anglie.

301. Item unum paramentum ad albam, brondatum cum ymaginibus de vita Joseph.

302. Item aliud paramentum de samitto rubeo, brodatum cum ymaginibus de Annunciacione et Apparicione Domini.

303. Item aliud paramentum de samitto rubeo, brodatum cum ymaginibus Apostolorum aureis.

304. Item aliud paramentum de samitto indo, brodatum de Apostolis aureis, cum litteris suorum nominum.

305. Item tria paramenta de paillio ad bestias in circulis existentes.

306. Item aliud paramentum de samitto rubeo ad leopardos et gripones aureos brodatos.

307. Item tria paramenta cotidiana de aresto.

308. Item tria de cendallo nigro, pro mortuis, ad lilia crocea et moletas albas.

309. Item tres stole, quatuor manipuli, quinque collerii et sex poigneti de samitto indo et brodato, ac seminato de armis Francie, Anglie, Campanie et Navarre; et sunt omnes fourrate de cendallo rubeo, preterquam unus dictorum manipulorum qui fourratus est de cendallo quasi indo.

310. Item stola cum manipulo et sex poingnetis, brodatis de auro, ad ymagines de Annunciacione et Apparicione Domini, fourrate de cendallo viridi.

311. Item stola et manipulus de samitto rubeo ad ymagines brodatas de Nativitate Domini et fourratas de cendallo viridi.

312. Item collerius et duo poingneti de samitto rubeo ad ymagines brodatas.

313. Item duo collerii de samitto rubeo ad ymagines Apostolorum brodati, cum collerio de samitto indo ad ymagines Apostolorum.



314. Item alius collerius de samitto rubeo brodato ad parvulas rosetas et alias impressuras.

315. Item due stole, tres manipuli, brodata ad losangias de opere Anglie.

316. Item stola et manipulus de serico ad lilia aurea et castra argentea, et in fine de ymaginibus beatorum episcoporum.

317. Item stola de panno aureo *d'orfrois*, fourrata de cendallo rubeo, cum manipulo de eodem.

318. Item stola et manipulus de samitto nigro, brodata de ymaginibus Cherubim et Seraphim in fine, et medio de crescentibus et rosetis.

319. Item duo collerii de samito nigro, brodati ad cruces et bestias ac alias impressuras; in uno quorum sunt pelles, et deficiunt in eo plures gemme.

320. Item due stole, tres manipuli, tres collerii et sex pugneti de samito rubeo, cum armis Campanie et liliis croceis.

321. Item tres collerii et sex poingneti coloris quasi rubei ad parvas aves aureas cum arboribus.

322. Item due stole, tres manipuli, tres collerii et sex poingneti de pallio ad bestias in circulis existentes.

323. Item una stola et tres manipuli de samitto albo veteri ad rosetas, lilia et moletas, pro diebus cotidianis; cum tribus colleriis et tribus poignetis de eodem.

324. Item quedam alia stola de veteri pallio radiata in medio, pro diebus etiam cotidianis.

325. Item tres alii veteres collerii de paillio et octo poigneti cotidiani, cum veteri manipulo de samitto nigro.

326. Item tres stole, tres manipuli, tres collerii et septem poigneti de samitto nigro, pro mortuis, ad lilia crocea et moletas albas.

327. Item due stole, tres manipuli et tres collerii de cendallo nigro ad cruces croceas, fourrata de cendallo croceo, cum sex poignetis de eodem, pro mortuis.

328. Item duo auricularia, scilicet, unum de cendallo rubeo et aliud de opere de serico cooperta.

329. Item alia duo auricularia de samitto indo, vetera.

330. Item pixis eburnea, cotidiana, ad panem reponendum, argento circumligata.

331. Item vetus auriculare de veteri cendallo operato.

332. Item muscatorium pro majori altari, brodatum ad ymagines sancti Stephani, et ad scuta.

333. Item baculus sancti Thome, Cantuariensis archiepiscopi, argento coopertus.

334. Item duo custodes corporalium, ad ymagines Crucifixi brodati.

335. Item una mitra de samitto, ad ymagines angelicas de auro brodato, gemmata.

336. Item alia mitra de orfroisio et de fustana.

337. Item alia mitra, que fuit Petri de Remis.

338. Item pecten eburneus.

339. Item pax eburnea ad ymagines Crucifixi.

340. Item due paumelle de serico seu tartareo, radiate de auro.

341. Item touaillia de serico alba et in fine ad castra aurea operata, ad tenendum patenam ante altare.

342. Item due stole et tres manipuli, qui fuerunt Erardi

de Janicuria, et sunt de opere serico ad manum facta, ad arma de Campania, de Janicuria et plura alia arma, fourrata de cendallo rubeo.

343. Item due paumelle de samitto quasi rubeo, ad crucem in medio brodatam de auro, et ad litteras grecas aureas in circumferentia.

344. Item due parve paumelle et unum fronterium altaris cum touaillia ad lilia crocea et castra alba.

345. Item aliud fronterium de samitto quasi rubeo, ad unam vignetam brodatam de auro, cum touaillia.

346. Item alia touaillia ad duo fronteria, quorum unum est losangatum et aliud est de paillio; et fuit dicti Erardi de Janicuria.

Actum dicto anno vicesimo die sabbati post Quasimodo (12 avril 1320), *presentibus dictis cellerario, Hugone de Villaribus, et Adeneto, clerico Thesauri.*

347. Item cappa, que vocatur *cappa decani*, de samitto indo cum ymaginibus et griponibus ac litteris aureis, et capello rotundo aureo, in quo deficiunt septem grosse gemme, octo parve cum auro in quo sedebant et posite erant dicte gemme, et deficiunt etiam duo grossi pelles; et sunt pomelli de argento.

348. Item alia cappa de samitto indo cum leonibus parvis et cumpassibus aureis, et tassello argenteo deaurato, in quo deficit grossa gemma, et sunt pomelli de cristallo.

349. Item alia cappa de samitto nigro ad minimos leones aureos, cum tassello argenteo deaurato, et ad pomellos cupreos.

350. Item alia cappa billetata de auro et pluribus aliis coloribus, ad tassellum argenteum deauratum, in quo sunt gemme et pelles et in eo deficiunt sex grossi

pelles; et deficit etiam in dicta cappa unus pomellus de cristallo.

351. Item alia cappa de samitto rubeo ad crescentes aureos, et ad taxellum aureum gemmatum, et ad pommellos cristallinos; in quo tassello, qui indiget reparatione, deficiunt tredecim gemme.

352. Item alia cappa de samitto rubeo ad ymagines aureas de passione Xpisti, et ad taxellum argenteum in quo deficiunt quatuor gemme; et deficit in eadem cappa unus pommellus argenteus.

353. Item alia cappa de samitto ardentis coloris ad ymagines aureas, et taxellum cupreum deauratum, cum pomellis cupreis deauratis.

354. Item alia cappa de samitto rubeo ad gripones et leones aureos, et ad tassellum de cupro deaurato et gemmato, cum pommellis de cupro deaurato.

355. Item alia cappa de samitto rubeo ad aquilas aureas habentes duo capita et ad duas ymagines aureas, ad tassellum argenteum, et ad pommellos cupreos.

356. Item alia cappa de samitto de grosso rubeo ad parva capita regum et episcoporum, cum taxello argenteo, et pommellis cupreis deauratis.

357. Item sex alie cappe de samitto rubeo, ad tassellos et pommellos cupreos deauratos.

358. Item tres cappe de samitto rubeo veteres, ad pommellos et tassellos cupreos : in quarum duabus sunt figurate aves in circulis, et in alia earum sunt figurata leones et pavones, veteres.

359. Item alia cappa de samitto rubeo ad gripones; et deficit in ea tassellus argenteus bonus ad duas ymagines, qui traditus fuit Petro *Beloce,* clerico Thesauri.

360. Item alia cappa de samitto rubeo ad losangias et gironnes, et ad tassellum aureum, cum cupreis pommellis.

361. Item alia cappa rubea diaprata ad aves in circulis, et ad tassellum aureum, et pommellos cupreos; in quo tassello deficiunt plures parve gemme.

362. Item alie due cappe de samitto, ad tassellos argenteos deauratos et gemmatos, et ad pommellos cupreos, et in eis cappis sunt impresse in circulis aves et alie res; quarum capparum samitus est rubeus.

363. Item quinque cappe pro Apostolis, in quarum aliquibus sunt impressi leones et gripones in circulis, ad tassellos et pommellos cupreos.

364. Item alia cappa quasi inda ad aves residentes in arboribus, ad tassellum cupreum ad duas ymagines, et ad pommellos cupreos.

365. Item alia cappa quasi ejusdem coloris ad animalia quasi leonibus similia in circulis existentia, cum tassello et pommellis cupreis.

366. Item tres cappe crocei samitti, quarum una habet tassellum argenteum, et pommellos cupreos, et relique due habent tassellos et pommellos cupreos.

367. Item alie due cappe de samitto croceo ad aves in circulis, ad tassellos argenteos deauratos et gemmatos.

368. Item alie due cappe quasi crocei coloris ad aves et roellas, et sunt dicte cappe de panno serico, ad pommellos cupreos: et altera earum habet tassellum cupreum deargentatum et gemmatum, et alia cupreum.

369. Item alie due cappe quasi pares diaprate, scilicet, una ad rosetas albas, et alia ad rosetas indas, et ad tassellos et pommellos cupreos.

370. Item novem veteres cappe pannorum Sarracenorum operatorum cum avibus et animalibus, que deserviunt diebus dominicis et feriatis, ad tassellos et pommellos cupreos.

371. Item alia cappa de samitto albo diaprato, ad tassellos et pommellos cupreos.

372. Item alie due cappe pares de panno serico ad lilia et parvos leonculos, ad tassellos et pommellos cristallinos et cupreos.

373. Item alie due cappe pares de panno serico ad leones parvos et rosetas quasi albas, ad tassellos et pommellos cupreos et cristallinos.

374. Item alia cappa de panno serico rubeo ad sagittarium sedentem supra gripones, ad tassellum et pommellos cristallinos.

375. Item alia cappa de serico rubeo ad ymagines equitantes et tenentes aves in manibus, et ad tassellum argenteum, ad pommellos cupreos.

376. Item alia cappa de panno serico ad sacerdotes indutos, ad pommellos et tassellum cupreos.

377. Item alia cappa de panno rubeo ad gripones duplices in circulis aureis, cum tassello argenteo rotundo ad modum speculi, et ad pommellum cupreum.

378. Item alia cappa quasi consimilis panni ad duos leones in circulis, cum tassello cupreo diaprato de argento et gemmato, et ad pommellos cupreos.

379. Item alia cappa de samito indo seminata de moletis ac rosetis, cum tassello gemmato argenteo, et ad pommellos cupreos.

380. Item alia cappa de samitto viridi ad leopardos aureos, et ad tassellum cupreum, cum pommellis cristallinis.

381. Item alia cappa de panno quasi indo diaprato de auro, ad pommellos et tassellos argentea esmailliata.

382. Item alia cappa de samitto viridi, ad tassellum et pommellos cupreos.

383. Item alia cappa dentelata de nigro, rubeo et auro, ad pommellos et tassellum cupreos.

384. Item alie due cappe ad rotas diversis operibus operate, ad tassellos et pommellos cupreos, scilicet, una earum quasi indi coloris, et alia quasi viridis.

385. Item alia cappa indi coloris ad suetas[1] et tassellum argenteum et pommellos cupreos.

386. Item alia cappa de opere Sarraceno aureo elevato ad aves in circulis, et ad pommellos et tassellum cupreos.

387. Item alia cappa de opere Sarraceno, ad tassellum argenteum in quo sunt bergerius et oves cum cane, ad pommellos cupreos.

388. Item alia cappa de panno quasi rubeo ad leopardos et arbores ac aves, ad tassellum argenteum, et pommellos cupreos.

389. Item alia cappa de panno serico barrato ad animalia quasi leonina inter arbores, ad pommellos cupreos.

390. Item alia cappa de panno serico vetus, ad aves, scilicet, aquilas et alias aves, ad tassellum et pommellos cupreos.

391. Item tres alie cappe ad talenta aurea, ad pommellos et tassellos cupreos.

392. Item alia cappa quasi viridis coloris ad *orfrois* de ymaginibus, ad pommellos et tassellum [cupreos].

---

[1] La lecture de ce mot ne paraît pas douteuse.

393. Item alia cappa de samitto quasi rubeo, ad tassellum argenteum et pommellos cupreos.

394. Item alia parva cappa de samitto diaprato, absque tassello et pommellis.

395. Item alie due cappe pares de samitto indo quasi nigro : in quarum una est tassellus argenteus ad tres leones parvos, et ad pommellos cupreos ; et in alia est tassellus et pommelli cuprei.

396. Item alia cappa de samitto indo quasi perso, ad tassellum et pommellos cupreos.

397. Item alia cappa de samitto albo diaprato ad gripones et monstra brodata, ad tassellum argenteum ad arma Campanie et Navarre, et ad pommellos argenteos.

398. Item alia cappa de panno serico deaurato et diaprato, cum tassello argenteo et esmaillato ad arma Francie, cum scutis armorum de Gressibus.

399. Item alia cappa de panno serico cum losangiis armorum Francie et Navarre, ad tassellum argenteum esmaillatum ad ymagines beate Marie et sancti Stephani, et ad pommellos argenteos et esmailliatos.

Summa capparum IIII^{xx} et IIII cappe.

Actum dicto anno vicesimo die martis post octabas estivalis festi beati Martini (15 juillet 1320), *presentibus dictis cellerario, et Hugone de Villaribus, ac Petro* Beloce, *clerico Thesauri.*

IN CHORO DICTE ECCLESIE

400. Item magna Biblia in duabus partibus.

401. Item duo Passionarii, cum Evangeliis temporum.

402. Item Papias, a parte dextra dicti chori.

403. Item Ordinarium cum Psalterio.

404. Item duo Collectaria.

405. Item tria Antiphonaria.

406. Item tria Psalteria.

407. Item tria Gradualia.

408. Item a parte sinistra dicti chori Summa Beleti.

409. Item liber seu Summa Isidori.

410. Item vetus Ordinarium.

411. Item duo Collectaria.

412. Item tria Psalteria.

413. Item tria Antiphonaria.

414. Item tria Gradalia.

415. Item in medio chori super acquila aliud Collectarium.

IN THESAURO DICTE ECCLESIE

416. Item Missale cotidianum pro majori altari.

417. Item Gradale pro majori altari, pro pueris chori.

418. Item liber Epistolarum et Evangeliorum insimul, corio rubeo coopertus.

419. Item liber Epistolarum, corio albo coopertus.

420. Item liber Evangeliorum, corio albo coopertus.

421. Item unum Collectarium, corio nigro coopertus.

422. Item aliud Collectarium, coopertum corio albo, cum parva Regula obituum.

423. Item liber magne Regule, coopertus corio albo.

424. Item Collectarium pro episcopis, corio quasi rubeo coopertum.

425. Item duo Antiphonarii, cooperti corio albo.

426. Item liber canonum quatuor Evangeliorum.

427. Item parvum Psalterium, coopertum corio nigro.

428. Item liber vetustissime Regule.

429. Item Cartularius, in quo conscribuntur carte dicte ecclesie et privilegia.

Actum dicto anno vicesimo, die mercurii ante festum beate Marie Magdalene (16 juillet 1320), *presentibus dictis cellerario, Hugone, et Petro* Beloce.

§ II

INVENTAIRE DES RELIQUES DES SAINTS ENCHASSÉEZ DANS DES RELIQUAIRES D'OR, D'ARGENT, DE BRONZE DORÉ, GARNIS DE FILIGRANES ET D'ÉMAUX QUI SONT DANS LA GRANDE ARMOIRE DE LA CHAPELLE DU TRÉSOR DE L'ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE SAINCT ESTIENNE ET AUTRES PIÈCES DISPOSÉES TANT DANS LA DITTE CHAPELLE QUE DANS L'ÉGLISE, SELON LEURS USAGES : LE TOUT DANS L'ORDRE QU'IL EST RANGÉ. [Vers 1700].[1]

I. PREMIÈRE TABLETTE AU BAS DE L'ARMOIRE DU COSTÉ DROIT

430. Un Agnus Dei de forme ovale, vitré de part et d'autre, long de six pouces sur quatre et demy, dont la bordure est d'argent.

431. Un reliquaire garni d'argent et de cuivre doré, de huit pouces en quarré. Il y a au-dessus quatre arestes

[1] Archiv. de l'Aube, *reg.* 6G1 (6), fol. 4 r°-19 v°; attribué par Grosley (*Mém. hist.*, 1812, t. II, p. 404), au chanoine Jean Hugot, qui l'aurait rédigé en 1704.



de bronze doré, au milieu du dessus il y a une boule de cristail de roche garnie de dorure, à chaque costé une figure d'ange poussée en argent; dans lequel il y a le chef de saincte Agnès, vierge et martyre.

432. Le baston de sainct Thomas de Cantorbéry, couvert d'argent, long de trois piés et demy.

433. Un reliquaire de forme ovale, composé de deux demy-ronds, long de sept à huit pouces sur six de large, garni sur le devant d'argent, de bronze doré et de cinq émaux; celui du milieu représente Jésus-Christ, et est ovale, et les quatre autres sont demy-ronds, et représentent les quatre Evangélistes; il y a quatre pierres. Le derrière est fermé d'une plaque de bronze doré d'espargne, qui représente un ange et des feuillages. Il y a dedans des reliques de saint Clément, pape et martyr, et de saincte Syre, vierge.

434. Un bras long de quatorze pouces d'argent blanc et doré au reste, garny de pierreries, savoir: à une ouverture où la relique paroist, il y a une pierre verte, une amétiste, un saphyr et une autre pierre; à l'ouverture par où on a mis la relique, il y a une pierre rouge, une agathe blanche, un péridor et un grenat. Le bras est soutenu par deux anges d'argent, dorez en quelques endroits, hauts de huit pouces et demy, sur un pied d'estail de cuivre doré de onze pouces de long sur quatre de large, soutenu sur quatre griffes. Le pied d'estail est garni de douze pierres, savoir: d'une amétiste, une pierre verte, une autre amétiste, deux agathes, deux autres agathes couleur d'écaille de tortue, une cornaline, une agathe noire, deux autres agathes et une émeraude. Dans le bras il y a un os du bras de sainct Jean-Baptiste.

435. Un texte d'or travaillé en filigrane, long de treize pouces et large de huit pouces et demy, garni de pierreries, au milieu du quel il y a la figure de Notre-

Seigneur travaillée en filigrane sur une plaque d'or remplie d'émail clair, mise dans un petit quarré long de cinq pouces et large de trois pouces et demy, garni de pierreries, savoir : neuf rubis, cinq saphyrs, quatre émeraudes, une agathe, douze perles, deux amétistes, un saphyr bleu et un topase. Ce quarré a en ses costez quatre demy-ronds, en chacun des quels il y a la figure d'un des quatre Evangélistes en filigrane d'or, rempli d'émail clair sur une plaque d'or. Tous ces demy-ronds sont garnis de pierreries, savoir : seize perles, sept amétistes, trois grenats, deux rubis, cinq saphirs, une émeraude gravée, deux petites agathes. Le reste du dedans est de filigrane d'or sur des plaques d'or entouré d'émaux clairs. Le quadre est aussi de filigrane sur des plaques d'or, garni de pierreries, savoir : cinq topases, cinq rubis, cinq amétistes, treize saphirs, deux émeraudes, soixante et huit perles et deux autres perles fort grosses.

De l'autre costé du texte est une descente de croix poussée sur une plaque d'or, qui remplit tout le dedans du quadre ; au dessus de la croix, il y a une inscription sur une plaque d'or garnie de filigrane, et remplie d'émail clair. Le quadre est en filigrane d'or sur des plaques de grandeur d'or, garny de pierreries, savoir : cinq topases, sept rubis, une pierre jaune, neuf saphirs, une émeraude, quatre cornalines, quatre agathes, une agathe gravée, une agathe de plusieurs couleurs, un fragment de nacre, une pierre bleue, deux vertes, soixante et une perles et douze petites pierres en place de perles.

II. SECONDE TABLETTE DU COSTÉ DROIT EN MONTANT

436. Un petit reliquaire de cuivre doré, sur le quel il y a une croix, haut de six pouces y compris le pied

qui est rond, de deux pouces et demy de diamètre; la relique de sainct Cristophe est dans un cristal.

437. Un reliquaire de cuivre doré et émaillé fait en manière de tour, long de dix pouces et demy sur un pouce et demy de large et un pouce d'épaisseur, dans lequel sont les reliques de sainct Florentin, et de sainct Amateur, évesque et confesseur.

438. Une boëte couverte d'argent faite en manière de cylindre dorée par bandes; le tout orné de plusieurs feuillages et fleurons poussés sur l'argent, garnie de pierreries aux bords du haut et du bas, savoir : deux émeraudes qui ne sont pas de vieille roche, une opale, une cornaline; en bas, trois agathes et une amétiste.

439. Une chasse de bronze doré et émaillé, longue de dix pouces, large de quatre, au devant de la quelle sont les figures de Notre-Seigneur, de la Saincte Vierge, et des douze Apostres, toutes plattes, en émail, dont les testes sont seulement de relief; aux deux costés il y a deux figures; tout au haut de la couverture est une creste dorée, ou il y a trois loppes de cristal de roche et deux émaux enchasséz; le derrière est de bronze doré et émaillé. Il y a dedans des reliques de plusieurs saincts, c'est pourquoi on l'appelle la chasse de Tous les Saincts.

440. Une croix d'or, qui sert aux festes annuelles, de vingt trois pouces de haut, et de treize pouces d'un croison à l'autre, travaillée en filigrane d'or, sur des plaques d'or et garnie de pierreries sur le devant, savoir :

Au croison d'en haut, trois grenats, trois rubis, cinq amétistes, un topase, un péridor, une agathe orientale, une agathe blanche, une cornaline, deux agathes vertes, quatre pierres et neuf perles.

Au croison droit, il y a neuf amétistes, trois turquoises, une pierre bleue, une cornaline, deux saphirs, deux pierres jaunes, une amétiste couleur de chair, cinq pierres vertes et quatre perles.

Au croison gauche, il y a un rubis, cinq saphirs, une amétiste, trois topases, trois turquoises, une cornaline, trois agathes, une autre pierre, un gros béril, dix perles.

Au croison d'en bas, il y a un gros topase ovale, dont le fond est gravé, deux autres topases, trois rubis, deux grenats, un grenat gravé, un rubis couleur de chair, trois turquoises, quatre amétistes, un lapis gravé en figure, trois pierres vertes, un saphir, deux cornalines, une pierre rouge, une bleue, et une autre en place de perle et six perles.

Aux quatre croisons, il y a quatre figures faites de filigrane d'or sur des plaques d'or, remplies d'émail clair.

Au milieu de la croix, il y a un quarré accompagné de quatre demy-ronds, dans les quels il y a chacun une pierre, savoir : deux turquoises, une amétiste et un péridor. Le quarré est garni de pierreries, savoir : quatre émeraudes, deux rubis, deux cornalines, et huit perles. Au dedans du quarré, il y a la figure de Notre-Seigneur, faite en filigrane d'or sur une plaque d'or, remplie d'émail clair.

Le derrière de la croix est aussi de plaques d'or poussées en feuillages et autres ornements; au milieu il y a la figure d'un agneau, et aux quatre croisons quatre figures représentant les quatre Evangélistes.

441. Un reliquaire garni d'argent fait en manière de coffre, long de neuf pouces et demy et large de six pouces : sur le devant, il y a cent vingt cinq cornalines, gravées tant en relief qu'en cachet, et vingt et un chattons remplis de mastique rouge; les trois

autres costés sont poussés en feuillage; le dessus est gravé en carreaux et il y a au milieu un rond doré. Dans ce reliquaire est l'épaule de sainct Paul, apostre.

442. Une boëte dorée, garnie de filigrane d'or sur des plaques d'or, de pierreries et d'émaux clairs sur l'or; à l'entour, il y a sept émaux clairs sur l'or, trois rubis, deux saphirs, huit émeraudes, un grenat, six petits émaux clairs sur l'or en mode de pierrerie, un saphir bleu, une amétiste, une cornaline, douze perles. La boëte est portée sur quatre petites boules dorées; le dessus de la boëte est une plaque d'or sur la quelle il y a un ange sur un dragon en émail clair. Cette boëte sert pour serrer le saint Sacrement le Jeudi-Saint au reposoir.

443. La figure de la patène dont se servait sainct Martin, d'argent doré de sept pouces de diamètre; il y a au milieu une tulipe ouverte. La bordure est garnie de pierreries, savoir : une émeraude sale, six grands rubis, trois grands saphirs et quatre petits rubis. Il y a en tout grandes et petites pierres, qui existent actuellement, vingt-sept avec deux perles; il y a quatre chattons ou il manque quatre pierres; en tout trente-trois qui devraient s'y trouver.

444. Une croix toute d'argent doré, qui est sur le grand autel aux festes annuelles, haute de quinze pouces y compris le pied qui est à huit pans sur cinq pouces et quelques lignes de largeur. Le pied est travaillé en feuillage de relief, au quel il y a deux dragons ailez, il y en manque deux; dessous le pied il y a quatre griffes qui servent de support; depuis le pied jusqu'au bas du Christ la croix est un feuillage cizelé, le reste de la croix est en filigrane doré; au milieu il y a un Christ, et quatre figures aux croisons qui sont les hiéroglifes des quatre Evangélistes, le tout d'argent doré; au derrière de la croix il y a un Agnus Dei

au milieu et aux quatre costés la figure des quatre Evangélistes. Il y a dedans la croix du Bois de Notre-Seigneur, avec d'autres reliques.

445. Un tableau faisant moitié d'un dessus de texte, de treize pouces de haut et de neuf pouces de large, couvert d'argent doré, de figures d'agathes et d'émaux, savoir : au milieu il y a une agathe orientale gravée, entourée de quatre cornalines, deux perles, quatre émaux qui forment une croix, au haut et au bas de la quelle il y a une figure d'agathe, les quatre Evangélistes émailléz et dorez ; au quadre il y a huit figures d'agathe de relief et deux autres pierres, une ovale et l'autre platte et huit pièces dorées et émaillées.

446. Un reliquaire d'argent doré en forme de portail, haut de sept pouces, garni d'émaux et de neuf perles ; au dedans du quel il y a la figure de Dieu le Père et de la Saincte Vierge, aussi d'argent doré ; la base est de mesme métail et forme un quarré long de trois pouces et large de deux, soutenu par quatre petits lions. Il y a dans ce reliquaire du laict de la Saincte Vierge.

III. MÉMOIRE DES PETITS RELIQUAIRES ATTACHÉZ A LA SECONDE TABLETTE DU COSTÉ DROIT

447. Un reliquaire de cristail de roche fait en forme de bouteille, garni d'argent par le haut, long d'un pouce et demy sur trois quarts de diamètre ; dans le quel il y a une dent de saint Gilles.

448. Un reliquaire de jayet, long de deux pouces un quart sur demy pouce de diamètre, garni d'argent, et au bout du quel sont écrits ces mots : *Sancti Mansueti.*

449. Un reliquaire d'agathe orientale, garni d'argent doré, faite comme en gland, long de deux pouces sur trois quarts de diamètre, dessous le quel sont gravés ces mots : *de capillis sancte Marguarite.*

450. Un ossement de sainct Pantaléon martyr, à découvert, garni d'argent doré aux deux bouts, long de deux pouces et demy sur demy-pouce de diamètre, autour du quel le nom de sainct Pantaléon est écrit en grec.

451. Un reliquaire d'agathe, haut de trois pouces et d'un pouce de diamètre, garni d'or en filigrane et de pierreries, savoir : dessus, il y a six grenats, une émeraude et une pierre bleue; à l'entour, il y a deux émeraudes, quatre grenats, deux saphirs bleus, un béril, deux saphirs, une turquoise, et quatre perles. Il y a dedans un morceau du bois de la vraie Croix de Notre-Seigneur.

452. Un reliquaire de verre à pans, de quatre pouces de haut sur un pouce de diamètre, garni d'argent, dans le quel sont des ossements de saint Leu, archevêque de Sens, de son suaire, et des reliques du prophète Elizée.

453. Un reliquaire de cristal de roche, garni d'argent, fait en forme de flacon, long de deux pouces et demy sur cinq quarts de diamètre; dans le quel il y a un morceau de la croix de sainct André.

IV. TROISIÈME TABLETTE DU COSTÉ DROIT EN MONTANT

454. Une chasse couverte de figures d'ivoyre, autour de la quelle sont peintes les figures des Apostres, longue de quatorze pouces, large de neuf. Il y a dedans deux grands ossemens de saint Félix, pape.

455. Un reliquaire d'argent doré, haut de douze pouces y compris le pied, qui est rond, de prèz de six pouces de diamètre. Le reliquaire est fait en quarré, long de quatre pouces un quart sur deux pouces et demy de largeur; la porte est sur le devant, à la quelle il y a un écusson où sont les armes de France; le dessus est fait en toit, au milieu du quel s'élève un petit dôme. Il y a dedans des reliques de saint Gamaliel.

456. Un bras d'argent, doré aux bordures, garni d'émaux et de pierreries, long de vingt pouces, large de six. Il y a autour du bras un doublet bleu, trois amétistes; autour de la manche il y a sept doublets bleus, six rouges, deux verds, deux blancs, une cornaline, et huit émaux dorez. Il y a dedans un ossement de saint Sauveur, et en dehors une dent dudit saint dans un petit reliquaire de cristail de roche, garni d'argent doré et de filigrane.

457. Un tableau faisant moitié d'un texte, couvert d'argent doré, de figures d'agathes, d'émaux et de pierreries, haut de treize pouces et large de sept pouces et demy; au milieu du quel il y a une figure d'agathe de bas-relief fond blanc, entourée de huit pierres et de huit perles, sur une croix garnie de cinq cornalines et trois pierres; aux deux costés de la croix il y a deux figures d'agathes blanches de relief; au haut de la croix il y a une loppe de cristail de roche, et au bas un sardoine; au quadre il y a six émaux dorez et émaillez et une figure de saint Pierre et saint Paul de même ouvrage, quatre turquoises et quatre autres pierres blanches.

V. PREMIÈRE TABLETTE AU BAS DE L'ARMOIRE DU COSTÉ GAUCHE

458. Un texte couvert d'argent et de cuivre doré, long de treize pouces et large de huit et demy, qui sert

aux festes solennelles; il y a d'un costé une figure du Saint Sauveur poussé en relief sur une feuille d'argent semée de fleurs de lys dorées; le quadre est de cuivre doré poussé en feuillages; de l'autre costé est la figure de sainte Hoylde, poussée de relief en argent, parsemée de fleurs de lys, dont le quadre est doré poussé en feuillage; le tour du texte est garni d'une pièce d'argent.

459. Deux burettes de forme antique d'argent doré, de sept pouces de haut, d'un travail poussé en godrons; les quelles servent aux festes annuelles.

460. Deux chandeliers d'argent poussez en feuillages, haut de vingt-cinq pouces, dont le bas porte huit pouces de diamètre; il y a au pied trois testes d'ange moullées, entre deux des quelles il y a un écusson portant les armes du Chapitre.

461. L'image de sainct Estienne habillé en diacre, d'argent doré ronde-bosse, haut de quinze pouces sur cinq de diamètre, garni de pierreries, de plaques cizelées et fleurs d'argent doré, tenant à la main gauche un texte garni de petites pierreries, et une palme d'argent doré, et de la main droite un cristail de roche long de trois pouces et demy sur un pouce de large taillé à huit pans, garni d'argent doré aux deux bouts, dans le quel il y a de la Couronne d'épines et du bois de la Croix de Notre-Seigneur. Il y a sur la teste une couronne d'argent doré de trois pouces et demy de diamètre, garni de filigrane et de pierreries, savoir : quatre pierres bleues, quatre grenats, deux amétistes, deux pierres vertes et quatre perles. Sur la teste du saint, il y a trois grosses pierres, savoir : deux saphirs et une amétiste. Au collet il y a douze pierres, savoir: une émeraude, deux amétistes, trois grenats, deux grands saphirs, deux petits saphirs et deux diamans. A la manche droite, il y a

six pierres, savoir : un diamant, une pierre verte, un saphir bleu, un grenat, une amétiste et une agathe orientale. A la manche gauche, il y a six pierres, savoir : un rubis, une amétiste, une pierre bleue gravée, deux pierres vertes et un saphir. Au manipule, il y a quatre pierres, savoir : deux rubis, une amétiste et une cornaline gravée. Au texte, il y a treize petites pierres fines et cinq perles. A la bordure du devant de la dalmatique, il y a vingt-deux pierres, savoir : quatre rubis, sept amétistes, deux pierres bleues gravées, un diamant, quatre cornalines et une gravée en cachet, une agathe, deux pierres bleues, une verte, une rouge, et une turquoise. A la bordure de derrière, il y a vingt-quatre pierres, savoir : trois rubis, trois amétistes, trois pierres vertes, une crisolite, deux pierres bleues gravées en cachet, un saphir, quatre cornalines et trois turquoises. L'image est sur un pied d'estail octogone de cuivre doré, au milieu du devant du quel il y a un verre, au travers du quel on voit la relique du saint ; à l'entour du pied d'estail, il y a sept pièces d'émail ; sur le bronze doré, au dessus des émaux, il y a un rang de vingt pierres, savoir : un grand topase devant et une grande amétiste derrière, dix pierres vertes, quatre bleues, quatre rouges ; au dessus des pierres il y a dix petits émaux dorez. Le piédestail a dix pouces de long et huit de large et six pouces de haut, et au bas il y a ces mots gravés :

Leipsana dum Stephani hac sacra veneraris in ede,
ille tibi Christum conciliat precibus, 1585.

462. Un calice d'argent doré, cizelé et gravé partout, semé de fleurs de lys et de rayons, haut de neuf pouces. Le pied a sept pouces de diamètre, autour du quel sont douze coquilles, dans une des quelles il y a la figure d'un Christ attaché à la croix, et dans une autre à l'opposite il y a un chiffre qui porte une

F, une M, S, R, entrelacez. La pomme est garnie de douze émaux qui représentent Jésus-Christ et les douze Apostres. La coupe est double et travaillée en dehors comme le reste. La patène est aussi double et a sept pouces de diamètre aussi d'argent doré ; il y a au dedans une figure en émail qui représente Dieu ; le derrière est semé de rayons et de fleurs de lys, au milieu du quel il y a l'image de la Sainte Vierge en émail ; aux bords, il y a une moulure de poussée. Ce calice se démonte en deux endroits.

463. Un autre calice d'argent doré cizelé et gravé partout, semé de fleurs de lys et de rayons, haut de de neuf pouces. Le pied a six pouces de diamètre, autour du quel sont dix roses, dans une des quelles il y a un Christ attaché à une croix ; dans la rose droite auprès de la croix, il y a un écusson qui porte d'argent, au milieu du quel il y a un chevron brisé d'azur, accompagné de trois tulippes d'or ; à la rose gauche, il y a un écusson qui porte d'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles aussi d'argent. La pomme est garnie de dix émaux, représentant un christ et neuf apostres. La couppe est double, travaillée de même, a quatre pouces de diamètre. La patène est double, a six pouces et demy de diamètre, d'argent doré ; il y a dedans une figure en émail représentant le martyr de sainct Estienne ; le derrière est semé de rayons, au milieu des quels il y a la figure de saint Aventin. Il ne se démonte point.

464. Une image d'émail clair sur l'argent, garny tout autour d'argent doré, de trois pouces et demy de de haut sur trois pouces de large, qui sert à donner le baiser de paix. Cette image représente la Sainte Vierge qui tient Notre-Seigneur sur son bras, et saint Jean à son costé, au dessus du quel il y a un écusson qui porte d'argent, un chevron brisé de sable dans le milieu, accompagné de trois grenades aussi de sable.

465. Un reliquaire fait en forme de croissant, long de douze pouces et demy, large de deux pouces, garny d'argent doré et émaillé. Au milieu, il y a trois pierres, et au dessus s'élève un demy-rond doré et émaillé dans le quel il y a la figure d'un ange. Dans ce reliquaire sont les reliques de saint Hylarion et de saint Leuçon.

466. Le Psautier du comte Henry, fondateur de cette église, écrit sur du vélin en lettres d'or, garny d'argent doré, long de huit pouces et demy, large de six pouces ; il y a d'un costé l'image de la Sainte Vierge en relief sur un croissant doré et entouré de feuillages, l'extrémité de la bordure est dorée; de l'autre costé, il y a cinq figures d'ivoire, savoir : celle de Notre-Seigneur en croix et celle des quatre Evangélistes enchassées dans une plaque d'argent, garnie de fleurs de lys ; le tout dans un quadre doré.

467. Un reliquaire d'argent, doré en plusieurs endroits, haut de dix sept pouces et demy y compris le pied, et large de seize pouces d'un bout à l'autre, formant le cyntre, de la longueur de la coste de saint Thomas, apostre, qu'il renferme ; autour du quel il y a des ouvertures garnies de verre, par où on voit la relique, et s'ouvre aux deux costés par des portes faites exprès; le tout est couvert d'argent fait en écailles de poisson, et au milieu de la couverture s'élève un petit dôme, dans lequel il y a les images de Notre-Seigneur et de saint Thomas ; de part et d'autre du reliquaire sont suspendus deux vases de cristail de roche garnis d'argent doré, dans l'un des quels est une dent de saint André, apostre, et dans l'autre une dent de saint Barthélemy. Le pied est de cuivre doré, qui forme une figure octogone, long de treize pouces et demy et de sept de large; au bas du quel il y a à chaque pan une frise de cuivre doré et travaillé en feuillages, dont le fond est d'un clinquant d'ar-

gent; un peu plus haut il y a huit moulures d'argent, travaillées en feuillages.

468. Le chapeau du comte Henry, fondateur de cette église, fait d'un drap d'or, parsemé de perles; avec ses bourses, aussi de drap d'or à fleurs.

VI. MÉMOIRE DES PETITS RELIQUAIRES ATTACHEZ A LA PREMIÈRE TABLETTE DU COSTÉ GAUCHE

469. Un reliquaire de cristail de roche, long de deux pouces sur un pouce de diamètre, fermé d'un dessus aussi de cristail, fait en forme de burette dont l'anse est garnie de deux virolles d'argent. Il y a dedans une dent de saint Léger.

470. Un reliquaire d'agathe orientale, garnie d'or en filigrane et de pierreries, de la hauteur de trois pouces sur un pouce et demy de diamètre par le bas, et un pouce par le haut; il y a au milieu du dessus un émail clair sur l'or, deux bérils, deux grenats, quatre perles; au bas il y a quatre grenats, deux saphirs blancs, une émeraude gravée, et une autre sans graveure, seize perles, et au dessous il y a ces mots gravés : *de Clavo Domini;* et dedans il y a du Clou de Notre-Seigneur.

471. Un reliquaire de corail, long de trois pouces sur demy pouce de diamètre, garny d'argent, autour du quel il y a gravé : *Sanctorum martyrum Joannis et Pauli.*

472. Un reliquaire d'argent doré, long d'un pouce sur trois quarts de diamètre, fait en manière de flacon, dans le quel sont des reliques de saint Thibaut.

473. Un reliquaire d'argent doré fait comme un barillet, d'un pouce trois quarts de diamètre et large d'un pouce, garni de boutons d'argent doré et de pierre-

ries, savoir : trois grenats, un saphir, une cornaline gravée, deux agathes orientales, une pierre bleue gravée ; il y a un cristal de roche de part et d'autre. Il contient des reliques de saint Quentin et de saint Cucuphat.

VII. SECONDE TABLETTE DU COSTÉ GAUCHE EN MONTANT

474. Un tableau faisant moitié d'un dessus de texte couvert d'argent doré, d'émaux et de camayeux ou figures d'agathe, haut de treize pouces, large de neuf. Il y a au milieu la figure d'un enfant faite d'une agathe ronde-bosse, attaché par le col, avec un calice d'argent doré, quatre émaux aux quatre costés, et quatre figures d'agathe en relief, sept cornalines, une pierre et quatre émaux longs qui couvrent le fond; au quadre il y a dix figures d'agathe en relief et dix émaux.

475. Un reliquaire de cristail de roche, garni d'or travaillé en filigrane et de pierreries, fait en forme de cylindre, haut de cinq pouces et demy sur trois pouces et demy de diamètre. Il s'ouvre par le dessus, qui est garni de cinq grands rubis ovales, d'une teste d'ange faite d'agathe orientale ; au milieu il y a trois agathes vertes gravées en cachet, une cornaline, une pierre jaune et quinze petites perles ; autour du cercle qui est au bas du dessus, il y a sept rubis, deux amétistes, l'une violette et l'autre blanche, quatre pierres vertes, une pierre bleue, deux agathes, l'une transparente et l'autre aveugle, une cornaline gravée. Le cercle du bas est aussi garni de pierreries, savoir : cinq rubis, trois pierres vertes, une émeraude, un lapis, et dix perles ; il y a trois plattes-bandes d'argent doré faites en charnière qui arrestent le haut avec le bas. Il y a dans ce reliquaire un ossement et

un morceau des vestemens de sainte Marie Madeleine.

476. Un reliquaire de cristal de roche, garni d'or et de filigrane, haut de plus de cinq pouces sur un pied d'argent doré, long de six pouces et demy sur quatre pouces un quart de largeur; aux quatre coins sont enchassées quatre agathes orientales, l'une représentant un lion, l'autre un léopard, l'autre une teste de femme, et l'autre platte; le bas du reliquaire est quarré, de cinq pouces un quart de long sur trois pouces de large; il est garni de pierreries, savoir: six saphirs, couleur de ciel, et trois saphirs bleus, deux émeraudes, huit tant grenats que rubis, et trois perles; sur les deux coins de devant, il y a d'un costé une agathe orientale, taillée en forme de teste et de l'autre un béril foncé verd taillé de mesme, dont il ne reste plus que les épaules; il y a sept petites pierres qui garnissent les quatre coins; au-dessus du cristal il y a une creste garnie de pierreries, savoir: trois émeraudes, un saphir couleur de ciel, un rubis et un béril; aux deux costés, il y a deux fleurons qui s'élèvent plus haut que la creste, au dessus des quels il y a deux saphirs bleus. Le reliquaire s'ouvre par le dessous. La porte est un cristal de roche épais d'un doigt, garni de cuivre doré. Le dedans du reliquaire est garni d'argent doré par les costés et par le dessus, et il y a dans le cristal un barillet d'or travaillé en filigrane, fait en forme d'un œuf, long de trois pouces sur un pouce et demy de diamètre, dans le quel il y a des cheveux de la Sainte Vierge, de la robe de Notre-Seigneur, et du voile de sainte Agathe.

477. Une chasse de neuf pouces et demy de longueur et de six pouces de largeur, haute de six, garnie de trois costez de cuivre doré et découvert en feuillages; au milieu est représenté le martyr de saint Estienne sur une feuille d'argent poussé en relief; aux deux costés

il y a aussi deux plaques d'argent poussées en feuillages; le dessus est couvert d'une plaque de cuivre doré représentant différents feuillages, et bordé des trois costés d'argent. Il y a dedans des reliques de saint Jacques et de saint Philippe, apostres, et de sainte Agnès, martyre.

478. Une plaque d'argent doré appliqué sur une plaque de cuivre, longue de cinq pouces trois quarts, sur trois pouces et demy de largeur; il y a deux anges poussés en relief sur l'argent accompagnez de feuillages, et au milieu un gros diamant et à l'entour quatre amétistes.

479. Une croix toute d'argent doré, de deux piés de long et de quinze pouces d'un croison à l'autre; le devant et le derrière sont en filigrane, garni de pierreries, savoir : au croison d'en haut il y a quatre cornalines, onze amétistes, un saphir, une agathe, quatre rubis, deux grosses perles et quatorze petites, et au milieu des quatre rubis, il y a une émeraude taillée en forme de teste d'ange, enchassée en or travaillé en filigrane, autour de la quelle sont six grenats ; au croison droit il y a onze amétistes, cinq cornalines, trois saphirs, un rubis, deux grosses perles, sept petites, trois émaux en place de perles ; au croison gauche il y a cinq saphirs, six cornalines, un rubis, huit amétistes, deux grosses perles, et dix petites; au croison d'en bas il y a quatre rubis, douze cornalines, deux agathes, neuf amétistes, cinq saphirs, une grosse amétiste; au milieu du fleuron, une grosse pierre verte, deux grosses perles et vingt-deux petites perles. Le devant de la croix s'ouvre par le moyen de quatre visses d'argent, dont trois portent chacune un diamant et celle du haut une perle, et ce qui en fait l'ouverture forme une petite croix garnie de pierreries, savoir: cinq rubis, onze amétistes, un saphir, trois

topases, une pierre noire, une bleue, une verte, un topase, dix perles, et au milieu de la petite croix, un gros topase ovale; dedans l'ouverture de la petite croix est enchassée une petite croix faite du bois de la Croix de Notre-Seigneur. Au derrière de la croix il y a au croison d'en haut quatre cornalines, sept pierres rouges, une pierre couleur d'amétiste, six pierres vertes, deux pierres jaunes, une bleue, une agathe noire, un saphir, deux pierres imitant le saphir; au croison gauche il y a trois pierres vertes, six pierres rouges, une pierre bleue, deux pierres d'émail, trois pierres jaunes, sept cornalines, un saphir; au croison droit il y a quatre pierres vertes, trois cornalines, une agathe noire, trois pierres jaunes, quatre agathes, six pierres rouges, une pierre bleue, un saphir; au croison d'en bas il y a dix pierres vertes, une agathe, dix pierres rouges, deux pierres bleues, deux amétistes, trois saphirs; au milieu il y a une grosse pierre verte ovale, autour de la quelle sont quatre amétistes.

480. Un reliquaire doré et émaillé, long de neuf pouces et demy sur un pouce et demy de largeur, dans le quel sont des reliques des saincts Félix et Angebert, martyrs.

481. Une chasse couverte d'argent où sont gravées plusieurs figures, les douze Apostres et autres tout autour et sur le sommet, longue de douze pouces et demy, large de dix à proportion ; dans la quelle sont des reliques de sainte Julle et de sainte Catherine, martyres.

VIII. TROISIÈME TABLETTE DU COSTÉ GAUCHE EN MONTANT

482. Un tableau faisant moitié d'une couverture de texte, couvert d'argent doré, de figures d'agathe, et

d'émaux, haut de treize pouces, large de trois quarts; au milieu du quel il y a l'image de la Sainte Vierge de haut relief, faite d'agathe orientale blanche, entourée de quatre autres figures d'agathe de mesme relief; aux quatre coins il y a la figure des quatre Évangélistes, poussée en argent doré; au haut et au bas, il y a deux cornalines et quatre gravées en creux; au quadre, il y a six émaux dorez, et neuf figures d'agathe de relief et une sardoine.

483. Un bras d'argent, doré aux bordures, de vingt pouces de long, large en bas de six pouces; il y a à la bordure quinze doublets bleus, sept rouges et trois autres. Il y a dedans un ossement du bras de saint Vincent.

484. Un bras garni d'argent, doré aux bordures, de treize pouces de haut, et de quatre pouces de large en bas, dans le quel il y a un ossement du bras de saint Jacques le Mineur, apostre.

485. Un marbre blanc, long de près de six pouces et de quatre et demy de large, enchassé dans l'argent poussé en feuillages.

486. Une espèce de cassette couverte de cuivre et d'estain, dans la quelle il y a des reliques de plusieurs saints.

487. Un marbre noir couvert d'argent et de cuivre poussez en feuillages; le dit marbre est bleuastre et vert, outre la couleur noire.

IX. AU MILIEU DE L'ARMOIRE

488. Une pierre de jaspe, qui a servi de pierre d'autel à saint Martin, évesque de Tours, long de dix-neuf pouces sur seize pouces de large, enchassée et garnie de plaques et de filigranes d'or, de pierreries et d'émaux clairs sur l'or. Autour du jaspe il y a seize pla-

ques d'or, tant rondes que demy-rondes, garnies de filigrane d'or remply d'émail clair, entre chacun desquels il y une rose de pierreries.

La première rose commençant en bas du costé droit a au milieu un gros béril ovale, à l'entour du quel il y a une perle, une agathe, deux pierres vertes, une cornaline, une amétiste, une pierre blanche.

A la seconde rose il y a au milieu un gros saphir, à l'entour une amétiste, un saphir, une pierre verte, une émeraude, une perle.

A la troizième rose il y a au milieu une agathe orientale blanche, à l'entour un saphir, une pierre jaune, etc....

A la quatrième rose il y a au milieu une agathe, à l'entour une émeraude, un péridor, une amétiste, etc....

A la cinquième rose il y a au milieu un gros saphir rond, à l'entour il y a une perle, une agathe blanche, une amétiste, une pierre verte, une agathe bleuastre.

A la sixième rose il y a au milieu un gros péridor, à l'entour un saphir bleu, une perle, une hyacinthe, une pierre jaune imitant le péridor, trois pierres vertes.

A la septième rose il y a milieu une agathe, autour de la quelle il y a une émeraude, une pierre jaune qui imite le péridor, une nacre, une perle, une amétiste.

A la huitième rose il y a au milieu un gros saphir, autour du quel il y a une grosse perle, une amétiste, un saphir, une nacre de perle, une agathe orientale figurée.

A la neufvième rose il y a au milieu un gros béril quarré, autour du quel il y a une perle, deux amétistes, un saphir bleu foncé, un émail, et une pierre comme un péridor.

A la dixième rose il y a au milieu un gros saphir, autour du quel il y a une perle, une émeraude quarrée, deux pierres vertes.

A la onzième rose il y a au milieu un gros saphir rond, autour du quel il y a un rubis, un topase, un péridor, une émeraude foncée.

A la douzième rose il y a au milieu une agathe, autour de la quelle il y a une amétiste foncée, une amétiste quarrée, une pierre verte, deux perles.

A la treizième rose il y a au milieu un gros saphir, autour du quel il y a un saphir foncé, deux perles, une pierre verte, une cornaline.

A la quatorzième rose il y a au milieu un gros péridor, autour du quel il y a trois saphirs, deux perles, une amétiste, une pierre verte.

A la quinzième rose il y a au milieu une grosse agathe orientale, autour de la quelle il y a une pierre bleue, une cornaline, deux perles, un rubis.

A la seizième rose il y a au milieu un gros saphir, autour du quel il y a une émeraude gravée, une pierre verte, un hyacinte, un topase.

A la bordure il y a neuf émaux clairs sur l'or et onze plaques dorées en place d'émaux, trois pierres vertes, quatre cornalines, onze perles, trois agathes, trois amétistes et une pierre foncée, deux saphirs, deux rubis, un péridor, deux émaux.

489. Un soleil d'argent cizelé en feuillages, haut de vingt trois pouces et demy, dont le pied est ovale soutenu par quatre testes d'anges moulées, long de huit pouces sur cinq pouces trois quarts de largeur; il y a à la pomme deux testes d'anges moulées; le diamètre du soleil est de huit pouces y compris l'extrémité des rayons; il y a au dessus une croix à la quelle il y a un Christ attaché[1].

490. Un soleil d'argent doré, à la moderne.

---

[1] *Nota.* — Ledit soleil a été fondu pour contribuer à faire la lampe qui est devant le Maistre-Autel.



X. MÉMOIRE DES RELIQUES QUI SONT DANS LA CHAPELLE DU TRÉSOR SUR L'AUTEL

491. Un reliquaire d'argent, doré en quelques endroits, haut de sept pouces et demy y compris le pied, fait en quarré, sur cinq pouces de long et deux et demy de largeur. Au milieu du devant il y a un rond travaillé en filigrane, dans le quel il y a la figure d'un cœur, couvert de cristail; aux deux costés du rond, il y a deux images gravées, l'une de saint Estienne, l'autre de saint Démètre; le derrière et les deux costés sont gravez et représentent cinq vitres; le dessus est fait en forme de toit parsemé de fleurs de lys; à l'un des costés il y a une ouverture, par la quelle entre une aiguille d'argent qui touche au cœur de saint Démètre, martir, qui est dans ce reliquaire; le pied est rond et doré.

492. Un reliquaire en forme de tour quarrée, haut de vingt pouces, large de cinq, garny de cuivre doré, d'images de cuivre émaillé et de vingt pierres; dans le quel sont des reliques de saint Marcoulp, de saint Potentien, et autres saints.

493. Un reliquaire tout d'argent, haut de neuf pouces et demy y compris le pied, qui est rond, sur cinq pouces et demy de diamètre, doré aux bordures, fait en forme de pied de calice; au dessus du quel pied il y a une pomme dorée, qui soutient un cristail de roche à pans, long de trois pouces et de deux de diamètre, garny d'argent doré; aux deux costés du quel il y a deux boutons, et au dessus les figures de saint Fabien et de saint Sébastien aussi d'argent doré. Dans le reliquaire sont les reliques desdits saincts.

XI. MÉMOIRE DES AUTRES CHOSES QUI DEMEURENT SUR L'AUTEL DANS LA CHAPELLE DU TRÉSOR.

494. Un texte d'argent doré, qui sert aux festes semi-doubles, long de neuf pouces et demy sur six pouces et demy de large; d'un costé il y a la figure de saint Estienne en relief, qui porte un petit texte garni de quatre petits grenats, et a au colet deux turquoises et un grenat entre deux; la bordure du texte est garnie de quatre pierres bleues, quatre vertes, quatre blanches, une cornaline gravée, une agathe; de l'autre costé du texte, il y a la figure de saint Paul, avec la garde de son épée à la main; le tout poussé en relief. La bordure est garnie de pierres, savoir : une pierre bleu, deux pierres vertes, quatre blanches, deux cornalines gravées, quatre agathes, et une turquoise.

495. Une petite croix d'argent doré, qui sert à l'autel aux festes semidoubles et simples, de treize pouces et demy de long y compris le pied, qui est quarré, sur cinq pouces d'un croison à l'autre. Le pied est soutenu par quatre figures de lion, dessus le pied il y a quatre émaux enchassez en forme de treffle, au haut du pied, il y a une petite pomme quarrée garnie de six émaux rouges et verts. Au croison d'en haut il y a trois perles, trois pierres et une figure d'émail enchassée; au croison droit il y a deux perles, trois pierres vertes, et une figure d'émail enchassée; au croison gauche il y a deux perles, trois pierres vertes, et une figure d'émail; au croison d'en bas il y a deux perles, cinq pierres, et une figure d'émail enchassée, de mesme qu'aux autres croisons. Au milieu des croisons il y a la figure d'un Christ qui a deux perles au-dessus des bras et une croix de chevalier émaillée derrière la teste; au derrière de la croix il y a un

Agnus Dei et quatre figures émaillées, représentant les quatre Evangélistes.

496. Deux chandeliers d'argent, qui servent tous les jours, poussez en feuillages, haut de vingt deux pouces; il y a au pied trois testes d'ange moulées, entre deux desquelles il y a un écusson qui porte les armes du Chapitre; il y a aussi à la pomme trois testes d'ange moulées.

XII. MÉMOIRE DE CE QU'IL A DANS UNE PETITE ARMOIRE A GAUCHE DE CELLE DU TRÉSOR.

497. Une croix d'argent doré, qui sert aux jours solennels, haute de deux piés et de dix sept pouces d'un croison à l'autre. Elle est en filigrane devant et derrière et garnie devant de pierreries. Au croison d'en haut il y a un doublet rouge, une cornaline, une pierre couleur d'amétiste, deux doublets bleus, trois verts et un jaune, une grande pierre d'agathe et une loppe de cristal de roche; au croison droit il y a cinq doublets bleus, cinq verts, un jaune, une agathe, et une loppe de cristal de roche; au croison gauche il y a un doublet rouge, trois doublets bleus, trois verts, un jaune, une agathe, une turquoise, une agathe gravée, une loppe de cristal de roche, une grande agathe; au croison du bas il y a une grosse cornaline gravée, une cornaline, trois pierres bleues, quatre doublets verts, quatre doublets rouges, une agathe figurée, une agathe, une loppe de cristal de roche. Au milieu des croisons il y a une petite croix d'argent doré creuse, couverte d'un cristal, autour de la quelle il y a un doublet rouge, deux verts, deux bleus, deux pierres d'émail, et un éclat de grenat; derrière la croix, il y a un Agnus Dei, et aux quatre croisons, il y a quatre figures représentant les quatre Evangélistes, et au bas sont les armes du Chapitre.

498. Une croix d'argent blanc doré par places, longue de deux piés, et de dix huit pouces d'un croison à l'autre, poussée en feuillages, elle sert aux festes doubles et semidoubles. Au milieu il y a un Christ, et un doublet rouge; aux quatre croisons il y a la figure des quatre Evangélistes d'argent doré; et au milieu du derrière de la croix, il y a un Agnus Dei doré.

499. Une croix d'argent, qui sert aux jours de féries, de quinze pouces de long, et de douze d'un croison à l'autre. Il y a au milieu un Christ, au-dessous de la teste du quel il y a un quarré d'argent doré; et au milieu du derrière de la croix il y a un Agnus Dei.

500. Une grande croix d'argent, qui sert sur l'autel aux festes doubles, de vingt huict pouces de haut y compris le pied de forme triangulaire, il y a onze pouces d'un croison à l'autre. Le pied se démonte à visses, et il y a trois écussons aux trois costez, et au-dessus une teste d'ange, le tout cizelé et orné de feuillages; au bas de la croix, il y a un vase rond cizelé. Au milieu de la croix, il y a un Christ, et aux trois croisons trois fleurons faits en feuillages.

Au bas de la ditte armoire

501. Il y a trois encensoirs d'argent, savoir : deux grans, hauts de dix pouces, travaillez en feuillages, divisez en six par six testes d'anges; au milieu de chaque division, il y a la figure d'un panier de fleurs et fruits; le dessus est aussi divisé en six parties, et dans chaque division, il y a une tulippe. Les chaisnes ont environ trois piés de long, et sont arrestées dans le haut à une plaque ronde en feuillages. L'autre encensoir est plus petit, haut seulement de sept pouces et demy; il est à huit pans, chaque pan est fait en manière de vitre; les chaisnes ont dix huit pouces de long.

XIII. DANS UNE AUTRE ARMOIRE

502. Il y a une navette d'argent en ovale, longue de six pouces sur trois pouces et demy de large. Au-dessous du pied sont gravés ces mots : *A la fabrique de Saint Estienne de Troyes,* 1644 ; il y a dedans une petite chaine qui porte une petite culier.

503. Deux burettes d'argent, hautes de six pouces, avec leurs anses, se ferment à charnières et ont un bouton sur le dessus.

504. Un bassin d'argent, dont les bordures sont en grènetis, de figure ovale, long de treize pouces et demy et dix pouces de large ; au milieu du dedans il y a la figure de saint Estienne entourée de feuillages ; dessous il y a ces mots gravés au milieu : *A l'église de Saint Estienne de Troyes, 1607.*

505. Un calice d'argent, haut de dix pouces et six pouces de diamètre au pied, dont le bas est doré et travaillé en feuillages ; la pomme est dorée de mesme, autour de la quelle il y a trois testes d'anges en relief ; la coupe porte trois pouces et demy de diamètre, dorée en dedans ; il y a un Nom de Jésus gravé dessous la patène.

506. Un calice d'argent, haut de neuf pouces, dont le pied en a plus de cinq de diamètre, le bas du quel est garni de feuillages ; la coupe a plus de trois pouces de diamètre, dorée dedans ; la patène a plus de cinq pouces et demy de diamètre, il y a dessous un Nom de Jésus.

507. Un calice d'argent, haut de près de neuf pouces et plus de cinq et demy de diamètre au pied, le bas du quel est travaillé en feuillage où il y a une croix gravée, et au-dessous il y a : *A la fabrique de Saint Estienne de Troyes, 1644 ;* la pomme est en feuillage

de bas-relief, autour de la quelle il y a trois testes d'anges moulées; la coupe a trois pouces et plus de diamètre, dorée dedans; la patène a plus de cinq pouces et demy de diamètre et dorée, il y a dessous un Nom de Jésus gravé et entouré d'une couronne d'épines.

508. Un calice d'argent, doré partout, haut de près de neuf pouces, dont le pied en a plus de cinq de diamètre, le bas est garny de feuillages, il y a trois testes d'anges moulées; la pomme a aussi trois testes d'anges et des représentations de fruits; la coupe a plus de trois pouces de diamètre et est double et à l'entour du dehors trois testes d'anges; la patène a plus de cinq pouces et demy de diamètre, aussi d'argent doré, le dedans est tout uni, le derrière est double, et a au milieu la figure du Saint Esprit, autour de la quelle sont quatre testes d'anges, les bords sont gravés en feuillages.

XIV. DANS UNE AUTRE ARMOIRE AU BAS DE LA PRÉCÉDENTE

509. Un anceau d'argent de figure ronde, de douze pouces de haut et de neuf pouces et demy de diamètre; dans le haut il y a deux figures massives de testes d'anges, qui servent d'oreillons pour arrester l'anse qui est fort grosse et qui a une pomme au milieu; autour de l'anceau il y a d'un costé une figure de saint Estienne, d'autre part les armes du Chapitre; l'aspersoir est d'argent et a quatorze pouces de long.

XV. DANS UNE ARMOIRE LONGUE ET ESTROITE

510. Un baston de croix de huit piés de long, couvert d'argent fleurdelisé, entouré d'un cordon aussi d'argent.

511. Un baston de croix, long de quatre piés sept pouces, couvert d'argent, entouré d'un cordon de cuivre, qui sert aux jours de féries.

512. Le baston que porte M. le Chantre aux festes annuelles, long de sept piés cinq pouces, garny d'argent, autour du quel il y a un cordon doré et semé de fleurs de lys aussi dorées ; à la hauteur de la main il y a une pomme d'argent doré poussé en relief ; au haut du baston s'élève un dôme de cuivre doré sur six colonnes d'ordre corinthien, au milieu du quel est l'image de saint Estienne, au-dessus du dôme il y a une couronne garnie de fleurs de lys et de pierreries, savoir : huit pierres de moyenne grosseur et huit petites, la couronne est accompagnée de huit petits vases, et porte une double fleur de lys.

TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE DE TROYES

§ I

INVENTAIRE DES RELIQUAIRES, JOYAUX, ORNEMENS ET LIVRES DE L'ÉGLISE DE TROYES, DRESSÉ LE JEUDI APRÈS LA FESTE DE SAINT LUC ÉVANGÉLISTE [20 OCTOBRE] 1429[1].

Universis presentes litteras inspecturis Officialis Trecensis salutem in Domino. Notum facimus quod, coram discretis et fidelibus juratis nostris Johanne *le Jay*, presbitero canonico Trecensi, et Henrico Doreti, clerico, Trecensis diocesis notariis curieque Trecensis tabellionibus ad hoc a nobis specialiter missis et destinatis, quibus in his et majoribus fidem plenariam adhibemus quibusque quantum ad hoc vices nostras commisimus et committimus per presentes, factum fuit inventarium

Reliquiarium, jocalium, ornamentorum, vestimentorum, librorum ecclesie Trecensis, existencium in custodiâ duorum matriculariorum presbiterorum dicte ecclesie Trecensis, in presencia reverendi in Christo patris ac domini domini Johannis [*Léguisé*], miseracione divina Trecensis episcopi, venerabiliumque et discretorum virorum ac magistrorum Johannis *Pougeoise*, decani dicte Trecensis ecclesie, Joannis Grassi, archidiaconi Arceyarum in eadem ecclesia, Stephani Grappini, canonicorum dicte ecclesie, Joannis *Blanche*, succentoris et magistri fabrice dicte ecclesie, per venerabiles viros dominos Jacobum Villani, canonicum dicte ecclesie et nuper matricularium, Joannem Poterini et Nicolaum, Gaillardi, matricularios presbiteros dicte Trecensis ecclesie.

---

[1] Arch. de l'Aube, G., *lias.* 2598, *origin.*

Anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo nono, die jovis post festum beati Luce evangeliste.

I. SECUNTUR RELIQUIE ET JOCALIA

513. Et primo Sacra Eucharistia, in quadam parva boistia inter corporalia in quodam repositorio corporalium existens, que reperta fuit in Campo Dei[1], tempore quo extiterunt leprosi combusti, et quam quidam leprosus, qui in dicto campo fuit combustus, supra se ibidem habebat, ut dicebatur.

514. Quedam scutella magna argentea, cujus fundus est de scutella Domini.

515. Imago Dei argentea cum suo pede cupreo deaurato, in qua habet de Sanguine Christi.

516. Caput beati Saviniani, existens in quodam vase argenteo deaurato.

517. Caput sancti Philippi, existens in vase argenteo deaurato, in cujus pinaculo est unus de dentibus beati Petri apostoli.

518. Quoddam brachium argenteum deauratum, in quo est pollex beati Joannis Baptiste in cristallo repositus.

519. Quedam ymago episcopalis argentea deaurata cum suo pede cupreo, in qua sunt reliquie beatorum Saviniani et Potenciani.

520. Quedam crux duplex de cupreo deaurata, cum suo pede de cristallo et argento, in qua habet de Cruce Domini.

521. Quedam tabula ad pinaculum cum suo pede totum de cupro, in qua sunt plures reliquie in scriptis ibidem designate.

---

[1] Le Champ-Dey, près Troyes, vers les Noes.

522. Quoddam vas argenteum deauratum cum suo pede cupreo deaurato, in quo portatur Corpus Christi in festo Sanctissimi Sacramenti ad processionem.

523. Quidam rochetus beati Thome cum sola manchia, existens in quodam parvo scrinio.

524. Duo parva scrinia, in quibus sunt reliquie de sancta Syria et de sancto Prudencio, sine vasis.

525. Quoddam parvum jocale argenteum, ad modum calati, et tria parva jocalia de cristallo et argento constructa, in quibus habet de capillis et de reliquiis beatorum Andree, Blasii et Potenciani.

526. Quedam ymago beati Stephani, cum pede cupreo deaurato, de dono domini Petri de Arceiis, quondam episcopi Trecensis.

527. Quedam tabula argentea ad coopertorium, in qua sunt plures reliquie in scriptis ibidem designate.

II. IN BASSO THESAURO JUXTA VESTIARIUM DICTE ECCLESIE

528. Quidam pulcherrimus textus Evangeliorum argenteus deauratus, in quo est imago Dei in majestate; ab una parte circumdatus lapidibus preciosis, ab alia parte sunt ymagines beatorum Petri et Pauli.

529. Item quidam alius textus deintus niger, coopertus ab una parte quadam tabula aurea cum lapidibus preciosis, et ab alia parte de argento deaurato cum ymagine Crucifixi qui deponitur de cruce.

530. Item quedam tabula cooperta de auro et lapidibus preciosis, in qua est imago beati Petri, que portatur a subdiacono misse in processionibus festorum annualium.

531. Item quidam textus Evangeliorum ad ymagines beati Matthei et beati Marci in similitudine hominis et leonis de argento deaurato, circumdatus de lapidibus preciosis.

532. Item quidam alius textus ad ymagines Evangelistarum in similitudine aquile et vituli, de argento deaurato.

533. Item quidam textus Evangeliorum ad Crucifixum ab una parte, et ad ymaginem hominis tenentis duos serpentes, de argento operatus.

534. Item duo alii texti Evangeliorum ad ymagines eburneas, circumdati de argento.

535. Item major ac melior crux aurea, munita lapidibus preciosis, cum baculo argenteo.

536. Item alia crux de argento cum ymagine Crucifixi.

537. Item quidam calix argenteus et ejus patena deaurati, cum quo calice diebus cothidianis misse celebrantur in choro dicte ecclesie.

538. Item quidam magnus urceolus sive ancellus ad ponendam Aquam benedictam, et baculus ad aspergendam dictam aquam, de argento constructi.

539. Item quedam navicula argentea ad ponendum sal in benedictione aque.

540. Item quedam alia navicula argentea ad ponendum thus.

541. Item duo candelabra argentea consimilis factionis.

542. Item quedam parva crux cum suo pede de argento, que diebus cothidianis deportatur ad missas in choro dicte ecclesie super altare.

543. Item quidam thuribulus argenteus dispar ad thuribulandum, cum aliis duobus thuribulis.

544. Item tres thuribuli argentei, ad thuribulandum diebus cothidianis.

545. Item due burete argentee, ad serviendum altari, deaurate.

546. Item due alie burete argenti, ad serviendum altari diebus cothidianis.

547. Item due pelves argentee ad serviendum altari diebus cothidianis.

548. Item quoddam parvum candelabrum cupreum, operatum de lapidibus cristalli.

549. Item quoddam parvum pulchrum flabellum ad evitandas muscas, operatum de broderia et serico.

550. Item quoddam pomum cupreum deauratum ad calefaciendum manus cum igne in hyeme.

II. SEQUNTUR ORNAMENTA ET VESTIMENTA AD SERVIENDUM ALTARI

551. Quidam pannus de serico ad ymaginem Beate Marie, qui reponitur super majus altare in festis annualibus.

552. Item alius pannus de serico ad ymaginem Crucifixi, ad parandum altare in die Pasche.

553. Item duo panni de serico radiati deaurati, ad parandum altare in festis annualibus.

554. Item quatuor mappe altaris parate.

555. Item quidam brevis pannus de serico, deauratus sub campo rubei coloris.

556. Item quedam pecia de velueto viridi coloris, frangiata.

557. Item alia pecia de serico, radiata.

558. Item quatuor auricularia cooperta de serico.

559. Item duo vexilla seu due bannerie de serico, videlicet unum ad ymaginem beati Petri, et alium ad flores lilii.

560. Item quedam mappa altaris parata, pro officio defunctorum.

561. Item duo panni de tela nigra, ad parandum altare ad officium defunctorum.

562. Item duo panni de serico, ad parandum altare in festis Beate Marie.

563. Item duo panni de serico ad leones, ad parandum altare diebus cothidianis.

564. Item unus pannus de serico vetus ad leones, de quo et alio simili facti sunt quarrelli, majus de quo altare solebat parari diebus cothidianis.

565. Item una capsula nigra, ad usum cothidianum.

566. Item capsula, tunica et domatica rubei coloris, pro festis novem lectionum.

567. Item alia capsula, tunica et domatica etiam rubei coloris.

568. Item capsula, tunica et domatica nigri coloris.

569. Item capsula, tunica et domatica albi coloris.

570. Item capsula, tunica et domatica radiate, ad usum cothidianum.

571. Item capsula, tunica et domatica rubei coloris vignotate, pro dominicalibus diebus.

572. Item capsula, tunica et domatica albi coloris, ad usum cothidianum.

573. Item capsula, tunica et domatica rubei coloris ad leones.

574. Item capsula, tunica et domatica regulate.

575. Item capsula, tunica et domatica domine comitisse de Lauconno, albi coloris.

576. Item tunica et domatica radiate.

577. Item una capsula cum tunica et domatica ad flores lilii.

578. Item capsula alba ad scuta nigra et asurina ad cruces aureas et argenteas.

579. Item domatica persi coloris vel quasi frangiata.

580. Item capsula, tunica et domatica albi coloris fourrate de rubeo colore.

581. Item capsula, tunica et domatica vignotate cum campo asurino.

582. Item capsula, tunica et domatica ad aves gallice *paons*.

583. Item capsula croceya absque orfreyo.

584. Item capsula, tunica et domatica regine, in campo asurino ad aves aureas.

585. Item capsula, tunica et domatica crocei coloris fourrate de rubeo.

586. Item capsula, tunica et domatica viridi coloris.

587. Item capsula, tunica et domatica rubei coloris gallice *à compas et treffilez d'or*.

588. Item tres capsule de violeto, pro tempore quadragesimali.

589. Item tunica rubea ad largos orfrosios.

590. Item bona capsula valde lata fourrata de sendallo rubeo.

591. Item una bursa de broderia, ad ponenda corporalia.

592. Item duo capitegia, scilicet unum radiatum et aliud crocei coloris.

593. Item capsula, tunica et domatica persi coloris ad gerbas aureas.

594. Item una capsula violeti coloris de lineto dupplicata de boucassino albo.

595. Item capsula, tunica et domatica crossei coloris, pro festis novem lectionum.

596. Item capsula, tunica et domatica rubei coloris diasperate de auro, quam dedit magister Johannes de Champigneio.

597. Item capsula, tunica et domatica de panno de serico desuper deaurato.

598. Item due capsule cum tunicis et domaticis nigris, tam pro anniversariis episcoporum quam comitum.

599. Item calige episcopales de serico asurino et de broderia ad stellas et ad flores lilii.

600. Item alie calige rubee ad flores lilii.

601. Item alie calige de campo asurino vignotate.

602. Item alie calige ad griffones.

603. Item quidam sotulares episcopales de serico, nodulati de argento.

604. Item duo paria sotularium episcopalium de serico.

605. Item octo mitre episcopales antique parvi valoris.

606. Item unus baculus pastoralis de cupro.

607. Item unum par cerotecarum episcopalium.

608. Item decem albe parate, pro diebus festivis.

609. Item undecim alie albe parate, pro diebus cothidianis.

610. Item sex albe non parate et tres alie albe parate.

611. Item quatuor albe nove cum amitis de lino.

612. Item viginti amiti.

613. Item quedam cinctura de serico cum largis frangiis.

614. Item quinque alie cincture.

615. Item sexdecim stole, viginti duo manipuli, et viginti et septem collerii.

616. Item tres stole, tres pugneti et tres collerii de serico veteres et nullius valoris, ad partem repositi pro aliis reparandis.

617. Item triginta due mappe altaris.

III. SECUNTUR LIBRI

618. Primo Missale in duobus voluminibus, notatum, ad serviendum ad majus altare.

619. Item aliud Missale in uno volumine, notatum, incathenatum in revestiario.

620. Item aliud Missale in uno volumine, notatum.

621. Item unum Breviarium in duobus voluminibus, notatum; de quo unum volumen est incathenatum in revestiario et aliud repositum.

622. Item duo veteres Antiphonarii notati, in choro.

623. Item quidam liber episcopalis *(Pontifical)*, coopertus viridi colore.

624. Item duo vetera Psalteria, incathenata in choro.

625. Item duo Collectaria, unum incathenatum et aliud non, in choro.

626. Item antiqua Regula, in qua pueri legunt.

627. Item quidam liber incathenatus de *contemptu mundi*, in revestiario.

628. Item quinque libri Biblie.

629. Item unum vetus Missale ad usum monachorum, modici valoris.

630. Item lectura Evangeliorum et Sanctorum in duobus voluminibus.

631. Item quidam antiquus Antiphonarius et unum Graduale, quos pueri habent.

632. Item dicti pueri habent Graduale de novo emptum.

633. Item duo Epistolarii, unus vetus et alius novus.

634. Item unus liber Evangeliorum totius anni, pro choro.

635. Item duo Psalteria in choro dicte ecclesie.

636. Item unum novum Graduale in duobus voluminibus, de dono magistri Johannis de *Champigny*.

637. Item duo alia Gradualia, ab utraque parte.

638. Item liber vocatus Ordinarius.

639. Item duo libri in quibus sunt Agenda mortuorum

antique scripture, incathenati in choro ab utraque parte.

640. Item quidam liber dictus Catholicon, incathenatus.

641. Item Biblia vetus in duobus voluminibus incathenatis antique scripture.

642. Item quatuor Evangelia in uno volumine incathenato.

643. Item unum parvum Graduale ad Aquilam, pro pueris.

644. Item quidam liber novus in quo sunt Responsoria et Alleluya festorum annualium et duplicium.

645. Item liber de miraculis Beate Marie, incathenatus, de dono domini Johannis, episcopi moderni [Jean Léguisé].

646. Item duo volumina continencia Prefacias et plures Oraciones notatas, datas per dominos Guillelmum de Creneio et Nicolaum *de Baye*, canonicos Trecenses.

§ II

INVENTAIRE ET ESTIMATION DES JOYAULX DU TRÉSOR DE SAINT-PIERRE. 28 JUILLET 1611[1].

L'an mil six cent unze le vingt cinquiesme jour de juillet à l'heure de midy par devant nous Jacques Danrée et Nicolas Coulon, notaires royaulx à Troyes, au devant de l'église Saint-Pierre dudit Troyes, les vénérables doyen chanoynes, et chapitre de la dicte eglise de Saint-Pierre, par vénérable et discrette personne Mr Laurent Millet, chanoine et syndic en ceste église, assisté de

[1] Archiv. de l'Aube, G., *lias.* 2598.

Mr Loys Bareton, leur procureur, et encore de vénérable et discrette personne Mr Odard Hennequin, doyen en l'esglise de Saint-Estienne du dict Troyes, archidiacre, chanoine et fabricien en la dicte église Saint-Pierre, nous ont représenté deux appointements rendus en la court du bailliage de Troyes entre eulx demandeurs à l'encontre de révér. père en Dieu messire René de Bresley, évesque de Troyes, en date des treize et dix-neuviesme jours de présent mois de juillet an présent mil six cent unze par lesquelz est ordonné que inventaire et estimation seroit faict des joyaulx du trésor de la dicte église et à cet effet nommez d'office nous les dits notaires, avec honorable homme Jacques Roize, orfebvre, et lapidaire du roy, demeurant à Troyes.

Requérans les dicts sieurs vénérables par le dict sieur Millet, sindic, à procéder à l'exécution des dicts appointementz et suivant iceulx faire inventaire des joyaulx du trésor de ceste église.

Et à l'instant est comparu noble homme Jehan de Boeslen, sieur de La Croix, agent et entremetteur des affaires dudict sieur révérend évesque, qui a remonstré qu'il est aujourd'hui jour de feste, à cause de quoy maistre Jehan La Fille, procureur du dict sieur révérend, a creu que l'on ne ferait auscunes procédures au faict du présent inventaire, demandant la continuation, ce qui a esté accordé par les dictes partyes au jeudy prochain heure de midy.

Et le dict jour de jeudy vingt-huictiesme des dictz moys et an nous les dicts notaires sommes transportez au revestiaire de la dicte église, ou estant, seroient comparuz lesdictz vénérables comme à l'assignation précédente.

Comme aussy seroit comparu le dict sieur révérend évesque par le dict La Fille, son procureur, assisté du dict sieur de La Croix...

A l'effet du quel inventaire a esté faict ouverture du

trésor de la dicte église par maistre Jehan Verrey, prebtre, soy disant custos de la dicte église, commis par les marguilliers-prebtres d'icelle, et procédé au dict inventaire ainsy qu'il sensuyt.

647. Et premiers, ung calice d'argent vermeil doré, semé de fleurs de lys, au quel y a douze esmaulx de basse taille, champ d'esmail sur le pied; avec sa platenne, à laquelle y a deux esmaulx, l'un dedans et l'autre dehors; et une petite cuiller, pezantz ensemble neuf mardz six onces.

648. Item, ung aultre calice d'argent vermeil doré, cizelé d'un soleil de fleurs de lys, doré par dessus et non soubs le pied, au quel y a un esmail où sont les armes des Mosley; avec deux petits potets d'argent vermeil dorés et une platenne aussy d'argent vermeil doré, en laquelle il y a ung esmail, le tout pezantz ensemble cinq mardz six trezeaux.

649. Item, ung aultre calice d'argent vermeil doré, au quel il y a un soleil sizelé sur le pied, avec sa platenne où il y a deux esmaulx d'or, et ung esmail d'or sur le pied dudit calice, et huict petitz esmaulx aussy d'or allentour de la pomme, pezantz ensemble cinq mardz deux onces et demy.

650. Ung aultre calice d'argent vermeil doré, avec sa platenne, sur le pied du quel calice y a des godrons siselés, pezantz ensemble quatre mardz une once.

651. Item ung aultre calice d'argent vermeil doré par dessus et non soubz le pied, au quel y a un petit rond armoirié d'ung aigle dessus une barre et un T dessoubs, où il y a deux esmaulx, pezantz ensemble trois mardz une once cinq trezeaux.

652. Ung aultre petit calice d'argent à grandz bordz, le dedans de la couppe et la pomme dorée avec la platenne, pezantz ensemble ung mard une once trois trezeaux.

653. Ung aultre calice d'argent, à pandz, auquel y a sur le pied ung sainct Sébastien, avec sa platenne, pezant ung marc cinq onces deux trezeaux.

654. Ung aultre petit calice d'argent à pandz, le dedans et la pomme dorés, où il y a ung esmail sur le pied où est painct ung ymage de sainct Jehan, évangelistre, garny de sa platenne, pezantz ensemble ung mard six onces et demye.

655. Ung calice servant à la chapelle Drouin, où il y a ung soleil sizelé soubz la coupe et en escailles allentour de la pomme, avec sa platenne, pesantz ensemble deux mardz quattre onces.

656. Ung aultre calice d'argent à pandz, au quel y a une croix gravée sur le pied, pezant avec sa platenne d'argent ung marc trois onces deux trezeaux.

657. Ung aultre petit calice d'argent à pied rond, garny de sa platenne, sur le pied du quel est gravé un crucifix, pezant ung mard trois onces et demye.

658. Ung aultre petit calice d'argent, où il y a deux escussons et croix de Lorraine sur le pied, garni de sa platenne, pezant deux mardz quatre onces cinq trezeaux et demy.

659. Deux gros potetz d'argent vermeil doré, cizelés en escaille, avec la boëte ronde de mesme à mettre le pain à chanter, aux quelz sont les armoiries de feu révérend évesque Parvy, pezantz ensemble six mardz une once deux trezeaux.

660. Quatre potets d'argent sans dorure, pezantz ensemble quatre mardz deux onces sept trezeaux.

661. Deux hauts chandeliers d'argent cizelez et dorés, sur les quelz sont les armes dudit feu sieur évesque Parvi, pezantz avec leurs garnitures de cuyvre et laicton quatorze mardz deux onces.

662. Deux aultres petits chandeliers d'argent blanc et

sans dorures, ayant les piedz et vazes godronnés, pezantz ensemble cinq mardz six onces.

663. Deux bassins d'argent en ovalle, à bordz, milieu et écussons dorez, pezantz ensemble six mardz sept onces et demye.

664. Ung encensoir rond monté avec ses chaisnes et la platenne ou bassin de cuyvre au milieu, pezantz le tout ensemble six mardz cinq onces et demye.

665. Deux gros encensoirs d'argent garniz de leurs chaisnes, pezantz avec leurs bassins de cuyvre estant au milieu, seize mardz deux onces.

666. Une croix d'argent doré à mettre sur l'autel, à la quelle y a ung crucifix enlevé et quatre esmaulx où sont gravés les quatre Évangélistes et deux grenatz dessus, garnie de son pied de mesme, soustenu de quatre petitz lyons d'argent doré, pezantz deux mardz sept onces deux trezeaux.

667. Une aultre croix d'argent à mettre sur l'autel, ayant le croison garny d'ung crucifix de relief, la dicte croison et crucifix dorez et le pied et la pomme de la dicte croix blancs, sur le quel pied y a des feuillages rapportez, pezant cinq mardz deux onces.

668. Une aultre croix d'argent doré à mettre sur l'autel, à la quelle y a ung Crucifix, une Nostre Dame et ung sainct Jehan de relief d'argent doré, et au milieu de la dicte croix au dessus du pied ung Agnus Dei, avec six lyons d'argent doré supportant le pied, pezant quatre mardz demye once.

669. Une grande croix à porter en procession, garnye de part et d'aultre sur le plat d'or, sur le quel or y a plusieurs pierreries, scavoir : un saphyr violet fin en cabochon estant au milieu du derrier de la dicte croix entourée d'aultres pierres, de grenatz et aultres pierres de peu de valleur ; et de l'aultre costé plusieurs aultres pierres, cornalines, grenatz, ematistes,

cristalz et aultres verres bleuds et d'aultres couleurs, avec aultres petites pierres de nacre de pelles; en la monture des costières de la dicte croix sont des feulles d'argent doré. Et manque à la croix quatre chattons qui ne sont rempliz de leurs pierres. La dicte croix garnye de son baston couvert de feulles d'argent et la pomme de cuyvre doré.

670. Une aultre croix d'argent à porter en procession : le dessus des deux costéz d'icelle faict au milieu du rapport, où il y a les figures des animaulx des quatre Evangélistes, avec quatre figures de l'aultre costel, estant les dictes figures de demye-bosse et dorées avec le dict rapport, semée la dicte croix de fleurs de lys, clefs et couronnes, garnye d'un crucifix d'argent vermeil doré, et de son baston couvert de feulle d'argent, et la pomme de cuyvre doré.

671. Une aultre petite croix à porter en procession, estant la dicte croix couverte de feulle d'argent estampée, avec le baston couvert d'argent, et le plombeau de cuyvre doré.

672. Une aultre petite croix à mettre sur l'autel, couverte d'argent, sur la quelle y a ung crucifix, trois esmaulx et en mancque ung du costel sénestre, estant sur ung pied de cuyvre doré.

673. Une nascelle et une boitte d'argent à mettre pain à chanter, pezantz deux mardz moingz ung trezeau.

674. Ung anceau d'argent, garny d'ung pied ou faulx fonc de latton, pezant treize mardz une once, garny de son *asperges* couvert de feulle d'argent qui n'a été pezé.

675. Ung texte garny d'or : sur l'ung des costelz du quel y a une descente de la croix avec aultre figure estampée, et sur le bord d'alentour y a plusieurs pierres, scavoir : ématistes, grenats, nacres de perles et aultres pierres de peu de valleur; et de l'aultre

costel y a plusieurs esmaulx de diverses couleurs, avec une lozange au milieu, garnye de plusieurs petites pierres; et au dessoubz de la dicte lozange au milieu du bas du bord un grand cabochon de saphyr viollet fin non trop coloré, avec grenatz, ématistes; et à l'entour du bord y a aussi deux saphyrs en cabochon, ensemble aultres pierres comme grenatz, topazes, ématistes, nacres de perles, cassidoines et aultres petites pierres; et manque des pierres sur le dict costel; au milieu six chattons qui ne sont rempliz de pierres; et sur la bordure plusieurs aultres petitz chattons où il y avoit des grenatz.

676. Ung aultre texte garny d'or d'ung costel, sur le quel y a ung Dieu en son trosne, garny tout le dict costel d'or estampé, avec plusieurs pierreries au milieu et allentour des bords, scavoir: petits saphyrs en cabochon, grenatz, ématistes, camayeulx et aultres pierres de peu de valleur, le dict costel rempliz de toutes ses pierres et racoustré en quelques endroictz de feulles d'argent doré. Et l'aultre costé garny d'argent doré, au milieu du quel y a en demy-bosse les ymages de sainct Pierre et de sainct Paul, et allentour de la bordure plusieurs pierres de peu de valleur.

677. Une contenance en forme de texte garnye d'argent doré, estampée et du rapport d'argent doré dessus, au milieu de la quelle y a un sainct Pierre figuré en relief tenant à la main dextre une double clef et à la senestre une croix à la quelle y a quelques petites pierres et au fond de la dicte figure six pierres et sur les bords d'allentour y a plusieurs aultres pierres de peu de valleur, sinon quatre cabochons de saphyr qui ne sont de belle couleur, et aultres pierres.

678. Ung texte servant aux dimanches, couvert d'un costel de feulle d'argent estampées, au coings du

quel et milieu y a cinq pièces : l'une médalle de Nativité qui n'est que de cuyvre doré, quatre esmaulx de cuyvre doré et huict chattons d'argent doré garniz de faulces pierres; et de l'aultre costel garny de cuyvre doré.

679. Deux contenances garnies de feulles d'argent estampées sur les bordz : sur l'une des quelles y a ung sainct Pierre et sur l'aultre ung sainct Paul de cuyvre doré; la bordure des quelles n'est que de latton argenté.

680. Une grosse couppe d'argent vermeil, dorée, sur la quelle y a plusieurs figures cizelées, pezantz huict mardz et demy.

681. Une ymage sainct Pierre d'argent vermeil doré[1], posée sur ung pied-destraut d'argent, au devant du quel y a une armoirie du feu sieur évesque Raguier, pezant quinze mardz; au diadème du quel y a des chattons, garniz de doubletz en verres de plusieurs couleurs.

682. Une ymage sainct Jehan d'argent doré, tenant en sa main senestre ung agneau aussy d'argent doré et sur icelluy ung cristal doré, dedans le quel y a le poulce de sainct Jehan, la dicte ymage posée sur ung pied-destraut de cuyvre doré, pezantz ensemble unze mardz et demy.

683. Une croix d'argent doré à double croisons, dans la quelle est du boys de la Vraye Croix de Nostre Seigneur; aux coings des quelz croisons y a cinq esmerauldes fines, deux d'ycelles cassées. La dicte croix posée sur ung vaze de cristal, porté sur ung pied d'argent.

684. Un reliquaire de deux anges d'argent portant ung cristal, dedans le quel y a des cheveulx de Nostre

1 L'*Invent.* de 1700 porte : « tenant en sa main droite un livre sur lequel est enchassé en filigrannes d'or une dent de ce saint. »

Seigneur, avec le dosme de dessus d'argent, sur le quel y a au devant une loppe de saphir fin, et deux aultres chattons aux aultres coings, dans les quels y a des cristaulx; le tout posé sur ung pied-destrat garny de trois coulomnes et trois anges de cuyvre doré.

685. Ung porphire verd et noir, au milieu du quel y a ung crucifix d'argent doré garny d'argent, en forme de bassin rond, escript en lettres grecques allentour du bord, et quatre médalles deux des quelles sont perdues.

686. Ung reliquaire d'argent doré, dedans le quel est le chef sainct Philippe, au dessus du quel l'on veoid le taiz; et est allentour garny d'or en rapport, sur le le quel y a plusieurs chattons dedans les quels y a plusieurs saphirs, rubis, balets, topases[1]; et le pied-destract et pilliers sur le quel est posé le dict reliquaire, les dictz pilliers et pied sont de cuyvre doré.

687. Ung aultre reliquaire, auquel y a du pied de saincte Marguerite, couvert d'un pied d'argent doré et porté par deux anges d'argent ayant les aisles de cuyvre doré, le dict pied avec les pilliers à jour faictz à l'anticque et aultres ouvrages dessus d'argent, posé dessus ung pied-destract à six pandz de cuyvre doré, sur les pandz du quel y a des esmaulx et porté sur six petits lyons de cuyvre et allentour dudict pied y a huict chattons garniz de pierres non fines.

688. Un aultre reliquaire du chef sainct Savinian faict à six pands, sur les quels y a six figures d'argent représentant le martyre sainct Savinian, garny en partye d'argent estampé et le reste de cuyvre doré.

689. Ung aultre reliquaire représentant la main dextre, couvert d'argent, au quel y a du bras de sainct Urse,

---

[1] L'*Invent.* de 1700 marque : « une couronne de filigrannes d'or entourée de deux rangs de pierres précieuses et de perles. »

garny sur les bords dorés de plusieurs chattons dedans les quels y a plusieurs pierres non fines.

690. Ung aultre reliquaire nommé la châsse de Toussaintz couvert d'argent, faict à huict pands, à l'entour du quel y a dix figures d'argent, posé sur ung pied de cuyvre doré, porté sur quatre lyons de cuyvre doré.

691. Ung aultre reliquaire de cuyvre doré, à fond d'argent estampé, au quel y a plusieurs reliquaires et ossements des sainctz, au milieu du quel y a une croix; et est le dict reliquaire faict en fasson de mithre, à deux esvantaulx.

692. Ung aultre reliquaire faict en livre, fermant à deux esvantaulx, au milieu du quel y a deux anges portant une croix, et sur le dessus une arcade et plusieurs chattons dedans les quels y a plusieurs pierres non fines, et à la fermeture deux figures l'une de sainct Pierre et l'aultre de sainct Paul, le tout d'argent estampé.

693. Quatre contenances couvertes d'argent estampé, au milieu des quelles y a en demy-bosse les figures des quatre Évangélistes, le milieu et bordz dorez, et les costières de dehors de fer blanc.

694. Deux ymages d'argent vermeil doré : l'une des quelles est de sainct Savinian et l'aultre de saincte Savine, les quelles deux figures s'approprient à la chasse sainct Savinian qui est à la dicte église Sainct Pierre. Ladicte ymage sainct Savinian pesant deux mardz sept onces et ladicte ymage saincte Savine pesant trois mards trois onces trois trezeaux.

695. Ung soleil d'argent doré, servant à mettre le *Corpus Domini*.

696. Ung grand Agnus Dei d'argent doré, au dessus du quel est une croix d'argent doré, porté sur ung gros pied de cuyvre doré.

697. Deux cristaulx garniz d'argent doré : en l'un des quelz y a une reliquaire de sainct Demettre ; en l'aultre une dent de sainct Blaise.

698. Un baston couvert de feulle d'argent, parsemé au dessus de la pomme de cristal de fleurs de lys et clefz, et au dessus une figure de sainct Pierre d'argent doré au dessus d'un cristal enchassé, servant le dict baston au Chantre de la dicte église.

Tous les quelz joyaulx et reliquaires susdictz sont demeurés aux armoires dudict trésor où ils ont esté trouvez et la clef dudict trésor délaissée ès mains dudict Me Jehan Verrey en présence des dessusdictz. Faict ès présances desdicts notaires soubzsignez et dudict Roize les an et jour dessusdits. Signé en fin : Roize, Danrée, Coulon avec paraphes, et est la minute demeurée pardevant ledict Danrée.

TRÉSOR DE LA COLLÉGIALE DE St-URBAIN DE TROYES

§ I

[31 MARS 1277.] HEC SUNT JOCALIA ECCLESIE BEATI URBANI TRECENSIS A REVERENDISSIMO PATRE DOMINO ANCHERO, TITULI SANCTE PRAXEDIS PRESBITERO CARDINALI, DESTINATA ET PER MANUS VIRI DISCRETI DOMINI ADE, EJUSDEM ECCLESIE DECANI, IPSI ECCLESIE LIBERATA, QUI ETIAM DECANUS EADEM TULIT DE LUGDUNO.

§ II

[26 AOUT 1468.] INVENTAIRE DES POILLES, VESTEMENS, ORNEMENS, LIVRES, RELIQUES, JOYAUX, CALICES, PAREMENS, ET DE TOUTES AULTRES CHOSES APPARTENENS A L'ESGLISE SAINT URBAIN DE TROYES, TOUCHANT LE FAIT DE LA MARRIGLERYE DE LA DITTE ESGLISE, BAILLEZ EN GARDE A MESSIRE JEHAN NOEL, PRESTRE, ET PIERRE VOYE, CLERC, MARRIGLYERS DE LA DITTE ESGLISE, COMMIS ET INSTITUEZ DE PAR MESSEIGNEURS DOYAN ET CHAPPITRE DE LA DITE ESGLISE, LE XXVIe JOUR DU MOIS D'AOUST L'AN DE GRACE MIL QUATRE CENT SOIXANTE ET HUIT.

Nous avons publié ces deux Inventaires très-curieux dans la *Collection des principaux Cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 293-298 et 331-351.

TRÉSOR DE L'ABBAYE SAINT-LOUP DE TROYES

§ I

II JUILLET 1544. INVENTAIRE DE RELIQUIAIRES, JOYAULX ET ORNEMENS DU MONASTÈRE ET ABBAYE DE MONSIEUR SAINCT LOUP DE TROYES[1].

De l'autorité permission et ordonnance expresse de R. Père en Dieu Mgr mre Odard Hennequin, évesque de Troyes, abbé commandataire du monastère et abbaye monsieur Sainct Loup dudict Troyes, et par nous religieux profez dudict monastère soubsignez a esté prins en l'église et trésor dudict Sainct Loup des reliquiaires, joyaulx et ornemens ecclésiastiques dudict monastère pour iceulx transporter en certain et assuré lieu, afin d'éviter la spoliation, ravissement et perdition d'iceulx et les mectre en lieu seur à cause des éminens périlz de la guerre qui est à présent en ce pays de Champaigne[2], desquelz la déclaration s'ensuit.

ET PREMIÈREMENT EN UNG COFFRE MARQUÉ A

699. A esté mys et sarré le chaif monsieur sainct Loup, lequel est entièrement mys par pièces en icelluy coffre depuys le hault d'icelluy jusqu'au couronnement du colet d'embas.

700. Item ung image de cuyvre dauré des Dix Milles Martyrs.

---

[1] Archiv. de l'Aube, *lias.* 4 H bis 16.

[2] Les troupes de François Ier et de Charles-Quint se battaient à la frontière de la Champagne. Déjà, Ligny-en-Barrois (Meuse), démembrement du comté de Champagne, était au pouvoir de l'Empereur, qui prendra Saint-Dizier le 17 août de la même année (1544).

701. Item deux petittes croix d'argent à porter au calice à la Grand-Messe.
702. Item une paix d'argent.
703. Item une nacelle pour l'ancensier.
704. Item une paix de cuyvre daurée, avec un esmail de Lymoges.
705. Item une boytte d'argent à pain à chanter.
706. Item quatre potetz d'argent.
707. Item deux ymages d'argent de la chasse de sainct Loup, asçavoir : l'ung sainct Michel, l'autre sainct Loup.
708. Item une petite boytte d'ivoyre garnye d'argent.
709. Item la grande crosse mise en quatre pièces.

EN LA PETITE CASSE MARQUÉE B

710. Quattre textes d'argent,
711. Sept calices d'argent.
712. Une petitte couppe d'argent, avec le tabernacle de cuyvre dauré.
713. Les deux beaulx paremeutz du grand aultel.
714. Les deux encensiers d'argent.
715. La petite croix à baston.
716. Le reliquiaire sainct Blaise de cuyvre dauré.
717. Le livre abbatial couvert de vert.
718. Ung image de Nostre Dame d'argent dauré.

EN L'AUTRE CASSE MARQUÉE C

719. Huict pièces d'esmail, ensemble l'entrechaif du chaif monsieur sainct Loup.
720. Trois tapis du Jubé, avec plusieurs autres linges, nappes, amictz, etc.
721. Le chaif sainct Vinebault.
722. Le viel chaif sainct Loup et la mictre.
723. Le bras monsieur sainct Loup d'argent.

EN LA CASSE MARQUÉE D

724. Des orfroiz qui sont en nombre dix pièces, avec dix chappes.

725. Trois chappes de velours pers avec leurs orfroiz.

726. Deux chappes de damaz rouge.

727. Deux chappes de damaz avec leurs orfroiz.

728. Deux autres chappes de drap coloré diversement.

729. Une de messire Jehan Mercier, veloutée.

730. Deux de dame Loyse Molée.

731. Les deux bannières avec les manteletz rouges.

732. Les paremens de l'autel des Trespassés de velours et damaz, avec la chappe de damaz.

733. La belle croix, avec six corporaliers : trois de drap d'or, deux de blanc et celluy des Trespassés, avec quattre cuyssinets velourté et de drap d'or.

734. La mictre monsieur Prunel, avec l'*asperges* d'argent, huict lyons dorés.

EN UNE AUTRE CASSE MARQUÉE E

735. Les habitz d'autel, asçavoir : chasubles, tunicques, estolles et manipules, qui sont en nombre de douze pièces, avec plusieurs linges, aulbes et nappes.

736. Item tous les tiltres et chartres estantz en ung grand coffre de boiz.

Tous les quelz joyaulx, ornemens, habitz, tiltres et chartres ont esté ce jourd'hui transportez et menez en tel lieu où messieurs de Sainct-Edvert [d'Orléans] ont transporté leurs [...], par frère Tristan Guillaume, prieur de Bucey, et Nicolas Artillot. Ce jourd'hui xie jour de juillet mil cinq cens quarante quattre, tesmoings nos saings manuelz cy mys, ou dict an et jour. *Suivent douze signatures autographes.*

§ II

8 JANVIER 1555 (v. st.). INVENTAIRE DES SAINCTUAIRES, RELIQUES ET JOYAULX DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE MONSIEUR SAINCT LOUP DE TROYES, FAICT LE VIII JANVIER MIL V^c LV[1].

[NOTA. — Nous avons ajouté : 1° en italiques, aux divers articles de cet Inventaire, l'estimation[2] faite le 29 avril 1552 ; 2° entre [ ] des additions tirées de la copie de l'Inventaire du 17 août 1583.]

Et premiers,

737. Ung repositoire de cuyvre dorey, ou quel est une petitte couppe d'argent doré en la quelle pose le *Corpus Domini,* et est pendant sur le grand hostel : *qui peult valoyr* XII *l.* X *s. t.*

738. Item une coupe de cuyvre doré, en la quelle pose pareillement le *Corpus Domini* et sert à porter aux malades : *qui peult valoyr* XX *s. t.*

739. Item la châsse de monsieur sainct Loup, la quelle est couverte d'argent ainsi quelle se comporte, et y sont deux petitz images d'argent, c'est asçavoir : sainct Loup et sainct Michel, lesquelz se mectent aux deux bouts quand on la porte : *qui peult valoyr* CCL *l.*

740. Item la châsse sainct Vinebault, couverte de feuelle d'argent ainsi quelle se comporte : *qui peult valoyr* XXV *l.*

741. Item une aultre petite châsse appelée la châsse saincte Barbe, de cuyvre doré, et est devant ladicte chasse une petite image d'argent doré de saincte Barbe : *qui peult valoyr* XII *l.* X *s.*

---

[1] Archiv. de l'Aube, *lias.* 4 H^bis 16.

[2] *Ibid.*

742. Item une aultre châsse de bois doré, en la quelle pose le corps sainct Camélian, évesque de Troyes : *qui peult valoyr* L *s. t.*

743. Item une aultre châsse de boys doré, en la quelle pose le corps sainct Evode, archevesque de Rouan : *qui peult valoyr* L *s. t.*

744. Item deux bras de sainct Loup, des quelz l'ung est couvert d'argent, et l'autre de cuyvre doré, et la main couverte de feuelle d'argent : *qui peuvent valoyr* XL *l. t.*

745. Item le bras sainct Laurent, couvert de feuelle d'argent : *qui peult valoyr* LX *s. t.*

746. Item le chef saincte Vivance, couvert de feuelle d'argent. (Ce chef manque dans l'Estimation de 1552).

747. Item le bras sainct Panthaléon, de cuyvre doré, et la main couverte de feuelle d'argent : *qui peult valoyr* XX *s. t.*

748. Item ung petit repositoire où quel y a ung peu de feuelle d'argent, où quel est ung petit ossement de saincte Marguarite : *qui peult valoyr* VI *s.* VIII *d. t.*

749. Item deux aultres petitz repositoires de cuyvre doré, là où sont aulcuns petitz ossements, et sont sur le grand hostel devant la chaisse sainct Loup : *qui peuvent valoyr* V *s. t.*

750. Item le chef monsieur sainct Loup, du quel le dessus est d'argent doré, avec quattre petitz imaiges qui sont alantour et le pied est de cuyvre doré : *le tout vallant bien* CCC *l. t.*

751. Item ung aultre petit repositoire, là où est le dict chef, où quel il y a des dens de monsieur sainct Loup, le quel est couvert d'argent : *qui peult valoyr* XXX *l.*

752. Item le chef monsieur sainct Vinebault, le quel est couvert d'argent, et le pied de cuyvre : *qui peult valoyr* XXV *l.*

753. Item ung imaige de Nostre Dame, d'argent doré : *qui peult valoyr* LX *l. t.*

754. Item ung imaige de sainct Blaise, de cuyvre doré : *qui peult valoyr* C *s. t.*

755. Item ung imaige de sainct Achace, l'ung des Dix Milles Martyrs, de cuyvre doré : *qui peult valoyr* C *s. t.*

756. Item trois livres appelés textes, couvertz d'argent, et en l'ung y a des pierres [1583 : pierres, agathes, et ugne grosse au millieu, et sont plusieurs défaillantes] : *qui peullent valoyr* VI *l. t.*

757. Item ung aultre demy texte, qui n'y a point de livre, couvert de feuelle d'argent [1583 : y ayant l'image Nostre Seigneur tenant une croix en sa main, le tout d'argent doré, plusieurs pierres alentour défaillantes] : *qui peult valoyr* VI *s. t.*

758. Item cinq aultres petitz demy textes, couvertz de cuyvre doré : *qui peuvent valoyr* C *s. t.*

759. Item trois croix à porter à la procession, c'est asçavoir : une couverte de feuelle d'argent doré avec des pierres semées parmy ; deux aultres de feuelle d'argent et les Crucifix d'argent : *le tout* (y compris les trois bastons suivants) *vallant bien* L *escus d'or.*

760. Trois bastons de croix couvertz de feuelle d'argent.

761. [On lit dans l'Estimation de 1552 : Item une crosse couverte d'argent et de cuyvre dorez : *vallant bien* LXX *s. t.*]

762. Item ung texte, couvert d'émail, ou quel il y a de la croix sainct André. (Manque dans l'Estimation de 1552.)

763. Item une autre petite croix à porter en la main, couverte de feuelle d'argent doré, semée de pierres parmy : *vallant bien* L *s. t.*

7

764. Item une autre petite croix, couverte de feuelle d'argent : *qui peult valoyr* xv *s. t.*

765. [1583 : Item ugne aultre petite croix d'argent, où il y a de la Vraie Croix.]

766. Item une aultre pareille de cuivre doré : *qui peult valoyr* x *s. t.* [1583 : qui est à présent rompue.]

767. Item six calices d'argent doré, et troys aultres qui ne sont poinct dorez, des quelz monsieur le prieur de Bucey en a l'ung en sa charge : *qui peuvent valloyr* c *escus d'or* (ensemble deux petites cuillez d'argent qui y sont).

768. Item trois paires de potetz d'argent : *qui peuvent valloyr* xl *l. t.*

769. Item deux boyttes d'argent : *vallant bien* xx *l. t.* [1583 : ugne grosse et ugne moyenne.]

770. Item une boyste, couverte d'argent. (Manque dans l'Estimation de 1552.) [1583 : boyste d'yvoire, couverte de cercle d'argent à l'entour, et ung Crucifix d'argent par devant.]

771. Item une aultre paix d'argent, où il y a ung esmail [1583 : ensemble la queue d'argent.] : *qui peult valloyr* c *s.*

772. Item une aultre paix de cuyvre doré : *qui peult valloyr* x *s.*

773. Item deux chandeliers d'argent [1583 : doré, tels qu'ils sont.] : *qui peuvent valloyr* xl *l. t.*

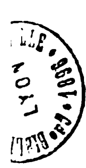
774. Item deux ansanciers d'argent : *qui peuvent valloyr* lxxv *l. t.*

775. Item ung repositoire d'argent à mectre l'ansans : *vallant bien* xx *l. t.*

776. Item ung *asperges*, couvert de feuelle d'argent : *qui peult valloyr* xiii *s.* iiii *d.*

777. [1583 : Item ugne petite paix d'argent et cuyvre doré, qui est dans le calice de feu frère Jehan Daniel,

prieur claustral, qui est dans son calice d'argent qu'il a donné à l'église.]



§ III

SENSUYT L'INVENTAIRE DES HABITZ ET AORNEMENS DE LA DICTE ESGLISE. [Fin du XVIe siècle.[1]]

[NOTA. — Nous extrayons de cet Inventaire les articles qui offrent le plus d'intérêt.]

778. Un aornement de drap d'or pour le grand autel, que feu Mgr Prunel a donné.

779. Item un vieil tapis de drap où il y a personnages, seulement pour le dessus de l'autel et n'y a rien pour le bas.

780. Item deux aultres tapis de damars rouge semé de fleurs, que Nicolas Jeuffron a donné.

781. Item le tapis de rouge des festes doubles et octaves.

782. Item le tapis de jaulne des festes doubles et octaves.

783. Item le tapis de verd des festes doubles.

784. Item les manteletz de damas rouge figuré, que feu Mgr Prunel a donné.

785. Item les manteletz de satin rouge, jaulne et verd, que feu Mgr Forjot a donné, qui sont usés, avec les cortines de soye.

SENSUYT LES CHAPPES [ET CHASUBLES]

786. Une chappe de velours rouge bien ancienne, semée de feuille d'or.

787. Item une chappe de drap d'or, que Mgr Prunel a donné.

---

[1] Archiv. de l'Aube, *lias.* 4 H^{bis} 16.

788. Item une chappe de drap d'or, que Mgr Hennequin a donné.

789. Une chappe de damas rouge, avec la chasuble et tuniques, que feu Mgr Prunel a donné.

790. Deux chappes de damas rouge, que Mgr Bellemanière a donné.

791. Une chappe de damas rouge semée de fleurs, avec la chasuble et tuniques, que Mgr Forjot a donné.

792. Deux chappes de soye faictes de fleurs de plusieurs couleurs, avec la chasuble et tuniques, que feu dame Loyse Melle a donné.

793. Deux chappes de damas rouge, que feu Jacques Clerey a donné.

794. Troys chappes de velours violet, avec chasuble et tuniques, que feu Jehan Richer a donné.

795. Troys chappes de plusieurs fleurs, avec la chasuble et tuniques à mettre aux festes doubles : des quelles Me Jehan Mercier a donné l'une des chappes, et Me Jacques Salmon les deux autres; et les Berthiers ont donné la chasuble et tuniques.

796. Item cinq vielles chappes de sarge rouge : de quoi Mgr Forjot a donné les troys, et Mgr Prunel les deux.

797. Item deux vielles chappes de satin rouge, avec la chasuble et tuniques.

798. Item la chasuble et tuniques de saincte Barbe.

799. Item trois chappes de soye verde, et troys de jaulne, avec de vielles chappes à oyseaulx, et une de soye verde, avec deux de sarge perse, item le parement de damas pers.

800. Item une vielle chasuble et tuniques de soye rouge, avec la chappe, qui ne vallent pas beaucoup.

801. Item une vielle chasuble de sarge rouge, avec les tuniques.

802. Item la chasuble et tuniques de damas pers.

803. Item une chasuble de velours rouge, que Mgr Forjot a donné, et une de velours verd bien ancienne.

SENSUYT LES HABITZ DE BLANC [ET DE NOIR]

804. Un parement d'aultel, avec troys chappes, une chasuble et tuniques de damas blanc figuré de fleurs, que Mgr Prunel a donné.

805. Un viel parement de damas figuré de fleurs, que Mgr Forjot a donné, avec une chappe de pareil drap.

806. Item un viel parement de sarge blanche à mettre aux festes doubles.

807. Item les manteletz de damas blanc figuré de fleurs, que Robert Angenoust a donné, avec les cortines de taffetas blanc.

808. Item une chappe avec la chasuble et tuniques de damas blanc, semé de fleurs, que Catherine Huyard a donné.

809. Item deux chappes de damas blanc, que Mgr Bellemanière a donné.

810. Item deux vielles chappes, avec la chasuble et tuniques de damas blanc, que ont donné les Maurroys.

811. Item deux vielles chappes de taffetas, qui ne vallent rien.

812. Item deux chappes de satin de Bourge, avec la chasuble et tuniques.

813. Item troys chappes de sarge blanche, avec une vielle de camelot.

814. Item un parement de velours noir, que Mgr Hennequin a donné, item les manteletz de trippe de velours avec les cortines.

815. Item un parement de damas noir, avec une chappe, chasuble et tuniques.

816. Item un viel parement de sarge noir, avec quatre chappes, une chasuble et tuniques, avec plusieurs aultres vieux tapis et chasubles anciens qui ne valent pas beaucoup.

§ IV

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MEUBLES ET USTENSILES QUI SE TROUVENT EN L'ÉGLISE ET THRÉSOR DE L'ABBAYE DE SAINT-LOUP A TROYES, EN L'ANNÉE M D C LXII[1].

I. RELIQUAIRES ET USTENSILES D'ORFÈVRERIE.

817. Un tabernacle qui se suspend sur le grand autel, lequel est de figure sexangulaire, consistant en la base, six colonnes et le couronnement, d'ouvrage exquis, hault de dixhuit poulces, le tout de bronze doré. Sous la base y a un cristal sous lequel sont enchassées deux parcelles de la Vraye Croix. Fut fait par l'abbé Prunel.

818. Une coupe d'argent bruny, vermeil doré par dedans, pesante 7 onces et servant à réserver le Très-Saint-Sacrement dans le tabernacle exprimé au premier article. La dite coupe a esté faite d'un petit calice laissé autrefois céans par feu révérendissime père Charles Faure, d'heureuse mémoire, nostre supérieur général. Fait cette année (M DC LXII).

819. Une grande croix de procession d'argent vermeil doré, d'ouvrage rapporté, enrichi d'or, de pierreries

---

[1] Arch. de l'Aube, *reg.* 4 H bis 3, fol. 12, r°; écriture de Cousinet, auteur de la *Vie de saint Loup*, et signé par lui.

et émail, dans la quelle sont enchassées quelques parcelles de la Vraie Croix, avec le baston garni d'argent. Est de grande antiquité.

820. Une autre croix de procession, d'argent avec filets d'or, et le baston d'argent.

821. Une autre petite croix de procession, d'argent avec filets d'or, et le baston d'argent. Fait par l'abbé Prunel.

822. Une petite croix d'argent doré, avec enrichissement d'orfévrerie, pierreries et émail, qui a pour soubassement un aigle de bronze doré émaillé. Est de grande antiquité.

823. Une grande châsse, en la quelle est gardé le corps de saint Loup, évesque de Troyes et patron de cette église. Elle est de trois pieds et demy de longueur, et de deux pieds de largeur, et haute de quatre pieds. Le fonds est de lames d'argent estampé, assortie de bases postiches, pilastres, pyramides, galeries, corniches, chapiteaux et couronnement de bronze doré. A un bout est représenté en figures de relief le couronnement de la Sainte Vierge; à l'autre bout y a une image de saint Loup; et aux deux costés les douze Apostres; avec une image de saint Michel et une autre de saint Loup, qui se mettaient sur les deux pointes, pesants ensemble quatre marcs d'argent; plus, sur le comble y est représentée la vie de saint Loup en six platines de basse-taille, dont chaque platine pèse l'une portant l'autre chacune cinq marcs d'argent; toutes les dites figures d'argent doré en partie. Toute la châsse peut avoir ensemble quatre vingt marcs d'argent. Elle se garde sur le grand-autel. Fut faite par l'abbé Jean de Chailley en l'an M. CCC. LIX.

824. Le chef de saint Loup, dont le busque est d'argent, doré en partie, siselé et buriné, enrichi de pier-

reries tant à la mitre qu'à la chappe ; il est soutenu par deux anges de bronze doré, à l'un des quels se voit un ruby de taille carrée, grand de douze à quinze lignes. Prisé seize mil livres. Le tout monté sur une base de bronze doré, avec cartouches, dans lesquels sont représentées plusieurs actions de la vie du saint en émail de Limoges sur platines d'argent. Tout l'ouvrage eslevé à la hauteur de cinq pieds, sur autant de longueur, de trois pieds de large. Fut fait par l'abbé Forjot, en l'an M. D. V.

825. Un reliquaire fait en forme de pyramide, dans lequel s'est gardé autrefois le chef de saint Loup, et y est demeurée la maschoire d'en bas, avec quelques autres reliques. Ce reliquaire est garny de six images sur les pans, et autres figures à demy-bosse, d'argent doré en partie, avec les bases, piliers buttants, corniches, et autres assortiments de bronze doré ; est haut de pied et demy, et sert de pied à la belle Croix sur le grand autel, aux grandes festes. A esté donné par Estienne de Noyers, chanoine au temps de l'ancienne régularité, en l'an M. C. XXXVI.

826. Un bras de croix, garni d'argent, enrichi de dorures et émail, dans lequel est enchassé un os du bras de saint Loup. Est fort ancien.

827. Un bras de bronze doré, avec la main d'argent, dans lequel sont enchassés un os du bras de saint Loup, et un aultre os du bras de saint Pantaléon, martyr. Est fort ancien.

828. Un autel de porphire, long de dix poulces et large de six, enchassé en un cadre de bois garni de bronze doré et émaillé, que l'on tient estre l'autel de saint Loup.

829. Les botines, sandales, peigne d'ivoir, et quelques autres ornements pontificaux, qui ont été ancienne-

ment tirés de la châsse de saint Loup, et que l'on tient avoir esté à l'usage de ce saint.

830. Un vieil coffret, garny de velours et de lames de bronze dorées et émaillées, dans le quel ont été autrefois enchassées les reliques des Onze Mil Vierges, et sont à présent quelques parcelles des reliques de saint Loup.

831. Une châsse en la quelle repose le corps de saint Vinebaut, abbé de céans, dont le fonds est garny de lames d'argent estampées, garnies de bases, pieds d'estaux, chapiteaux, couronnements, pommes et devises de bronze doré et émaillé, avec colonnes d'argent estampé. A un bout est une figure de saint Vinebaut, et à l'autre a été posée une image de la sainte Vierge (donnée par M. Francois Gouault, frère du prieur de Laines-aux-Bois, pesant trois marcs quatre gros). Aux costés sont de petites figures à demy-bosse des douze Apostres. Le tour d'argent en partie. Le comble est garny de platines d'argent, avec autres ornements et reliques du saint. Est longue de deux pieds, large de quinze poulces; se garde sur le grand-autel. Fait par l'abbé Guitère en l'an M. C. LXXX.

832. Le chef de saint Vinebaut, grand au naturel, d'argent fin, monté sur une base de bronze doré. Fait par l'abbé Prunel.

833. Deux châsses de sculpture aux figures en bosse, basses-tailles et autres décorations, de bois doré, grande chacune de trois pieds et large de deux pieds; dans l'une des quelles se garde le corps de saint Camélien, évesque de Troyes, disciple et successeur de saint Loup, et dans l'autre le corps de saint Evode, archevesque de Rouen. L'abbé Forjot les a faites, et reposent sur le grand-autel.

834. Une coupe ou ciboire avec le couvercle, d'argent ciselé, vermeil doré par le dedans de la coupe; pesant

trois marcs six onces, dans la quelle se repose le Très-Saint-Sacrement, à l'autel de saint Loup, pour les communions. Faite par le R. P. Chenuot, environ l'an M. DC. XLI.

835. Une châsse ou reliquaire, en forme d'église, avec croisées et clocher, longue d'un pied et demy, et haute de deux pieds. La dite châsse, tout à fonds d'argent, ornée de basses, piliers-buttants, portiches, corniches, pyramides et couronnements de bronze doré, en la quelle sont plusieurs saintes reliques, et surtout de sainte Barbe, l'image de la quelle se voit à la face du devant. Toutte d'argent vermeil doré. Faite par l'abbé Jean Persin, l'an M.CCCC.X. Se garde dans le thrésor.

836. Un texte des Epîtres et Evangiles de toute l'année, dont la couverture est d'argent, d'ouvrage de rapport, vermeil doré, enrichie d'un costé de pierreries, dont celle du milieu enchassée en un anneau à l'antique, est un grenat de grand prix, s'il n'eut été cassé en quatre. En l'autre costé est représenté le jeune Henry, qui présente à saint Loup le dit texte. Donné par le comte Henry, son père, à sa naissance, l'an M. C. LXVI.

837. Un autre texte des Epîtres et Evangiles aux festes de seconde classe, escrites à la main, avec les Passions, les Bénédictions du cierge paschal et des fonts en nottes, le dit texte couvert d'argent avec un crucifix d'un costé et l'image de saint Loup de l'autre; pesant environ quatre marcs. Refaits autrefois par l'abbé Jacques Muette environ l'an M.CCC.XXXI; dont ont été tirés les Evangiles de saint Mathieu, de saint Marc, de très ancienne escriture, les quels ont été reliés en un livret séparément.

838. Un autre texte des Epîtres et Evangiles de toutte l'année, imprimés chez Cramoisy, in-octavo, couvert

d'argent, avec la figure d'un Christ d'un costé, et de la Sainte Vierge de l'autre; pesant deux marcs. Refais en même temps que le précédent; dont ont été tirés les Evangiles de saint Luc et de saint Jean avec un Commentaire, les quels ont été reliés en un volume à part.

839. Un grand calice avec la patène, d'argent siselé vermeil doré. Donné par M. Jean de la Salle, bourgeois de Rheims, en l'année M.DC.XLVII; il pèse six marcs.

840. Un autre calice d'argent siselé vermeil doré et émaillé, avec la patène; pesant quatre marcs. Donné par Messire Claude Gaillard, chanoine de Saint-Estienne, en l'année M.D.

841. Un autre calice avec la patène, d'argent siselé et esmaillé; pesant trois marcs deux onces quatre trezeaux.

842. Un calice avec la patène d'argent siselé vermeil doré; pesant deux marcs, six onces, six tréseaux.

843. Un calice avec la patène, d'argent bruny vermeil doré, dans la coupe et la patène; pesant quatre marcs.

844. Un petit calice antique avec la patène, d'argent gravé, vermeil doré dedans la coupe et la patène; pesant deux marcs cinq onces.

845. La chapelle de feu monsieur l'abbé de Modêne, consistant en une croix, deux chandeliers à pied en triangles, un calice avec la patène, un bassin avec les deux burettes, le tout d'argent siselé vermeil doré; pesant ensemble seize marcs.

846. Une boëte d'argent bruny, pesant six onces deux gros et demy, servant à mettre le pain à chanter.

847. Un bassin d'argent siselé vermeil doré, avec la paire de burettes d'argent vermeil doré bruny; pesant ensemble trois marcs quatre gros.

848. Une paire de burettes d'argent siselé, pesant un marc quatre gros.

849. Un bassin avec la paire de burettes d'argent bruny, pesant ensemble deux marcs deux onces. Le bassin a été donné aux estrennes dernières, par madame de Vienne, la lieutenante, la mère, et les burettes par feu monsieur Bouillerot, ancien religieux de céans, avec le calice de l'article XXVIII (nº 844).

850. Un grand bassin oval d'argent bruny, doré en partie, pesant trois marcs quatre onces.

851. Un petit flambeau avec les mouchettes d'argent bruny, pesant un marc, une once deux gros. Donné par feu monsieur d'Aumont pour servir aux messes.

852. Deux chandeliers d'argent bruny, façon de Paris, haults de quinze poulces jusqu'à la mèche, pesants ensemble quatorze marcs; pour les quels le R. P. Peschart, prieur de Bucey, a donné cinq cent cinquante quatre livres cette année courante.

853. Un encensoir d'argent, pesant cinq marcs trois onces.

854. Un autre encensoir, sans chesnes, pesant trois marcs quatre onces quatre treseaux.

855. Une navette avec la cuillier d'argent, pesant un marc, une once, cinq treseaux.

856. Une lampe d'argent siselé, pesant cinq marcs cinq treseaux. Donné par monsieur d'Aumont.

857. Une paix d'argent siselé vermeil doré, pesant six onces quatre gros.

858. Une autre paix d'argent en partie et de bronze doré, enrichie de pierreries.

859. Deux boëtes avec les vaisseaux à mettre les Saintes-Huiles, d'argent bruny, pesants ensemble un marc, quatre onces et deux treseaux.

860. Une coquille d'argent, pesant deux onces trois trezeaux, servant aux Baptesmes et à l'Eau-Bénite.

861. Une crosse avec le baston qui se démonte à vices en quatre pièces, d'argent siselé vermeil doré et esmaillé, dont est fait mention dans un ancien titre de l'an M.CCCC.XXXV; pesant quatorze marcs quatre onces.

862. Une fleur de lis avec une basse, qui se met à la place de la croix, sur le baston de ladite croix, pour servir de baston de chantre, d'argent vermeil doré et monté en cuivre. Fait par le R. P. de Montroquon, environ l'an M. DC. LII.

863. Une autre croix de cuivre doré esmaillé, fort ancienne, sans baston.

864. Un grand anneau d'abbé, fort ancien, d'argent doré, avec plusieurs pierreries; pesant une once deux treseaux.

865. Une image de la Saincte Vierge tenant son Fils entre ses bras, avec une basse et une couronne enrichie de pierreries, le tout ensemble de la hauteur de vingt-deux poulces, toute d'argent vermeil doré; pesant dix huit marcs quatre onces. A esté laissée à l'église par l'abbé Jean Persin à sa mort, en l'an 1411.

866. Une image de saint Blaise, évesque et martyr, haute de vingt poulces, à la main de la quelle est enchassée en un reliquaire une portion du gosier de saint Blaise, elle est toute de bronze doré. A esté donnée par l'abbé Prunel.

867. Une autre image de saint Achace, martyr, en la croix de la quelle est enchassé un ossement de ce saint. De même que la précédente.

868. Un bras tout de bronze doré, dans le quel est enchassé un ossement du bras de saint Memye, évesque de Châlons.

869. Un autre bras d'argent, dans le quel est enchassé un ossement de la main de saint Laurent, martyr.

870. Une ancienne boëte d'yvoir, enchassée en une pyramide de bronze doré, dans la quelle sont gardées les reliques qui furent trouvées dans le Maistre-Autel du temps de l'abbé Jean Persin, environ l'an M.CCCC.

871. Un coffret d'escailles de tortues, bordé d'argent estempé, dans le quel est enchassé le chef de saint Vincent, avec autres reliques des Onze Mil Vierges.

872. Un coffre long de bronze doré, dans lequel est enchassé la ceinture de crin de saint Léger, évesque et martyr, et quelques autres reliques.

873. Une tablette de bois couverte de corne, dans la quelle est enchassée une petite croix du bois de la Croix de saint André, apostre, avec autres reliques.

874. Deux tablettes en forme de couverture de livres, à fonds d'argent estampé, avec quelques garnitures de bronze doré et esmaillé, dans les quelles sont enchassées, sous des carreaux de cornes, plusieurs autres reliques.

875. Trois autres tablettes de bois, à fonds d'argent, garnies de cuivre doré et esmaillé.

876. Deux colonnes torses avec leurs basses, chapiteaux, et deux anges; le tout de la hauteur de quatorze pieds, de fin potin, servants à porter les courtines aux deux costés du grand-autel. Données à l'église par deux marguilliers du temps de l'abbé Forjot.

877. Un aigle, avec la basse toute de franc potin, donné par l'abbé Forjot, pour servir au milieu du chœur.

878. Un chandelier haut de cinq pieds, l'un des neuf

qui avaient été donnés par l'abbé Forjot, de franc potin, servant au Cierge pascal.

879. Un grand soleil à reposer le Très-Saint-Sacrement, avec sa base et deux anges, hault de vingt poulces, d'argent siselé vermeil doré; pesant dix marcs. Fait par le R. P. Barbier en l'an M.DC.XXXVI.

880. Six chandeliers de cuivre à mettre sur le grand-autel, dont les deux plus grands sont hauts de vingt-deux poulces.

881. Six petits chandeliers de cuivre à mettre sur les petits autels, dont les deux plus grands sont hauts de huit poulces. On a dérobé cet hyver un des plus petits.

882. Six chandeliers d'estain à mettre tous les jours sur le grand-autel, dont les deux plus grands sont hauts de dix poulces.

883. Une grande coupe ou ciboire ancien à réserver le Très-Saint-Sacrement, de cuivre doré.

884. Un eau-bénitier ou anceau de cuivre, avec l'aspersoir d'argent, aux armes de l'abbé Forjot.

885. Une lampe de cuivre.

886. Un grand réchault de cuivre.

887. Une cassolette de cuivre avec le réchault.

888. Cinq grosses cloches à la tour, de franche mette, pesant au compte des fondeurs : la grosse, neuf mil; la seconde, sept mil; la troisième, cinq mil; la quatriesme, quatre mil; et la cinquiesme, trois mil.

889. Quatre petites cloches d'accord au petit clocher, qu'on appelle vulgairement *Andoillettes*, pour avoir été faites par l'abbé Pierre Andoillette.

890. Une cymbale de cuivre à quatre grillots, de mette, servant au grand-autel.

891. Dix petites sonnettes pour les basses messes.

892. Un chandelier en branche devant le Dieu de Pitié, le quel est de cuivre.

893. Autres ustensiles d'église, comme pupiltres de bois, chandeliers antiques de fer, eau-bénitiers, etc., etc... qu'il n'est nécessaire d'insérer dans l'Inventaire.

894. Une clochette servant à conduire le Très-Saint-Sacrement, quand on le porte aux malades; pesant deux livres.

895. L'oiseau ou dragon qui se porte aux Processions des Rogations, que le vulgaire de Troyes appelle Chair-Salée, d'airain peint en huile, long de trois pieds depuis la teste jusques à la queue, et hault de deux pieds depuis la teste jusques aux pieds[1].

896. Un bassin en oval, d'argent bruny, pesant neuf onces, donné par les Dames religieuses Nostre-Dame-des-Prez, à leur sortie de Saint-Quentin.

II. ORNEMENTS

897. Un complément de couleur blanche, servant aux grandes festes, consistant :

1° En un contretable de broderie à fonds d' argent en point de diamant, chargé d'un cordon lassé et de feuilles de fin or ; le tout bordé d'un tour de broderie à carreaux de toile d'argent chargée de flammes pourfilées d'or, et de bandes de veloux vert brodées d'or et d'argent.

2° Un soubassement ou parement d'en bas, deux mantelets, une chasuble, deux tuniques, avec une autre chasuble pour les basses messes, le voile de

[1] Voir notre Étude : *Le Dragon (vulgairement dit Chair-Salée) de saint Loup, évêque de Troyes.*

calice et deux corporaliers, le tout de tabis à fleurs garny de passements, molets et franges de galons d'or fin.

3° Trois chappes de tabis à petit ramage, garnis d'une dentelle d'or fin large de trois doigts en broderie, et de frangeons d'or fin; une chasuble pour les basses messes de même tabis, garnye de passement, molets et frangeons d'or fin. Tous les dits ornements de tabis, chargés des armoiries de Monsieur l'Abbé de Modène, en broderie d'or et d'argent fin.

4° Deux rideaux de damas.

5° Un voile de calice de satin, richement brodé d'or et d'argent fin.

6° Un corporalier de frise d'or.

7° Une custode servant à couvrir le Très-Saint Sacrement sur le grand-autel, de satin à fleurs bordé d'une frange double de soye et d'or fin.

8° Une escharpe de gros de Naple garnie de molets et d'une grande frange d'argent fin.

9° Un petit dais à exposer le Saint-Sacrement, consistant en quatre mantelets de brocatelle d'argent à fleurs, et deux rideaux de taffetas, le tout garny de dentelles d'or et d'argent.

10° Un autre dais de tabis à fleurs, consistant en quatre mantelets, bordés de molets et franges de soye, et un fonds de taffetas de la Chine, servant à mettre sur le chef de saint Loup quand on le porte en procession.

898. Un autre complément de couleur blanche, servant aux festes de seconde classe, consistant :

1° En un soubassement d'autel, une chasuble, deux tuniques et trois chappes de satin damassé à ramages de soye verte et d'or fin, avec orfrais de veloux violet brodé d'or nué, le tout fort vieil et usé.

8

2° Un contretable de satin à fleurs bordé de molet et frange de soye.

3° Un autre contretable d'ouvrage de...., servant pour le blanc et pour le rouge, bordé de molet et frange de soye.

899. Un autre complément de couleur blanche servant aux dimanches et festes, consistant :

1° En un contretable, deux mantelets, et custode du Très-Saint Sacrement de..... Deux rideaux de camelot my partie de blanc et rouge, le tout garny de molets et franges de soye.

2° Un parement d'autel, une chasuble, et deux tuniques de tabis à fleurs en bouquets de fraises, le tout garny de passement, molet, galon et franges de soye.

3° Une chappe de damas à ramage d'or, garnye d'un orfroy relevé en broderie d'or uni.

4° Deux autres chappes de damas, garnies d'un orfroy rouge.

5° Un voile de calice de tafetas brodé d'or fin et de fleurs de soye, avec le corporalier de satin.

6° Une chasuble de damas blanc avec le voile de calice et le corporalier, le tout garny de passement, galon et frangeons de soye.

7° Une aultre chasuble de camelot, garnye d'un orfroy bordé de laine de soye, avec le voile de calice de damas, et le corporalier de tabis à fleurs, garnies de passement d'or et d'argent fin.

8° Une aultre chasuble de camelot, garnye d'un orfroy de ligature.

9° Une chasuble de tafetas, donnée par les Dames religieuses de Notre-Dame-des-Prez à leur sortie de Saint-Quentin (en 1662).

900. Un complément de couleur rouge, servant aux grandes festes, consiste :

1° En un ancien contretable d'histoires de fine broderie d'or, avec un eslargissement de damas et ramage d'or.

2° Un parement en soubassement d'autel de veloux chargé de grandes feuilles d'or.

3° Deux mantelets et deux rideaux de damas, garnis de molets et franges d'or.

4° Une chasuble, deux tuniques, et deux chappes de vieil drap d'or reteint, garnis d'orfrais en broderies d'or nué et de bouture.

5° Une troisiesme chappe à fonds d'or à double ramage de veloux, garni d'un orfray d'histoires en broderies d'or nué.

6° Un aultre orfray de chappe d'histoire en basses-tailles en broderie d'or nué.

7° La custode du Très-Saint Sacrement de drap d'or à ramage de veloux violet fort plein.

8° Un coussin d'autel de veloux à la turque, à fonds incarnat à ramage bleu.

9° Un voile de calice de tafetas brodé d'or fin et de fleurs de soye. Le corporalier de veloux garny d'un crucifix brodé d'or.

10° Une escharpe de gros de Naple garnie de molets et d'une grande frange d'or fin.

11° Un dais à porter le Très-Saint Sacrement en procession, consistant en quatre mantelets de damas, garnis de molets et franges de soye.

12° Une bannière de damas chargée d'une figure de saint Loup et de fleurs de lys en broderie d'or et d'argent fin, doublée de gros de Naple de couleur verte, avec garniture de molets et franges doubles de soye et d'or.

13° Une aultre bannière de damas avec la figure de saint Loup, peinte en toile des deux costés, garnie de molets et franges de soye.

14° Une chasuble de damas garnye de passement d'or fin, servant aux basses messes.

15° Une aultre chasuble à fonds d'or ramagé de veloux, garnye d'un orfray de tabis d'argent chargé de fleurs d'or.

16° Une aultre chasuble de drap d'or de masse, garnye d'une dentelle d'or et d'argent, avec un voile de damas à petit ramage brodé d'or de masse.

[NOTA. — Les compléments de couleur verte, violette, noire, sont du même genre; nous les omettons.]

III. TAPISSERIES

901. Cinq pièces de tapisserie à hautes-lisses de l'histoire de saint Loup, faisant ensemble environ quinze aulnes de tour.

902. Six pièces et une demy de tapisserie à hautes-lisses de broderies, faisant ensemble seize aulnes de tour.

903. Une pièce de tapisseries à hautes-lisses de l'histoire de Salomon [décidant la cause des deux mères].

904. Une aultre pièce de l'histoire de Hiérémie.

905. Deux petites pièces de la Transfiguration de Nostre-Seigneur.

906. Un tapis de Turquie de deux aulnes de long sur une aulne et demy de large, servant à mettre devant le R. P. Prieur aux festes solennelles.

907. Trois tapis à fonds rouge, servant à orner le grand-autel.

908. Un tapis de...., à couvrir le grand-autel.

909. Diverses pièces de tapisserie de Bergame, de peu de valeur.

IV. TABLEAUX[1]

910. Premièrement quatre tableaux de cuyvre qui représentent à demy-bosse Nostre-Seigneur, la Sainte Vierge, saint Pierre, et saint Paul.

911. Un en peinture, qui est ordinairement dans la sacristie, où est représenté un Ecce Homo.

912. Item un autre (en peinture), où est représenté saint Claude.

913. Item deux autres (en peinture) plus petits : l'un représente sainte Anne et l'autre la Sainte Vierge.

914. Item deux autres peints sur bois : en l'un est une Nativité de Nostre-Seigneur, et en l'autre une Apparition de Nostre-Seigneur à sainte Catherine.

---

[1] Archiv. de l'Aube, *reg.* 4 H *bis* 3, fol. 9, r°. — *Inventaire du 9 novembre 1651.*

TRÉSOR DE L'ABBAYE NOTRE-DAME-AUX-NONNAINS DE TROYES

§ I

[18 ET 19 NOVEMBRE 1343.] INVENTARIUM DE VESTIMENTIS SACERDOTALIBUS, ORNAMENTIS ALTARIUM, JOCALIBUS ARGENTEIS, RELIQUIIS SANCTORUM, LIBRIS ET ALIIS BONIS MOBILIBUS.... AD THESAURUM ECCLESIE MONASTERII B. MARIE AD MONIALES TRECENSES, ORDINIS SANCTI BENEDICTI, PERTINENTIBUS.... DIEBUS MARTIS IN OCTABIS YEMALIS FESTI B. MARTINI ET MERCURII POST OCTABAS IPSIUS FESTI 1343 [1].

[*Pétronille de Saint-Phal, sœur aumônière de l'abbaye, qui a succédé à feue Isabelle de Saint-Phal, aussi aumônière et trésorière de Notre-Dame-aux-Nonnains, exhibe au notaire public les objets ci-dessous inventoriés.*]

IN ALTO THESAURO

915. Viginti octo aube ad missas celebrandas, non parate.

916. Item quedam cassula, tunica et domatica, necnon due stole, tresque feniculi, et tres collerii, ac sex poigneti, totum de bono samitu albo, fourrate de cendallo rubeo. Et insuper tres alie aube parate de nigro cum moletis et alias de serico operate, ad missam celebrandam pro Defunctis.

917. Item alia casula de serico cum quodam grifonno deaurato, cooperta de quadam camisia tele pro ipsa

[1] Archives de l'Aube, 22 H, *cart.* 1.

casula custodienda; necnon tres alie aube de dicto serico operate, totum pro missis in festivitatibus et solemnitatibus annualibus celebrandis.

918. Item quedam alia casula eciam ad missas celebrandas, parata de serico cum puncto nuncupato gallice *plast*.

919. Item quedam alia auba etiam ad celebrandam missam, parata de serico cum ymaginibus sancti Nicolai, de brodeura.

920. Item tres alie aube eciam ad missam celebrandam: quarum una parata erat cum quibusdam leopardis deauratis; alia vero cum quodam grifonno; et alia de panno deaurato cum rosis.

921. Item tres alie aube ad missam celebrandam festivitatibus duplicibus, parate de serico cum ymaginibus leopardorum.

922. Item tres alie aube ad missam pro Defunctis singulis diebus celebrandam, parate de bouqueranto nigro cum moletis et triefflis.

923. Item tres alie aube eciam ad missam singulis diebus celebrandam, de serico radiato parate.

924. Item quedam alia auba, non tamen nova, pro altari sancti Anthonii in predicta ecclesia, de serico veteri parata.

925. Item quedam alia auba pro altari sancti Fidoli in eadem ecclesia, de serico parata cum quodam grifonno non coronato.

926. Item duodecim rocheti pro sacerdotibus ad missam celebrandam.

927. Item quatuor supellicia.

928. Item septuaginta sex bona manutergia altarium: quorum duo erant parata cum frangiis diversorum colorum.

929. Item quinquaginta boni amictus pro sacerdotibus.

930. Item quedam casula, tunica et domatica, necnon due stole, et tres feniculi, ac duo collerii, totum de bouqueranto nigro cum moletis, fourrata de tela tincta, ad missam celebrandam pro Defunctis.

931. Item quedam tunica et domatica de bono samittu violeto.

932. Item sex poigneti ad sacerdotes de serico brodeure.

933. Item due stole, necnon tres feniculi, et duo collerii de brodeura.

934. Item quedam tunica et domatica de serico, ad missam celebrandam.

935. Item due stole, necnon tres feniculi, et duo collerii de serico cum bestiis, pro missis duplicibus festivitatibus celebrandis.

936. Item quedam casula, tunica et domatica de bouqueranto albo, pro missis celebrandis pro festivitatibus Virginum et duodecim Lectionum; necnon due stole, et tres feniculi, ac tres collerii de eodem bouqueranto.

937. Item quedam casula, tunica et domatica, necnon due stole, et tres feniculi, tresque collerii, ac sex poigneti, totum de samittu nigro, fourrate de cendallo rubeo, ad missam celebrandam.

938. Item quedam stola, necnon quidam feniculus, et unus collerius, ac duo poigneti, totum de serico cum puncto rotundo et castellis et rosetis, fourrati de cendallo rubeo, ad opus sacerdotis.

939. Item quedam stola, necnon quidam feniculus, et unus collerius, ac duo poigneti, totum de serico cum puncto gallice nuncupato *plast*, ad usum sacerdotis ad missam celebrandam.

940. Item quedam casula, necnon quedam stola, et quidam funiculus, quidamque collerius et duo poi-

gneti, totum de panno de serico deaurato, etiam ad usum sacerdotis.

941. Item quedam stola, necnon quidam feniculus, et unus collerius, ac duo poigneti, totum de samittu croceo cum rosetis rubeis et floribus liliorum.

942. Item due alie stole, necnon tres feniculi et unus collerius, totum de brodeura cum bonis ymaginibus.

943. Item quedam stola de serico cum ambiis de serico gallice nuncupatis *poez*.

944. Item quedam alia stola, et quidam alius feniculus de serico cum castellis, et duo collerii de panno serico deaurato, pro festivitatibus solemnibus.

945. Item quedam alia stola, et quidam feniculus de serico diversorum colorum cum puncto rotundo.

946. Item quedam domatica de brodeura viridis coloris.

947. Item quedam casula de serico cum leonibus deauratis.

948. Item quedam pulcherrima casula tartara ploncata, fourrata de samittu rubeo cum pluribus pellis.

949. Item qùedam alia casula de veluelo violeto radiata, fourrata de tela viridi.

950. Item quedam alia casula ynda et diaspreya de serico, fourrata de tela ynda.

951. Item quedam alia casula de samittu rubei coloris.

952. Item quedam alia casula de veteri samittu crocey coloris.

953. Item quedam alia casula de fustanna alba, pro altari B. Katherine in ecclesia predicta.

954. Item quedam alia casula de serico deputata.

955. Item quedam stola de filo albo.

956. Item quidam feniculus de serico radiato.

957. Item due casule de serico, pro altari S. Fidoli in ecclesia predicta : quarum una vetus erat et alia cum quodam grifonno.

958. Item quedam stola et quidam feniculus de filo albo.

959. Item quedam alia stola et quidam alius feniculus, ambo de serico fourrato de tela ynda.

960. Item quedam casula de cendallo rubeo fourrata de tela ynda, necnon quedam stola et quidam feniculus ambo de serico, diversorum tamen colorum, totum pro altari S. Anthonii in ecclesia predicta.

961. Item quatuor stole de serico diversorum colorum, tam bone quam veteres, necnon tres feniculi et duo collerii etiam diversorum colorum, totum pro majori altari dicte ecclesie.

962. Item decem cappe de serico et cendallo diversorum operum et colorum, necnon due alie cappe de pannis sericis deauratis, et due alie cappe nigre, videlicet una de cendallo et alia de bouqueranto.

963. Item quatuor custodes de cendallis rubei et crocey coloris, ad ponendum circa majus altare.

964. Item viginti octo panni altaris de serico deaurato diversorum operum et colorum.

965. Item duo alii panni altaris de aliis sericis, quorum unus erat cum griffonis et alter cum ymaginibus Beate Marie, ambo fourrati de telis viridis coloris.

966. Item quatuor panni altaris de serico diversorum operum et colorum, tam boni quam veteres.

967. Item duo alii panni altaris de serico diversorum colorum, de Lareto vulgaliter nuncupati.

968. Item sex quarelli plumei, cooperti de samittu yndi coloris.

969. Item quoddam marchipedium laneum rubei coloris, cum scutis diversorum colorum.

970. Item tres sargie lanee, quarum due erant rubei et altera yndi coloris.

971. Item, *eadem die post prandium in Alto Thesauro predicto,* tria auricularia altaris cooperta de serico diversorum colorum.

972. Item, *in quibusdam parvulis scrinetis sive coffretis,* triginta duo corporalia altaris.

973. Item due custodes cum litellis de serico, ad ponendum circa sepulcrum Pasche.

974. Item duo parva manutergia altaris, operata de serico.

975. Item due custodes ad ponendum circa majus altare, et due alie custodes ante ipsum altare tunc existens.

976. Item, *in ipso Thesauro*, quoddam parvum manutergium altaris, nuncupatum vulgaliter gallice *paumelle,* operatum de serico deaurato, cum scutis diversorum colorum.

977. Item camisie sive cooperture de telis, apte ymaginibus Beate Marie et B. Ludovici in dicta ecclesia cooperiendis.

978. Item quedam magna curtina de tela, ad ponendum ante altare dicte ecclesie tempore Quadragesime.

979. Item sex cooperture altaris, quarum tres erant pro Quadragesima.

980. Item quinque custodes altaris diversorum colorum.

981. Item lintheamina, quorum quodlibet latitudinis erat duarum telarum cum dimidia vel circiter.

982. Item quinque alia lintheamina, quorum quodlibet latitudinis erat duarum telarum duntaxat.

983. Item quidam sacus de tela.

984. Item quedam coopertura de tela operata ad altare cooperiendum.

985. Item quidam calix argenteus, intus et exterius deauratus, ac in plumbo esmailliatus, et quedam patena argentea deaurata ejusdem calicis, in parte fundi esmailliate, totum ponderis insimul, uno mediante alio, duarum marcharum et duorum tresellorum, vel circiter.

986. Item quidam alius calix cum patena argenteus deauratus, et in plumbo dicti calicis ac eciam medio dicte patene esmailliate, ponderis insimul, uno mediante alio, unius marche et sex unciarum cum dimidia argenti, vel circiter.

987. Item quidam alius calix cum patena argenteus deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio, duarum marcharum et unius treselli argenti, vel circiter.

988. Item quidam alius calix cum patena argenteus, intus duntaxat deaurati, ponderis insimul, uno mediante alio, unius marche et dimidie dimidieque uncie et quinque stellingorum argenti, vel circiter.

989. Item quidam alius calix cum patena argenteus, intus duntaxat eciam deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio, unius marche et quinque unciarum cum dimidia argenti, vel circiter.

990. Item quidam alius calix cum patena argenteus, intus et exterius deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio unius marche et quinque unciarum cum dimidia ac duorum tresellorum argenti, vel circiter.

991. Item quidam alius calix cum patena argenteus, intus duntaxat deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio, sex unciarum cum dimidia argenti, vel circiter.

992. Item quidam alius calix cum patena argenteus, intus eciam duntaxat deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio, unius marche cum duabus unciis argenti, vel circiter.

993. Item quidam alius calix cum patena argenteus, intus eciam duntaxat deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio, unius marche uniusque uncie cum dimidia et duorum tresellorum argenti, vel circiter.

994. Item quidam alius calix argenteus, intus et exterius deauratus, ponderis, sine patena, duarum marcharum et unius uncie argenti, vel circiter; necnon quedam patena argentea dicti calicis eciam intus et exterius deaurata, ponderis quatuor unciarum cum dimidia et trium treselorum argenti, vel circiter.

995. Item duo platelli sive pelves argenti albi, quorum unus erat cum broconno ad dandam aquam sacerdoti missam celebranti, ponderis insimul, uno mediante alio, trium marcharum cum dimidia argenti, vel circiter.

996. Item duo encençatorii sive turibuli argenti albi operati, cum cathenis argenteis : quorum major cum dicta cathena ponderis erat quinque marcharum unius uncie ac duorum tresellorum argenti, vel circiter; et minor eorumdem cum cathena sua ponderis erat duarum marcharum cum dimidia uncia argenti, vel circiter.

997. Item quatuor burete argentee ad ministrandum sacerdoti vinum et aquam, ponderis insimul, uno mediante alio, duarum marcharum et duarum unciarum argenti, vel circiter.

998. Item quedam parva navicula argenti una cum ejus cathenula et cocleari argentea, totum ponderis insimul, uno mediante alio, sex unciarum cum dimidia argenti, vel circiter.

999. Item quedam pulcra et bona crux argentea cum lapidibus et reliquiis sive sanctuariis, ponderis novem marcharum unius uncie cum dimidia ac duorum tresellorum, vel circiter.

1000. Item quedam alia crux de argento cooperta.

1001. Item quidam ancellus argenteus una cum ejus espersorius argenteus, ponderis insimul, uno mediante alio, septem marcharum et quatuor unciarum argenti, vel circiter.

1002. Item quidam pulcherrimus textus Evangelicus argenteus, cum ymaginibus Domini nostri Jhu Xpisti ac etiam Beate et gloriose Dei Genitricis Virginis Marie, ponderis viginti marcharum et trium unciarum argenti, vel circiter.

1003. Item quidam alius textus Evangeliorum argenteus ex una parte.

1004. Item quidam magnus bericulus.

1005. Item quedam crux cum duobus croisonnis, in qua erat quedam parvula pecicula Sancte Crucis.

1006. Item quoddam coclear cassidonie.

.... *Die mercurii... tunc immediate sequenti... mensis novembris decima nona, in dicto alto Thesauro sunt inventa et reperta....*

1007. Quedam parva piscida, sive bustia eburnea, rotunda, ad ponendum panem benedictum pro Missa celebranda.

1008. Item quoddam vas de bericlo, garnitum de argento, ad ponendum et deferendum Corpus Domini nostri Jhu Xpisti, et erat supra ipsum vas, videlicet in capite superiori, quidam lapis saphireus.

1009. Item quedam corona argentea deaurata, cum esmaudis et pellis ac lapidibus parum valoris, ponderis duarum unciarum et trium tresellorum, vel circiter.

1010. Item quedam alia corona argentea parva, cum aliis lapidibus, eciam ponderis duarum unciarum et trium tresellorum.

1011. Item novem lapides marmoris benedicti, albi, ad ponendum supra altare pro missis celebrandis; necnon tres alii lapides marmoris non benedicti, quorum duo erant nigri et alter albus; et erant omnes predicti lapides garniti de ligno.

1012. Item tres pecie cendalli nigri ad altare parandum.

1013. Item quedam paramenta de serico diversorum colorum.

1014. Item tres parvule burete sive piscide argentee rotunde, ponderis insimul, uno mediante alio, trium unciarum cum dimidia ac trium tresellorum argenti, vel circiter; que quidem burete sive piscide erant in quodam repositorio de corio bullito.

1015. Item tres orati de serico nuncupati gallice *oreys*.

1016. Item quatuor parve pelves, de opere Lemovicensi, ad deserviendum sacerdoti missam celebranti.

1017. Item duo candelabra cuprea, de eodem opere, ad ponendum supra altare.

1018. Item quidam encençatorius sive thuribulus cupreus cum cathena cuprea, de opere Lemovicensi.

1019. Item decem burete stannee ad ministrandum sacerdoti ad altare vinum et aquam.

1020. Item quidam cacabus cupreus cum quadam cathenula cuprea.

1021. Item due croce, quarum croçonni erant cuprei et baculi lignei.

1022. Item quidam baculus ligneus, in capite cupreus, pro cantrice.

1023. Item duo baculi lignei pro duabus crucibus.

1024. Item quedam coopertura de serico armoyata, ad calicem cooperiendum.

1025. Item quedam minor coopertura de serico, eciam ad calicem cooperiendum.

1026. Item quedam veteres tunica et domatica de sericis rubeis, fourrate de tela ynda.

1027. Item quoddam pulchrum repositorium de serico ad corporalia reponenda; et quatuor alia repositoria, non tamen nova, eciam ad corporalia reponenda.

ITEM IN BASSO THESAURO DICTI MONASTERII

1028. Parvulum scrinetum eburneum cum ymaginibus, in quo erant quedam costa B. Laurentii, ut videbatur prima facie, necnon quedam fileteria in qua erant plures alie reliquie plurium sanctorum, eciam ut prima facie videbatur.

1029. Item quedam parvula piscida rotunda, in qua erant alie reliquie sanctorum, eciam ut prima facie videbatur.

1030. Item quidam parvulus tabularius argenteus, in quo erant alie reliquie sanctorum, ut videbatur eciam prima facie.

1031. Item quedam alia fileteria, in qua erant alie reliquie sanctorum, eciam ut prima facie videbatur.

1032. Item quoddam parvulum scrinetum eburneum, in quo erat quedam parva crux lignea, cooperta de argento, in qua erat quedam parvula quantitas Sancte Crucis, ut prima facie videbatur.

1033. Item quedam alia parvula crux argentea, cum lapidibus et sanctuariis.

1034. Item quedam parvula navicula argentea, in qua erant reliquie sanctorum, ut apparebat prima facie.

1035. Item parvula crux lignea cooperta de argento.

1036. Item vas de cristallo de B. Maria Magdalene, cum pede cupreo.

1037. Item quoddam parvulum scrinetum argenteum quadratum, in quo erant, ut videbatur prima facie, reliquie sanctorum.

1038. Item quoddam aliud vas cum quodam ... de cristallo, garnitum de argento, in quo erant reliquie sanctorum, ut videbatur prima facie.

1039. Item quedam parvula piscida argentea, in qua erant, eciam ut prima facie videbatur, reliquie sanctorum.

1040. Item quoddam aliud parvulum vas de cristallo, garnitum de argento, in quo erant alie sanctorum reliquie, eciam ut prima facie videbatur.

1041. Item due fiolete de cristallo, in quibus erant alie reliquie sanctorum, eciam ut videbatur prima facie.

1042. Item quoddam aliud parvulum vas de cristallo, coronatum de argento, ad reliquias reponendas.

1043. Item quoddam aliud parvulum vas de cristallo, garnitum de argento, eciam ad reliquias reponendum.

1044. Item quoddam aliud parvulum vas de cristallo, eciam garnitum de argento, ad reliquias reponendas.

1045. Item quinque burse de serico et una de filo diversorum operum et colorum, in quibus erant plures et diverse reliquie plurium et diversorum sanctorum, ut prima facie poterat apparere.

1046. Item quoddam aliud vas de cristallo, garnitum de argento, in quo erat aliquantulum Sanguinis Xpisti.

1047. Item quoddam aliud magnum vas tam argenteum quam cupreum, in quo erat caput sancte Tanche, ut dicebatur.

1048. Item quoddam caput agenteum, in quo erat, ut dicebatur, caput sancte Verane.

1049. Item quedam imago argentea Beate Virginis Marie, cum quodam pede cupreo et quodam vaissello de cupro et cristallo, in quo erat pecicula sintture sive corrigie Beate Marie Virginis.

1050. Item quedam pax lignea de argento cooperta.

1051. Item quidam parvus potus cupreus, operatus.

1052. Item quoddam repositorium de serico, cum quadam imagine S. Ludovici, ad corporalia reponenda.

1053. Item quoddam parvulum scrinetum, coopertum de argento cum lapidibus, ad reliquias reponendas.

1054. Item quoddam Missale integrum in una pecia.

1055. Item quoddam aliud Missale in duabus partibus sive peciis.

1056. Item quoddam aliud Missale vetus pro altari S. Anthonii dicte ecclesie.

1057. Item quatuor libri Eaude nuncupati.

1058. Item tria manutergia ad pulpitum cooperiendum, cum lincellis de sericis diversorum colorum.

1059. Item tria manutergia altaris et unum aliud ad communicandum.

1060. Item viginti orati, nuncupati gallice *oreys*, ad ponendum super capita ymaginum.

1061. Item septem vetera pallia de serico diversorum colorum ad altaria cooperienda.

1062. Item quedam stola et quidam feniculus de serico, fourrata de tela viridi.

1063. Item quedam alia stola et quidam alius feniculus de filo albo.

1064. Item quoddam magnum scrinium ligneum ferratum, et quoddam aliud non ferratum.

1065. Item in alto Thesauro predicto tria scrinia lignea.

1066. Item quidam bonus coffrus et unus alius vetus.

1067. Item duo alii parvuli coffreti ad reponendum litteras et cartas.

1068. Item duo alii coffreti, quorum unus erat cum clavis deauratis, et alter vetus, in quibus erant stole superius specificate.

1069. Item quedam armariola lignea ferrata.

1070. Item juxta altare S. Katherine in dicta ecclesia quoddam scrinium ligneum.

1071. Item versus majus altare dicte ecclesie sex alta candelabra ferrea; et duo alia candelabra ferrea alta et magna cum broschiis, uno majore altero.

1072. Item sex alia candelabra scilicet cuprea.

1073. Item duo magni sincerii, gallice *sincier,* supra altaria dicte ecclesie existentes.

1074. Item quidam alius parvus sincerius de velueto, operatus de brodeura; et subtus ipsum sincerium quoddam parvulum vas sive repositorium ad Corpus Domini nostri Jehu Xpisti reponendum.

1075. Item quoddam pulpitum ferreum.

ITEM IN AULA VETERI DICTI MONASTERII.

1076. Quoddam magnum scrinium ligneum, in quo invente sunt et reperte novem curtine ad extendendum circa votas et in circuitu votarum ecclesie.

1077. Item undecim culcitre picte de cendallis diversorum colorum, quorum alique bone erant et alie veteres.

1078. Item quedam alia culcitra picta de cendallo rubeo, ad ponendum, ut dicebatur, supra sepulturam abbatissarum dicti monasterii dum fiebant earum anniversaria.

1079. Item quedam curtina de tela picta, vetus, vulgaliter nuncupata gallice *la chaste*.

1080. Item decem et septem pallia de serico diversorum operum et colorum.

1081. Item quoddam paramentum de serico quod erat, ut dicebatur, de et pro altari S. Anthonii dicte ecclesie.

1082. Item quidam vetus pannus de serico ad ponendum, ut dicebatur, supra conversas dicti loci in earum sepultura.

§ II

13 JUIN 1538. INVENTAIRE DE NOTRE-DAME-AUX-NONNAINS, « A LA REQUESTE DE Mre ANTHOINE OLIVIER, PREBTRE, PROCUREUR ET RECEVEUR DES RELIGIEUSES...... » EN PRÉSENCE DE « JACQUES JULIOT, CRISTOFLE PRESTAT, JEHAN MACADREY DICT LYÉVIN, ET ROBINET LE TELLIER, MARRIGLIERS ET PROVISEURS DE LA DICTE ÉGLISE PARROCHIAL DE NOSTRE DAME AUX NONNAINS DUDICT TROYES.... » AVEC LA PROCURATION DE L'ABBESSE « MARIE DU MOUSTIER, » SUR PARCHEMIN, DU 3 JUIN 1538[1].

ET PREMIERS OU REVESTIÈRE DE LA DICTE ÉGLISE NOSTRE DAME, APPELÉ LA CHAPPELLE SAINCT NICOLAS.

1083. Fut trouvé unes grandes armoires de boys à quatre estages et deux guichetz fermant à clef, ès quelles avoit trois chappes de damas blanc à fleurs et offroys de broderye.

---

[1] Arch. de l'Aube, 22 H, *cart.* 1. — Orthographe très défectueuse.

1084. Item une chasuble et deux tunicques aussi de damas blanc à fleurs, garnyes d'estolles, manipulons et collectz, aussi à offroys de broderye.

1085. Item trois chappes aussi de damas blanc : une à fleurs et les deux autres sans fleurs, à offroys de broderye.

1086. Item une chasuble et deux tunicques aussi de damas blanc sans fleurs, fournyes et complectes de manipulons, estolles et colletz.

1087. Item une chasuble et deux tunicques de velours rouge à offroys et broderye de brodures en lectre romaine, fournye d'estolle, manipulon et colletz.

1088. Item deux chappes de velours rouge, à offroys de broderye.

1089. Item une chappe de damas pers, à offroys de broderye.

1090. Item une chappe de satin rouge, à offroys de broderye.

1091. Item une chasuble et deux tunicques aussi de satin rouge, à offroys de broderye.

1092. Item deux paremens de camelot, non doublez, de toile noire, servans au grant autel de la dicte église, avec ung couvertoir aussi de camelot noir.

1093. Item trois chappes, une chasuble, deux tunicques aussi de camelot noir, à offroys de soye de couleurs de tanelles, garnyes d'estolles, manipulons et collectz.

1094. Item une chasuble de taffetas rouge, à offroys de broderye.

1095. Item une aultre chasuble de damas noir, à offroys de broderye, fournye d'une estolle et manipulon.

1096. Item ung marbre blanc, enchassé en boys.

1097. Item deux corporalliers de boys, ès quelz fut trouvé quatre corporaulx et voletz.

1098. Item ung parement de chaere servant à prescher de taffetas incarnat et bleu, doublé de toile rouge.

1099. Item une layette de boys, en laquelle fut trouvé dix corporaulx et dix voletz de toille de lin.

1100. Item deux chasubles de fustainne blanche, dont l'une est rayée, garnyes de manipulons estolles et collectz.

1101. Item ung viel corporallier, couvert de vielle bro derye, où quel avoit ung corporal et vollet.

1102. Item ung viel cuissin de soye et toille.

1103. Item une image de Nostre Dame d'argent dorey' d'environ trois quars de pied de haulteur, assise sur ung pied de cuyvre dorey.

1104. Item ung sainct Jaques d'argent dorey, assis sur ung pied de cuyvre dorey.

1105. Item une couppe d'argent, d'environ deux pieds de haulteur.

1106. Item une croix de boys, couverte de feuille d'argent dorey, en la quelle y a ung crucifix d'argent.

1107. Item trois reliquieres d'argent dorey, ès quelz y a plusieurs reliquières, assavoir, de sainct Denys, saincte Sire, sainct Thierry et autres.

1108. Item ung ansancier d'argent, garny de quatre chesnettes d'argent.

1109. Item une tasse d'argent, servant à sercher l'euvre, en laquelle y a au fond d'icelle sainct Jaques.

1110. Item ung calice d'argent, dorey par dedans, la pomme et bords du pied; garny de platenne d'argent dorey.

1111. Item ung petit calice d'argent, dorey par dedans avec le bord du pied; garny d'une plataine dorée.

1112. Item deux petitz potetz d'argent, dorey par les bores, à armoyryes des armes de feu Jehan Dorigny.

1113. Item une bruette d'ivire (burette d'ivoire) ferrée d'argent, en laquelle a une petite cuvette d'argent, une petite cullier et autres petites pièces d'argent et trois pierres de cristallin, et de la pouldre de plusieurs relicques.

1114. Item unes autres armoires de boys à trois estages et quatre guichetz fermans à clef, en laquelle fut trouvée ung ciel en taffetas vyolet, bordé de franges et soye, garny de quatre ymages, semé de coquilles et bourdons, icel ciel servant à porter Corpus Domini.

1115. Item ung Ecce Homo en toille, contenant ung couvrechef, servant au maître autel.

1116. Item une banière de taffetas jaulne, en la quelle a Nostre Dame et sainct Jaques.

1117. Item ung viel cuissinet en soye jaulne.

1118. Item deux vielles chasubles : l'une de taffetas verd et l'autre de toille blanche, garnyes d'estolles et manipulons.

1119. Item ung petit ciel de velours noir semé de soleilz et coquilles de broderye, frange de soye verde, rouge, et de fil d'or.

1120. Item ung couvrechef de crespe frangé de petites papillottes, d'environ une aulne et demye de Paris, servant à mectre sur le Corpus Domini, avec une layette de boys.

1121. Item dix-sept nappes de lin ouvrées, tant neufves que vielles.

1122. Item neuf serviettes de lin ouvrées, servant au grant autel.

1123. Item vingt-cinq nappes de chanve, servant à autelz à célébrer et dire messes.

1124. Item vingt-quatre cortines, tant de lin que

de chanve, dont les aucunes sont ouvrées, telles qu'elles, les aucunes garnyes d'agneaulx.

1125. Item une grande cortine de chanve, servant à mectre devant le grant autel pendant le temps de Caresme.

1126. Item quatorze serviettes de chanve, servans à dire messes.

1127. Item six nappes tant de lin que de chanve, servans à dire messes.

1128. Item quinze tovailles de chambre à clou, servans à dire messes.

1129. Item vingt-deux amys de chanve, servans à dire messes.

1130. Item une longiere de lin, ouvrée, d'environ neuf aulnes de long, servant à recevoir le Corpus Nostre Seigneur.

1131. Item dix-huit aulbes de chanve, servant à dire messes.

1132. Item une douzaine d'aulbes et une douzaine d'amys et quinze autres aulbes et autant d'amys, de chanve.

1133. Item une chasuble de soye jaulne, à offroys de soye rouge.

1134. Item une chappe, une chasuble et deux tunicques en demye ostade rouge, doublez de toille perse, à offroys de tanelle.

1135. Item ung chevallet de boys garny de quatre bastons, servant à porter le Corpus de Nostre Seigneur.

1136. Item ung manteau de drap rouge, mangé d'artuisons, servant à ymage de Nostre Dame.

1137. Item ung manteau de velours rouge, semé de larmes et faict de broderyes, et ung petit manteau

aussi de velours rouge, semé de larmes et ung bonnet de velours rouge faict en broderye, servans à une ymage de Nostre Dame estant au portail de la dicte église.

1138. Item ung couvrechef de soye rayée blanc et rouge.

1139. Item ung manteau d'escarlate rouge à paremens et bores de letisse, servant à la dicte Nostre Dame du portail.

1140. Item deux cortines de taffetas blanc, servans aux deux autels du portail de la dicte église.

1141. Item ung grant tronc de boys, ou quel a ung cruxifiment de boys.

1142. Item deux grans chandeliers de cuyvre à l'antique, servans à autel; deux moyens, et deux petitz.

1143. Item ung sainct Sébastian, garny d'un tabernacle de boys.

1144. Item quatre petitz livres ou Processionnaires en parchemyn.

EN LA DICTE ÉGLISE SUR LE GRANT AUTEL D'ICELLE

1145. Fut trouvé ung corporalier de drap d'or figuré, garny de deux corporaulx et deux volletz.

1146. Item ung autre corporallier de damas vyolet, sur lequel y a deux ymages de Nostre Dame et sainct Jacques faictz de broderye, garni d'un corporal et volet.

1147. Item deux autres corporalliers de damas blanc, sur l'un desquelz y a une ymage de sainct Jaques et sur l'autre ung soleil et ung ymage de Nostre Dame, faictz de broderye.

1148. Item unes cortines de taffetas blanc et rouge, garnyes de verges et agneaulx.

1149. Item ung parement d'autel de satin blanc et damas rouge, estant devant ledit grant autel.

1150. Item une couverture d'autel de sayette frangée, doublée de toille jaulne.

1151. Item trois nappes de chanve.

1152. Item ung petit parement de satin blanc, de damas rouge et velours, semé d'images et fleurs de lictz de broderies, frangé de plusieurs couleurs.

1153. Item une chappe de taffetas vyolet, à offroys de tanelle, doublé de toille rouge, estant sur l'image de Mgr sainct Jaques.

1154. Item ung manteau de drap rouge, à paremens de menuz vetz et bores de letisse, estant sur l'image de Nostre Dame dudict grant autel.

1155. Item ung couvrechef en taffetas bleu, et ung petit manteau de drap rouge à bores de letisse.

1156. Item un grant ciel de sarge rouge et vert, estant sur le cyboire dudict grant autel.

1157. Item deux ailles ou paremens de tapicerye à fleurs, es quellez y a six histoires à personnages, estans à l'entour dudict grant autel.

1158. Item ung viel bancquier de tapicerye à châsse.

1159. Item ung lavoir de cuyvre à ance et brosseron de mesme.

1160. Item ung livre en parchemyn, escript à la main, appelé Grée, enqueslez en boys, couvert d'une peau de cerf.

1161. Item deux autres livres en papier, appelez Messez, enqueslez en boys, couvertz de peaulx noires.

1162. Item deux autres livres en parchemyn, appelez Antifonyers, enqueslez de boys, couverts de peaulx de cerf.

1163. Item une coulpe d'argent, assis sur ung pied de cuyvre, en laquelle y a une petite tasse d'argent.

1164. Item une timpane de mette, servant à conduire Corpus Domini.

1165. Item demye douzaine de calisses d'estain, fourniz de platainnes et sachetz.

EN LA CHAPELLE NOSTRE DAME APPELÉE LE PORTAIL

1166. Fut trouvée une chasuble de fil rouge, figurée, une aube, ung amy et une saincture, une estolle et manipulon.

1167. Item ung corporalier de boys, forny de corporal et volet.

1168. Item une chasuble de damas verd, garnye d'estolle et manipulon, estant es mains de messire Henri Pasquotte, vicaire de la dicte église.

EN UNE CHAPELLE ESTANT SOUBZ LES ORGUES DE LA DICTE ÉGLISE

1169. Fut trouvé ung autel de boys faisant deux guichetz fermans à clef.

1170. Item une chasuble de damas blanc, deux tunicques aussi de damas blanc figuré, garnyes de manipullons, estolles et colletz, en pareil damas et offroys de broderye.

1171. Item une chasuble de velours pers, à offroys de broderye, garnye de manipule et estolle de mesme.

EN UNG BAS BANC DE LA DICTE CHAPELLE FERMANT A CLEF

1172. Fut trouvé ung corporallier de soye rayée, garny d'ung corporal, volet, et paix de cuyvre.

1173. Item une chasuble de camelot rouge, à offroys de broderye, garnye d'estolle et manipullon de mesme, et une aube, ung amy de chanve, et une saincture en fil blanc.

1174. Item ung Messel en papier, couvert de cuyr rouge.

1175. Item deux moyens chandeliers de cuyvre.

1176. Item trois nappes de chanve d'autel.

1177. Item ung calice d'argent, à platainne de mesme, dorey d'or, garny d'ung estuy, estant ès mains de maistre Jehan Lange, prebtre, qui dict la messe des Dorignys.

EN LA CHAPELLE DES TRESPASSEZ

1178. Fut trouvé en ung coffre estant en icelle trois nappes de chanve.

1179. Item une chasuble d'ostade noire, à offroys de fustaine blanche de tanelle, garnye de manipule, estolle, aulbe, amy et saincture.

1180. Item deux chandeliers de cuyvre, deux potetz d'estaing et ung Messel en papier.

1181. Item six nappes d'autel, deux aulbes, ung amy et une serviette d'autel, le tout de chanve.

EN LA CHAPELLE SAINCTE SIRE

1182. Fut trouvé sur l'autel d'icelle trois nappes de chanve, une chasuble de fustainne blanche à offroys de vielle broderye, garnye de manipule, estolle, aulbe, amy et saincture.

1183. Item ung viel Messel en parchemin.

[Signé des deux notaires THIENOT et HANGENET.]

§ III

INVANTAIRE DES RELIQUES, ARGENTERIE, ET ORNEMENS DE LA SACRISTIE DE NOSTRE DAME DE TROYES, FAICTTE PAR MADAME CLAUDE DE CHOISEUL (-PRASLIN), TRÈS DIGNE ABBESSE DE LA DITTE ABBAYE, LE 20 JANVIER 1664[1].

1184. Premièrement une croix de Lorraine, d'argent doré, où sont des reliques; le pied n'est que de cuyvre doré.

1185. Un vase de cristal, où il y a du Sang de Nostre Seigneur.

1186. Deux grands images d'argent : l'un de la Sainte Vierge, l'autre de sainct Benoist : où il y a dans le pied qui est d'ebenne de l'image de la Sainte Vierge, un morceau de sa saincture; et dans celui de nostre Père saint Benoist un fracguement d'un de ses os. Ces deux images ont esté donnez par madame la marquisse de Rets, sœur de madame notre Rév. Abbesse, à la profession de madame sa fille, l'année... — La Sainte Vierge pèse 19 mars et saint Benoist 22 mars.

1187. Le chef de S[te] Vérenne, vierge et martyre, compagne de S[te] Ursule, couvert d'argent.

1188. Une châsse de cristal, où il y a un chef d'une des Onze Mille Vierges.

1189. Un bras d'argent, où il y a un fracguement du bras de S[t] Liébaut, abbé.

---

[1] Archives de l'Aube, 22 H, *cart.* 1. Nous avons déjà fait connaitre les 13 premiers numéros dans nos *Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains*, p. 217. — Orthographe très défectueuse.

1190. Un autre reliquère d'argent, où il y a deux anges qui soutiennent une fiolle d'agate, où il y a un petit fracguement de Ste Reine, et au dessous un fracguement d'une coste de St Guillaume d'un costé, et de l'autre de St Vincent, martyr, et de St Nicolas, évesque.

1191. Une grande châsse avec des images d'émail dessus.

1192. Une petite châsse d'argent, où il y a une coste de St Laurant, martyr. Donné par M. Belot, oncle de mes sœurs Belot, Anne de Sainte Scholastique et Catherine de l'Assomption.

1193. Une autre petite châsse d'argent, où il y a des reliques de St Eutrope, évesque et martyr; de St Eloi, évesque. Donné par ma sœur Marie Clausier.

1194. Un grand reliquère d'argent, où il y a dans la pomme, qui est de cuivre doré, soutenue par deux anges, le crâne du chef de Ste Tanche, vierge et martyre; le pied est de cuivre émalié. Ce reliquère a esté donné par madame de Fleurigny à la prophession de ma sœur Emée de Jésus, sa fille.

1195. Un petit coffre d'argent, où il y a un reliquère d'argent dans lequel il y a un petit fracguement de St Paul et de Ste Scholastique, vierge.

1196. Deux croix, dont l'une a un bâton d'argent. Dans la grosse croix, au dessous des pieds du Crucifix il y a de la Vraie Croix, enchassée avec un petit cristal; cette croix pèse 12 mars. Elle a esté donnée par madame Rollin à la profession de ma sœur Jeanne de la Croix, sa fille.

ARGENTERIE

1197. Six grands chandeliers de vermeil doré, qui ont esté donnés par Madame Claude de Choiseul, nostre très-digne Abbesse; ils pèzent 79 marcs.

1198. Deux petits chandeliers de vermeil doré, pour les crédance. Donnés à la profession de ma sœur Anne Belot, par ses parans; ils pèsent 8 marcs.

1199. Une grande croix à mestre sur l'autel, de vermeil doré. Donnée par les parans de ma sœur Catherine Belot à sa profession; elle pese 32 marcs moins 2 onces.

1200. Deux calices de vermeil doré : le gros calice, la patenne, les deux buretes et la boite, 10 mars et demy, et le petit calice 4 mars edemy. Donnés par ma susdite dame de Choiseul; avec une coupe couverte de vermeil doré, où l'on met le Très-Saint Sacrement; et un soleil de vermeil doré, où l'on exposse le Saint Sacrement; il pèse 21 marcs[1].

1201. Un bassin de vermeil doré. Donné à la profession de ma sœur Jeanne Boissonnot; il pèse 6 marcs 6 grains.

1202. La crosse de vermeil doré; elle paise 12 marcs.

1203. Deux chandeliers blanc et doré; ils paisent 6 marcs.

1204. Treize vases dont madame notre Rév. Mère en a donné sept, et madame Du Plessis [Praslayn], sa sœur, en a donné six; ils paisent 22 marcs.

1205. Quatre vases à coste de melon, donnés par M. Belot, oncle de mes sœurs Anne et Catherine Belot; ils paisent 8 marcs moins 2 onces.

1206. Deux quesses, données par M^de Du Plessis, sœur de M^de nostre Rév. Mère.

---

[1] Ce soleil fut fait par Pierre Mesuyer, orfèvre de Paris, qui reconnait, par quittance autographe du 22 mars 1633, avoir reçu la somme de 913 l. 3 s. 9 d. pour « un soleil avec deux anges d'argent vermeil doré, avec un pied de mesme, le tout scizelé, pesant ensemble 21 marcs 5 onces et demye; des cristoz mis audict soleil; et un estuy neuf pour maitre ledict soleil... »

1207. Deux ansançoirs, donnés par M^de de Drubec à la profession de madame sa fille avec la culier et la navicelle ; ils paisent 15 marcs.

1208. Un petit calice, les burètes, et le petit bassin; ils paisent 7 marcs 4 onces.

1209. Le gros bénitier, donné à la profession de ma sœur Magdelaine Malier, avec la quoquille et l'aspersoir; ils paisent 8 marcs.

1210. Le petit bénitier avec la quoquille et les deux *asperges;* ils paisent 3 marcs.

1211. Les deux chandeliers de l'Elévation, donnés par Mgr et M^de la Mareschalle des Tempes (d'Estampes) à la profession de mesdames leurs filles; ils paisent 43 marcs.

1212. La grosse lampe; elle pèse 11 marcs.

1213. La moienne lampe, donnée par mesdames des Tempes; elle paise 5 marcs 4 onces.

1214. La petite lampe a esté donnée à la profession de ma sœur Marie Forestz; elle pese 3 marcs.

1215. Le texte des Evangiles; il paise un marc 4 onces.

1216. Les quatre corbeilles ont esté données à la profession de ma sœur Agnès Perricard.

1217. Une petite croix et deux petits chandeliers d'une chapelle. Donnés par madame Mégard à sa petite fille, ma sœur Anne Baral.

1218. Quatre vases et deux chandeliers, fason d'agatte, enchâssé dans de l'argent vermeil doré, et deux petis de mesme. Donnés par M^de Du Plessis, sœur de M^de nostre très digne Abbesse.

INVANTAIRE DES ORNEMENS TANT D'OR, DE SOYE, ET D'OUVRAGE

1. *Ornemens rouges*

1219. Un ornement de velours rouge cramoisi en broderie d'or et d'argent, savoir : le devant d'autel, la chasuble, les deux tuniques, les étolles et les manipules, la bource de corporalier, le voile de calice et la custode de satin, de mesme ouvrage.

1220. Un autre ornement de brocard rouge avec des fleurs d'or, d'argent et de soye, savoir : le devant d'autel, la chasuble, les deux tuniques, les étolles, les manipules, la bource de corporalier, le voile de calice et la custode. Le tout donné et étoffé par M^de^ la marquisse de Raffetot, à la réserve de deux tuniques qui ont esté données et étoffées tant des passemens que pour les doubler par madame de Pouilly à la profession de ma sœur Jeanne Denis.

1221. Plus une chasuble de toille d'argent et des fleurs incarnates, l'estolle et le manipule, un tour de chaise (chaire), avec un tapis de lestrin (lutrin). Donné par M^de^ de Fleurigny à la vesture de ma sœur Emée de Fleurigny, sa fille.

1222. Un autre ornement de satin à fleurs, le fond rouge, la chasuble, les deux tuniques, les étolles, les manipules, la bource de corporalier et un voile de calice. Donnés par madame la mareschalle de Praslain.

2. *Ornemens blancs*

1223. Un ornement de point d'Espagne de rose, appliqué sur de la toille d'argent, savoir : un devant d'autel, une chasuble, deux tuniques, les étolles,

les manipules, le voile de calice, la bource de corporalier et la custode; la toille d'argent a esté donnée par M^r le comte de Sessac.

1224. Un autre ornement de point d'Espagne, de toutes couleurs, appliqué sur du satin blanc, savoir : le devant d'autel, la chasuble, deux tuniques, les étolles, les manipules, le voile de calice, la bource de corporalier et la custode.

1225. Un autre ornement de broderie de soye de toutes couleurs avec de l'or, sur du satin blanc, savoir : le devant d'autel, la chasuble, les deux tuniques, les étolles, les manipules, le voile de calice, la bource de corporalier et la custode.

1226. Un autre ornement de brocard d'or et d'argent, savoir : un devant d'autel, deux chasubles, deux tuniques, les étolles, les manipules, la bource de corporalier, la chappe. Le tout a esté donné à la vesture de mesdames Des Tempes par Mgr et M^de la mareschalle Des Tempes, à la réserve du devant d'autel et d'une chasuble sans étolle et manipule, qui a esté donné par Mr Grassin, à la vesture de ma sœur Appoline Grassin, sa fille. Le tout a esté étoffé par les susdites, à la réserve de la chappe qui a esté étoffée par Madame notre très digne abbesse Claude de Choiseul.

1227. Un autre ornement, donné par M^de la mareschalle Des Tempes, savoir : une chasuble avec les deux tuniques, une estolle et un manipule de drap d'or et d'argent avec des fleurs de soye de toutes couleurs. Le tout étoffé et fourni d'une étolle et deux manipules par Madame notre révér. Abbesse.

1228. Un autre ornement, donné par la marquisse de Praslain, savoir : un devant d'autel d'or et d'argent avec des fleurs de soye, et la chasuble, sans étolle.

1229. Un autre ornement de toille d'argent avec un grand passement d'or et d'argent, savoir : le devant d'autel, la chasuble, deux tuniques, les voilles, les manipules et la bourse de corporalier. Donné par M[de] Marchant à la profession de ses filles, mes sœurs Marie et Françoise Clausier.

1230. Deux chappes de toille d'argent. Données par ma susdite dame Claude de Choiseul, notre très digne Abbesse.

1231. Une autre chappe de gros de Naples à fleurs avec des paliettes, donnée par madame la mareschalle de Praslain, et étoffée par ma susdite dame abbesse.

1232. De plus trois voilles de calice : un de broderie de soye dessus du tabis ; l'autre de satin en broderie d'or et d'argent, et la bource de corporalier semblable ; un autre de rose sur du satin. Le tout donné et fait par ma sœur Claude Collinet.

1233. Un autre ornement de damas blanc avec un passement d'argent, savoir : la chasuble, les deux tuniques, les étolles, le voille de calice, et la bource de corporalier. Le tout donné par M[de] la mareschalle de Praslain.

1234. Un pavillon de brocard de soye avec un passement d'or et d'argent, avec la frange de mesme. Donné à la vesture de mesdem[lles] D'Estempes, petites niepces de M[de] notre révér. abbesse Claude de Choiseul.

3. *Ornemens vers*

1235. Un ornement de toile d'argent avec des fleurs vertes, savoir : le devant d'autel, la chasuble, les deux tuniques, les étolles, les manipules, le voile de calice, la bource de corporalier et la custode. Le tout donné par madame la mareschalle D'Estempes, sœur de madame notre très digne abbesse.

1236. Un autre ornement de velours à fond d'argent, savoir : un devant d'autel, une chasuble, une estolle et un manipule, avec la custode. Le tout donné et étoffé par Mde du Plessis, sœur de ma susdite dame abbesse.

1237. Un autre ornement de damas, savoir : une chasuble, deux tuniques, les étolles et les manipules avec la bourse de corporalier. Le tout donné et étoffé par M. Le Jeune à la profession de sa fille, ma sœur Marie Le Jeune. Le devant d'autel et le pavillon de taffetas ont été donnés par Mde Dombasle.

4. *Ornemens violets*

1238. Un ornement complet, savoir : le devant d'autel, les deux tuniques, les étolles et les manipules, de velours avec un grand passement d'or et d'argent. Donné et étoffé par Mde notre révér. et très digne abbesse Claude de Choiseul, avec la chappe de pareille étoffe.

1239. Un pavillon de damas avec un passement d'or et d'argent avec sa frange. Donné par Mde de Marc, à sa vesture.

1240. Un autre ornement de damas, savoir : la chasuble, les deux tuniques, les étolles et les manipules. Donné à la profession de ma sœur Marie Paillot par Mde sa mère. Le devant d'autel de brocard, avec une chasuble de brocard de soye, avec l'étolle et le manipule ont esté donnés par ma sœur Remond; la bourse de corporalier, la custode et le voile de calice, de tabis; un tour de chesse et un tapis de lestrin de satin à fleurs; et un viel pavillon de taffetas.

1241. De plus un devant d'autel de brocard à fleurs d'or, avec une chasuble. Donnés par Mde la comtesse de Sessac.

5. *Ornemens noirs*

1242. Un devant d'autel, une chasuble, deux tuniques de velours, les étolles, les manipules et la chappe. Donnés par Mde Du Plessis, et étoffé par Mde notre abbesse. Avec un autre ornement de damas, savoir: deux chasubles, deux tuniques, les étolles, les manipules, une chappe, un devant d'autel et un tapis de lestrin, la bource de corporalier et le voile de calice, avec un petit devant d'autel pour le cœur d'en hault, avec le voile de calice et la bource de corporalier en broderie.

1243. Un grand drap mortuère de velours avec deux larges bandes de satin blanc, les cordons et les houppes de soye. Donné par Mde la mareschalle d'Estempes, sœur de Mde notre révér. abbesse, à la profession de Mesdames d'Estempes, ses filles.

1244. Deux carreaux de velours noir, quatre de velours violet, et deux de drap de Haulande avec le tapis, pour mettre sur les sièges de Mesdames nos révér. mères abbesse et coadjutrice; avec le dessus du fauteuil; deux petis carreaux de velours rouge cramoisi; un tapis de serge violette de Saint-Laud, avec le dessus de chaise de même étoffe.

1245. Quatre grands tapis de Bergame; un tapis de lestrin de tapisserie, et deux vieux petiz de Turquie.

1246. Un ornement pour le chœur, savoir : deux paremens d'autel à fons rouge avec des fleurs de toutes couleurs, donnés par Mde la mareschalle de Praslin, avec le devant de grille; le tout de damas rouge avec des bandes de drap d'or.

1247. Seize devants d'autel pour la nef, en damas satin camelot, de toutes couleurs : dont deux sont

en satin blanc à fleurs Izabelle; deux sont de brocatelle; deux en broderie; deux en camelot noir de Haulande; un de satin blanc de la Chine, donné par M^de Bouthillier; un de satin rouge à fleurs, donné par ma sœur Magdelayne Malier.

INVANTAIRE DU LINGE DE LA SACRISTIE

1248. Une belle aube de point de Valonge, d'un quartier de haut, et la toile de baptiste, avec les deux amis.

1249. Six aubes de passement de Flandre, quatre de point coupé, une de point coupé avec des bandes de découpure ouvragée.

1250. Trente et une aubes, dont onze de toille finne avec du passement.

1251. Soixante sept amis, dont trente deux de finne toille.

1252. Sept douzaines de purificatoires, dont une douzaine à dentelle.

1253. Cinquante neuf serviettes de burettes, dont treize à passement.

1254. Trois douzaines et demie de mouchoirs.

1255. Cinq napes de communion et quatre serviettes.

1256. Quatre napes de grille, trois paires de crédances de point coupé, et cinq à dentelle.

1257. Trente serviettes, dont seize damassées, et un tablier avec une serviette de petite Venise, et une petite nape ouvrée.

1258. Treize cintures de ruban et deux de fil.

1259. Treize corporaux et autant de pales.

1260. Deux douzaines et demie d'essuis pour les prédicateurs.

1261. Deux douzaines d'essui-mains.

1262. Deux dentelles pour le chœur et une neige.

1263. Une paire de passement de Flandre, une de point coupé et une de vielle dentelle pour les petites marches.

1264. Trois grandes dentelles et une de point de Sedan pour le grand autel.

INVENTAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN DE TROYES

§ I

INVENTAIRE DES SAINCTUAIRES, RELIQUES ET JOYAULX APPARTENANS A L'ÉGLISE SAINCT JEHAN DE TROYES.

ENSUYVENT LES RELICQUES DE SAINCT JEHAN TROUVÉES AU TRÉSOR DE LA DICTE ÉGLISE EN UNE ARMOIRE, FERMANT DE FENÈTRE DE FER, EN LAQUELLE S'EST TROUVÉ (XVI[e] siècle, 1[re] moitié[1]) :

1265. Premièrement, ung ymaige monsieur sainct Jehan Baptiste, lequel ymaige est d'argent doré, pesant avec un soubassement d'argent onze marcz cinq onces et demye.

1266. Une dent enchâssée d'argent, pesant deux onces, trois trezeaulx.

1267. Ung ymaige sainct Hiérosme, d'argent doré, estant sur une terrasse où il y a trois arbres sur l'un desquelz est la robbe de sainct Hiérosme avec son chapeau, avec ung lion et six petites boulles et ung brévière, le tout d'argent doré, le tout soutenu et porté par trois angles et sur trois pommes de cuyvre doré, le pied de boys doré, pesant ensemble avec son pied quatorze marcz juste.

1268. Sept ymaiges de boys painctz, garnies d'ung reliquière d'argent et d'une croix d'argent.

1269. Une ymaige de saint Lambert, de boys doré.

1270. Une ymaige Nostre Dame, d'argent doré, tenant ung enfant, garny de pierres et estofés, pesant en tout, comprins une petite croix d'argent pendue au

---

[1] Arch. de l'Aube, A I, 614.

col de la dicte ymaige, dix sept marcz une once et demye.

1271. Ung petit reliquière en forme de châsse, doré, le dessus duquel est de feuille d'argent, au dedans d'ycelluy est la coste de Nostre Dame Marie Madelene.

1272. Plus un aultre joyau de cuyvre doré, au dessus duquel est un reliquière du chef de Monsieur sainct Jehan.

1273. Ung tableau de boys fermant à crochet, garny de cuyvre, doré, au dedans duquel sont plusieurs reliquières de saincts et de sainctes.

1274. Une croix d'argent doré, pesant quatre marcz deux trezeaulz.

1275. Une croix de boys, couverte d'argent doré, à laquelle y a plusieurs pierres et ymaiges, avec ung plombeau garny de six ymaiges d'argent, pesant ensemble quatorze marcz moingz deux onces.

1276. Autre croix de boys, couverte d'argent.

1277. Ung chapeau d'espines, garny de son estuy, auquel y a une croix de cristal garny de trois bouts d'argent doré.

1278. Une couronne de cuyvre doré, dans laquelle y a seize florons tant grandz que petitz, en chacun desquels florons y a un chaton d'argent doré; au dedans d'un chacun chaton y a une pierre; et au bas de la dicte couronne y a douze fleurs d'argent doré, en chacune fleur ung chaton garny de six perles et d'une pierre, pesant ensemble trois marcz une once.

1279. Ung calice d'argent non doré, pesant deux marcz et demy.

1280. Ung grand calice d'argent doré, pesant avec sa platenne et sachet neuf marcz six onces.

1281. Ung calice d'argent doré, ayant un soleil soulz la couppe et ung sur le pied, pesant avec la platine troys marcz deux onces.

1282. Deux calices d'argent doré, pesantz avec leurs platennes et sachetz cinq marcz trois onces.

1283. Deux aultres calices d'argent doré, pesantz cinq marcz.

1284. Une coupe d'argent, garnye de sa tasse en laquelle le Corps de Nostre Seigneur est mis, pesant quatre marcz.

1285. Une coupe de cuyvre doré, servant à porter le Corps de Nostre Seigneur Jésus Christ.

1286. Une aultre coupe d'argent à porter le Corps.
[*En marge :* A esté desrobée.]

1287. Ung soleil d'argent doré, servant à porter le Corps de Nostre Seigneur le jour de la Feste-Dieu, et aultres bons jours quand on faict la procession, pesant dix onces deux trezeaulx. Lequel est dans un estuy.

1288. Ung soleil d'argent doré, à porter le Corps de Nostre Seigneur Jésus Christ.

1289. Ung vaisseau d'argent doré, servant à porter l'Extrême Unction, pesant deux marcz une once et demye.

1290. Ung encensier d'argent avec ses chesnes, sans doreure, pesant cinq marcz et demy six trezeaulx.

1291. Une nasse d'argent, pesant ung marc une once et demye.

1292. Ung anceau d'argent avec un *asperges,* pesant, y compris le pied de cuyvre et boys estant audit *asperges*, quinze marcz et demy.

1293. Une paix de cuyvre doré, auquel est ung crucifiement, avec un estuy.

1294. Deulx chandeliers d'argent, pesant deux marcz et demy.

1295. Le baston de la Conception, auquel y a une ymaige Nostre Dame et deux angles d'argent, pesant lesditz trois ymages, ensemble les sousbassemens de cuyvre estant audict ymage Nostre Dame, quatre marcz et demy deux onces. Chapiteau de cuivre.

1296. Ung petit ciel de drap d'or à porter le *Corpus Domini,* estant dedans une boiste de boys.

§ II

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN DE TROYES, 9 octobre 1562.

I. INVENTAIRE DES RELICQUES ET JOYAULX APPARTENANTZ A L'ÉGLISE SAINCT JEHAN, BAILLÉES A SIRES LOYS GUÉRIN, CLAUDE CHIFOLLOT, NICOLAS GODIER ET NICOLAS DE LA FERTÉ, MARGUILLIERS DE LA DICTE ÉGLISE, EN PRÉSENCE DE SIRE GUILLAUME FORMAT, PIERRE BRUCHÉ, PIERRE NEULLET, FRANÇOIS GIRARDIN, ET JEHAN TORÉ, SONNEUR DE LA DITE ÉGLISE, LE NEUFVIESME JOUR D'OCTOBRE MIL CINQ CENTZ SOIXANTE DEUXIESME[1].

Et premièrement.... [Cette première partie de l'Inventaire de 1562 est la copie des trente-deux numéros (1265-1296) de l'Inventaire précédent.]

---

[1] Arch. de l'Aube, cart. 15 G, 1.

II. S'ENSUYT CE QUI DEMORE A LA CHARGE DE JEHAN THOREY, SONNEUR DE LA DICTE ÉGLISE.

1297. Une pièce de tapisserie de verdure, à deux licornes, à fontaine au milieu.

1298. Item trois grandes pièces de tapisserie, servans à mectre au dessus des chèzes des prebtres, venues des Chatorups.

1299. Item une aultre pièce au milieu de laquelle y a une Annonciation.

1300. Item une aultre pièce de tapisserie, propre à mectre sur l'autel Nostre Dame aux bons jours.

1301. Item ung parement de viel damas blanc et deux vielles custodes de taffetas, servans à l'hostel Nostre Dame.

1302. Item ung aultre tappis, semé de fleurs de liz, à mectre sur le ciboire aux bons jours, et ung devant, de viel taffetas sale et usé.

1303. Item neuf pièces de vielz tappiz, tant de Gand que aultres vielles matières, à mectre sur les autels.

1304. Item la bannyère de ladicte église, de damas rouge, à ymaiges sainct Jehan et aucunes fassons de broderie d'or de Chippre.

1305. Item ung parement d'autel de velours noir à croix blanche et deux manteletz de trippe de velours noire, semez de fleurs de liz et estoilles avec agneaulx sainct Jehan.

1306. Item ung poisle de drap noir, à quatre agneaulx sainct Jehan, et une croix au milieu, de boccassin blanc.

III. CHASUBLES, CHAPPES, TUNICQUES ET AORNEMENS DE L'ÉGLISE Mr SAINCT JEHAN DE TROYES, ESTANS A LA CHARGE DE Me PIERRE DORIGNY, SACRISTE D'ICELLE ÉGLISE.

1307. Item trois chappes barrées de drap d'or et de velours à figures, servans pour les bons jours, garnies de leurs toillettes, servans à tenir cœur; et une chazuble et deux tunicques de mesmes, garnies de leurs estolles et ung manipulle et aube paré.

1308. Item une chappe de drap d'or à orfroiz de broderie, appelée la chappe de feu M. le curé Dorigny.

1309. Item une chazuble et deux tunicques de satin rouge cramoisy, telles quelles, fournies d'estolles, manipules et aube paré.

1310. Item une chazuble et deux tunicques de velours rouge cramoisy, fournies d'estolles, manipules et aube paré; avec trois chappes de mesme à tenir cœur, fort vielles à quelles y a un collet.

1311. Item une chazuble et deux tunicques de damas blanc d'or servans aux festes Nostre Dame, garnyes d'aube, colletz et manipules, et trois chappes de mesme à tenir cœur.

1312. Item une chazuble et deux tunicques de viel velours viollet servant à la grand messe des dimanches, garnie d'estolle, manipule et aube paré.

1313. Item une chazuble et deux tunicques de velours noir à offrois des mortz, garnie, à reste qu'il n'y a poinct d'aube et se deffault ung collet et une manipule, et y a aussy trois chappes de mesme, servans pour les trespassez.

1314. Item une aultre chazuble et deux tunicques de viel velours noir, à offrois de satin rouge, brodée de

taffetas verd, le tout fort usé, garniz d'estolle et manipule de trippe de velours et serge, sans collet.

1315. Item une chazuble et deux tunicques de camelot rouge, garnie d'estolle, colletz et manipule; et une chappe à tenir cœur de mesmes.

1316. Item une chazuble et deux tunicques de demye ostade blanche, servant aux messes des trespassez.

1317. Item trois chappes de satin de Burges bleu à tenir cœur, et trois tunicques de demye ostade, servant aux messes ordinaires, les offrois de satin jaulne.

1318. Item deux chazubles de camelot noir et deux tunicques, fournyes de colletz, estolles et manipules; et deux chappes de mesmes à tenir cœur.

1319. Item une chazuble de satin bruchié verd, servant aux festes des Apostres.

1320. Item une petite chappe, servant à ung petit enffant à la procession.

1321. Item une chazuble de velours en graine, à offrois de broderie.

1322. Item une aultre chazuble de taffetas rouge ranforcy, venue de Nicolas Hennequin, fournie d'estolle et manipule.

1323. Item deux chazubles : l'une de velours brun tanné; l'autre de toile rayée. Le tout viel et à armoiries de La Ruelle.

1324. Item en une layette de bois au revestière : six corporaulx, douze volletz de diverses sortes et deux mouchoirs faictz de fil d'or et de soye.

1325. Item trois cuissinetz pareiz de tapisserie, garniz de cuyr rouge par dessoubs.

1326. Item ung tappiz de Gan, servant à mectre sur la forme du cœur.

1327. Item ung aultre petit tappiz de mesmes, servant à mectre devant le curé.

1328. Item ung aultre tappiz, servant à mectre devant la cheze au predicateur.

1329. Item ung viel corporaillier de velours, garny d'un corporot et vollet.

1330. Item six corporailliers, à mectre sur le grand hostel aux bons jours, l'un garny et les autres non garniz.

1331. Item deux orilliers de velours rouge cramoisy, figuré à plusieurs fleurs.

1332. Item deux aultres orilliers de velours rouge figuré, doublé de toile perse.

1333. Item ung aultre orillier de velours violet.

1334. Item sept petitz orilliers, assavoir : trois de damas blanc, deux de toile figurée, et les deux aultres de velours.

1335. Item six paremens, propres à mectre au grand hostel et à l'hostel Nostre-Dame, pendant le temps du Karesme.

1336. Item ung aultre grand parement de taffetas rouge, servant au grand hostel, ouquel a ung *Ecce Homo.*

1337. Item deux custodes de taffetas blanc et deux manteletz de tapisserie, servans au grand aultel.

1338. Item deux manteletz et deux custodes de taffetas rouge, garniz de leurs franges, telz quelz.

1339. Item deux manteletz de damas jaulne figuré, avec les deux custodes de taffetas cramoisy.

1340. Item deux petites tunicques de damas, servant à enffant de cœur, avec deux petites chappes de mesmes.

1341. Ung vesseaux de cuivre dorey à porter l'Extrême Unction.

1342. Deux capses à mectre les hosties, l'une de velours rouge et l'autre de velours verd figuré.

1343. Item trois platz de mort estain, servant pour le jour des Cendres.

1344. Item ung boog (*al.* brot) d'estain, contenant une quarte et ung potot et demy...

IV. LIVRES.

1345. Item ung livre couvert de velours rouge, servant aux évangiles, garniz de deux fermilletz d'argent doreiz.

1346. Item ung petit livre en parchemin, servant à faire l'Eaue benoiste.

1347. Ung viel Messel en papier, couvert de quesles, donné par feu Claude Berthier.

1348. Plus ung viel Messel en parchemin.

1349. Item ung livre en parchemin appelé Antiphoné, commençant : *Alleluya* et finissant à une collecte *Exulta*.

1350. Item ung livre en parchemin appelé Antiphoné, commençant au premier samedy de l'Advent et se commence : *Missus est*.

1351. Item ung aultre livre en parchemin intitulé le Commung des Sainctz, commençant : *Sancti Andree*.

1352. Item ung livre appelé ung Grée des dimanches de l'année, commanceant : *Ad Te levavi oculos* et finissant : *Vitam venturi seculi*.

1353. Item ung aultre livre en parchemin servant aux messes ordinaires.

1354. Item ung aultre livre servant à chanter les Epistres des fêtes et dimanches.

1355. Item ung aultre petit livre en parchemin, à chanter Vigilles et Commandises.

1356. Item deux gros livres en parchemin, servans à à chanter les leçons aux bons jours, appelé Légendaire.

1357. Item ung livre appelé le Commun des Sainctz.

1358. Item un gros livre de parchemin, appelé Bréviaire, commençant le premier samedy de l'Advent.

1359. Item trois aultres livres en parchemin, de diverses sortes, l'un appelé Légendaire.

1360. Item huict Psaultiers, servans à dire les Heures, en parchemin.

1361. Item cinq Antiphonniers, le tout relyé à quesles.

1362. Item quatre Processionnaires en parchemin, et quatre en papier.

1363. Item ung livre en papier, où sont escriptz les Passions.

1364. Ung gros Messel en parchemin, à boutz et fermilletz d'argent, inscript par ces lettres : *J. de la Ruelle.*

1365. Ung aultre Messel en parchemin, historié et enluminé, aussy garny de boutz et fermilletz d'argent.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME EN L'ISLE

(1523[1]).

L'an mil cinq cens vingt trois, le vingt septiesme jour du mois de décembre, à la poursuite et requeste du procureur du Roy nostre Sire ou bailliage de Troyes, Estienne Carorguy et Nicolas de Saint-Aubin, notaires royaulx es ditz bailliage et prévosté, se transportèrent ou prioré de l'église Nostre Dame en l'Isle de Troyes, en quel furent saisiz et mis en la main du Roy nostre dit Sire par Huet Lesguisey, sergent royal oudict bailliage, en vertu de la commission de mons^{r} le bailly dudit Troyes sur ce décrétée, à requeste dudit procureur du Roy, en datte dudit vingt septiesme jour de décembre, tous les biens meubles, lettres et tiltres appartenans à icelluy prioré et qui avoient esté en la possession de feu frère Nicole Jehançon, naguaires décédé, et à son vivant prieur d'icelluy prieuré.... Nicolas Charpentier, priseur juré.

I. EN L'ÉGLISE DUDIT PRIORÉ ET OU CUEUR D'ICELLE ÉGLISE FUT TROUVÉ :

1366. Six pends de tapicerie de diverses sortes de haultes lisses, non prisez pour ce qu'ilz sont appropriez à ladite église.

Nota. — Il y avait à Notre-Dame en l'Isle trois magnifiques pièces de tapisserie représentant la généalogie de la Sainte-Vierge « tres panni in tapisseria, in quibus describitur ditissime et pulcherrime genealogia sacratissime Virginis Marie, » estimées 300₶.

---

[1] Arch. de l'Aube, G. *lias.* 1003.

Elles avaient été données par Jean Persin, drapier de Troyes, « de consensu honorabilis viri Nicolai Maurroy, generi predicti Persin,» le 8 février 1486. Thévenette, femme de Jean Persin, avait fait faire ces tapisseries pour Notre-Dame en l'Isle. Les religieux s'engagèrent à célébrer pendant vingt-neuf ans l'anniversaire de Thévenette (Arch. de l'Aube, G. *lias.* 1016).

1367. Item quatre marchepiedz de laine, d'environ douze pieds de long, chacun estant à l'entour dudict cueur, non prisez pour les causes que dessus.

1368. Item trois aultres marchepiedz aussi de laine, estant sur le devant du Jubé de ladite église.

1369. Item plusieurs livres à chanter.

II. OU REVESTIÈRE DE LADITE ÉGLISE FUT TROUVÉ UNES ARMOIRES A DEUX GUICHETZ FERMANS A CLEF, NON PRISÉES POUR LES CAUSES DESSUS DITES, ESQUELLES FUT TROUVÉ :

1370. Deux chappes de damas blanc, une chappe de taffetas bleu semée de fleurs de lys, trois chappes de velours rouge, garnyes de leurs orfroys.

1371. Item plusieurs Messetz.

1372. Item une aultre chappe de velours rouge, à orfroys d'or de Chyppre.

1373. Item deux aultres chappes de camelot noir, ensemble chazuble et tunicque de damas noir.

1374. Item ung poile de camelot noir, servant à mectre sur l'autel.

1375. Item une chazuble, tunicque et damaticque de verd figuré, garnye d'aubes, d'estole et de coletz.

1376. Item quatorze chappes communes, de diverses couleurs.

1377. Item une chazuble, tunicque et damaticque de

viel drap d'or figuré, garnye d'estolles, aube et aultres choses.

1378. Item une chazuble, tunicque et damaticque de viel drap d'or figuré d'oiseaulx, fourniz d'aubes et coletz.

1379. Item une aultres chazubles, tunicque et damaticque de viel drap d'or figuré de rondeaulx et de lyons, aussi garniz d'aubes et coletz.

1380. Item une chazuble, tunicque et damaticque de drap d'or, appelées *les pins,* garnyes d'estolles et aultres choses.

1381. Item une aultre chazuble, tunicque et damaticque de damas blanc, garnyes de leurs estolles, manipulons et coletz.

1382. Item deux chazubles de damas blanc semé de fleurs.

1383. Item douze potetz et deux plaz d'estain, servant à ladite église.

1384. Item une croix de cuyvre doré, garnye d'ung crucifix d'argent doré, quatre évangélistes et ung agneau sainct Jehan, quatre ronds et bordure, aussi d'argent.

1385. Item ung encensier d'argent, garny de chesnes de mesmes, et une nasselle d'argent à porter encens, pesans ensemble trois mards.

1386. Item un calice d'argent, le plombeau et la coupe dorez dedans, pezant ung marc.

IV. OU TRÉSOR DE LADICTE ÉGLISE ESTANT AU BOUT DU DORTOIR DUDICT PRIORÉ, FUT TROUVÉ :

1387. Une saincte Katherine de bois, dorée et estoffée, deux anges aussi dorez et estoffez tenant un bras, et une demye roe d'argent, ou quel bras y a ung

ossement et reliquiere de madame saincte Katherine du mont Signay (Sinaï), comme ont dit les religieux dudit prioré ; laquelle saincte a esté trouvée en ung tabernacle de bois.

1388. Item un bras d'argent, de pied et demy de hault, assiz sur ung pied de cuyvre doré ; lequel pied est de quatre doigs de hault, ou quel bras est enchâssé ung reliquiere de Monseign. sainct Blaise.

1389. Item ung sainct Julian, d'argent doré, assiz sur ung pied de cuyvre doré ; lequel sainct Julyan tient ung cristal rond, bordé d'argent doré, ou quel cristal y a ung reliquiere.

1390. Item une petite croix double de bois, couverte d'argent doré et bordée d'argent blanc, garnye de doubletz.

1391. Item une autre petite croix double, aussi de bois, couverte d'argent doré, bordée d'argent blanc et garnye de doubletz.

1392. Item ung aultre bras d'argent, d'environ deux piedz de hault, a tout le pied d'icelluy qui est de cuyvre doré et bordé de cuyvre doré, garny de perles et doubletz, ou quel bras est un reliquiere de Monseign. sainct Siphorian.

1393. Item ung imaige de Nostre Dame, d'argent doré, assize sur ung pied de cuyvre doré, tenant en une main ung petit Dieu, et de l'autre un cristal d'argent doré, sur la tête duquel ymaige estoit une couronne garnye de perles et pierre.

Fait soubz les seings manuelz desditz notaires cy mis, et fut fait les an, mois et jour dessusditz. *Signé :* Carorguy et Aubin, avec paraphes.

INVENTAIRE DES CALICES, RELIQUAIRES ET ORNEMENTS DES CORDELIERS DE TROYES

(1527[1].)

I. SEQUITUR NUMERUS CALICUM ET RELIQUIARUM EXISTENTIUM IN SACRARIO HUJUS VENERABILIS CONVENTUS TRECENSIS, PROUT REVERENDUS MAGISTER NOSTER FRATER BONAVENTURA *du Bien*, CUSTODIE CAMPANIE CUSTOS, ANNO DOMINI 1527 REPERIT.

1394. Et primo, calix major, ponderis novem marcharum cum media, adjunctis patena et cocleari.

1395. Secundus, paulo minor, ponderis sex marcharum, cum patena et cocleari.

1396. Tertius, habens angelos in pede, ponderis quattuor marcharum, cum patena et cocleari.

1397. Quartus, habens imaginem S. Ludovici in pede, ponderis trium marcharum et plus, cum patena et cocleari.

1398. Quintus, habens imaginem Crucifixi in pede, ponderis trium marcharum, cum patena et cocleari.

1399. Sextus et septimus, equales in magnitudine, ponderis duarum marcharum, cum patenis et coclearibus.

1400. Octavus et nonus, in magnitudine equales, ponderis uniús marche et sex unciarum, cum patenis et coclearibus. *En marge :* Nota quod unus ex his calicibus furto sublatus est, cujus coclear redditum est conventui.

1401. Decimus, habens imaginem Crucifixi in pede, ex opere magistri nostri Morelli.

---

[1] Bibl. de Troyes, ms. 2259, fol. 25 r°.

II. SEQUITUR NUMERUS RELIQUIARUM

1402. Et primo, due thece argentee, in quibus habentur plures reliquie : quarum una ponderis duarum marcharum cum media; altera duarum marcharum et duarum unciarum.

1403. Item due ampulle argentee, unius marche et duarum unciarum.

1404. Item thuribulum argenteum, cum repositorio thuris gallice *la navette*.

1405. Item pax argentea et deaurata.

1406. Item imago crucis, que continet portiunculam Crucis dominice; simul cum duabus crucibus appendentibus, una aurea et altera argentea; et tertia crux argentea deaurata.

1407. Item imago crucis, cujus summitas est de cristallo et pes ex argento puro et deaurato.

1408. Item alia parva crux argentea [*add.* posita in cruce nova].

1409. Item alia imago crucis, in qua pendet Crucifixi argentei imago, que est partim de ligno, partim de cupro et partim de argento deaurato [*add.* hec est crux major lignea argento tecta, cujus Crucifixus argenteus est, cum imaginibus Evangelistarum].

1410. Item imago solis ad ponendum Corpus Christi in die Sanctissimi Sacramenti, ex argento puro et deaurato.

1411. Item parva capsa, continens multas Sanctorum reliquias, partim ex cupro, partim ex argento.

1412. Item reliquiarium beatissime Virginis Marie, cujus Filius in brachio tenet parvam crucem auream.

1413. Item reliquiarium beati Joannis Evangeliste, tenentis dolium argenteum deauratum et desuper est

aquila deaurata, in quo quidem dolio sunt reliquie ; in alia manu tenet palmam deauratam [*add.* Nota quod hec palma postea applicata est magne cruci]. In cujus pede est imago argentea ad modum religiosi.

1414. Item reliquiarium B. Ludovici, episcopi, cujus pes et totum corpus est de argento puro et deaurato, tenens reliquias in una manu et in altera baculum pastoralem. In cujus pede est adjuncta imago regine, de argento puro deaurato.

1415. Item reliquiare B. Bernardini, tenentis in manibus ejus parvam capsam argenteam supra quam stat nomen Jesus. In cujus pede sunt tres mittre argentee et deaurate.

1416. Item reliquiarium B. Barbare, argenteum et deauratum, tenens in una manu turrim argenteam et deauratam, et in alia manu palmam argenteam, et in ejus collo dependet crux aurea quattuor pellis munita [*add.* cui additum est cor argenteum].

1417. Item aliud reliquiarium B. Catharine, una manu tenens reliquiarium ad modum ecclesie, et in altera ensem.

1418. Item reliquiarium S. Margarete, tenens ambabus manibus parvum reliquiare [*add.* cui additus est Agnus Dei argenteus, in quo continentur plures reliquie].

1419. Item parvum reliquiare, in quo pendet cathena argentea cum annulo.

1420. Item parva crux, que appensa est collo imagini B. Virginis Marie.

1421. Item parva imago Innocentis, cujus sacrarium est argenteum et diadema ejusdem imaginis.

III. SEQUITUR NUMERUS ORNAMENTORUM

1422. Et primo, quinque cappe, cum casula et dalmaticis, de damasco albo, in quo est Annunciatio dominica.

1423. Item tres cappe, cum casula et tunica, de damasco rubeo cum floribus diversi coloris.

1424. Item tres cappe de cameloto nigro [*add.* addita est quarta].

1425. Item due casule, cum tunicis ministrorum, ex ostadina nigra [*add.* restat tantum una tunica].

1426. Tres casule nigre, quarum una est de damasco figurato, alia de ostadina et alia de sergia.

1427. Item due casule de *satin violet*, cum duabus tunicis ministrorum altaris.

1428. Item quattuor casule violacei coloris de ostadina.

1429. Item casula una de veluto et tunice ministrorum altaris, rubei coloris.

1430. Item casule albi coloris de satino, numero quinque.

1431. Item adhuc una casula ejusdem substantie et coloris, cum tunicis simplicibus ministris altaris servientibus.

1432. Item casula una de serico rubeo, cum duabus tunicis ministris altaris deservientibus.

1433. Item tres casule rubei coloris de sergia.

1434. Item casula una de vario colore de sergia.

1435. Item casula una de satino crocei coloris.

1436. Item casula una, cum duabus tunicis, de serico griseo.

1437. Item casula una de serico rubeo, cum duabus tunicis.

1438. Item tres cappe de serico rubeo [*add.* vacant].

1439. Item casula de *soye changeant.*

1440. Item casula una de *soye bleue.*

1441. Item casula una de serico rubeo.

1442. Item casula una de *soye perse.*

1443. Item casula una de cameloto sanguineo.

1444. Item quinque casule rubei coloris, pro parvis missis.

1445. Item alia ornamenta secundum festivitates, ut pote martyrum, confessorum, virginum, dominicarum et feriarum.

1446. Item una casula de veluto nigro.

1447. Item alia casula de damasco viridi.

1448. Item una casula de veluto rubeo figurato.

1449. Item una casula de satin rouge, l'orfroy de satin verd.

1450. Item une chasuble de velours rouge, similé de plumars d'or, fil d'or, avec fleurs.

IV. SEQUUNTUR PARAMENTA

1451. Et primo, duo paramenta pro magno altari, in Quadragesima, quorum unum album, alterum rubeum est.

1452. Item aliud nigrum pro defunctis.

1453. Item sericee cortine et rubee pro majori altari, simul cum duobus tapetis, quibus dictum altare circumornatur in magnis festivitatibus.

1454. Item duo similia tapeta et quadrata pro parandis sacellis.

1455. Item alie duodecim pecie paramentorum altaris, tam pro magno quam pro parvis altaribus, tam in tapetis quam in tela.

1456. Item tres pecie tapecie vocate *tabliers*.

1457. Item quinque pecie tapetorum, in quarum qualibet scriptum est hoc dictum : Spes mea in Deo est.

1458. Item tapetum ad parandam cathedram *du bastonnier* [*add.* vacat].

1459. Item parvum tapetum, duplicatum de tela nigra.

1460. Item quinque tapeta ad paranda scamna.

1461. Item magnum tapetum de tela nigra, ubi scriptum est : In te Domine speravi.

1462. Item magnum tapetum pro magno altari, quod dedit domina *de Bussi*.

1463. Item tapetum de damasco viridi, pro magno altari.

1464. Item alia duo parva pro Epistola et Evangelio.

1465. Item quinque petie tapetorum, in quibus est comprehensa Vita beatissimi patris nostri Francisci.

1466. Item *six petiz carreaulx* de damasco rubeo figurato, pro parandis albis.

1467. Item sex alia *petiz carreaulx* de damasco albo figurato, pro parandis tribus albis.

1468. Item sex alia figurata de serico albo, pro tribus albis.

1469. Item tapetum album pro paranda cathedra predicatoris.

1470. Item troys carreaulx de tapisserye de laine, en chacun desquelz est figuré ung cerf.

1471. Item troys autres carreaulx de tapisserye figurée à la mode de Turquie.

1472. Item deux aultres carreaulx de soye figurée d'azure.

1473. Item ung coussin de tapisserie, où l'ymaïge de sainct Loys de Marseille est portraict.

1474. Item deux coussins de couleur grise.

1475. Item six coussins de soye bleue, à mettre dessoulz les livres à chanter messe.

1476. Item six beaux carreaulx ou coussins de plusieurs sortes, à parer l'autel.

1477. Item ung carreau de satin broché d'or, et à chacun carré pendant des boutons de perle.

1478. Item cinq pièces de camelot noir, à mettre au milieu de l'autel en karesme pour plus facilement veoir Nostre Seigneur.

« Inventarium istud integrum repertum est in visitatione nostra custodiali facta anno Domini 1547 [die 9 augusti] per me fratrem Franciscum *Hance,* custodie Campanie custodem et conventus Senonensis gardianum... *Signé :* Franciscus *Hance,* avec paraphe.— Frater Petrus *Dandebourg,* Trecensis conventus gardianus[1]. »

[1] Ibid., fol. 28 r°.



INVENTAIRES DE L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE DE TROYES

[Nous reproduisons plusieurs notes qui ont été ajoutées en marge à ces Inventaires à diverses époques et qui sont tirées des comptes de la Fabrique de l'église Sainte-Madeleine. Les *Nota* en italiques sont ajoutés au texte dans la copie que nous publions.]

I. DÉCLARATION DU MEUBLE ET RELIQUIERE DE L'ÉGLISE DE LA MAGDALEINE DE TROYES, LE JOUR DE LA FESTE DU S[t] SACREMENT, XXVII MAY MIL V[c] XXXV[1].

1479. Ung ymaige de saincte Marie Magdaleine, d'argent, tenant une bouecte, le tout d'argent, porté sur ung pied de cuyvre dorey.

[NOTA. — En 1511, les marguilliers ont « faict faire un petit joyau d'argent pour mettre dedans le reliquaire de la coiffe et couvre-chef de saincte Marie-Magdeleine. »]

1480. Le bras monseigneur sainct Blaise, d'argent, à reste du pied qui est de cuyvre dorey et argentey.

1481. Ung ymaige sainct Urse, de cuyvre dorey, tenant des reliquieres en main, garny d'une jaquecte de maille d'argent.

[NOTA. — En 1523, les marguilliers ont faict faire l'image de sainct Urse, qui est de cuivre doré, par Jean Guérin, et doré par Jean Petit, orfèvre, et les mailles d'argent [de la cotte] faictes par Nicolas Piné, orfèvre, selon le compte de cette année, à la fin. »]

1482. Ung ymaige sainct Jehan, de bois dorey.

1483. Ung petit ymaige de bois dorey azurey, d'antiche façon, en la quelle y a des reliquieres.

1484. Un reliquiere d'argent, à deux pilliers, sur les quels est porté ung tabernacle, le tout d'argent, ou quel tabernacle est la saincte Espine, et de la poictrine d'un sainct Innocent.

---

[1] Arch. de l'Aube, 16 G., *lias. provis.* 762.

1485. Une petite croix d'argent dorey, garnie de pierreries, portée sur ung pied en rond, de cuyvre dorey.

1486. Une portion de la vraie Croix, enchâssée en une châsse garnie de voirre, fermant à trois ventaulx couverts de fer blanc, la quelle croix est entre deux anges dorez.

1487. Ung ymaige saincte Agnès, d'argent, à reste du pied qui est de cuyvre dorey : sur le genou de la quelle est joinct la forme d'un mouton, dorey; tenant à l'une des mains une palme d'argent dorey; à l'autre main tenant ung petit tabernacle d'orfaivrerie, ou quel y a des reliquieres; et en la teste un chappeau de perles et papillotes.

1488. Ung reliquiere de bois dorey, ou quel y a plusieurs escriptaulx faisant mention des reliquieres y estant.

1489. Item une croix de cuyvre dorey, garnie de deux pilliers à chacun costel, à lentour de la quelle croix sont les ymaiges de Nostre Dame et de sainct Jehan; et c'est la croix que l'on porte ordinairement aux processions.

1490. Ung ymaige sainct Querin, de bois painct, tenant à l'une des mains une lance, et une petite tour d'orfaivrerie, garnie d'une virge ronde, ou y a quelques reliquieres.

1491. Ung chef, en forme d'évesque, porté sur pates, le tout de bois painct et dorey.

1492. Deux haulx potets d'argent, à feraige dorey.

1493. Deux autres moyens potets d'argent, donnés l'an mil vc xxxiv par la veufve de feu Pierre de Villeprouvée: en l'ung des quels a une pierre rouge dénotant la marque de *Vin*; en l'autre une pierre blanche dénotant la marque de *Aue*.

1494. Ung encensier, le couvercle pendant à trois chesnes, le tout d'argent.

1495. Une nasse d'argent pour mectre l'encens.

1496. Deux grans chandeliers ronds, d'argent, servans aux bons jours, garnis de leurs estuyts.

1497. Item une bouette de cuyr noir à mectre du pain à chanter, garnye d'un sescle d'argent et de quatre marques aussi d'argent, le couvescle de la quelle est attaché en deux lieux de cuyvre jaulne.

1498. Item six callices d'argent, de diverses sortes, à reste de l'ung dont le pied et la plataine sont de cuyvre dorey.

1499. Ung calice et la plataine, ou y a esmail au pied, le tout d'argent dorey.

1500. Le grant calice d'argent de la dicte église, ou pied du quel est Nostre Seigneur Jésus-Christ, la Magdelaine, l'arbre entre deux, et est le dict pied fait a costes en ouvraige dorey et en la plataine est Dieu en majesté, tenant jugement. (*Nota que le dict calice, appelé le grand calice, a esté converti en deux taces à postcommunier aux bons jours et chascun des dimanches; et estoit fondu le dict calice avec la plataine du dict calice, et ce fait l'an 1554 par Mre Jean de Marisy, seigneur de Cervel, Mre Dorigny, Mre Jean Millot, Mre Nicolas Merille, maregliers de la dicte église de La Magdaleine.*)

1501. Une grande croix de bois, couverte de feuillaiges d'argent dorez, en la quelle est Nostre Seigneur en croix et la Magdaleine; portée sur ung pied de cuyvre doré qui se incorpore dedans ung pied de bois painct, garny de plomb par dedans (*et aultre pied de bois carré à mettre la dicte croix, dorey, porté par quatre lions*).

1502. Ung petit bassin de cuyvre, faisant chandelier, porté sur trois pieds.

1503. Item quatre bassains d'airain à recevoir les deniers de l'église. *(Nota que du temps de Mre Michel Henry en a esté dérobey un, et reste trois.)*

EN UNE ARMAIRE OU TRÉSOR

1504. Ung ciel de demye ostade sur le grand autel.

[NOTA. — En l'année 1532, les marguilliers font « faire un poisle ou ciel de demye ostade sur le grand autel. Ladite demye ostade couste 100 s., les franges 50 s., le châssis de bois 7 s. 6 d., les cordes 8 s., la doublure du ciel 20 s. »]

1505. Un grant corporalier de drap d'or, en partie velourté de velours rouge, et en partie garny de ses corporaux.

1506. Deux autres petits corporaliers de drap d'or, à petites perles dessus.

1507. Ung aultre corporalier de damas blanc, semé de fleurs.

1508. Ung aultre corporalier de drap d'or, eslevé, garny de velours rouge à l'entour.

1509. Ung grand cuissin le dessus de drap d'or, ou quel est une Assomption Nostre Dame, et à l'entour de velours rouge, et sont des ymaiges bordez de perles dessus.

1510. Ung cuissin de damas blanc, semé de fleurs.

1511. Ung aultre cuissin de velours, figuré de blanc rouge et verd, avec fleurs de drap d'or au milieu. garni de quatre boutons de perles aux boutz.

1512. Deux cuissins de vieil velours cramoisy.

1513. Ung aultre vieil cuissin de soye de plusieurs couleurs, semey en partie de fleurs de lis et d'ymaiges.

1514. Ung aultre cuissin de soye pers, garny de quatre boutons *(et à présent il n'y a que trois boutons)*.

1515. Trois petits cuissins qui sont avec les reliques : dont l'ung est de soye rouge, garny des mouchoyrs de soye verd; l'aultre de soye figurée, garny de quatre boutons de perles; et l'autre qui est petit, aussi de soye, faict à l'esguille.

1516. Item ung petit coffret de bois peint, à ung couvescle de voirre, ou quel sont plusieurs reliquieres, le bout d'ung manche de cristalin, et une petite portion du hallemet sainct Urse, qui est d'argent.

1517. Deux petits chandeliers de cuivre, délaissés et baillés par les héritiers messire Jean Savin, d'environ ung pied de hault chacun.

EN UNE LAYETTE DE BOIS SUR LE BURREAU.

1518. Cinq pièces du ciel que l'on porte sur le *Corpus Domini,* sur bastons assis, le dessus qui est de damas violet, les quatre autres de velours rouge, es quelles y a de l'escripture, à lentour des armoiries, et aucunes d'icelles à franges de soye verd.

1519. Item les quatre bastons du dict ciel, deux calices et deux coupes de bois dorey et argentey, servant ou dit ciel.

1520. Item le petit ciel a mectre sur le repositoir du *Corpus Domini*, de velours rouge, semé de fleurs de lis, à frange de fil d'or, de soye rouge et verd.

1521. Item le parement de l'entrepied à mectre sur le dict repositoir, est de velours violet et tanné.

1522. Item ung autre petit ciel de damas pers, figuré d'or et chargé d'estoilles et fleurs de lis.

1523. Item ung cuissin de soye couleur changeant.

1524. Item deux pièces d'offroiz de pers or, ou y a St Pierre et St Paul. (*Nota que les dictes pièces ont esté mises en deux chappes de damas rouge en l'an*

1554, et ce par le mandement de m^s les marregliers, à savoir Marisy, Dorigny, Millot, Mérille.)

1525. Item environ trois quarts et demye d'ostade bleue. (*Nota la dicte ostade a esté prinse pour en faire les dicts habits.*)

1526. Item quatre pièces de velours rouge, de la sorte des pièces du ciel velours rouge. (*Nota que ce qui est contenu à cet article des quatre pièces qui ont esté prinses pour en faire les dicts habits.*)

1527. Item deux offroiz, pareils et semblables que les chappes que a donné feu M^tre Symon Liboron, qui sont de damas figuré d'or. (*Item ces deux offrois ont esté prins pour mectre en une chappe de damas rouge.*)

1528. Item ung petit repositoir de cuyvre dorey et asurez, ou quel l'on souloit porter le *Corpus Domini* es faulxbourgs.

1529. Item ung crucifiement de cuyvre, sans croix.

1530. Item ung petit livret de parchemin escript à la main, ou est contenue la vye de sainct Quirin, couvert de rouge.

1531. Item une estolle de damas rouge, figurée d'or, servant à porter les relicques.

1532. Item une vieille estolle, à fasson de tissu, figurée d'or (*usée*).

1533. Item une vieille estolle de velours rouge, pelley (*usée*).

1534. Item ung vieil corporalier de toille, meslée avec fil d'or, tel quel.

1535. Item trois couvrechefz de soye à mectre sur le bras sainct Blaise : l'ung rouge, deux blancs, l'ung figuré d'ymaiges.

1536. Item environ une aulne de frange de soye verd, qui servira à mectre en orfroiz (*minse en œuvre en la banière).*

EN UNG COFFRET DE BOIS ESTANT SUR LE BUREAU.

1537. Fut trouvé un Messel escript, en parchemin, lettres à la main, ystorié et enlumyné, couvert de rouge.

1538. Item ung petit cuissin de soie noire à feuillage d'or, tel quel.

1539. Item quatre gros livres de parchemin à notes, servant à dire les Matines.

1540. Item ung Messel de parchemin.

1541. Item ung livre de parchemin appelé l'Evangelier, couvert de velours noir.

1542. Item ung Brevière entier, escript, en parchemin, avec une caige en fer ou il convient mectre le dit Brevière. (*Nota que la caige de fer a esté vendue à un marchand demeurant enprès de l'ymaige St Claude, et le Brevière demeure encore en l'église.*)

1543. Item deux vieilles banières de soie bleue.

1544. Item deux livres des Antiphonés.

[NOTA. — L'année 1523, les marguilliers ont « faict faire deux livres des Antiphonés, ès quelz y a 94 cahiers de parchemin, et ont esté escripts par Me Claude Prestat, curé de Ferre Champenoise, dont il a eu 94 livres, et ledict parchemin a cousté 64 l.; et à Félisot de Neufvy, enlumineur, pour 2900 de cadeaulx, 14 l. 10 s., et pour les histoires desdits Antiphonés 30 l., et à Erard Bidault, libraire, 12 l., comme le porte le compte de 1523.»]

1545. Item une banière de taffetas cramoisy.

[NOTA. — En l'année 1526, les marguilliers ont « faict faire une banière de taffetas cramoisy, ou il y avoit 4 aulnes qui coustent 25 l., et a eu Me Parceval, painctre, pour paindre ladicte bannière, 25 l.; les franges estoient de soie verte. Payé 4 l. à Simon Collot, menuisier, qui a faict le tabernacle pour mectre ladicte bannière.»]

1546. Item ung vieil lampier de cuyvre. (*Deficit.*)

1547. Un lampier de cuyvre en fasson d'arbre de Jessé.

[NOTA. — En l'année 1528, « les marguilliers ont faict faire le beau chandelier de cuivre en fasson d'arbre de Jessé qui est devant l'hostel Nostre-Dame la Blanche, et a cousté 70 l. 18 s. 3 d. pour le cuivre, 8 l. 15 d. pour les deux cordes dont il est suspendu, et pour les deux barreaux de fer qui y sont, pesant 115 livres à 8 d. la livre, pour le tour à le monter 104 sols, pour la féraille dudit tour 35 s. »]

1548. Item deux offrois : en l'ung est l'Annonciation, en l'aultre le couronnement de la Vierge Marie. Mis en l'une des layettes sur le burreau. (*Les dits offrois mins en œuvre es vieilles chappes blanches.*)

1549. Item trois petits chandeliers de cuyvre, de diverses sortes, de trois demy pieds de hault chacun.

1550. Item ung petit pan de tapisserie de rouge, verd et blanc, de trois aulnes de long et de largeur de demi pied franc.

1551. Item ung chevalet de bois painc servant à porter *Corpus Domini*.

1552. Item, que a donné Jean de Pleurre, ung calice d'argent avec la plataine, ung Messel en parchemin garni d'argent, ung corporalier avec une paix et ung vollet orné de fil d'or.

[NOTA. — Compte d'exécution testamentaire, 1538. — Jean de Pleurre lègue à la fabrique un calice d'argent, doré dedans ; avec un Missel en parchemin, couvert de velours et fermé « de fermilletz d'argent doré et ayant aux coings des bouts d'argent ; et une paix d'yvoire blanc et dorée, comme est contenu au compte de cette année. »]

1553. Item plus il a donné deux chasubles de camelot rouge, et une chasuble de sergeste de pers, de quoy on dict la dernière messe, et deux chandeliers de cuyvre.

1554. Item une croix de fer blanc, estant garnie de son estuy de bois, couvert de cuyvre.

II. AUTRE INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE (12 janvier 1595[1]).

(On trouve une copie du même Inventaire faite au XVII[e] siècle.)

L'an mil cinq cens quatre vingtz quinze, le jeudy douziesme jour du mois de janvier, à la poursuitte et requeste de noble homme maistre Jehan Roussel, advocat au baillage et siège présidial de Troyes, maistre Michel Guyot, procureur es dictz sièges, et Jhérémye Michel, marchand et bourgeois dudict Troyes, es noms et comme marrigliers et proviseurs (avec noble homme maistre Symon Le Boucherat, greffier de l'eslection dudict Troyes), de l'œuvre et fabricque de l'esglise Saincte Marye Magdalaine audict Troyes, Nous Jehan Cochot et Alain Baleseaux, notaires royaulx es dictz baillage et siège présidial, sommes transportez avec lesdictz sieurs marrigliers en ladicte esglise Saincte Marie Magdalaine et au trézaur et revestière d'icelle, où illec a esté par nous proceddé à l'inventaire et description des reliquaires, joyaulx, habitz, aornemens et aultres choses du dict trézaur de la dicte esglise et des aultres meubles et aornemens appartenans à icelle, qui se sont trouvez en la dicte esglise et hors ledict trézaur, en la présence de vénérable et discrette personne messire Pierre Doré, pbrestre clerc en ladicte esglise, maistre Estienne Royer, advocat et antient marriglier et advocat des héritiers de défunct maistre Jehan Gobry, vivant sacriste et custos en la dicte esglise, et aultres, le tout selon et ainsy qui s'ensuit.

---

[1] Arch. de l'Aube, A 1, 762.

ET PREMIERS AUDICT TRÉZAUR DE LADICTE ESGLISE FUT TROUVÉ :

1555. Ung ymage saincte Marie Magdalaine, d'argent doré, ayant un chappeau de petites perles, et à la main dextre ung petit reliquaire sur lequel y a ung boucquet, garny d'une perle au bout, avec une petite ovalle de fil d'argent, et à l'aultre main y a un livre.

1556. Ung ymage de sainct Quirin, d'argent, tenant à main dextre une lance et à l'aultre main ung reliquaire garny d'une espée, ung petit collier de l'ordre de sainct Michel; posé sur ung pied de cuivre.

[Nota que le vingt-septième jour de mars mil cinq cent cinquante neuf après Pasques, a esté délivré à Alain Lespeuvrier, escuyer, demeurant à Troyes, quatre calices d'argent garnis de leurs platainnes et pesans ensemble six marcs deux tresels et demy pour en faire ung ymaige de sainct Quirin, selon l'ordonnance et devise qui a esté faicte avec le dict Lespeuvrier, moyennant la somme de quarante livres tournois pour la fasson : a charge qu'il est tenu de fornir le pied de cuyvre, doré de fin or, et pareillement de fornir la doreure de la dicte ymaige, ou quel pied, entre les molures d'icelluy, se doibvent avoir des tringles d'argent fin, dessus desquelles tringles il y aura ouvraiges dessus de feuillaiges. Laquelle ymaige sera dorée par la bordure du corps et de plus de la hauteur compétente. A fin a esté accordé avecques le dict Lespeuvrier qu'il aura la somme de xv s. tournois pour le desché de chacun mar, et pour ce il est tenu rendre le dict ymaige de argent fin contremarqué, sans aucun déchet.

Signé : Lespeuvrier, Lange.]

1557. Ung aultre ymage de saincte Agnès, d'argent, posé sur ung pied de cuivre doré, tenant à la main dextre une palme avec une croix d'argent doré, garnye de trois perles, et en l'aultre ung reliquaire enchâssé en argent, et au bas dudict ymage y a ung agneau, aussy d'argent.

1558. Ung ymage de cuyvre doré de sainct Urse, garny

d'une espée, une lance, et ung petit reliquaire enchassé en fasson de cueur, avec son pied.

1559. Deux chandeliers d'argent doré, avec leurs estuitz de cuyvre.

1560. Ung bras d'ung ymage sainct Blaise, estant en argent, avec son pied à l'environ duquel y a quelzques pierreryes, et au poulce deux petites bagues d'argent, avec ung reliquaire garny d'ung verre au milieu dudict bras.

1561. Ung petit reliquaire, en forme de châsse, attaché à deux pilliers, estant d'argent avec le bas, au-devant duquel y a ung chappeau en forme d'espines et ung petit tuyeau en forme de cristal, au milieu duquel y a de la saincte Espine de la couronne de Nostre Seigneur, et au-dessus dudict tuyeau une petite perle, et six anges es environs.

1562. Ung petit reliquaire de cuyvre doré, où il y a ung crucifiment avec une croix, et aux deux costelz deux ymages de Nostre Dame et sainct Jehan, le tout doré; et à l'aultre costel de la dicte croix ung ymage saincte Marye Magdalaine, estant la dicte croix soutenue de deux pilliers aussy dorez, comme dict est.

1563. Ung aultre reliquaire, de bois doré, de la haulteur d'ung pied et demy, dedans lequel y a plusieurs reliquaires de plusieurs sainctz, tant au pied, pomme, châsse que chapiteau.

1564. Ung chef sainct Loup de nom, estant en bois, au dedans du quel y a une pierre blanche en cristal, en carrey, de la grosseur d'un poulce de chacun costel.

1565. Ung ymage sainct Quirin, estant en bois, avec son pied, le tout de la haulteur d'un pied et demy, garny de sa lance, et auquel y a ung petit reliquaire

en forme de tour comme argent doré, dedans lequel y a quelzques relicques de sainct Quirin.

1566. Une petite croix d'argent doré, sur laquelle y a une aultre petite croix, avec neuf petites pierres aux quatre coings et au milieu desdictes deux croix, qui sont sur ung pied de cuyvre doré, le tout de la haulteur d'un demy pied deux doigtz.

1567. Une aultre croix de cuivre, sur laquelle y a ung ymage du crucifix d'un costel, avec trois pierres rouges des deux costez d'en bas, et ung pied aussy de cuivre, le tout d'un demy pied ou environ.

1568. Une couppe, avec son couvescle, de laiton doré, servant à porter Dieu aux malades, sur laquelle y a ung petit chappiteau et au-dessus d'icelluy une croix en laquelle y a ung ymage du crucifix, doré; le tout de la haulteur d'un pied et demy.

1569. Une aultre couppe d'argent doré, propre à porter Dieu, qui est au ciboire de la dicte église.

1570. Une petite layette de bois, couverte de verre en partie, dedans laquelle y a des reliques et ossements des Mil Martyrs, avec une bourse de soye en forme de cueur estant dedans ladite layette, qui est de la longueur de demy pied trois doigtz.

1571. Une aultre layette de bois, dedans laquelle s'est trouvé ung soleil d'argent doré, auquel y a ung croissant, et se ouvre ledict soleil pour mettre une grande hostie pour porter en procession. Et au-dessus d'icelluy y a une petite croix et ung crucifix, aussy d'argent doré, et le bas ung petit pied avec une pomme et une vifz, le tout de la longueur d'un demy pied.

1572. Plus, en ladite layette s'est trouvé deux petites bourses : l'une, de diverses coulleurs, dedans laquelle y a ung os et relique d'ung sainct; et en l'aultre, qui est en forme de drap d'argent, ung petit

gariteau garny d'un verre, dedans lequel y a ung reliquaire. Et oultre, dedans ladicte bourse ung papier en parchemyn contenant quelques pardons. Le tout remis en ladicte layette.

1573. Une boiste ronde, dedans laquelle s'est trouvé: deux loppins de cristal creux, avec quelques os et reliques de sainctz. Ung loppin de cristal qui est massif, a reste qui est ung peu creux, avec neuf pierres tant rouges, vertes, bleues que jaulnes. Une petite croix d'argent doré, à laquelle y a cinq petites aux quatre coings et une au milieu et dessus une simple croix d'argent doré. Le tout remis en ladicte boiste.

1574. Une petite chapelle de cuivre, en forme de châsse, aux deux costelz de laquelle y a des ymages comme dorez, dedans laquelle a esté trouvé ung petit taffetas et une houppe de soye; le tout remis en ladite chapelle, qui est de la haulteur de demy pied et de pareille largeur.

1575. Ung petit coffre d'ivoire, en forme de bahu, dedans lequelle a esté trouvé deux petites fyolles de verre, et en icelles cinq os de sainct Thomas, sainct Paterne et aultres sainctz, lesquelz ont esté remis es dictes fyolles.

1576. Une petite layette de bois, d'environ demy pied de long, dedans laquelle a esté trouvé ung ossement de sainct Quirin, comme le tornant d'une espaulle et de la joincture du bras, avec un certificat en papier et deux en parchemins portans certification desditz reliques; le tout remis en ung linge blanc dedans ladicte layette, avec ung aultre petit loppin de cristal de la longueur et grosseur d'un petit doibt.

1577. Ung petit ymage de bois des Innocents, dedans lequel y a des reliques, ledict ymage d'environ ung pied de haulteur.

1578. Quatre potets d'argent : deux grands et deux petitz.

1579. Ung reliquaire couvert d'une feulle d'argent, qui se plye en trois, estant par dedans des couvertures doré, et au milieu y a une croix aussy enchâssée d'argent, et de chacun costel deux anges enlevez et dorez; estant ledict reliquaire, quant il est ouvert, de la haulteur d'ung pied ou environ et de la largeur de demy pied trois doigtz.

1580. Ung ensansoir d'argent, garny de ses chaisnes, avec une nacelle d'argent à pied, qui est couverte pour la moictyé et sert à mettre l'encens, et y a en la part qui est couverte ung escusson armoyrié.

1581. Deux couppes d'argent, à pied et pommes dorez, pour communier aux bons jours.

1582. Deux calixes d'argent doré avec les plattaines, en la pongnée de l'ung desquelz y a plusieurs petites ymages émaillez qui sont dix, et au pied ung crucifix et ung escusson émaillé, et en la plattaine y a ung ymage de Nostre-Seigneur et au dehors celluy de la Vierge Marye, le tout émaillé; dedans le pied du quel calixe sont escriptz ces motz : *Philippes Ravault*; et est le gros calixe goderonné. Et l'autre est d'argent doré, au pied du quel ung crucifiement et se torne à vifz.

1583. Ung aultre calixe de cuyvre avec sa plattaine.

1584. Ung aultre grand calixe d'argent doré avec sa plattaine, en laquelle y a plusieurs armoyries, et au pied d'icelluy ung ymage de Dieu et de la Magdalaine, qui est le calixe estans de présent es mains des vicaires, avec son estuit.

1585. Ung aultre calixe d'argent avec sa plattaine, à l'entour de la pomme du quel y a huict petitz ymages et sur le pied ung petit crucifix et au dedans dudict pied est escript ce mot : *Magdalaine.*

1586. Une petite boiste d'argent, dorée dessus, garnye de son couvescle en forme de chappiteau, aussy d'argent, servant à mettre le pain à chanter.

1587. Une aultre boiste ronde de cuyr, ferrée d'argent, aussy à mettre pain à chanter.

1588. Une grande croix d'argent, dorée de fin or, de la longueur de deux pieds ou environ, en laquelle y a ung crucifix enlevé, plus aux quatre coings les quatre évangélistes, et au pied ung ymage saincte Marye Magdalaine, avec un hault pied en bois doré faict de menuiserye qui est de la haulteur d'ung pied et demy et de largeur ung pied. Ung grand baston couvert d'argent, servant à porter la dicte croix d'argent, avec lequel est la vire de cuivre doré à mectre la dicte croix, le dict baston de dix piedz ou environ. Deux aultres croix de cuivre doré; en l'une y a ung crucifix de cuivre.

1589. Quatre baguettes de balayne, les boutz et milieu d'icelles ferrées d'argent.

1590. Douze petitz potetz d'estain, à mectre vin et eaue pour la célébration des messes.

1591. Ung grand anceau d'argent, à ance de mesme, garny de son espargez, aussy d'argent à boutz dorez, tenant environ six ou sept pintes.

1592. Ung petit bassin de cuyvre à trois piedz, servant de chandelier, avec une corisée pour mettre quatre chandelles, dont l'on se sert ordinairement au bureau aux bons jours.

1593. Ung grand Messel, couvert de velours rouge cramoisy, doré sur la tranchée avec figures, fermant à fermillets d'argent émaillé où sont les armoyries des Mesgrigny, pendans et des bendes de pareil velours, et y a sur la couverture et aux huict coings dudict livre des abouttissans d'argent part et d'aultre, et au milieu de chacun costel de

ladicte couverture y a ung carrey d'argent en chiffre avec une houppe de soye pendant à ung boutton, sur le quel boutton y a plusieurs perles.

1594. Ung livre en parchemyn doré sur la tranchée, couvert de velours noyr, où sont les évangilles escriptes.

1595. Deux Messelz en parchemyn, de demye année, couvertz de noyr, estans les couvertures garnyes chacun de quatre bouttons de cuivre fermant.

UNG PETIT COFFRE DE BOIS DEDANS LEQUEL S'EST TROUVÉ PLUSIEURS LIVRES :

1596. L'ung contenant le service sainct Claude.

1597. Ung aultre le service et légende sainct Roch.

1598. Ung aultre de la légende sainct Urse.

1599. Ung aultre de la légende et service de madame saincte Anne.

1600. Ung aultre de la légende et service de sainct Joseph.

1601. Ung aultre de la légende et service de sainct Quirin.

1602. Ung aultre, en grand volume de parchemyn, du service de saincte Magdalaine, notté.

1603. Deux aultres livres, en grand volume, nottez, couvertz de cuyr verd, qui sont du Sainct Sacrement.

1604. Six Messelz tant grandz que petitz.

1605. Ung aultre livre de parchemyn à ymages figurez, contenant plusieurs oroisons.

1606. Ung Psautier en parchemyn.

1607. Ung cahier de papier où est la Passion de Nostre Seigneur, notté.

1608. Ung aultre en cahier de parchemin, servant à l'Extrême Unction.

AORNEMENS

1609. Une chazuble, deux tuniques, une chappe, deux colletz, ung manipule, de velours cramoisy figuré à fond d'or, garniz de leurs offrois, de drap d'or figuré de plusieurs ymages; le tout enveloppé en une nappe.

1610. Une chazuble de drap d'or, fournye de ses paremens, et une chappe aussy de drap d'or, fournye de ses paremens de manipule et estolle, de drap d'or.

1611. Trois chappes, deux tuniques et une chazuble, de damas rouge figuré, à fond d'or, avec leurs offrois et paremens les colletz et manipules, ensemble une nappe de toile.

1612. Trois chappes, deux tuniques, une chazuble, de damas rouge figuré à vaze d'or et oyseaulx, avec leurs offrois et garnitures les manipules et colletz et estolle.

1613. Trois chappes, deux tuniques, de damas blanc figuré, une chasuble, fourniz de leurs offrois et paremens, avec leurs estolle manipule et colletz.

1614. Trois chappes, deux tuniques, une chazuble, de velours violet cramoisy, avec leurs offrois et paremens colletz, manipules et estolle, enveloppez d'une aulbe.

1615. Trois chappes, deux tuniques, une chazuble, de damas blanc figuré, avec leurs offrois et garnitures colletz, manipulle et estolle, estans en une nappe.

1616. Trois chappes, une chazuble, deux tuniques, garniz de leurs offrois, paremens, colletz, manipules; deux tuniques de damas violet figuré.

1617. Trois chappes, deux tuniques et une chazuble de camelot rouge ondé, avec leurs paremens, et offrois colletz, manipule et estolle.

1618. Une chazuble, deux tuniques, de satin jaulne figuré, garniz de leurs offrois et paremens de velours noyr, avec le collet, manipule et estolle.

1619. Une chazuble, deux tuniques, de damas verd, avec les offrois et paremens de broderye, garniz de colletz, manipule et estolle.

1620. Une chazuble de boucassin noyr, fornye de parement blanc, servant au service des Trespassez, où il y a des testes de mortz, avec l'estolle, collet et manipule.

1621. Une aultre chazuble de velours violet figuré, fort usée, avec son parement de satin rouge, où il y a des roses d'or, avec son manipule.

1622. Une autre chazuble de damas figuré orange, garnye de ses paremens de satin verd, fourniz de fleurs de liz avec les armoyries, fournye de ses paremens.

1623. Une vielle chappe de satin de Bourges blanc, garnye de ses offrois de broderye, avec ses manipule et estolle, de laquelle l'on chante à la Messe de Nostre Dame.

1624. Une chazuble de damas violet figuré, garnye de ses offrois de broderye, avec le collet, manipulle et estolle.

1625. Une chazuble de velours rouge brun, garnye de petits paremens de drap d'or de la largeur de deux doigtz ou environ, avec le collet, estolle et manipulle.

1626. Une chazuble de camelot tanné, canneley, avec ses paremens de broderye, manipulle et estolle.

1627. Cinq colletz (*Nota* qu'ilz sont fort usez), à mectre sur des aulbes, de damas rouge à fond d'or.

1628. Une chazuble de camelot rouge undé, garnye de offrois, paremens, de velours vert avec vaze d'or

en broderye, manipule et estolle, dont l'on s'ayde à la première Messe.

1629. Une chazuble de camelot bleud, garnye de ses paremens orange, manipulle, estolle et collet.

1630. Une autre chazuble de camelot undé orange, avec des armoyries, la croisée de satin semé de fleurs de liz, avec l'estolle, manipulle et coulleret d'aultres couleurs.

1631. Une aultre chazuble d'oripeau, bien vielle, dont l'on chante la messe sainct Quirin.

1632. Ung grand parement de velours noyr, dedans lequel est l'istoire de Lazare, avec les manteletz aussy de velours noyr, où il y a des os et testes de mortz, qui servent pour tendre et parer le grant aultel quant on chante pour les Trespassez.

1633. Ung poille de velours noyr, fourny d'une grande croix de satin blanc, avec ung crucifiement de broderye et ung ymage saincte Magdalaine et plusieurs testes de morts et larmes.

1634. Trois chappes, deux tuniques, une chazuble, de camelot undé rouge, avec leurs paremens et offrois de broderye, dont l'on chante la messe du Sainct Sacrement, fourniz de leurs colletz, estolle et manipulle.

1635. Une aultre chazuble de demye ostade noyre, avec ses paremens de satin blanc, estant garnye de ses paremens, propre à chanter pour les trespassez.

1636. Une chazuble de camelot noir ondée, garnye de ses paremens de satin blanc.

1637. Une aultre chazuble de satin de Bourges rouge, dont on se sert à la Messe ordinaire.

1638. Une chazuble de damas rouge.

EN UNG COFFRE PRÈS LE GRAND AULTEL.

1639. Une chazuble de damas rouge, à offrois de broderye, une aulbe, deux potetz d'estain, deux grandz chandeliers de cuyvre blanchy et doré, aux pommes desquelz y a des fleurs de lys, estans les dictz chandeliers de la haulteur d'environ deux pieds et demy, deux aultres chandeliers de cuyvre, ung corporalier garny, ung calice d'estain.

1640. Ung grand parement de velours noyr, dedans lequel est l'istoire du Lazare, avec les manteletz aussy de velours noyr, où il y a des os et testes de mortz, qui servent pour tendre et parer le grand aultel quand on chante pour les trespassez.

1641. Item les paremens de trippe de velours, pour préparer le grand aultel quand l'on y chante.

1642. Deux pendz de demye ostade, frangez noyr et blanc, aussy pour préparer le grand aultel quand on chante pour les trespassez.

1643. Ung aultre parement du dict grand aultel, qui est de demye ostade, au milieu duquel y a une grande croix de fustaine blanche et noyre, pour préparer le grand aultel quand on chante pour les trespassez.

1644. Une chazuble de camelot tanné undé, avec ses paremens de broderye, fournye de ses estolles et manipulles.

1645. Deux manteletz de demye ostade, avec leurs franges blanches et noyres, servans de paremens dudict grand aultel.

1646. Une chazuble de camelot undé noir, avec son parement de damas blanc, servant à chanter pour les trespassez, fournye de son manipulle, collet et estolle.

1647. Ung poille de velours noyr, fourny d'une grande croix de satin blanc, avec ung crucifiement de broderie, et d'ung ymage saincte Magdalaine et plusieurs testes de mortz et larmes.

1648. Trois chappes, deux tuniques, une chazuble de camelot undé rouge, avec les paremens et offrois de broderye, dont l'on chante la messe du Sainct Sacrement, fournyes de leurs colletz, estolle et manipulle. (Les hommes d'église ont déclaré lesdicts ornemens de chappes et chazubles appartenyr à la confrairye du Sainct Sacrement et non au trézaur, et en ont lesdictz hommes d'église la garde.)

1649. Ung parement de taffetas blanc tanné, pour le grand aultel, avec les custode et pendz, aussy de taffetas, fort uzé, servans à préparer ledict grand aultel.

1650. Deux manteletz de satin jaulne, figuré de rouge, avec leurs crespines de soye, pour mettre audict grand aultel.

1651. Quatre custodes de taffetas : deux rouges violettes et vertes, et les aultres de verd et rouge, barrolléez en petitz carreaulx, fourniz de leurs verges et angneaux.

1652. Ung devant dudict grand aultel, qui est de camelot tanné undé, avec ses franges de soye.

1653. Ung aultre parement de devant ledict grand aultel, estant ledict parement de taffetas blanc, figuré de plusieurs sortes, avec quatre ymages de la Magdalaine, Nostre Seigneur et aultres.

1654. Ung aultre parement de taffetas rouge, ou quel est ung ymage de Jésus portant sa croix, faict de broderye; et en icelle y sont escriptz ces mots : *Ecce homo* en lectres d'or.

1655. Ung aultre petit tappiz de mesme estoffe, avec l'ymage Nostre Seigneur priant au jardin d'Olivet.

1656. Ung dessus servant au grand aultel, estant de viel droguet figuré, et le devant de toille paincte, au milieu duquel y a ung soleil.

LES HABITZ ET AORNEMENS
DE L'IMAGE DE NOSTRE DAME DE LA RECOUVRANCE.

1657. L'ung de velours viel et cramoisy brun, avec ses offrois de drap d'or en broderye, à laquelle y a plusieurs perles et au hault y a une croix d'argent doré, avec trois perles pendans et une pierre bleud, et deux aultres croix de semblable fasson estans au dessoubz, au milieu desquelles y a deux perles et en celle du milieu une perle et en l'aultre trois perles, une estoile de perles enlevée et au bas d'icelle une petite bague d'or et plusieurs bouttons d'or et de perles, tant au-devant de la dicte robbe que au bas d'icelle. Le tout servant pour préparer aux bons jours l'ymage Nostre Dame de Recouvrance, qui est devant le bureau.

1658. Ung aultre parement de partie velours, avec ung bas de drap d'or, servant pour préparer le petit Dieu que tient ledict ymage, enrichy d'ung vase de perles et ung bouquet de mesme à trois branches, garny de grenatz, une croix d'or, garnye de cinq perles, ladicte croix donnée par Madame la conseillère Guichard. Une aultre petite croix en forme de roze, une pierre verte au milieu et une perle, plusieurs estoilles et rozes de perles et pierreries estans sur ledict manteau, avec ung grand crespe jaulne, barrollé de plusieurs coulleurs, au bout duquel y a plusieurs perles, et sert ledict crespe pour mectre sur la teste de ladicte Vierge.

1659. Ung aultre aornement pour ledict ymage, qui est de velours rouge brun, bendé allentour de passement d'or, ayant sur le devant trois bendes dudict passement.

1660. Ung petit manteau de pareil velours, aussy brodé de passement d'or, garny de plusieurs perles et petites rozettes et bouttons d'argent, lequel l'on a accoustumé de mectre sur la teste dudict ymage aux bons jours.

1661. Item ung grand couvrechef de toille d'argent, pour mectre sur ladicte Vierge, qui est bordé de passement d'or.

1662. Ung poille de velours noyr, avec une croix de drap d'or du long et largeur d'iceluy et ung ymage du crucifix, au bas de laquelle croix y a ung ymage de la Magdalaine faict en broderye, avec sa couverture de demye ostade noyre, dans laquelle y a ung crucifiment. Ledict poille, fourny de quatre houppes de soye aux quatre coins.

1663. Deux manteletz, avec le parement de devant le grand aultel, qui sont de damas blanc, figurez de plusieurs ymages et estoilles d'or en broderye, frangez et crespinez de soye verte, et ung parement pour mectre devant le grand aultel, qui est de satin de Bourges et deux riddeaux de taffetas blanc, frangez, garniz d'angneaux de cuyvre.

1664. Item ung grand chappeau de neuf grandes rozes de graine de perles, et alentour desquelles y a aussy plusieurs petites perles qui pendent, et au milieu des dictes rozes y a des petites rozes de perles, pour mectre sur la teste de ladicte Vierge aux bons jours.

1665. Ung aultre petit chappeau, où y a huict rozes de graine de perles, alentour duquel y a aussi plusieurs petites perles qui pendent, au milieu des-

quelles rozes y a à chacune une roze de soie et une aultre petite roze de diverses coulleurs avec perles, qui se mectent aux bons jours sur la teste dudict ymage.

1666. Ung bonnet de drap d'or figuré, au dessus du quel y a ung petit boutton de petites perles, qui se mect sur la teste dudict petit Dieu.

1667. Ung aultre petit bonnet de velours violet, en forme de bonnet carré, bordé de drap d'or, pour mectre aussy sur la teste dudict petit Dieu.

1668. Ung couvrechef de fine toille, garny de dentelle et servant audict ymage de la Vierge, avec un crespe rayé de plusieurs coulleurs, et six aultres couvrechefz de toille d'argent et de crespe de coulleur, servans pour ledict ymage de la Vierge.

1669. Ung corporau de toille de lynompe, bordé fassons et ouvrages.

1670. Huict aultres corporaulx, tant petitz que grandz, de toille de lin, le tout remis dedans quatre corporaliers, telz quelz, avec cinq volletz.

1671. Dix calixes, garniz de leurs plattaines, le tout d'estain, garniz de leurs sachetz.

1672. Ung chassiz ou chevallot à porter le Corpus Domini, avec les parremens, scavoyr, le fond de velours rouge cramoisy, passementé de franges d'or et soye, avec le dessous de velours cramoisy brun, à fond de satin étoillé, fassonné de soye, au milieu deux anges de broderye; au dedans et au dehors de satin rouge cramoisy, passementé d'or en lozange, avec franges d'or et de soye.

1673. Ung aultre dessus d'aultel, brodé d'ung costel de satin rouge, et par dedans de toille, par le fond d'ung bord de velours rouge brun cramoisy, semé de fleurs de lys, avec franges de soye et or.

1674. Ung aultre viel dessus, de damas viollet, semé de fleurs de lys et d'estoilles d'or, avec franges d'or et soye.

1675. Quatre manteletz du ciel soubz lequel se porte le Corpus Domini, de velours rouge brun, escript en broderye et soye, avec les franges de soye verde et doublé de taffetas jaulne, avec le fond dudict ciel de damas violet, doublé de toille.

DANS UNG PETIT COFFRE DE BOIS.

1676. Sept orilliers, à fondz de toille et cuyr; deux d'iceux de velours rouge et les aultres de diverses sortes.

1677. Ung orillier, de velours rouge, ou quel est figuré l'Assomption Nostre Dame, faicte en broderye.

1678. Deux aultres orilliers, l'ung de satin bleud et l'aultre de velours figuré à fleurs.

1679. Ung pend de damas blanc, ou quel y a quatre carreaulx de satin rouge, en chacun desquelz y a ung arbre avec armoirye, faict de broderye, servant à la bénédiction nuptiale, et ung aultre viel pend de satin tanné, doublé de bouccassin, servant à ce que dessus.

1680. Six corporalliers, garniz de leurs corporaulx, linges et volletz; les trois couvertz de drap d'or, frangez, l'un de drap d'argent, et deux de velours. Faictz de broderye par dessus.

1681. Ung aultre petit corporallier, garny d'ung petit cuissinet de damas blanc, et ung aultre petit corporallier portatif de drap d'or, aussy garny, avec ung estuit de cuyr.

1682. Trois marbres, les deux noyrs et l'aultre blanc.

1683. S'est aussy trouvé plusieurs petites pièces et loppins d'ymages, paix, et aultres estoffes.

DANS UNG GRAND COFFRE DE BOIS DE CHESNE OU QUEL Y A UNE SÉPARATION.

1684. S'est trouvé quarante-huict nappes d'aultel, de toille de chanvre, tant grandes que moyennes; neuf aultres grandes nappes, trouées et persées en quelz ques endroitz, aussy de toille de chanvre.

1685. Trois aultres grandes nappes larges, de toille de chanvre, ouvrées, encore bonnes.

1686. Quatre aultres nappes de lin, ouvrées, deux usées.

1687. Vingt-neuf aulbes, garnyez de leurs amys et ceinctures.

DANS UNG COFFRE DE BOIS DE CHESNE FERMANT A CLEF.

1688. Trois surpelis, l'ung de lin et deux de chanvre.

1689. Six serviettes ouvrées, grandes, servans à communier les parroissiens.

1690. Seize serviettes de chanvre, et trois petites serviettes de lin.

1691. Neuf petitz sachez à calixes.

1692. Quatre calixes d'estain, froissez et rompuz.

DANS UNG AULTRE COFFRE DE BOIS DE CHESNE.

1693. Neuf nappes, tant grandes que petites, de toille de lin et chanvre, ouvrées.

1694. Dix grandes nappes, servans à la table de la Communion, et trois serviettes, servans à porter le Corpus Domini.

1695. Une grande nappe ouvrée, de six quartiers de large.

DANS UNG AULTRE PETIT COFFRE DE BOIS FERMANT A CLEF.

1696. S'est trouvé une grande courtine de toille, qui se mect au karesme au-devant du grand aultel. Le parement, mantelez et riddeaux dudict grand aultel.

1697. Vingt sept pièces, tant lin que chanvre, servans à couvrir les ymages pendant le karesme.

DANS UNG COFFRE ATTENANT DUDICT TRÉZAUR

1698. S'est trouvé neuf nappes de toille de chanvre, servans à l'aultel.

1699. Une aulbe, garnye de son amy et ceincture.

DANS UNG AULTRE BANC, DONT S'AYDE LEDICT MAISTRE JEHAN VINCENT

1700. S'est trouvé deux aulbes garnyes, ung corporalier garny et ung petit chandelier de cuyvre.

1701. Deux manteletz de serge, drappée de rouge et verd.

1702. Cinq vielz livres, quatre en parchemyn et ung en papier, estans audict revestière, sur ung pepistre.

AU COFFRE PRÈS L'AULTEL NOSTRE DAME

1703. S'est trouvé les aornemens pour la première Messe : trois nappes d'aultel, une aulbe garnye, deux chandeliers à bosse, ung calix d'estain avec sa plattaine et sachet, ung corporalier garny, et ung Messel.

AU COFFRE SERVANT A SERRER LES AORNEMENS
POUR LA MESSE NOSTRE DAME.

1704. S'est trouvé une chazuble blanche, une aulbe garnye, ung Messel en parchemyn, ung calix d'estain, ung potetz d'estain, ung chandelier de cuyvre, ung corporalier garny et trois nappes servans à l'aultel.

AORNEMENS DE LA GÉSINE.

1705. Une robbe de taffetas velourté blanc, bordée de passement d'or et d'argent.

1706. Une aultre robbe de taffetas armoyé, chenète d'or fin, à paremens de drap d'or.

1707. Une aultre robbe de satin blanc, garnye d'un large passement d'or.

1708. Une aultre robbe de velours violet, passementée de deux passemens d'argent.

1709. Une petite robbe de taffetas rouge, passementée d'argent, servant à ung ymage de ladicte Gésine.

1710. Deux aultres petites robbes de velours rouge, l'une servant à la Vierge et l'aultre à sainct Joseph.

PARREMENS D'HOSTELZ.

1711. Se sont trouvé quatre pièces de trippes de velours figuré, l'une rouge et les trois aultres verd, servans à mectre sur les *hostelz de sainct Anthoine, saincte Anne, sainct Luppien* et *sainct Blaise*, avec les parremens de devant desdictz hostelz. estans de droguet, frangez les ungs de sayette et les aultres de verd.

1712. Ung aultre dessus et devant d'hostel, servant à l'*hostel sainct Eloy,* ou quel y a ung sainct Laurent.

1713. Ung aultre parrement, servant à l'*hostel sainct Sébastien,* le dessus verd, semé de fleurs de lys et estoilles, usé, et le devant de camelot rouge, avec ung crucifiement et deux ymages de la Vierge et sainct Jehan.

1714. Ung aultre parrement, servant à l'*hostel sainct Quirin,* estant de tapisserye, ou quel sont painctes les ymages sainct Quirin et saincte Magdalaine; et le dessus de tapisserye de poille.

1715. Ung dessus et devant, servans à l'*hostel sainct Nicolas :* le dessus de tapisserye et le devant de rouge et blanc, aussy fasson de tapisserye.

1716. Ung devant et ung dessus de camelot bleud et jaulne, et le devant ou quel y a ung ymage sainct Claude, servant à l'*hostel sainct Jehan.*

1717. Ung devant de tapisserye et le dessus de verd et jaulne, servant à l'*hostel sainct Claude.*

1718. A l'*hostel sainct Thibault,* ung devant de satin de Bourges, ou quel y a ung crucifiement et estoilles, avec le dessus de jaulne enlevé et au milieu ung soleil.

1719. A l'*hostel sainct Thomas,* ung dessus estant de jaulne et blanc de fleurs et oripeaux, et le devant de tapisserye, ou quel y a ung ymage sainct Claude.

1720. A l'*hostel saincte Barbe,* ung dessus de tapisserye, figurée de rouge et blanc, et le devant de trippe de velours rouge figuré, à franges verd.

1721. A l'*hostel Nostre Dame,* le dessus de boucassin blanc, frangé de verd, et le devant, servant de parement, de camelot blanc figuré de verd.

1722. A l'*hostel sainct Loys* ne sont représentez et sont

les paremens dudict hostel en la possession et volunté de maistre Jacques Angenost.

1723. A l'*hostel sainct Joseph*, ung dessus et devant, faictz d'un viel ciel de bleud et jaulne, qui estoit en ladicte esglise.

1724. Deux petites pièces de tapisserye, en l'une desquelles est l'ystoire du sainct Crucifiment, avec les ymages de sainct Michel et saincte Barbe.

1725. Une aultre pièce de tapisserye, telle qu'elle, en laquelle est paincte l'ystoire saincte Marie Magdalaine, et deux tappiz de drap verd, à mectre sur le bureau des marrigliers les festes de dymanches, et ung de drap noyr.

1726. Quatre grandes pièces de drap à tapisser l'esglise, en deux, qui sont en la possession de Jehan Rigot, sonneur.

CE SONT LES LIVRES DE LADICTE ESGLISE.

1727. Deux grandz livres nottez, couvertz de noyr, l'ung d'un Temps et l'aultre de l'aultre.

1728. Deux aultres, couvertz de cuir blanc, aussy nottez et servans aux Matines tant en hyver que esté.

1729. Deux aultres grandz livres, aussy nottez, servans à célébrer les haultes Messes, l'ung pour le Dimanche et l'aultre aux Festes des sainctz.

1730. Ung aultre livre où sont les Espistres de l'année.

1731. Ung aultre livre, tant escrit que notté, lorsqu'on faict l'Eaue béniste, les Vigilles des trespassez.

1732. Cinq petitz livres nottez, servans à porter aux Processions.

1733. Ung petit livre, couvert de noyr, servant à baptiser et lorsqu'on porte l'Extrême Unction.

1734. Deux Brévières, servans aux deux Temps, couvertz de cuir blanc, délaissez puis naguère par feu messire Nicole Carré.

1735. Deux psaultiers, servans à Matines et Heures canonialles, estans en parchemyn, couvertz de cuyr blanc, dont on se sert journellement.

1736. Deux aultres livres où sont contenues les Légendes, l'ung des Sainctz, couvert de blanc, et l'aultre servant de légende pour le Temps, couvert de noyr.

Tous lesquelz reliquères, joyaulx, habitz, linges et aultres, particulièrement contenuz et déclarez au présent Inventaire, ont esté baillez, mys et délaissez à la charge de maistre Pierre Doré, prestre, sacriste et custos de ladicte esglise Saincte Magdalaine...

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-PANTALÉON DE TROYES

(16 octobre 1660-6 avril 1683[1]).

MÉMOIRE DE TOUS LES ORNEMENS ET ARGENTERYE APPARTENANT A L'ÉGLISE ET FABRICQUE SAINCT PANTHALÉON DE TROYES, QUI ONT ESTÉ MIS ENTRE LES MAINS DE PIERRE CHALLETAS, SONNEUR EN LA DICTE ÉGLISE, 16 OCTOBRE 1660.

I. LES ORNEMENS.

1737. Premiers trois chappes de damas de Gennes rouge cramoisy, avec les paremens de velours mesme couleur, enrichyes de fleurons d'or aux fleurs de lys d'or, aux chapperons desquelles y a l'image de sainct Panthaléon, excepté la troisiesme qu'il y a un Crist en croix, avec l'image de la Vierge et de sainct Jean; et y a à chascune desdites chappes trois agraffes et trois portes d'argent.

1738. Une autre chappe du mesme damas, au chapperon de la quelle est représenté le trespassement de la Vierge, de fine broderye, ainsi qu'aux susdictes chappes, les paremens de mesme velours et parsemé de pareilles fleurs de lys qu'aux dictes trois chappes.

1739. Deux tuniques et une chasuble de velours rouge cramoisy, la quelle chasuble est ornée d'un Crist par derrière, de fine broderye, avec plusieurs

---

[1] Arch. de l'Aube, 19 G. 2, fol. 145 v°, et 169 v°.

images, et lesdictes tunicques n'ont pour parement que de la fausse broderye.

1740. Quatre chappes de damas rouge, où il y a aux paremens un passement d'or fin, avec des fleurs de lis de mesme, avec les chapperons pareillement semez de fleurs de lys d'or.

1741. Deux tunicques et une chasuble de damas, avec des passemens à fleurs de lys d'or, toutes lesquelles chasuble et tunicques sont accompagnées d'estolles et manipules de mesme étoffe.

1742. Deux manteletz de damas rouge et satin rouge, enrichis de plusieurs figures, fleurons et passemens d'or fin, à fine broderye, avec les crespines de mesme; un devant d'autel de pareille estoffe, où y a au milieu l'image sainct Panthaléon, de broderye fine; avec les deux crédances de satin rouge, enrichies de passemens d'or fin.

1743. Deux manteletz, un devant d'autel et les deux crédances, de satin rouge, passementez d'un passement de soye.

1744. Une grande chappe de drap d'or, avec les paremens de faulce broderye. Une autre vieille chappe de velours rouge, avec de la vieille broderye faulce, qu'on appelle la chappe aux rondeaux. Deux autres vieilles chappes de velours rouges, enrichies de paremens de broderye, où est représenté le martyre de saint Panthaléon.

1745. Trois chappes de damas blanc, avec un passement d'or fin, au derrière desquelles y a les armes de feu Mr Sorel, sans timbre; deux tunicques et une chazuble de mesme, sinon que le passement est plus petit que celui des chappes.

1746. Trois chappes neufves de damas blanc, au parement des quelles y a un passement d'or fin,

où y a les armes dudit sieur Sorel, timbrées. Deux tunicques et une chasuble de mesme damas, les paremens des quelles sont de velours rouge, parsemez de fleurs de lys d'or; au derrière de la chasuble y a au milieu de la croix l'image de la Saincte Vierge et au bas l'image de sainct Panthaléon, de fine broderye, avec toutes les estolles et manipules de mesme étoffe.

1747. Deux manteletz de damas blanc, enrichis de plusieurs figures et parsemées de fleurs de lys, le tout de fine broderye, avec le devant d'autel et les deux crédances, de mesme estoffe, et parsemez de mesmes fleurs de lys, et une croix au devant d'autel de passement d'or fin.

1748. Deux autres mantelez, un devant d'autel et deux crédances de damas caffart blanc, à passemens et crespines de soye et deux chappes de mesme.

1749. Deux chappes, deux tunicques et chasuble de ligature verte de soye, avec un passement de faulx or. Les deux mantheletz, le devant d'autel, les crédances, de mesme. Une autre chappe de taffetas vert, avec mesme passement. Trois autres chappes de ligature verte neufve, avec passement d'or faulx, en l'une des quelles y a les armes timbrées dudit sieur Sorel.

1750. Trois chappes de damas violet, avec un passement de soye; deux tunicques et une chasuble de mesme estoffe; deux mantheletz, un devant d'autel, deux crédances, un tour de chaire haut et bas, et un tour de bureau, de pareille estoffe; deux vieilles chappes de velours violet, à paremens de faulse broderye; une chappe de taby, avec un simple passement de soye.

1751. Trois chappes de camelot ondé; deux tunicques et une chasuble, mesme estoffe, rouge, à un passe-

ment de soye, pour servir aux messes d'ordinaire du mercredy et vendredy.

1752. Deux chappes de damas caffart blanc; deux tunicques et chasuble, de mesme, à passement de soye qu'on se sert aux messes d'ordinaire des mardy, jeudy et samedy; et une petite chappe de damas caffart blanc, dont les paremens sont verts.

1753. Deux chasubles blanches, trois rouges, deux violettes, trois noires, une autre de ligature blanche et rouge, des quelles on se sert tous les jours aux petites messes.

1754. Trois chappes de trippe noire; deux tunicques et chasuble de mesme, qu'on se sert aux Offices des morts.

1755. Un grand dais de toille et crespine d'argent, du quel on se sert à la Feste Dieu.

1756. Un poil de velours noir, orné d'un beau crucifix de fine broderye, et parsemé de larmes d'argent, avec un vieil poil de trippe noire; des quelz poils on se sert aux Offices des morts.

II. AUTRES ORNEMENS SERVANS A L'AUTEL DE LA COMMUNION.

1757. Deux mantheletz à fleurs, verts, sans devant d'autel; deux autres de camelot violet, avec le devant d'autel de taby violet.

1758. Deux autres mantheletz de taffetas à fleurs rouges, à fond blanc; deux autres mantheletz à fleurs et le devant d'autel, à fond rouge.

1759. Deux autres mantheletz à fleurs, le fond blanc; deux autres mantheletz et le devant de taffetas, garnis de dentelle de faulx argent, avec les petits morceaux de garniture qui accompagnent lesditz petitz mantheletz.

III. L'ARGENTERYE (16 octobre 1670).

1760. Un calice d'argent, pesant trois mardz sept onces.

1761. Deux grandz chandeliers d'argent, pezant ensemble huit mardz quatre onces.

1762. Deux autres grandz chandeliers aussy d'argent, pezant ensemble huict mardz deux onces.

1763. Deux autres petits chandeliers d'argent, pezant ensemble quatre mardz.

1764. Un encensoir et une nacelle d'argent, pezant ensemble cinq mardz deux onces.

1765. Deux burettes et un petit bassin d'argent, pezant ensemble deux mardz deux onces.

1766. Un bénistier, sans y comprendre l'Aspergez, pezant quatorze mardz deux onces.

1767. Une lampe aussy d'argent, pezant quatorze mardz.

1768. Une tasse à quester les messes des trespassez, pezant six onces quatre gros.

Total de ladicte argenterye se monte à la quantité de soixante et un mardz, une once, quatre gros.

Mémoire complémentaire du 6 avril 1683[1].

1769. Deux autres chandeliers d'argent, pezant ensemble dix mardz, y compris leur garniture de cuivre.

1770. Quatre autres chandeliers d'argent, pezant ensemble, avec leurs bois, dix huict mardz.

Total : quatre vingt quatre mardz trois onces.

---

[1] Ibid., fol. 167 r°. Rapprocher le total de 84 marcs 3 onces d'argenterye en 1683 (n° 1770) du total de l'Inventaire de 1670 (n° 1768). En 1683 manque la *Tasse* n° 1768, mais on trouve les *Chandeliers* n°s 1769 et 1770.

INVENTAIRE DE L'HOPITAL SAINT-NICOLAS DE TROYES

(Jeudi 6 juin 1566).

INVENTAIRE DE L'HOSTEL DIEU SAINCT NICOLAS..... A LA POURSUICTE, DILLIGENCE ET REQUESTE DE RELIGIEUSE PERSONNE FRÈRE JEHAN BRODART, MAISTRE SPIRITUEL..... EN PRÉSENCE DE FRÈRE JEHAN FEBVRE, RECEVEUR DUDICT HOSTEL DIEU[1].

ET PREMIERS, AU REVESTIAIRE DE L'ÉGLISE DUDICT HOSTEL DIEU

1771. Fut trouvé unes grandes armaires à deux évantaulx et à quatre estaiges, d'environ sept piedz de long, fermant à clef, dedans lesquelles

1772. Fut trouvé une chappe de damars, figurée de coulleur, doublée de toille rouge, à osfroys de broderye ymagée.

1773. Item une chazuble de damars rouge, à osfroys de broderie par devant et derrière.

1774. Item deux thunicques de mesmes, servans à diacre et soubz diacre, doublées de toille rouge.

1775. Item une chappe de satin burgé de blanc, à osfroys de trippe de velours rouge, enrichie de une vignette de broderye.

1776. Item une chasuble de damars blanc, figurée, à osfroys devant et derrière de velours rouge, enrichie de vignette de brodeure de Chippre.

---

[1] Arch. de l'Aube, *Reg.* 48 H, 62.

1777. Item deux thunicques de satin de Bourges blanc, à osfroys de trippes de velours rouge, à broderie comme la chappe précédente, aussi doublée de toille perse.

1778. Item une chappe et deux thunicques de demye ostade de trippe de velours, semée d'ossemens, en commémoration des Trespassez, le tout doublé de toille perse.

1779. Item une chasuble de damars noir, figurée, fort usée, en laquelle y a deux escussons, à osfroys de sattin tanné, doublée de toille noire.

1780. Item une aultre chasuble de satin de Bourges orenger, à osfroys sattin de Bourges bleu, ouquel y a ung crucifiement, avec une estoille (étole) et le manipule de mesme, doublé de toille perse.

1781. Item une chasuble de fustaine blanche, à osfroys de demye ostade rouge, semée d'une vignette de mal et doublée de toille perse, garnye d'estolle et manipulle de mesme.

1782. Item une aultre chasuble de demye ostade bleu, à osfroys de fil, doublé de toille noire, garnye d'estolle et manipulle.

1783. Item une chasuble de fil et layne de plusieurs coulleurs, telle quelle, à osfroys de mesmes de plusieurs coulleurs, doublée de toille noire.

1784. Item une aultre chasuble, vielle, de soye jaulne figurée, à osfroys de serge rouge, semée de fleurs et feullaiges, garnye d'estolle et manipulle de mesme.

1785. Item une aultre chasuble de fil, de diverses coulleurs de jaulne et bleu, à petitz osfroys estroictz, doublée de toille jaulne, garnye d'estolle et manipulle, de mesmes.

1786. Item une chappe de taffetas sendal rouge, rompue et cassée, doublée de toille bleu.

1787. Item deux autres chappes de soye damanserée, façon de Turquye, sur le champ d'asure, fort usée.

1788. Item deux estolles : l'une de toille d'or, doublée de toille bleu; et l'aultre de damars blanc figuré, doublé de taffetas rouge, le tout fort usé, servans à administrer le Corps de Dieu.

1789. Item ung poisle de thoille noire par le millieu, ouquel y a une croix de fustaine blanche.

1790. Item deux tappis de toille noire, esquelz y a deux croix de fustaine blanche, servans à mectre au-devant de l'autel pour faire le service des trespassez.

1791. Item ung tappis de demye ostade rouge, doublé de toille noire et franges, servant à mectre sur le pupittre.

1792. Item deux manteletz de sayette, par le millieu desquelz y a quatre ymaiges de broderye.

1793. Item deux vielz tappis de fil et poil.

1794. Item ung hault chandelier de cuyvre, d'environ six piedz de hault, portant cinq cierges; ledict chandelier posé sur trois petitz lyons.

1795. Item deux haultz chandeliers de fert forgé, d'environ cinq piedz de hault.

1796. Item ung aultre chandelier de fert de pareille haulteur, auquel y a deux branches portans sept cierges.

1797. Item ung ancyel de cuyvre.

1798. Item trois petitz chandeliers de cuyvre, servans à l'église, avec ung petit bas chandelier de cuyvre à trois pieds.

1799. Item ung pupittre de fert portatif, à dire Evangille.

1800. Item une chaize de membrure de boys de noyer, à dossiel.

UNES AUTRES ARMAIRES A DEUX GUICHETZ PAR BAS ET A DEUX EVANTAULX PAR HAULT, FERMANS A CLEF.

1801. Dedans laquelle fut trouvé deux bras de cuyvre dorez d'environ chacun ung pied et demy de hault, esquelz sont enchassez des relicquaires, assavoir, en l'un ung escripteau : *de saincte Eliger,* et en l'aultre : *de sancto Gengulfo.*

1802. Item ung tableau de boys, couvert de cuyvre, ouquel y a six verrières et cinq escripteaux faisans mention de plusieurs relicques.

1803. Item ung tableau de boys, à deux esvantaux, ouquel a plusieurs verres et relicques, fermant à ung petit crochet de fert.

1804. Item ung petit ymaige de sainct Nicolas, dorey d'or bruny, à l'entrepied duquel y a une petitte fiolle, au dessus de laquelle y a ung escripteau auquel est escript : *De oleo tumbe sancti Nicolai.*

1805. Item ung repositoire de cuyvre dorey, servant à porter le Corps de Jésuscrist le jor de Feste Dieu.

1806. Item une capse de cuyvre à l'enticque, dedans laquelle a esté trouvé un petit sac de taffetas rouge, ouquel y a plusieurs ossements de dyvers sainctz.

1807. Item cinq petitz cuyssinetz vielz, telz quelz, de plusieurs coulleurs, fort usez.

1808. Item quatre aultres petitz cuissinetz : les deux de satin de Bourges, et les deux autres de sayette de plusieurs coulleurs, faictz à l'esguille.

1809. Item une bulle en parchemyn, octroyée par le pappe Rodacus *(sic) sub anno a Nativitate Domini millesimo quadragentesimo octuagesimo sexto, die vero undecima mensis decembris*[1].

---

[1] Dans l'Inventaire suivent quatre autres pièces en parchemin.

1810. Item une bourse carrée de fil blanc faicte à l'esguille, en laquelle a esté trouvé plusieurs relicquaires, qui ont esté mys en la capse de cuyvre cy devant déclarée.

1811. Item ung estuy de cuyvre, d'environ ung pied de hault, ouquel fut trouvé ladite capse de cuyvre cy devant déclarée.

1812. Une chappelle de boys dorey, garnye d'un ymaige de sainct Nicolas, servant au baston de la confrairie de sainct Nicolas.

EN L'ÉGLISE DUDICT HOSTEL DIEU.

1813. A esté trouvé sur le grand autel trois nappes de chanvre, une servyette et ung tappis de fil poil, avecq ung petit pan de toille, ouquel est painct ung Cruciefyement.

1814. Item une croix de boys couverte de feulle d'argent, ung crucifix et quatre évangélistes d'argent dorey, garnye d'une pomme de cuyvre dorée.

1815. Item au dessus dudict grand autel a esté trouvé ung petit pavillon, au dedans duquel pend une couppe de cuyvre, en laquelle repose le Corps de Jésuscrist, et dedans icelle y a une petitte tasse d'argent, pesant environ une once.

1816. Item troys estuytz ou capses d'estain, servans à mectre la Saincte Onction.

1817. Item une chaize à dossier faisant coffre, fermant à clef, dedans laquelle a esté trouvé cinq corporalliers : deux desquelz sont de damars rouge, figuré de soye de coulleurs ; ung aultre de velours noir, ouquel a ung crucifix ; ung aultre de satin bleu ; et l'aultre de damars bleu, tous garnyz de leurs corporaulz et volletz.

1818. Item deux calices d'estain, servans à célébrer messes.

1819. Item ung lampier de cuyvre, suspendu à troys chenettes de fert.

1820. Item ung pupistre de boys, sur lequel y a ung petit tappis de fil de poil, estant au millieu du chœur.

1821. Item de costel et d'aultre dudict chœur a esté trouvé deux autres grands pupistres de boys, d'environ chacun de neuf à dix piedz de long, en l'un desquelz, du costel du pavey, y a unes armaires fermant à clef, et en l'aultre y a deux armaires fermans à clef, dedans lesquelz a esté trouvé :

1822. Ung viel Messal, escript en parchemin à la main.

1823. Item ung Psaultier de parchemin, escript à la main.

1824. Item ung viel Anthiponé, annuel, escript en la main, en parchemin.

1825. Item deux libvres en parchemin intitullez les Eaudes.

1826. Item deux aultres lyvres en parchemin appellez Processionnaires.

1827. Item sur l'un desdicts puppistres, deux Anthiphoniers : l'un viel et l'aultre neuf; l'ung servant pour une demye année, et l'aultre pour l'année entière.

1828. Item deux Psaultiers : l'un en parchemin, escript à la main; et l'aultre en pappier, imprimé, rompu.

1829. Item ung Grey, en parchemin, escript à la main.

1830. Item ung Légendaire, aussy en parchemin, escript à la main.

1831. Item ung Messal de parchemyn, escript à la main, couvert d'une peau rouge.

1832. Item ung aultre Messal en pappier, imprimé, couvert de noir.

1833. Item ung aultre petit lyvre de parchemin, couvert de noir, servant à dire les Matines et la messe Nostre-Dame.

1834. Item deux grands bancs à dossiel, telz quelz, garnyz de leurs marchepiedz de boys, estans derrière lesdicts deux grands pupistres.

1835. Item ung priant de boys a costière de l'un des dicts grands pupistres.

1836. Item une forme de boys au devant dudict petit pupistre, au meilleur du chœur.

1837. Item ung moien anceau de cuyvre, à ance de fert, tenant environ quatre pintes.

1838. Item quatre petitz potetz d'estain à célébrer messes.

EN L'ANEF (LA NEF) DE LA DICTE ÉGLISE

1839. Fut trouvé deux autelz de boys à célébrer messes, attachez à la cloyson qui faict séparation de l'église et dudict anef, en chacun desquelz deux hostelz y a deux guichetz fermans à clef, dedans lesquelz n'a esté aucune chose trouvé.

1840. Item ung petit anceau de cuyvre, à ance de fert, attaché à la muraille proche de l'huys de la court dudict Hostel Dieu.

1841. Item une petitte clochette de fert de fonte, servante à porter le Corps de Jésuscrist aux pauvres dudit Hostel Dieu.

1842. Item ung petit bassin de cuyvre esmaillé, estant en la pissayne attenant du grand hostel de la dicte église.

1843. Item ung grand bas banc du long de la muraille de ladicte église, faict en esquière.

1844. Item deux formes de boys, de costel et d'aultre de la muraille de ladicte église.

1845. Item deux eschelles de boys, à monter au clocher de ladicte église.

1846. Item trois cloches de fonte trouvées au clocher de ladicte église.

1847. Item ung tronq de boys fermant à clef, duquel a esté faict ouverture en nostre présence, et en icelluy a esté trouvé la somme de quarante-deux solz tournois, qui a esté mys en recepte ès comptes desdicts administrateurs.

INVENTAIRE DE L'HOPITAL SAINT-ESPRIT DE TROYES[1]

L'an mil cinq cens trente six, le dixiesme jour de juillet, nobles hommes maistre Claude de Marisy, seigneur de Cervel, grenetier de Troyes, Jaques Menisson, seigneur de Tremilly, receveur des tailles et aydes pour le Roy nostre sire audit Troyes, Nicolas Coiffart, seigneur de Sainct Benoist sur Seine, et Jehan Desrieulx, marchand et bourgeois, tous demorans audit Troyes, exposèrent à nous Guillaume Rogier et Pierre Hugot, notaires royaulx es bailliage et prévosté de Troyes, soubsscriptz :

Que, par arrest donné le vingt huitiesme jour de septembre mil cinq cens trente cinq aux Grans Jours derrenièrement tenuz à Troyes, entre les manans et habitans de ladicte ville, d'une part, maistre Charles de Villemor, soy disant prieur maistre et administrateur de l'Hostel Dieu le Conte, Edme Bizet, maistre et administrateur de l'Hospital Sainct Bernard, frère Jehan Godet, maistre et administrateur de l'Hospital Sainct Nicolas, le maistre de l'Hostel Dieu Sainct Esperit, les doyan, chanoines et chappiste de l'église de Troyes, Messire Odard Hennequin, évesque dudit Troyes, et le cardinal de Veneux, évesque de Liseux, grant aulmosnier de France[2], d'autre part ;

A esté dit que le temporel desdits quatre hospitaulx et Hostelz Dieu le Conte, Sainct Nicolas, Sainct Bernard et Sainct Esperit dudit Troyes, seroit à l'advenir

---

[1] Archiv. de l'Aube, *Reg.* 44 H, 6 *bis*.

[2] Jean le Veneur, cardinal de Tillières, évêque de Lisieux.

régy et gouverné par quatre notables bourgeois esleuz par les habitans de ceste dicte ville en une assemblée généralle, feroyent par devant Monseigneur le bailly de Troyes ou son lieutenant le serement en tel cas requis de faire et acomplir les choses contenues es lettres dudit arrest, entre aultres faire bon et loyal inventaire des tiltres et meubles qui trouveroient appartenir ausdits hospitaulx.....;

Que, en assemblée tenue en la salle du Roy audit Troyes le mercredi après la Penthecouste dernièrement passé, lesditz Claude de Marisy, Jaques Menisson, Jehan Desryeulx et honorable homme Michel Drouot, auroient esté esleuz au régime et gouvernement desditz trois hospitaulx Sainct Nicolas, Sainct Bernard et Sainct Esperit dudit Troyes, qui auroient prins charge et fait le serement selon la teneur dudit arrest; et depuis, ledit Nicolas Coiffart avoit esté esleu, aussi faict le serement et prins charge pour et ou lieu dudit Drouot, lequel n'auroit peu à ce vacquer, obstant que en aultre assemblée tenue environ ledit temps, avoit esté esleu mayeur de la ville dudit Troyes;

Et partant requéroient et requirent à nous lesditz notaires vacquer et procéder au fait des inventaires des biens meubles, lettres, tiltres, papiers, enseignemens, qui seroient trouvez esditz trois hospitaulx Sainct Nicolas, Sainct Bernard et Sainct Esperit, ce que leur accordasmes;

Et, pour ce faire, nous transportasmes avec et en la compaignie desditz de Marisy, Menisson, Coiffart et Desryeulx en l'hostel et hospital Sainct Esperit dudit Troyes, auquel lieu lesditz commissaires, par la bouche et organne dudit de Marisy, déclarèrent ce que dessus à maistre Thomas Turquam, maistre administrateur, et aux frères et seurs dudit hospital Sainct Esperit, les requérans vouloir ouvrir le trésor dudit hospital, exhiber, monstrer et mectre en évidance toutes et chescunes les chartres, admortissements...., et tous les meubles et

ustancilles, pour les mettre par inventaire par leur espèce..... Quoy fait, fut par nous procédé au fait dudit inventaire d'icelluy hospital Sainct Esperit, selon la forme, ainsi et par la manière qui sensuit :

Premiers, le mercredi douzeiesme jour dudit moys de juillet, an susdit mil cinq cens trente six.

EN L'ÉGLISE DUDIT HOSTEL DIEU SAINCT ESPERIT

1848. Fut trouvé sur le grant autel d'icelluy quatre nappes de chanvre littellées, chacune de trois à quatre aulnes de long; ung tappys de fil et laine, semé de fleur de lys.

1849. Item ung parement d'autel de trippe de velours. à ung cruxifiment fait de broderie.

1850. Item deux custodes de serge rouge et jaulne, garnyes d'anneaulx et de deux verges de fer.

1851. Item ung cyboire de cuyvre dorey, ou quel a une petite tassette aussi dorée.

1852. Item ung anceau de cuyvre, à ance de fer, pesant, a tout le dit fer, dix livres.

1853. Item ung parement de tapisserie devant ledit autel, armoyé d'escussons à chandelliers d'église, où est escript : *Louange à Dieu.*

DERRIER LE GRANT AUTEL

1854. Fut aussi trouvé deux chandelliers de cuyvre goderonnez, pesans ensemble trois livres.

1855. Item deux calices d'estain, garniz de leurs plataines et sachetz de toille.

1856. Item une vielle croix de cuyvre, dorée.

1857. Item deux chappes de trippes de velours noir, à tenir cueur pour les Trespassez; une chazuble, deux tunicques, estolles et manipulons, de mesmes.

1858. Item trois chappes, une chasuble, deux tunicques, garnyes d'estolles et manipulons, le tout de camelot rouge, rayé de noir, doublées de toille jaulne.

1859. Item ung reposoir de cuivre dorey, à pied plat, à ung soleil, à porter le *Corpus Domini* le jour de la feste.

1860. Item deux Messelz en papier, à l'usage de Troyes, enqueslez en boys, couvers de peau blanche, garnyz de leurs fermoys de cuyvre.

1861. Item ung aultre viel Messel en parchemin, lettre à la main, enqueslé en boys.

1862. Item ung vielz poille de trippe de velours noir, de deux aulnes de large et de quatre aulnes de long, à une croix blanche de toille.

1863. Item une chasuble de damas figuré, œuvre de Turquie, garnye d'estolle et manipulon, doublée de toille noire, garnye d'aulbe et amy.

1864. Item une aultre chasuble de fil et laine ryollée, garnye d'estolle et manipulon, de mesmes, avec son aulbe et amy.

1865. Item ung orloge de fer et cuyvre, enchassé en boys, garny de contrepoix de plomb, avec une petite cloche respondant sur le devant de la dicte église.

1866. Item six petitz potetz d'estain, servans à dire messe, pesans ensemble deux livres et demye.

1867. Item sur ung autel appellé l'autel Sainct Sébastian fut trouvé trois nappes de chanvre roux, litellées, d'environ chescune de trois à quatre aulnes de long, ung tappiz de fil et poil.

1868. Item ung grant pan de toille, où est l'ystoire de la prinse Nostre Seigneur, enchassé en boys, servant de table ou parement d'aultel.

1869. Item ung aultre parement de demye ostade noire, à une croix blanche, servant pour les Trespassez.

1870. Item ung bureau de boys de quatre piedz de long, façon de comptoir.

1871. Item une grant chaere à dossiel, faisant deux coffres fermans à clef, donnez par les tixerans de draps de layne (*comme l'on dict*).

1872. Item ung pupitre de boys, sur lequel fut trouvé deux Psaultiers en parchemin : l'ung lettre de mosle; et l'autre à la main, enqueslez en boys, couvers de cuir blanc, garnyz de leurs fermetures de cuyvre.

1873. Item deux Anthiphonnez aussi en parchemin, escriptz à la main, notez et enluminez, couvers de cuir blanc, à gros cloz de cuyvre.

1874. Item ung petit letteriz de boys, sur lequel fut trouvé ung Grée en parchemin, escript à la main, notté, lavé et enluminé, enqueslé en boys et couvert de peau blanche, garny de fermilletz de cuyr.

1875. Item sur ung aultre autel, appellé l'autel Sainct Jehan, fut trouvé deux nappes de chanvre, d'environ trois aulnes de long.

1876. Item ung petit tableau de boys où est painct une décollacion Sainct Jehan.

1877. Item ung lampier de cuyvre goderonné.

1878. Item sur ung aultre autel appellé l'autel des Tondeurs, fut trouvé deux nappes de chanvre : l'une remployée, d'environ trois aulnes de long.

1879. Item ung grant banc à dossiel, devant le lettery, faisant deux coffres, ouquel sont plusieurs habitz d'église, appartenant aux foulons lanneurs de Troyes (*comme l'on dict*).

1880. Item deux pans de toille, enchassez en boys : en l'un desquelz est ung sainct Ihérosme ; et l'autre *Theophilus*.

1881. Item ung grant anceau de fer fondu, tenant environ quatre seilles.

1882. Item unes grandes armayres à deux ventaulx, servans à mectre les cierges des foulons.

1883. Item ou clocher de ladicte église fut trouvé trois petites cloches, assavoir, deux moyennes et une petite.

1884. Item une grant marche d'environ dix piedz de long, fermant à clef, en laquelle est quelque luminaire pour dire les Gauldez.

1885. Item ung viel bureau de boys et une vielle chaere à dossiel, à l'entrée de la porte de ladicte église, servant à mettre les relicques en parement.

OU REVESTIÈRE DE LADITTE ÉGLISE

1886. Fut trouvé une vielle table... sur laquelle fut trouvé ung pan de tappicerye de verdure, de trois aulnes de long, à ung lyon au millieu.

1887. Item ung aultre pan de tapicerye, de quatre aulnes de long, semé d'oyseaulx et congnins.

1888. Item ung grant carreau et deux petitz de tapisserie, servans à ladicte église.

1889. Item ung chef de boys, appellé le chef de sainct Florentin, garny d'un estuif de cuyr.

1890. Item deux tableaulx de boys, couvers d'argent et de laton dorey, esquelz y a plusieurs relicques enchassez soubz verre blanc, estans en ung estuy de cuyr.

1891. Item deux textes de boys dorey : en l'un desquelz est une ymage de sainct Pierre; et l'aultre sainct Jehan l'Evangeliste, eslevez.

1892. Item ung grant corporallier de drap d'or enlevé, à quarrés de velours cramoysi.

1893. Item ung corporalier de satin rouge, semé d'estoilles, et a l'ymage de sainct Pierre, de broderye, au millieu.

1894. Item ung aultre corporalier de damas rouge, ou quel a une Nostre Dame, de broderye.

1895. Item ung autre corporalier de damas blanc, à fleurs et oyseaulx faiz à l'esguille.

1896. Item une aultre corporalier de satin bleu, une croix d'or de Chippre, et au dessoubz aux armes de la feue dame de Bussy. Tous lesditz [cinq] corporaliers garnyz de leurs corporaulx et volletz de lin.

1897. Item deux manteletz de taphetas rouge cramoysy, frangez de soye rouge, jaulne, verd et bleu, servans au grant autel.

1898. Item ung parement d'autel, à ung soleil au millieu, semé de fleurs de lys de broderie sur taphetas rouge armoisy *(sic)*, frangé de soye rouge, jaulne et verd, servant à mectre sur le grant autel.

1899. Item ung aultre parement de taphetas rouge, servant au bas de l'autel, frangé de sayette rouge, jaulne et bleu.

1900. Item deux custodes taphetas rouge, servans au dit autel, garnies d'anneaulx, frangez de sayette rouge et verd.

1901. Item deux chappes de damas blanc, à offroiz d'or de Lucques.

1902. Item une chasuble, deux tunicques, de mesmes, garniz d'estolles et manipulons.

1903. Item une chappe de damas rouge figuré, à grans fleurs de verd et bleu, et offroys d'or de Chippre.

1904. Item une autre chappe de soye verd et rouge, figurée à testes de cerf et aultres bestes, à orfroys d'or de Lucques.

1905. Une chazuble, deux tunicques, de mesmes, garniz d'estolles et manipulons.

1906. Item deux chappes de taphetas rouge, à offroys de soye figurée et tixues en diverses couleurs.

1907. Item une chasuble de velours tanné, à offroys d'or de Lucques, ystoriez de l'Anonciacion et Visitacion Nostre Dame.

1908. Item une aultre chazuble de satin pers, à offroys d'or de Lucques, ystoriez à ymages de sainct Jaques, saincte Hélène et autres, garnye d'estolle et manipulons.

1909. Item deux aulbes de lin et deux amys, garnyz de paremens de soye rouge et verte, sur le poing et derrière.

1910. Item deux tappiz de fil et poil, chascun de trois aulnes de long.

1911. Item ung petit coffre de boys de deux piedz et demy de long, fermant à clef, ouquel fut trouvé vingt nappes de chanvre, les aulcunes rousses, litteléés, chascune de longueur de trois à quatre aulnes.

1912. Item dessoubz l'autel sainct Sébastien, faisant armaires à deux guischetz, fut trouvé quatorze nappes de chanvre, litelléés, de trois à quatre aulnes de long.

1913. Item une grant cortine et deux custodes servant à tendre devant le grand autel, ou temps de quaresme.

1914. Item dix neuf aulbes, fournyes de leurs amys et seinctures.

1915. Item une chasuble, deux tunicques, de camelot blanc, à offroys d'or de Lucques, garniz d'estolles et manipulons, de mesmes.

1916. Item oudit revestière deux chandeliers de cuyvre goderonnez, l'un grant, l'autre petit, servant à ficher contre une muralle.

1917. Item une croix de cuyvre dorey d'argent soubz le cuyvre (*sic*), crucifix de cuyvre, en laquelle a plusieurs pierres de verre, garnie d'une pomme de cuyvre, et son estuy de cuyr.

1918. Item une aultre croix ronde, argentée et dorée, à crucifix de mesmes, Nostre Dame derrière, et une Magdeleine au pied; garnie d'une pomme de cuyvre dorey et d'un estuy de cuyr noir.

1919. Item ung calipce d'argent vermel dorey, garny de sa plataine de mesmes, pesant environ deux marcs.

1920. Item ung aultre petit calipce aussi d'argent à moictié dorey, garny de sa platenne de mesmes, pesant environ dix onces.

1921. Item ung aultre calipce d'argent à moictié dorey, garny de sa platenne, pesant environ marc et demy.

1922. Item ung encensier d'argent, à chaenne de mesmes, pesant environ deux marcs.

1923. Item une chazuble de trippe de velours noir, à paremens de fustaine blanche, garnye d'estolle et manipulon.



1924. Item une aultre chasuble d'ostadine noire, à paremens de fustaine blanche, à teste et ossemens de mors, sans estolle ne manipulon, que ladicte feue Madame de Bussy a donnée en aulmosne à ladicte église, comme disoient lesditz maistre, frères et seurs.

EN LA CHAMBRE DU MAISTRE

1925. Item ung bas coffre de sept piedz de long, ouquel fut trouvé la Gésine de Nostre Dame que l'on présente à la Chandelleur par personnages.

1926. Item ung tableau de boys dorey, ouquel a une Nostre Dame tenant son enfant, prisé x s. t.

CHAPPELLE EN UNG ACTIN AU LIEU DE SOUILLEAUX, APPARTENANT AUDIT HOSPITAL

1927. En une vielle chappelle de boys fut trouvé plusieurs vielz ymages de boys non inventoriez.

1928. Item une chazuble de taphetas rouge à offroys d'or de Lucques, à deux armoiryes de testes de lyepars en champ d'azur; une estolle et manipulon, de mesmes.

1929. Item ung petit corporallier de boys painct, à couvescle coullant.

1930. Item ung petit Messel en papier escript à la main en petite volume, ou sont les messes des bons jours, festes Nostre Dame, et aultres festes de l'an seullement.

1931. Item ung grant Psaultier en papier, escript à la main, enqueslé en boys, couvert de cuyr tanné.

1932. Item une paix de latton, ou est emprainct ung crucifix.

Etc.....

INVENTAIRE DE L'HOPITAL SAINT-BERNARD DE TROYES

(8 juillet 1563[1])

L'an mil cinq cens soixante trois, le jeudi huictiesme jour de juillet, de la partye de nobles hommes Françoys Hennequin, Pierre Morillon, Jehan Lescot et Jonas de Baussancourt, marchans et bourgeoys de Troyes, ou nom et comme proviseurs et administrateurs laiz de l'Hostel Dieu Sainct Bernard de Troyes, nous Mathieu Berthelin et Jehan Charpy, notaires du Roy nostre sire ès bailliage de Troyes... à la requeste dudict Lescot, de Guillaume Carrey, prebtre et maistre spirituel dudict Hostel Dieu, et maistre Jacques Thomassot, aussy prebtre, recepveur d'icelluy Hostel Dieu... Les quelz meubles ont esté prisez par honorable homme Claude Nevelet, priseur et vendeur juré pour le Roy nostre Sire audict Troyes...

ET PREMIERS EN L'ÉGLISE DUDICT HOSTEL DIEU SAINCT BERNARD FUT TROUVÉ

1933. Deux chandeliers de cuyvre, servans à chanter Messe, prisez ensemble la somme de xx s. t.

1934. Item une lampe de cuyvre, fasson de coronne, à armoiryes de fer d'asnes, prisée xxx s. t.

1935. Sur le grand autel fut trouvé ung tappis de Gan, trois nappes de chanvre et ung tappis de toille, ou quel a ung crucifiment, deux custodes de sarge rouge et verd, garniz de leurs verges et anneaulx, prisé L s. t.

[1] Archives de l'Aube, 42 H, 65, fol. 1.

1936. Item une petite custode et deux cielz : l'un estant dessus ledict grand autel, et l'aultre sur le ciboire.

1937. Item ung tableau de boys, ouquel est painct le Nom de Jésus; lequel ledict Messire Jacques Thomassot a dict luy appartenir et entend emporter le dict tableau.

1938. Ung calice d'argent, garny de sa plataine, pesant deux mars, prisé avec son estuit xxx l. t.

1939. Item ung aultre calice d'estain, prisé avec ung plat d'estain vii s. vi d. t.

1940. Item une croix à feuille d'argent, prisée xv l. t.

1941. Item une chappe, une chazuble et deux tuniques, garniz de manipulle et d'estolle; ung parement d'aultel de sarge, et deux custodes de toille, servans à faire services pour les trespassez, avec un poisle de fustaine.

1942. Item une chazuble de damas blanc, garnye de manipulle à offroys de satin rouge, garnie de ung crucifiment.

1943. Item une aultre chazuble de damas rouge, ung offroy d'or de Chippre, ouquel est painct ung sainct Bernard, garny de deux tuniques de mesmes.

1944. Item une aultre chazuble de demye ostade verd, à offroys de demye ostade rouge, garnye d'un crucifiment.

1945. Item deux tuniques de toille riollée, garnyes de leurs manipulles.

1946. Item une chappe de toille jaulne damassée de rouge, garnye de ses offrois.

1947. Item ung parement de toille riollée.

1948. Item ung tappis de toile bleu.

1949. Item deux paremens et deux custodes de sarge rouge.

1950. Item quatre petitz orilliers de soye, servans à mectre sur le grand autel.

1951. Item deux petitz livres : l'un ung Processionnaire et ung Manuel.

1952. Item en une vielle chaize de boys faisant coffre fermant à clef fut trouvé deux chazubles : l'une de damars bleu, et l'aultre de toille riollée, garniz de leurs aubes; et deux petitz serpelis à enffans.

1953. Item deux anceaulx, ung ansençoyr de cuyvre, douze petites clochettes, servans à sonner, et une cloche servant à porter le *Corpus Domini*.

1954. Item dans ung coffre de boys d'environ trois piedz de long fut trouvé ung ymaige sainct Bernard[1] de boys, une croix, et ung reliquaire, et ung bien petit chandelier de cuyvre.

1955. Ou ciboyre fut trouvé une couppe de cuyvre blanc, et ung soleil de cuyvre dorey.

1956. Item ung bas banc de boys d'environ six piedz de long, avec ung aultre bas banc, servans de cièges, garniz de leurs jubez.

1957. Item deux Grez en parchemin, ung Messel en papier, et ung Saulthier en papier.

1958. Item trois formes servans de sièges.

1959. Item une grande eschelle servant à monter au clocher.

EN LA CHAMBRE DE MESSIRE JACQUES THOMASSOT, RECEPVEUR[2]

1960. Une mect à couvescle plat, d'environ cinq piedz de long, fermant à clef, dedans laquelle fut trouvé

[1] Vraisemblablement saint Bernard de Menthon.

[2] Ibid., fol. 32.

quinze aulbes garniz de leurs amys, servans à l'église.

1961. Item une douzaine de serviettes servans à laver les mains à l'église.

1962. Item treize nappes d'aultel.

1963. Item six pendz de toille et custodes servans à mectre devant les ymages de ladicte église en caresme.

INVENTAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-REMY DE TROYES

§ I

(13 décembre 1526[1]).

Anno Domini millesimo vigesimo sexto, die festo beate Lucie virginis, xiii[a] die mensis decembris, venerabiles et discreti viri Nicolaus Dumenchot, cantor, Joannes Hennequin, sancte Margarete archidiaconus, Guido Mergey et Joannes Michaelis, presbyteri canonici Trecensis ecclesie, commissi specialiter et delegati a dominis decano et capitulo Trecensis ecclesie, accesserunt gratia visitandi ad parochialem ecclesiam beati Remigii Trecensis..... Accedentes igitur ad altare magnum, invenerunt corpus Christi reverenter conditum in fenestra cavata retro majus altare, in cupa cuprea deaurata[2].

1964. Sacri fontes mundissimi. Unctiones in duobus loculis existentibus in labro lapideo marginis ipsorum fontium. Oleum ad infirmos in capsella stannea, in fenestra cavata in muro prope ipsos fontes. .... Librorum alter consumptus in plerisque locis, et lituratus.

---

[1] Arch. de l'Aube, G. 1345, *Reg.*, f. 1.

[2] En 1533 (le 27 janvier 1532, *v. st.*), la sainte Réserve était « post altare, in cupa cuprea deaurata, in qua est craterculus argenteus sub operculo cupe. » *Ibid.*, f. 15.

En 1534 (le 9 novembre), elle était « in cibotio existente super et in medio majoris altaris. » *Ibid.*, f. 20.

1965. Missales libros quatuor habent bonos et sufficientes, in pergameno conscriptos.

1966. De libro capellarum[1] scripto in pergameno conqueruntur vicarii, dicentes esse ferme omnino deletum. In reliquo librorum cetera recte habent.

1967. Corporalia non fuerunt inventa satis munda, quorum cura ad clericum spectat : excusavit clericus multitudine celebrantium, quapropter opus esset ferme singulis mensibus lavare.

1968. Calices habent tres argenteos, quorum unus deauratus, et quinque stanneos integros et sine vitio.

Dans la visite du 9 novembre 1534[2], on trouve encore :

1969. Crucem habent argenteam.

1970. Duo vexilla habent.

1971. Statuas reliquiarum habent repositas in vestiario, inclusas in capsa lignea.

1972. Argenteam cupam ad sacrum corpus reponendum et reportandum per urbem cum opus est.

1973. Indumenta tam serica quam linea habent in sufficienti numero, et presertim a paucis annis Nicolaus Coiffart obtulit ecclesie, ex legato defuncte uxoris, casulas duas ex veluto violaceo cum dalmatica et tunica.

---

[1] Il y avait, à Saint-Remy, « due capellanie sancti Eustachii et sancti Joannis Baptiste. » Visite de 1533, *Ibid.*, f. 15.

[2] Arch. de l'Aube, G. 1345, *Reg.*, f. 20 et 21.



§ II

INVENTAIRE DE CE QUI EST DANS LES ARMOIRES DU TRÉSOR

Vers 1701[1].

1974. Une figure de S[t] Remy, couverte d'argent doré, tenant sur la main une petite châsse dans laquelle il y a plusieurs reliques, le tout orné de pierreries et perles. Il tient à sa main droite une croix.

1975. Une figure de la S[te] Vierge, d'argent, ornée et enrichie de perles et pierreries.

1976. Un S[t] Roch d'argent, sur un pied d'argent, dans lequel il y a des reliques.

1977. Un S[t] Sébastien d'argent, sur un pied de cuivre, dans lequel il y a des reliques.

1978. Un ange d'argent, posé sur un pied d'ébène orné de lames d'argent. D'un côté est renfermé, dans ledit pied, un petit ossement de S[t] Roch; et de l'autre côté, une croix d'or de Monsieur le Général des Mathurins. Lequel reliquaire et figure de l'ange d'argent furent donnés par présent à ladite église par M. Girardon, chancelier de l'Académie des sculptures et peintures du roi, en l'an 1700.

1979. Une figure de bois doré, représentant S[t] Vincent, diacre, tenant sur sa poitrine un reliquaire où il y a des ossements de saints.

1980. Une figure de bois doré, représentant S[te] Anne.

1981. Une croix d'argent doré, renfermant de la vraie Croix.

1982. Six beaux chandeliers d'argent.

1983. Une croix d'argent avec une grosse pomme.

---

[1] Arch. de l'Aube, 20 G, 57, f. 232.

1984. Un bassin de bois argenté, au milieu duquel il y a une tête de S[t] Jean-Baptiste, au bord duquel est un petit reliquaire d'argent renfermant une dent dudit S[t] Jean.

1985. Deux autres petits reliquaires de cuivre, dans lesquels il y a un cristal renfermant des ossements de saints.

1986. Un autre reliquaire en façon de plaque, renfermant plusieurs reliques.

1987. Une coquille d'argent à mettre le sel pour l'eau bénite.

§ III

INVENTAIRE DE CE QUI EST DANS LA SACRISTIE, ENTRE LES MAINS DE M. GUILLEMINOT, PRÊTRE SACRISTAIN.

1665-1672[1].

1988. Premiers, une chasuble de taffetas à fleurs, garnye d'un gallon d'or; son estolle et manipules toile de chanvre.

1989. Une chasuble de damas blanc à fleurs de broderie, garnie de manipule et estolle de toile.

1990. Une chasuble de taffetas à fleurs, avec ung offroy de broderie, garnie d'estolle et manipule.

1991. Une chasuble et deux tuniques de velours rouge, avec les offroy de broderie, garnis d'estolles, manipules et tours de col.

1992. Une chasuble et deux tunicques de damas blanc, avec un offroy de broderie, garnis d'estolle, manipules et tour de col.

1993. Une chasuble et deux tuniques de damas blanc, à offroy vert, garnis d'estolle et manipules.

---

[1] Arch. de l'Aube, 20 G, 57, f. 234-236.

1994. Une autre chasuble et deux tuniques de damas blanc, à offroy de broderie, garnis d'estolles et manipules, le tout garny de gallon d'or.

1995. Trois belles chappes de damas blanc à gallon d'or, nouvellement faictes avec ladite chasuble et tuniques.

1996. Trois chappes de drap d'or et une couverture.

1997. Trois chappes de damas blanc, à offroy de broderie.

1998. Trois chappes de damas blanc, à offroy verd.

1999. Deux chappes de damas blanc, à offroy jaune.

2000. Deux chappes de damas rouge, à offroy de broderie.

2001. Deux chappes de damas rouge.

2002. Deux chappes de velours couleur gris de soury.

2003. Deux chappes de satin bleu à offroy jaune.

2004. Trois chappes de velours noir.

2005. Trois chappes de tripe de velours noir.

2006. Une chasuble et deux tuniques de velours noir, garnis d'estolle et manipule.

2007. Une chasuble et deux tuniques de tripe de velours noir, garnis d'estolle et manipule, à la serve d'une; ung voile noir.

2008. Une chasuble et deux tuniques de camelot rouge, garnis d'estolle et manipule.

2009. Une chasuble et deux tuniques bleus à offroy jaune, garnis d'estolle et manipule.

2010. Une chasuble et deux tuniques de velours pers, garnis d'estolle et manipule.

2011. Une chasuble et deux tuniques de satin violet, garnis d'estolle et manipule.

2012. Une chasuble et deux tuniques de satin de Burge, garnis d'estolle et manipules.

2013. Une chasuble de camelot blanc, garnis d'estolle et manipule.

2014. Une chasuble de damas rouge à offroy de tapisserye, garnis d'estolle et manipule.

2015. Une chasuble de camelot noir, garnie de son estolle et manipule, à l'offroy de laquelle chasuble y a un Christ.

2016. Une chasuble de camelot noir, avec le manipule et estolle.

2017. Une chasuble de camelot rouge, estolle et manipule.

2018. Une chasuble de velours brun, garnie d'estolle et manipule.

2019. Une boîte de sapin à mettre les corporaux et purificatoires.

2020. Ung Missel romain, duquel on se sert tous les jours.

2021. Ung autre Missel racommodé, et le Canon de parchemin.

2022. Une niche, avec ung voile de lin à dantelle, pour mettre le S[t] Sacrement.

2023. Ung tableau où est le répons de S[t] Remy, pour servir aux processions.

2024. Trois vielz Misselz troyens.

L'ARGENTERIE

2025. Ung beau calice qui sert à Monsieur le Curé, quand il faict l'office, ledict calice d'argent doré, garny de sa platène et burettes.

2026. Deux autres calices d'argent doré, garnis de leurs platènes.

2027. Ung autre calice d'argent non doré, garny de sa platène.

ENSUITE LE LINGE

2028. Trente-deux nappes communes.

2029. Quatre nappes de lin, garnis de dantelle. — Lesdictes nappes servant aux autels.

2030. Cinq serviettes servant à essuier les mains à la messe.

2031. Vingt aubes telles et quelles.

2032. Convient adjouster une chasuble, garnie de son estolle et manipule; deux nappes d'autel, dont l'une est garnie de dantelle, avec une bourse et un voil donnez par Monsieur Lorey, advocat, lors de sa fondation.

2033. Plus sept serviettes du tour qui est dans la sacristie, la fonteyne à mettre l'eaue, et la cloche pour avertir des messes.

2034. Une nappe ouvrée qui sert à l'autel de la communion.

2035. Ung parement d'autel et le devant d'hostel, couleur de d'os de sèche, avec une nappe de lin sans dantelle, qui sert à l'hostel.

2036. Deux Misselz de Requiem.

2037. Sept paires de burettes d'estain.

2038. Une douzaine de petits chandeliers de cuivre, et deux gros qui demeurent sur le grand autel.

2039. Quatre Canons pour célébrer la messe.

2040. Et pour la conservation des ornemens neufs a esté délaissé audict sieur Sacristin les deux man-

teletz de damas blanc garnis de broderie et fleurs de lis, les rideaux de mesme et devant d'autel, pour servir aux festes solennelles, et les cortines et fond du daiz qui sert au temps de la feste du S[t] Sacrement.

2041. Deux sotanne noire et quatre purificatoires de toille de lin, donnez par Michel le Claude en l'année mil six cens septente deux.

§ IV

INVENTAIRE DE CE QUI EST EN LA CHARGE ET POSSESSION DU SONNEUR

2042. Premiers, deux chandeliers d'argent, ung anceau, une croix, ung ancensoir, une nascelle, le tout d'argent et où sont les armes de l'église.

2043. Le baston de la croix, quatre baguettes, le tout garny d'argent.

2044. Une croix d'argent doré.

2045. Ung pied de croix, deux chandeliers servant sur le bureau, treize chandeliers servant à la dédicasse, trois anceaux. Le tout de cuivre.

2046. Ung sceau de mettre (mette) donné par Monsieur Drouot.

2047. Seize pièces de haute tapisserie, deux du cœur pour le bas aux pilliers devant les chaises.

2048. Deux mantelets de damas blanc, rideaux et devant d'autel.

2049. Deux mantelets rouges, garnis de rideaux et devant d'autel.

2050. Deux vielz mantelets de tapicerie.

2051. Deux mantelets rouges avec le devant d'autel, garnis de figures, à reste du devant d'autel.

(*Ajouté :* Il y a un devant d'autel rouge faict en 1675, avec deux crédances.)

2052. Deux mantelets de tapicerie, et quatre petites pièces de tapicerie que l'on met aux chaises, une cortine au-dessous du Crist.

2053. Une pièce de tapicerie et une courtine qui se met au bureau.

2054. Un petit ciel à faire l'oratoire de la Belle-Croix.

2055. Sept tapis à mettre devant les autelz.

2056. Six pièces de drap noir servant aux mortuaires, qui se tendent le long du cœur et neuf (nef).

2057. Deux mantelets noirs, deux rideaux, le devant d'autel et de la table.

2058. Une cortine au devant de la fermeture du cœur, au dessus de la chaise (chaire), au dessus du bureau, et un parement devant la chaise.

2059. Deux autres cortines de couleur, qui se mettent au-devant de la fermeture du cœur, devant et au dessus de la chaise.

2060. Vingt-cinq pièces de linge servant au caresme aux lieux accoustumez.

2061. Trois nappes servant au bureau des marguilliers.

2062. Neuf longuerelles de la communion.

2063. Deux tableaux à mettre sur la table du grand autel en caresme, avec ung ciel à faire l'oratoire du S[t] Sacrement.

2064. Ung quidon (guidon), à mettre à la dédicasse, quatre armoires de fert blanc pour les confrairies, et quatre gros cierges, quatre cortines du viel daiz.

2065. Les bastons de S[t] Remy, S[t] Sacrement, S[te] Croix et S[t] Roch.

2066. Trois paremens de l'hostel de la communion, et deux cortines de daiseau (petit dais).

2067. La bannière dont on se sert, et une vieille.

2068. Fond et châssis du daiz neuf.

2069. Quatre devant d'autel, noirs.

2070. Une cortine de tapicerie, d'environ trois à quatre piez de long.

2071. Deux cortines et devant de l'hostel S[t] Maur donnez par Monsieur Bourgeois.

2072. *Au f. suivant (f. 237) on lit* : J'ay sousigné, marguillier en recepte de l'église et dicte fabrique, déclaré avoir faict faire trois douzaines de ceaux d'ozière poissé, que j'ay faict mettre sur les voûtes du portaille de ladicte église, et une douzaine d'anciens, le tout pour survenir aux feux et incendie qui peuvent ariver dans la ville, et mis lesdictes quatre douzaines à la charge du sonneur, qui en a la clef. Faict ce cinq jenvier mil sept cent un. Pierre Maillet.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-FROBERT DE TROYES

(13 décembre 1526[1]).

La visite de Saint-Frobert eut lieu le même jour que la visite de Saint-Remy, dont Saint-Frobert était succursale.

2073. Sacrum corpus Christi reverenter reconditum super altare in cibotio muro adherente, in cupa argentea deaurata[2].

2074. Non sunt fontes.

2075. Libros habent sufficientes pro modo et capacitate parrochie et parrochianorum[3] (nam est duntaxat succursus parochialis ecclesie sancti Remigii), dempto uno Missali in papyro, cujus folia aliquot lacerata sunt.

2076. Calicem habent argenteum non viciatum[4].

2077. Mappe, corporalia et cetera lintea sacris dedicata munditie sunt splendida.

---

[1] Arch. de l'Aube, G. 1345, f. 2, v°.

[2] En 1533 (le 27 janvier 1532, *v. st.*), il y a : « ad sinistrum cornu altaris, in cibotio ligneo deaurato, muro adherente; cupa cuprea deaurata. » *Ibid.*, f. 16, v°.

[3] « Pro tantilla parochia, » dit la Visite de 1533. *Ibid.*, f. 17.

[4] En 1533 : « Unicus est calix argenteus renovatus, partim deauratus. Sex stannei sunt, et potelli etiam multi stannei. Corporalia habent numero quinque munda. » *Ibid.*, f. 17.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS DE TROYES

(21 février 1527[1]).

Anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo sexto[2], die xxIa mensis februarii, in vigilia Cathedre beati Petri, venerabiles domini et magistri Nicolaus Lebacle, decanus, N. Legrand, alias Dumanchot, cantor, etc., adierunt ecclesiam parochialem sancti Dionisii Trecensis..., et introgressi in templum accesserunt ad magnum altare, supra quod

2078. In cibotio illic existente invenerunt corpus Christi, honeste et reverenter reconditum in cupa seu vase stanneo, quod solet deferri ad egrotos et infirmos corpus Christi petentes. Habent tamen aliam cupam argenteam, et defertur die sacratissimi sacramenti et per octavas et die Paschatis, que non est deaurata; visa tamen post exhibitionem perpulchra.

2079. Fontes sunt mundi, quibus adjacet fenestra in muro, in qua reconduntur capselle unctionum sacrarum, crater seu discus in quo suscipitur lotium seu urina baptisandorum infantium, si forte egerent.

Ad sacrarium adeuntes invenerunt reliquias :

2080. Parvum jocale dispositum ad reponendam hostiam sacram in festo sacratissimi corporis Christi, superne argenteum deauratum, inferne autem

---

[1] Arch. de l'Aube, G, 1345, f. 5, v°, et 6.

[2] Vieux style.

cupreum, cruce etiam aurea in fastigio super rotunditatem quam tenent imagines duorum angelorum existente[1].

2081. De brachio sancti Benebaudi[2] inclusum in brachio ligneo.

2082. Capsellam rotundam de Innocentibus, cruce in fastigio existente, infixam super trunco ligneo[3].

2083. Imaginem sancti Dionysii ligneam deauratam, in cujus mitra dicunt esse capillos beati Dionysii.

2084. Item, imaginem beate virginis Marie, tenentem rotunditatem quamdam crystallinam, in qua dicunt esse de lacte virginis gloriose.

2085. Item, in formam ferme pyramidis, jocale argenteum, in quo dicunt esse de costa beati Laurentii; crux superius existens argentea; basis seu fundamentum, vel pes cupreus[4].

2086. Item, imagunculam beati Dionysii ligneam deauratam, in qua ferunt esse in mitra, parte crystallina, de reliquiis beati Dionysii.

2087. Item, capsellam instar sarcophagi cupream vetustam, in qua dicunt esse plerasque reliquias.

2088. Tabellam ligneam, que duabus alis clauditur[5], in qua reposite sunt multe sanctorum reliquie, vi-

---

[1] Dans la visite du 28 janvier 1533 : « Costam sancti Ludovici, cui superponitur instrumentum ferendi sacratissimum corpus in festo sancti Sacramenti. » *Ibid.*, f. 18.

[2] Au-dessus on a écrit : *Vinebaldi*. En 1533, on lit : « Brachium sancti Vinebaldi ligneum. » *Ibid.*, f. 18.

[3] En 1533 : « De Innocentibus, in uno jocali in formam pyramidis. » *Ibid.*, f. 18.

[4] En 1533 : « Dentem sancti Laurentii et costam sancti Vincentii in uno jocali. » *Ibid.*, f. 18.

[5] En 1533 : « Complures alias reliquias in uno ligno inclusas, quod alis clauditur et cum placet aperitur. » *Ibid.*, f. 18.

delicet Cosme et Damiani, de capite sancte Mastidie, de saxis quibus lapidatus fuit Stephanus, de sancto Andrea, etc.

2089. Tres cruces habent, maximam cupream, preter crucifixum argenteum; mediam cupream totam; minimam argenteam, in qua non est crucifixus.

2090. Sex calices habent, duos argenteos deauratos, quatuor stanneos; qui quidem stannei, fuerunt a paucis diebus permutati cum veteribus quos habebant in precedenti visitatione.

2091. Casulas habent in sufficienti numero.

2092. Corporalia satis pulchra tria numero. Linthea tamen sordida inventa fuere; quapropter injunctum matriculariis ut singulis annis mundent et lavent, saltem dent religiosis vel de Foissiaco aut aliis.

2093. Ecclesia non est dedicata, et ideo habent marmora super altaribus imposita, super quibus celebrari solet. Duo tamen scissuram habent, quamvis sint incapsata, et ideo injunctum matriculariis ut renovent et habeant alia, maxime unum imponendum super altare nostre Domine. Videntur tamen altaria consecrata, presertim cum habeant cruces superius obsignatas, et sigilla sint in anterioribus partibus.

2094. Libros habent sufficientes ad cantandum, et missales tres, quorum duo sunt scripti manu in membrana.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER DE TROYES

(16 septembre 1527[1]).

Même préambule que pour les précédents.

2095. Postmodum, stola sumpta et a collo pendente, Dominus Decanus, teda precedente accensa, accessit ad cibotium in quo repperit post magnum altare ipsius ecclesie corpus Domini reverenter et honorifice reconditum in cupa stannea, linteolis albis involutum, allatumque cum magna devotione et repositum super magnum altare[2]. Postquam reclusisset, adhortatus est et commenefecit vicarios assistentes ut vigiles sint et diligentes erga ipsius corporis Christi custodiam, renovationem crebram, presertim madidis et himbriferis temporibus.

2096. Fontes, qui visuntur ad dexteram introeuntibus prope magnam portam templi, sunt mundi. Capse seu loculamenta sacrarum unctionum munda et nitida exhibuerunt vicarii. Unum continet sacrum chrisma et oleum sanctum, alterum oleum ad infirmos. Ipse capse recondite sunt in fenestra murali ipsis fontibus adjacente, cum libro ad hoc deputato, qui sufficiens et bonus est. Altera est fenestra prope ipsos fontes, adaptata recipiende manuum ablutioni eorum qui forsitan contrectaverint oleum sanctum aut chrisma[3].

---

[1] Arch. de l'Aube, G. 1345, f. 7.

[2] Le 12 novembre 1534 : « Adierunt cibotium quod reponitur super dextrum cornu altaris contigui muro ecclesie post magnum altare, in quo repererunt sacratissimum corpus Christi reconditum in cupa cuprea deaurata et linteis mundissimis involutum. » *Ibid.*, f. 23, r°.

En 1536, le Saint-Sacrement est « in cupa stannea. » *Ibid.*, f. 29.

[3] En 1533 : « Liber baptismalis confractus multis in locis, quia impressus est foliis chartaceis seu papyraceis. » *Ibid.*, f. 17.

Ad sacrarium progressi, oratione ad Deum et sanctos genibus flexis fusa, cereis duobus ardentibus circum reliquias, invenerunt jocalia multa in quibus reconduntur sacre reliquie :

2097. De sancto Nicetio in capsa argentea in modum statue ipsius sancti.

2098. Brachium de sancto Georgio ligneum, opertum foliis argenteis.

2099. Costam dive Sirie, quam tenet statua angelica argentata. Pes cupreus est, intra quem sunt etiam duo angeli similis forme.

2100. Ultimum reliquiare seu jocale est in modum templi seu ecclesie, sustentatum a duobus angelis argentatis. Pes cupreus est. In dicto templo abscondite sunt plereque sanctorum reliquie.

2101. Tres cruces habent, quarum due majores sunt et argentate, alia cuprata.

2102. Sex calices habent argenteos, quorum duo sunt deaurati, et alter eorum est pulcherrimus et ponderis sex marcharum cum dimidia vel circiter. Stanneos habent quatuor calices, qui quotidiane serviunt.

2103. Libros habent, tam Missales quam alios, in competenti numero et bonos.

2104. *Le 12 nov. 1534 :* A posteriori visitatione habuerunt duas capas, casulam et tunicas pro confratriis et precipue sancti Rochi, de media ostadina rubea, cum fimbriis sive aurificiis viridibus, tela nigra duplicatas [1].

2105. *Le 27 janvier 1535* (v. st.) *:* Corporalia et eorum capse reperta fuerunt munda et nitida [2].

---

[1] Arch. de l'Aube, G, 1345, f. 23, v°.

[2] *Ibid.*, f. 29, v°.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-AVENTIN DE TROYES

(21 septembre 1527[1])

Même préambule.

2106. Visitaverunt sacrum corpus Christi quod reconditum est in cupa cuprea, cibotio ligneo supra magnum altare deaurato et honesto. Per dominum igitur decanum allatum dictum corpus Christi, super magnum altare ostensum, postquam adoratum fuit a populo circumstante, reposuerunt in dicto cibotio.

2107. Ad fontes baptismales..., craterem parvum habent ad suscipiendam aquam qua aspergitur baptizandus infans, qui visus est non sufficientis latitudinis. Alterum sufficientem ad infundendam supra caput infantis.

2108. Vascula unctionum stannea munda satis sunt. Rite operiuntur et recluduntur pessulo et serra ipsius fontis, tapetibus superpositis.

2109. Reliquiarum habent statuas duas deauratas, in quarum altera reconduntur reliquie sancti Jacobi, et statua sancti majoris Jacobi; altera, instar angeli alati, continet reliquias sancti Jacobi prophete[2].

2110. Crucem deauratam ligneam cum pede cupreo, in qua est portio ligni vivifici.

2111. Item, brachium argenteum sancti Aventini, et alterum sancti Avertini ligneum.

2112. Alteram crucem habent deauratam, in qua solet et recondi et deportari sacrum et verum corpus Christi in die sacramenti altaris.

---

[1] Arch. de l'Aube, G, 1345, *Reg.*, f. 8.

[2] Au-dessus de *Jacobi*, on a écrit : *Job*.

2113. Costam sancti Vincentii et sancti Avertini archiepiscopi, ut illic inscribitur [1].

2114. Duas habent cruces que solent anteferri in processionibus, alteram argentatam et alteram duntaxat cupream.

2115. Duos calices argenteos, alterum deauratum, et stanneos tres.

2116. Quatuor habent missales libros, impressos in papyro, bonos et sufficientes; et alterum in pergameno.

2117. Graduale novum et scribitur et notatur in membrana, quod consummatum et perfectum apparebit pulchrum [2].

2118. Duos anthifoniales [3] libros sufficientes, et alios libros in bono et convenienti numero.

2119. Vestiarium introgressi, invenerunt indumenta honeste deposita in loculis. Casulas tres, quarum una est ex veluto rubeo cramoysi; alia est casula damascena conspersa argento, cesii coloris; et tertia damascena alba [4].

2120. Duas tunicas damascenas rubeas.

2121. Albas habent in sufficienti numero.

2122. Supelliciis carent, nisi propter parvulos infantes.

---

[1] Le 28 janvier 1532 (v. st.) : « In sacrario, ad reliquias precedentium visitationum erexerunt et construere fecerunt statuam sancti Sebastiani ligneam argentatam, in cujus basi est junctura sancti Sebastiani. » *Arch. de l'Aube*, G. 1345, *Reg.*, f. 18.

[2] En 1532 : « Libri perpulchri sunt et consummati. » *Ibid.*

[3] Au-dessus, on a écrit : *Antiphonales*.

[4] En 1532 : « De damasco albo figurato habent indumenta, capam, casulam, tunicam et dalmaticam. » *Ibid.*, f. 18.

En 1536 : « Corporalia et thecas eorum habent sufficientes. Casule, cape, dalmatice et alia indumenta ecclesiastica sunt honeste reposita in capsis ligneis. » *Ibid.*, f. 30, v°.

INVENTAIRE DE L'ABBAYE DE MONTIER-LA-CELLE

(Dimanche 30 juin 1499[1]).

Dominica post Nativitatem Johannis, ultima mensis Junii (30 juin 1499), Reverendus in Christo Pater et Dominus Dominus Jacobus (*Raguier*), Trecensis Episcopus, visitavit abbatiam monasterii Çelle prope Trecas, ordinis sancti Benedicti, cujus est abbas frater Karolus de Refuge, personaliter residens in eodem monasterio.

2123. Invenit dictus Reverendus Corpus Christi honeste repositum in quadam pixide argentea, posita in quadam cupa cuprea deaurata, pluraque sanctorum et sanctarum corpora, puta, Frodoberti, Savine, Fidoli, Melani quondam Trecensis episcopi, Bobini etiam quondam Trecensis episcopi, reposita in quibusdam repositoriis ligneis et cupreis deauratis.

2124. Invenit similiter prefatus Reverendus quinque calices argenteos, duos discos similiter argenteos, duo candelabra pariter argentea, cum duobus turibulis et duobus potetis argenteis, duas cruces argenteas, cum quodam baculo pastorali honestissimo et magni valoris; vestes sacras et libros bonos, cum copia sufficienti.

---

1 Arch. de l'Aube, G. 1344, *Reg.*, f. 377, r°.

INVENTAIRE DE L'ABBAYE DE S^T-MARTIN-ÈS-AIRES

(Mardi 2 juillet 1499[1]).

Reverendus in Christo Pater Dominus Dominus Jacobus (*Raguier*), Trecensis episcopus, visitavit abbatiam sancti Martini in Areis, Trecensis, ordinis sancti Augustini, cujus abbas vocatur frater Amedeus Erard, presbiter religiosus ejusdem ordinis, personaliter residens.

2125. Corpus Christi honeste reponitur in quodam parvo repositorio cupreo.

2126. Sunt tres calices argentei.

2127. Sunt plures reliquie sanctorum, et signanter major pars corporis sancte Maure, quę reponitur in quadam capsa lignea.

2128. Est quedam tabula argentea, in qua reponuntur reliquie multorum sanctorum.

2129. Vestes, libri, sufficientes et boni.

---

[1] Arch. de l'Aube, G, 1344, *Reg.*, f. 377, r°.

INVENTAIRE DU PRIEURÉ DE SAINT-QUENTIN

(Mardi 2 juillet 1499[1]).

Reverendus in Christo Pater Dominus Dominus Jacobus (*Raguier*), Trecensis Episcopus, visitavit prioratum conventualem sancti Quintini Trecensis, ordinis sancti Benedicti, membrum dependens a monasterio Molismensi, cujus prior vocatur Dominus Johannes Trenart, presbyter dicti ordinis, qui personaliter residet cum alio religioso sacerdote.

2130. Corpus Christi honeste reponitur in quadam cupa argentea.

2131. Duo sunt calices, unus argenteus et alter stanneus.

2132. Sunt multe reliquie sanctorum, puta, Quintini, Laurentii, Gengulfi, ad quas reliquias peregrinationis causa occurrit populus.

2133. Vestes sacre, libri et cetera ornamenta ecclesiastica bene disponuntur, suntque cum sufficienti copia.

---

[1] Arch. de l'Aube, G, 1344, *Reg.*, f. 377, v°.

INVENTAIRE DE L'ABBAYE DE LARRIVOUR

(Dimanche 1er janvier 1662[1]).

Le dimanche premier jour du moys de janvier mil six cens soixante et deux, Nous frère Claude de la Rue, docteur en sainte théologie de la Faculté de Paris, vicquaire général de l'ordre de Cisteaux en la province de Picardie, et commissaire député et envoyé par Monseigneur le révérendissime abbé de Clairvaux, père et supérieur immédiat de l'abbaye de Nostre Dame de Larivour, avec vénérable père dom Pierre Le Roy, religieux prestre et profès dudict Clairvaux, nostre adjoint en ceste partye, et en la compagnie desdicts vénérables religieux dudict Larivour; nous serions, environ une heure après midy, transportés en l'église et sacristie dudict lieu, où estant, dom Jacques Maillet, sacriste, nous auroit représenté les reliquaires, argenterye, linge et ornemens, lesquels nous aurions inventoriez et descripts selon et en la manière qui ensuict :

2134. Premièrement, une croix à porter à la procession, laquelle est couverte d'argent doré, fournye de plusieurs reliques, aveq son baston couvert d'une feuille d'argent, en laquelle nous avons remarqué, après que la véritable Croix a esté descouverte, qu'il a esté tiré et arraché en divers endrois des petites portions et parcelles de ladicte véritable Croix, qui est emmastiquée; comme aussy nous a apparu que quelques ossemens qui sont enchâssez

[1] Arch. de l'Aube, 4 H, 11, *liasse*.

et à descouvert en diverses partyes de ladicte croix ont esté altérez et coupez aveq ferremens, en sorte qu'il paroist en avoir esté levé quelques portions. Avons pareillement remarqué que la figure qui représente le Père éternel au hault de ladicte croix paroist avoir esté levée, au moyen de ce qu'ilz y manquent plusieurs clouds qui ont servy à attacher ladicte figure, soubz laquelle nous a esté dict y avoir plusieurs reliques. Au devant de ladicte croix, avons trouvé qu'il y manque une perle semblable à celles attachées au livre tenu par ladicte figure du Père éternel; et derrière ladicte croix avons trouvé une enchâssure vuide, d'où il paroist qu'une des pierreryes a esté tirée ou est tombée.

2135. Item deux aultres petittes croix d'argent doré, dans lesquelles il y a de la vraye Croix, dont l'une a un pied de cuivre, et l'aultre non. En la croix ayant un pied de cuivre, et au milieu d'icelle, est du boys de la vraye Croix, ou creu tel, d'où a esté tiré quelque portion, y restant un trou au deffault d'une portion qui en a esté tirée; comme aussy au tronc de ladicte croix, au dessoulz des pieds, une pierrerye ou perle en a esté tirée, l'enchâssure d'icelle estant demeurée vuide. Et en l'aultre croix, appellée des malades, il s'est trouvé de manque une pierre tirée de son enchâssure, au milieu du tronc en bas, et une perle semblable aux trois restantes proche les portions du boys de la Croix.

2136. Item un reliquaire qui servoit autrefoys à reposer le St Sacrement, aveq un petit cristal enchâssé en argent doré; auquel reliquaire s'est trouvé qu'une des tourelles estant aux quatre coings a esté rompue et ostée; et le croisillon de la grande tourelle estant au milieu avoir esté pareillement rompu et osté.

2137. Item un aultre reliquaire en forme de bras dauré, lequel, comme il paroist en l'inscription, est le bras dextre de S[t] Paul, portant en l'un des doigts un anneau où est enchâssée une dent de S[t] Pierre. Ledict reliquaire couvert d'une feuille d'argent fort usée et lacérée en divers endroicts, et il paroist qu'une portion de l'ossement estant audict reliquaire a esté tirée et coupée aveq ferrement; comme aussy paroist que la pierrerye qui estoit sur la main dudict reliquaire a esté ostée ou perdue, l'enchassure estant demeurée vuide.

2138. Item une châsse de S[te] Sire, à laquelle est attaché l'occiput de S[te] Agnès, martyre; laquelle petitte châsse s'est trouvée entr'ouverte par les deux bouts, en sorte que lesdictes reliques estans dedans en pouvoient estre tirées, et de faict, ayans icelles tirées dudit reliquaire, s'est trouvé trois ossemens aveq un billet de parchemin où sont escriptes ces parolles : *de sancta Siria*, lesdicts ossemens et billet enveloppez en un petit linge, un aultre ossement estant en un tafetas rouge aveq un billet contenant ces mots : *de sancta Barbara,* un aultre ossement sans billet estant en un tafetas violet, et un aultre petit os en un tafetas rouge.

2139. Item un reliquaire de S[t] Blaise, enchâssé en argent; le pied duquel reliquaire s'est trouvé rompu.

2140. Item un reliquaire de S[t] Pantaléon, partye d'argent et l'aultre partye de cuyvre, lequel se ferme aveq deux petittes portes.

2141. Item deux bras de S[te] Marguerite, qui sont enchâssez en boys doré.

2142. Item un bras de S[te] Justine, aussy enchâssé en boys.

2143. Item un aultre reliquaire qui a la châsse de cristal garny d'argent, dont le pied est de cuivre.

2144. Item un reliquaire, et deux tables semblables à la couverture d'un livre enchâssé en boys, et où il y a quelque peu d'argent, contenant des reliques de divers saincts, partye desquelles nous avons remarqué en avoir esté ostées; ledict reliquaire fort vieil et lacéré et en mauvais ordre.

2145. Item un ensensoir d'argent, garny de ses chesnettes, aveq la petitte cuillier servant à prendre l'encens.

2146. Item une sallière d'argent, propre à mettre le sel pour faire l'eau béniste ; icelle sallière s'est trouvée rompue en deux partyes; avons ordonné icelle estre mise incessament entre les mains de dom cellerier, pour icelle estre refaicte ou une aultre acheptée en sa place.

2147. Item deux grands chandeliers d'argent.

2148. Item un soleil d'argent propre à exposer le S[t] Sacrement, dont le cristal de derrière s'est trouvé cassé.

2149. Item six calices d'argent propres à dire la messe, aveq un aultre petit propre à prendre l'ablution ; deux desquels calices nous avons remarqué estre cassez et rompus, en sorte que l'on ne s'en peut servir pour célébrer.

2150. Item deux paires de chopinettes ou burettes d'argent, desquelles une paire s'est trouvée rompue et dessoudée, en sorte que l'on ne s'en peut servir en cet estat.

2151. Item une paix en broderye; ladicte paix, estant de verre esmaillé au dedans, s'est trouvée cassée en trois pièces.

2152. Item six corporalliers en broderie, et trois aultres communs.

2153. Item une boeste d'argent garnye de son couvercle.

2154. Item six volets tant rouges que blancs.

2155. Item treize voilles, sçavoir : un de satin blanc en broderye, trois aultres de taffetas blanc, trois de taffetas noir, dont deux sont cousus ensemble, deux blancs de toille à dentelles, trois de tafetas rouge, un violet et un verd aussy de tafetas.

2156. Item deux tableaux, dont l'un représente un Salvateur, et l'aultre la Vierge, servans à mettre sur le grand autel pour parement.

2157. Item deux chasubles blanc et rouge, garnys de tafetas de mesme couleur, aveq leurs estolles et manipules.

2158. Item un aultre chasuble de damas blanc, aveq son estolle et manipule ; le tout fort usé, en sorte que l'on ne s'en peut plus servir.

2159. Item un chasuble de thoille d'or en broderye, aveq les deux tuniques de mesme couleur tirant sur l'oranger, et sont de damas figuré, enrichis de fleurs de lys et estoilles d'or sur des bandes de veloux violet ; une estolle semblable au chasuble de thoille d'or, et l'aultre aveq les deux manipules semblables aux tuniques. Ledict chasuble fort usé, en ce que la thoille est cassée et lacérée en divers endroicts, mais les orfrois sont sains et entiers.

2160. Item un chasuble de damas rouge, aveq les deux tuniques, estolles et manipules, et les trois chapes de mesme couleur.

2161. Item un chasuble de damas blanc parsemé de fleurs, aveq les tuniques, estolles et manipules, et les trois chapes de mesme couleur.

2162. Item un chasuble de damas verd, aveq les tuniques, estolles et manipules, et les trois chapes de mesme couleur.

2163. Item deux chasubles de damas rouge pour l'ordinaire.

2164. Item un chasuble de damas incarnat, aveq passement d'or, et les cussins, le corporalier et le volet.

2165. Item deux chapes de damas incarnat.

2166. Item un chasuble noir, aveq ses tuniques, estolles et manipules, et trois chapes de mesme couleur; lesdictes trois chapes assez bonnes, mais le chasuble et les tuniques usées et lacérées.

2167. Item quatre chasubles noirs pour servir d'ordinaire.

2168. Item un aultre chasuble de camelot noir, ses tuniques, estolles et manipules, et trois chapes de mesme couleur et estoffe, aveq le corporalier, voile et volet.

2169. Item un chasuble violet, avec son corporalier, voile et volet.

2170. Item deux chasubles, l'un bleu et l'autre violet, servans pour l'Advent et le Caresme.

2171. Item un devant d'autel de damas en broderie, aveq frange de soye, pour servir aux jours solennels.

2172. Item deux pannaux où il y a des lyons pour servir au grand autel, aveq le devant dudict autel de mesme couleur.

2173. Item deux grands rideaux de serge verde.

2174. Item deux aultres panneaux de damas rouge, où il y a frange de soye.

2175. Item deux grands pans de camelot violet, et trois

tapis pour mettre sur les pulpitres, aveq les cuissins de mesme couleur et estoffe.

2176. Item deux cuissins, dont l'un de veloux cramoisy, et l'autre de damas oranger.

2177. Item un pan de camelot rouge, aveq trois tapis de tapisserye.

2178. Item un ciel de broderye pour la feste du St Sacrement.

2179. Item quatre grands chandelliers de cuivre, aveq six aultres moyens aussy de cuivre.

2180. Item une croix et trois lampes, aussy de cuivre.

2181. Item deux bassins de cuivre.

2182. Item six paires de chopinettes d'estain.

2183. Item un encensoir et sa nacelle de cuivre.

2184. Item deux tapis verds pour mettre aux pulpitres de l'évangile et épistre.

2185. Item un devant d'autel de camelot noir, pour le grand autel.

2186. Item un devant d'autel de camelot noir, pour la chapelle du sieur abbé.

2187. Item un aultre devant d'autel de camelot blanc à fleurs, et les deux cuissins pour la mesme chapelle.

2188. Item un aultre devant d'autel de mesme que celuy cy dessus, aveq ses cuissins pour la chapelle St Nicolas.

2189. Item un devant d'autel en cuir, où est l'image Ste Catherine, et deux cuissins blancs pour la chapelle Ste Catherine.

2190. Item un aultre devant d'autel pour la chapelle St Pierre, St Paul, pareil à celuy cy dessus.

2191. Item quatre cuissins jaulnes, pour servir au grand autel.

2192. Item une croix d'ébène et deux chandeliers, pour servir au grand autel.

2193. Item trois aultres pareilles croix et chandeliers, pour servir aux trois chapelles.

2194. Item deux cuissins de veloux noir.

2195. Item un poesle pour servir aux trespassez.

2196. Item deux cuissins blancs, qui servent à l'autel de Nostre Dame.

2197. Item deux de camelot noir, à l'autel des trespassez.

Inventaire du linge.

2198. Premièrement vingt-cinq nappes, desquelles on se peut servir.

2199. Item quinze aubes, y comprises les quatre de fine toille.

2200. Item douze cintures.

2201. Item vingt amicts.

2202. Item trente tant serviettes que torchoirs.

2203. Item quatre vingts purificatoires.

2204. Item trente deux corporaulx.

2205. Item un rideau qui se met sur le degré du presbitaire.

2206. Item une grande couverture pour couvrir la table d'autel.

2207. Item quatre panneaux garnys de franges, aveq les custodes de mesme.

2208. Item deux aultres custodes pour couvrir l'autel de S[t] Pierre et de S[te] Agnès.

2209. Item trois devans d'autel de thoille, sçavoir : un pour le grand autel, un aultre pour celuy de Nostre Dame, et l'autre pour celuy des Trespassez.

2210. Item une couverture de thoille pour couvrir le grand autel.

2211. Item trois pans de thoille pour couvrir trois figures.

2212. Item une grosse nappe ouvrée pour servir à la Cène.

2213. Item vingt six vieilles nappes usées et lacérées.

2214. Item dix aubes aussy fort usées.

2215. Item cinq surplis.

2216. Item dix sept amicts fort vieux et usez.

Tous lesquels reliques, croix, calices, chappes, chasubles, tuniques, nappes, argenterye, linge et ornemens, avons mis et laissez en la garde dudict dom Jacques Maillet, sacriste, lequel s'en est volontairement chargé et a promis de tout rendre bon et fidèle compte.

..... Et le jeudy douziesme jour du moys de janvier, audict an mil six cens soixante et deux..., Nous commissaire susdict, assisté et en la compagnie que dessus, nous sommes transportez en la ville de Troyes, en la maison appellée *le petit Larivour,* apartenant à ladicte abbaye, où nous avons faict l'inventaire des meubles et reliques que nous y avons trouvées, appartenans ausdicts relligieux, sçavoir :

DANS LA CHAPELLE DUDICT LIEU DU PETIT LARIVOUR

2217. Deux chefs de saincts, enchâssez en deux reliquaires de boys garny de cuivre, dans l'un desquels s'est trouvé un chef aveq un billet contenant ces mots : *de St Martin compagnon de sainct Irénée;* au derrière duquel chef, à la partye de l'occiput, avons remarqué qu'une partye assez notable de l'ossement a esté rompue et ostée. L'aultre chef, appellé vulguairement le chef St Alexandre, s'est

trouvé pareillement rompu en la partye du crasne, et en avoir esté [osté] une portion de la largeur environ d'une pièce d'un escu. Dans le mesme reliquaire s'est trouvé plusieurs petis ossemens et reliques, avec des petis linges et un billet contenant ces mots : *Reliquiæ lacrimarum beatæ Virginis. Induraverunt in lapidem ex quo Dominus noster positus est et de cruce depositus est, qui lapis habetur in tanta reverentia ut populi Græcorum quolibet die martis nudis pedibus et aliæ gentes visitent omni tempore.* Lesquels reliquaires avons trouvé fort négligez et en très mauvais ordre, sur quoy nous commissaire susdict aurions ordonné qu'il sera incessamment travaillé au restablissement et décoration desdicts reliquaires, et que la clef de ladicte chapelle sera mise entre les mains de vénérable frère dom Xristophle Girardon, cellérier dudict Larivour, pour avoir le soing de la réfection desdicts reliquaires.

2218. Item s'est trouvé en ladicte chapelle deux grandes tables de reliquaires, en l'une desquelles sont trente deux quadres, où paroist avoir esté des reliques, lesquelles ont esté ostées touttes, à la réserve d'un petit ossement qui est resté ; et en l'aultre sont sept quadres ou reliquaires, desquels ont esté pareillement ostées les reliques.

2219. Item un reliquaire en forme de bras de boys doré et peinct, dans lequel ne s'est trouvé aucune relique.

2220. Item un aultre reliquaire qui est un bras doré, dans lequel est un ossement aveq un billet contenant ces mots : *de sancto Silvestro*, couvert d'une viltre. Ledict reliquaire sain et entier.

2221. Item un aultre bras de boys argenté, dans lequel s'est trouvé un ossement et relique sain et entier, aveq un billet contenant ces mots : *de sancta*

Joanna. La viltre duquel bras est cassée en deux morceaux.

2222. Item une grande table de boys doré, en laquelle sont cinquante sept quadres à mettre reliques, quatre desquels se sont trouvez vuides; le surplus en assez bon estat, garny de billet et de viltre en chacun quadre, à la réserve de l'un d'iceux, dont la viltre a esté tirée et ostée, n'y restant une petitte relique aveq un billet contenant ces mots : *de columna Christi*.

2223. Item une aultre grande table contenant quarante six quadres, six desquels se sont trouvez vuides, les quarante restans en assez bon estat aveq leurs escriptz et viltres.

2224. Item un devant d'autel de thoille peincte, et un crucifix peinct sur ladicte thoille; un benoistier de cuivre, pesant environ trois livres.

2225. Dans la chambre haulte dudict petit Larivour, s'est trouvé... une vieille chasuble rouge, deux vieilles aulbes, aveq une vieille cincture.

... Et revenus qu'avons esté audict Larivour, la Communauté desdicts relligieux est demeurée d'accord que les précédens officiers, qui ont esté en charge jusques à présent à la sacristie, seront et demeureront bien et vallablement deschargez, que ledict dom Jacques Maillet a représenté les reliques et despendances de ladicte sacristie en l'estat qu'il les a reçues, n'en demeurant chargé que suivant la description et inventaire cy dessus, lequel dom Maillet a derechef promis le tout représenter...

INVENTAIRES DE LA COLLÉGIALE DE LIREY

I.

(6 juillet 1418)

Hombart, comte de la Roche, seigneur de Velar-Cessey et de Lirey, savoir faisons à tous que pour la guerre qui à présent est, et pour la doubte des gens de male volonté, avons receu par la main de noz amez chappelains, doyen et chappitre de Nostre-Dame dudit Lirey, des joyaulx et sainctuaires de la dite église les choses qui s'ensuivent :

2226. Premièrement ung drap ou quel est la figure ou représentation du suaire Nostre Seigneur Jesu-Crist[1], lequel est en ung coffre armoyé des armes de Charny.

2227. Item une croix d'argent dorée, faicte en façon d'un baston esmondé, en laquelle a de la vraye Croix, et sur icelle a quatre éwangelistes eslevez, et dessoubz au pied de la dicte croix, a ung escusson des armes de Charny.

2228. Item un ange d'argent doré qui tient entre ses deux mains ung vaissel où il y a un cheveul de Nostre Dame, et est le dict ange assis sur une

[1] Il nous paraît que ce texte attaque les prétentions des chanoines de Lirey et appuie la thèse des évèques de Troyes ; Hombert ne dit pas que sur le drap en question se trouve la *figure* ou *représentation* de N. S. lui-même ; mais seulement la *figure et représentation du Suaire* de N. S.



tour à trois pilliers boutans, et en icelle tour a ung chappital ou quel a un chevalier armé des armes de Charny.

2229. Item ung ymage de Nostre Dame qui tient son enfant, dorée et coronnée d'une coronne ; et tient son dict enfant ung cristal rond, ou quel cristal a de la chemise Nostre Dame ; et en la main dextre du dict ymage tient ung cyboire à porter Nostre Seigneur le jour de la feste du Sacrement ; et est assis sur une terrace émaillée de vert et de violect.

2230. Item ung ymage de Sainct Jehan Baptiste, d'argent, qui tient ung *Agnus Dei*, assis sur un pied de latton.

2231. Item ung ymage d'argent de Sainct Jehan éwangeliste, qui tient ung livret en sa main, assis sur un pié de laiton.

2232. Item ung vaissel d'argent ou quel a reliquaire de Sainct Laurent.

2233. Item ung vaissel d'argent doré et esmaillé ; lequel vaissel est de deux pièces ; et en iceli vaissel a fioles, esquelles a de l'uille Nostre Dame de Sordonnay.

2234. Item ung autre petit reliquaire qui est d'argent de deux pièces.

2235. Item un ancencier d'argent, et trois touailles d'autel.

Lesquels joyaulx et reliquaires, pour la seureté d'estre bien et seurement gardez, en nostre chastel de Montfort avons prins et receuz en garde des dicts doyens et chapitre de nostre dicte Eglise. Et promettons en bonne foy pour nous et les aiant cause de nous, de les restituer et bailler à la dicte Eglise, toutesfois que la tribulation qui à présent est en France sera finée, et nous en serons requis de par nos dicts chappelains.

En tesmoing des choses dessus dictes, nous avons séellé ces présentes lectres de nostre propre séel, faictes et données le vime jour de juillet l'an mil quatre cens dix-huit.

II.

(xvie siècle, 1re moitié. — 12 septembre).

Visite de la Collégiale de Lirey, par Jean Collet, official et vicaire général, Jean Huyard étant doyen de Lirey.....[1]

2236. Et primo sacratissimum Corpus Xpisti quod munde et reverenter in cupa eburnea super majus altare ipsius ecclesie suspensa reponitur.

2237. Deinde corporalia et alia ipsius ecclesie ornamenta que sunt sufficientia ac honeste disposita.

2238. Calices insuper hujusmodi ecclesie, quorum duo sunt argentei, ceteri vero stannei.

Est ibi Oleum Infirmorum, ceteras autem Unctiones non habent, neque fontes Baptismales.

L'official demande au doyen :

Item si haberet Inventarium reliquiarum et jocalium ejusdem ecclesie. Qui respondit quod sunt decem anni vel circiter Inventarium de premissis fecerat sed ignorabat ubi erat... quare fuit ei injunctum quod de prefatis reliquiariis et jocalibus Inventarium faceret, cujus duplum tradere et deliberare dicto Reverendo aut suis officiariis pro eo teneretur, originale vero penes illum et canonicos remaneret. Post quam quidem injunctio-

[1] Arch. de l'Aube, 9 G 2, *origin.*

nem antedictus decanus exhibuit coram dicto domino vicario et prefatis Hennequin et Guillemin reliquiaria et jocalia infrascripta, videlicet :

2239. Unam parvam ymaginem argenti sancti Johannis Baptiste, tenentem capsam in qua inscribitur : *du doy sainct Jehan.*

2240. Item aliam ymaginem argenteam B. Marie Virginis tenentis Parvulum suum habentem in manu sua pomum argenteum, ubi inscribitur : *de la chemise Nostre Dame.*

2241. Item unum angelum argenteum deauratum sub cujus pede habetur cristallum ad instar turris in qua reponitur ymago fundatoris ipsius ecclesie, qui vocatur dominus Gaudefredus de *Charny*, tenetque dictus angelus in manibus vasculum cristallinum in quo plures continentur reliquie.

2242. Item ymaginem argenteam B. Stephani, tenentem librum argenteum in quo inscribitur : *du bras sainct Estienne.*

2243. Item aliud reliquiare cupreum, cujus medietas pedis est argentea, ubi inter alias plures reliquias reconditur de costa beate Anne.

2244. Item aliud parvum reliquiare argenteum, habens pedem rotundum, ubi plures reconduntur sanctorum reliquie.

2245. Item aliud parvum reliquiare argenteum, in quo inscribitur : de brachio sancti Marci, evangeliste[1].

2246. Item aliud parvum reliquiare argenteum, ubi inscribuntur reliquie de sanctis Laurentio et Ypolito[2].

[1] Relique provenant des Célestins de Sens (*Invent.* du 21 déc. 1505).

[2] Reliques provenant des Célestins de Sens (*Invent.* du 21 déc. 1505).

2247. Item aliud reliquiare eneum, ubi continetur de brachio sancte Sirie[1].

2248. Item unam crucem argenteam deauratam, cui appenditur ymago crucifixi deaurata, et ad cujus dorsum magna pars Sancte Crucis est reposita sub uno Agno Dei etiam argenteo; in qua quidem cruce sunt arma insculpta fundatoris predicti.

2249. Item duos urceolos argenti.

2250. Unum thuribulum argenteum.

2251. Item unum tabulare ligneum, in quo sunt plures camerule in quibus reconduntur varie sanctorum reliquie.

III.

(26 avril 1552[2])

Sensuyt la déclaration et inventaire des reliquiaires, joyaulx et calices d'argent, estans en l'église colégial Nostre-Dame de Lirey, diocèse de Troyes, appartenans à icelle église, qui sont en icelle église tant d'ancienneté que d'aulmosnes faictes depuis la fondation d'icelle, ainsi baillées par déclaration par les doyen et chappitre d'icelle église, le vingt sixiesme jour d'apvril l'an mil cinq cens cinquante deux, en obéissant au Roy nostre Sire.

Et premiers :

2252. Une croix d'argent qui a le pied de cuyvre, où il y a du boys de la vraye Croix de Nostre Seigneur (qui peult valoir la somme de cinquante livres).

---

[1] Relique provenant des Célestins de Sens (*Invent.* du 21 déc. 1505).

[2] Arch. de l'Aube, A I, 457.

2253. Item, une ymage d'argent de Nostre-Dame tenant son enfant portant ung petit vesseau de cristal où il y a de la chemise Nostre-Dame (qui peult valoir cinquante livres).

2254. Item ung reliquiaire d'argent faict en forme d'une tour, et ung ange dessus portant deulz vesseaux de cristal où il y a des cheveulx Nostre-Dame, et aultres reliquiaires (qui peult valoir la somme de cent livres).

2255. Item une petite ymage d'argent de saint Jehan Baptiste, bien légère, qui a le soubz piedz de cuyvre (qui peult valoir la somme de xxx l. t.).

2256. Item une petite ymage d'argent de S[t] Estienne, qui est bien légère, qui a aussi le soubz piedz de cuyvre (qui peult valoir xxx l. t.).

2257. Item un encensier d'argent et le dedans est de cuyvre (qui peult valoir quarante livres tourn.).

2258. Item cinq calices d'argent, dont l'ung est assez beau et les quattre aultres sont petiz, et deux bien petiz potetz d'argent (qui peullent valoir la somme de quattre vingt dix livres.) *Signé :* Bourgeoys.

NOTA. — A cette pièce est joint un « Mémoyre de faire les remonstrances à Messeign. que ladicte église de Lirey a bien petit revenu de sa fondation..... Item quelle paye par chacun an quattre escus d'or de visitation à Révér. père en Dieu Monseig. l'évesque de Troyes.... tellement que chacune prébende ne sçarroit valoir que environ vingt-cinq ou trente livres au plus, à la charge de les desservir. »

« Mémoyre de parler de la chapelle Sainct-Michel de Longeville, qu'il n'y a que ung calice et deux potetz d'estain, et n'y a point de fabrice. »

APPENDICE

I

INVENTAIRE DE SAINT-ÉTIENNE (1319-1320)

Additions

2259. *Après le n° 35, ajouter:* Item alius anulus aureus cum topasio in medio, ornatus gemmis, repositus in dicta bursa.

2260. *Après le n° 77, ajouter:* Item quoddam aliud vasculum de cassidonio, ornatum de argento, in quo sunt reliquie sancti Gregorii pape.

2261. *Après le n° 148, ajouter:* Item quedam philateria esmailliata de opere Limovicensi, in qua sunt reliquie sancti Sebastiani, et quedam alie; que philateria est deargentata.

2262. *Après le n° 196, ajouter:* Item aliud vasculum cristallinum longum, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie de beata Lucia virgine.

2263. *Après le n° 213, ajouter:* Item aliud parvulum vasculum cristallinum, ad modum parvuli poteti, cum coopertorio argenteo, in quo sunt reliquie ignote.

2264. *Rectifier ainsi le n° 215:* Item quedam crux lignea, argento cooperta, modici valoris, quatuor gemmis gemmata, in qua deficit de argento.

2265. *Ajouter:* Item quedam philateria ad modum crucis, argento cooperta et gemmata, in qua sunt reliquie de camisia sancti Mauritii, et alie reliquie.

2266. *Après le n° 253, ajouter :* Item alius pallius yndi coloris, ad ymagines angelorum crocei coloris.

2267. *Après le n° 304, ajouter:* Item tria paramenta albarum rubei coloris, ad parvas aves aureas cum arboribus.

2268. *Après le n° 316, ajouter:* Item stola et manipulus de samitto rubeo, brodati de liliis aureis et in fine de ymaginibus beatorum episcoporum.

A la suite de l'Inventaire, ajouter:

IN VETERI THESAURO ALTISSIMO DICTE ECCLESIE

2269. Liber sancti Augustini episcopi De civitate Dei.

2270. Item Epistole sancti Augustini.

2271. Item magistri Godefridi.

2272. Item Epistole glosate sancti Pauli.

2273. Item Quintus Curtius Ruffi, Hystoriarum Alexandri Magni Macedonii liber tertius.

2274. Item Hystorie Anastasii.

2275. Item liber sancti Augustini De civitate, et plures alii libri insimul ligati.

2276. Item liber Sermonum qui sic incipit: Vicit leo de tribu Juda, et sic terminatur *(déchiré)*.....

2277. Item liber sancti Augustini *(in Evangelium)* sancti Johannis, qui sic incipit: Incipit ev.... et sic: terminare sermones.

2278. Item liber..... Quomodo sedet sola civitas plena populo, et sic terminatur: Quarta miseria consec.....

2279. Item liber Jheronimi contra Jovinianum.

2280. Item liber secunde partis Jheronimi super Ezechielem prophetam.

2281. Item hystoria Freculphi hystoriographi et Luxovicensis episcopi.

2282. Item capitula libri sancti Clementis.

2283. Item liber Valerii Maximi.

2284. Item liber Numeri.

2285. Item liber Macrobii Ambrosii Theodosii, Super sompnium Scipionis comment*(arius)*.

2286. Item liber sancti Jheronimi super Jheremiam prophetam.

2287. Item liber sancti Jheronimi super Ysayam prophetam.

2288. Item Ciciliani tertia pars.

2289. Item Tripartita historia *(Cassiodori)*.

2290. Item Vita quorumdam Patrum.

2291. Item Sermones sanctorum catholicorum Patrum.

2292. Item liber Josephi.

2293. Item liber Genesis glosatus.

2294. Item prima pars libri Jheronimi super Ezechielem prophetam.

2295. Item liber Exodi.

2296. Item liber Levitici.

2297. Item liber de duodecim prophetis glosatus.

2298. Item liber Ysidori contra Judeos, et De officiis, et De synonimis.

2299. Item liber Ruffini super ecclesiastica hystoria.

2300. Item liber Evangelii Johannis glosatus.

2301. Item liber Ysidori De summo bono et Regula sancti Benedicti.

2302. Item liber Agellii Noctium Aticarum.

2303. Item liber De..... Ecuemenii episcopi.

2304. Item liber Marci et Johannis evangelistarum.

2305. Item liber sermonis in Nativitate beati Johannis Baptiste, de decem privilegiis, qui sic incipit: Hodie[1].

2306. Item Prefatio domni Anselmi Cantuariensis archiepiscopi.

2307. Item Omelie sancti Augustini.

2308. Item Sermones sancti Bernardi abbatis Clarevallensis.

2309. Item liber sancti Gregorii Dialogorum.

2310. Item Sententie magistri Hugonis.

2311. Item liber candele.

2312. Item liber historie evangelice.

2313. Item liber Canticorum glosatorum.

2314. Item liber Luce evangeliste.

2315. Item liber Alcuini.

2316. Item .... sancti Augustini intitulate Enchiridion.

2317. Item .... liber Evangeliorum glosatorum.

Actum anno et die...... presentibus dictis cellerario, Hugone de Villaribus..... et magistro Johanne de..... dicte.....

---

[1] *In Append. ad opera S. Bernardi.* Migne, Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 991.

II

CATALOGUE DES RELIQUES DE SAINT-ÉTIENNE (XVIe siècle[1])

Ce sont les sainctes reliques estans en l'église Sainct Estienne de Troyes. Que le vaillant comte Henry, fondeur *(sic)* d'icelle église, et plusieurs autres seigneurs ont laissées et données à ladicte église :

2318. Du benoist précieux sang Nostre Seigneur Jésucrist. De la pouldre dudit sang. *Nota quod est sanguis miraculosus.*

2319. De la poincte du clou qui fut affiché en sa benoiste chair, et est tout vermeil dudit benoist sang.

2320. Item des espines de sa saincte coronne. Et grant foyson de la vraie croix en nobles joyaux.

2321. De la pierre du sépulcre ou quel il fut enseveliz.

2322. Du suaire et du linseul où il fut enveloppez, qui encore sont vermeilz de son dit précieux sang.

2323. Item de la couroye et de sa robe inconsutile. Et de la table sur quoy il mengea avecques ses appostres et disciples.

2324. Des précieux cheveux de benoiste glorieuse vierge Marie.

2325. Item de son laict, de ses vestemens, et du sépulcre où elle fut ensevelye.

2326. Item des apostres maintes glorieuses reliques, et par espécial de l'espaule sainct Paul.

2327. Item du bras sainct Jaques le petit. Et de l'autre sainct Jaques plusieurs notables reliques.

2328. De sainct Andry la dent, et aussi la dent de sainct Berthelomy.

2329. Item de la coste sainct Thomas appostre.

2330. De sainct Philippe apostre. De sainct Mathe et sainct Marc, plusieurs belles reliques.

2331. Item du benoist et glorieux premier martir monseigneur sainct Estienne, patron de ceste église, duquel a du chief et de l'espaule, du bras et de son benoist sang.

---

[1] Arch. de l'Aube, *liasse* 6 G, 9.

2332. Item du bras sainct Laurent. Le doy sainct Clément, et de sainct Denis.

2333. Item le précieux cueur sainct Démètre, lequel gette huile et garyt des yeulx.

2334. Item de sainct Vincent. De sainct Quentin. De sainct Préjec. De sainct Cristofle, et de sainct Cucufat.

2335. Item de sainct Fabian et de sainct Sebastian. De sainct Lupane. De sainct Maurice et de ses compaignons.

2336. De sainct George. De sainct Jehan et sainct Paul. De sainct Thimothey. De sainct Gervais et sainct Prothais.

2337. Item de sainct Estienne pape. De sainct Quiriace. De sainct Pancras. De sainct Savinian et sainct Potencian.

2338. Item le corps sainct Altin. De sainct Symphorian. De sainct Nicaise. Des Innocens.

2339. Du bras sainct Sixte et sainct Ypolite.

2340. Item le chief sainct Arnoul. Le bras sainct Lucinien.

2341. Item de sainct Marcel et sainct Pierre. De sainct Crisant et Daire, et de leurs compaignons.

2342. De cilicio, cuculla et penno tincto sanguine beati Thome Cantuariensis archiepiscopi, et baculum ejus.

2343. Item de sainct Ferjeul et sainct Ferreul. De sainct Crespin et sainct Crespinian, et de sainct Panthaléon.

2344. Item le corps sainct Avantin. Item l'autel portatif de sainct Martin, sur quoy il célébroit messe.

2345. De l'huille sainct Nicolas. De sainct Remy. De saint Grégoire.

2346. Item de sainct Loup. La dent de sainct Gile. La dent sainct Médard. De sainct Fraubert.

2347. De sainct Lyénard. De saincte Alexe. De saincte Colombe. Des troys Roys, et de l'or qu'ilz offrirent à Jésucrist.

2348. De saincte Bénigne. De saincte Nicomède. De sainct Lardre. De sainct Mansuef. Et de sainct Thiébault et sainct Anastaise.

2349. Item la dent et la joincte de Marie Magdelene. Du chief de saincte Katerine, et de l'huile d'icelle. De saincte Agathe.

2350. De saincte Luce. De saincte Marguerite. De saincte Agnès. Item le chief saincte Jule.

2351. Item le chief d'une des unze mille vierges. De Marie l'Egipcienne. De saincte Marthe. De saincte Gertrus.

2352. Item la chaçuble sainct Martin, à quoy il chantoit messe, et guérit de fièvres.

2353. Item le glorieux corps madame saincte Hoylde, qui est cy présent. Et le corpz saincte Phanabarie.

Et plusieurs autres nobles reliques.

A la suite de ce catalogue, on lit :

Pardons et Indulgences donnez aux bienfaicteurs de la chappelle de Sainct Paul

Ce sont les pardons donnez et octroyez à tousjours perpétuellement à tous ceulx et celles qui visiteront la chappelle du glorieux sainct Paul, fondée en ceste église, et qui eslargiront de leurs biens pour la réparation, augmentation et manutention d'icelle, vrays confez et repentans, aux jours qui s'ensuivent, gaingneront par chacun desdits jours mille jours de vrays pardons et indulgences.

Item révérend Père en Dieu Mons[r] l'évesque de Troyes a donné et octroyé à ung chacun desdits bienfaicteurs qui visiteront icelle chappelle en eslargissant de leurs biens, comme dit est, quarante jours de vray pardon.

Le premier jour : le jour de la Dédicace d'icelle église, qui est tousjours le IIII[e] dimenche prochain d'après Pasques.

Le second, le jour de l'Invention sainct Estienne.

Le tiers, le jour sainct Laurent.

Le quatriesme jour, sainct Bernard.

Et le cinquiesme, le jour sainct Avantin.

Lesquelz pardons et indulgences ont esté donnez et octroyez ausdits bienfaicteurs par dix cardinaulx du sainct Siège apostolique de Rome, comme appert par bulles autentiques.

Associations de Clerevaulx et de Cisteaux

Et pareillement sont associez et participans tous ceulx et celles qui visiteront icelle chappelle iceulx jours, comme dit est, en distribuant de leurs biens pour les causes dessus dites, en tous les biens spirituelz, c'est assavoir messes, heures canoniales, jeûnes, vigiles, pénitences, disciplines, abstinences, aulmosnes, hospitalitez et tous autres biens faits espirituelz, qui ce font et feront perpétuellement en l'abbaye de Clerevaulx, et en tous les membres deppendant d'icelle, qui sont en nombre quatre cens soixante et cinq monastères des religieux d'icelle ordre, et soixante et douze

des religieuses de ladite ordre. Et aussi iceulx bienfaicteurs sont associez en tous les biens faictz espirituelz qui se font et feront en l'abbaye de Cisteaulx et en tous les membres deppendant d'icelle, qui montent à mille huit cens monastères de religieux, et mille et quatre cens monastères de religieuses, comme appert par lettres autentiques.

III

INVENTAIRE DE SAINT-ETIENNE (XVIII[e] siècle[1])

2354. Une boîte garnie de cuir, faite en rond, haute de six pouces sur cinq de large, où sont les clefs des châsses. Cette boîte est fermée et scellée avec quatre bandes de papier, avec les sceaux de Mgr l'Évêque et du Chapitre.

2355. Une boîte en espèce d'ivoire, de la même forme et grandeur que la précédente, dans laquelle il y a des débris d'argent blanc et doré, un petit mauvais coffre de cuir, une petite boîte en bois plate fermant à vis, dans laquelle il y a quelques pierres, et des colonnes d'ivoire détachées de la châsse de S[t] Félix.

2356. Le couronnement de la châsse de S[te] Hoylde, haut de quinze pouces environ. C'est quatre consoles d'argent doré, posées sur un pied carré long, qui supportent une couronne d'argent, ornée de fleurs de lys, aussi d'argent, et autres ornements. Dedans est l'image de s[te] Hoïlde, portant une palme à la main. On le met sur la châsse, lorsqu'on la découvre.

2357. Un soleil d'argent doré. Le pied est en forme de tombeau long, à huit pans, soutenu par quatre agrafes. Le devant est la représentation de la Cène de N.-S., avec les douze apôtres. Le derrière est un agneau immolé, entouré de gloire, sur un autel. Les deux bouts sont des cassolettes de parfums ; le tout relevé en bosse. Sur le pied est un ange qui supporte une gloire de rayons modernes, surmontée d'une croix unie[2].

---

[1] Arch. de l'Aube, 6 G, 9. — Cet Inventaire reproduit celui que nous avons donné plus haut, page 43; nous publions seulement les articles qui n'ont pas été indiqués par le chanoine Hugot.

[2] Probablement le n° 490 de l'Inventaire.

2358. Une image de S[t] Aventin, d'un pied de haut environ, tout en argent, ronde-bosse. Il tire une épine de l'ours qui est devant lui. Cette image se met à vis sur la châsse qui est au chœur, du côté de l'évangile, lorsqu'on la découvre et qu'on la porte en procession.

2359. Le chapeau du comte Henri, fondateur de cette église, fait d'une étoffe de soie épaisse, brodée en fil d'or et de soie en mosaïque, parsemée de petites perles fines[1].

2360. Une poche tricotée en soie en forme de mosaïque, représentant les armoiries de la Champagne et de la Brie, dont il était souverain.

2361. Une poche de velours rouge brodé en or et soie relevée en bosse; cette broderie représente une châsse.

2362. Une poche de velours vert brodé en or et soie relevée en bosse; cette broderie représente un cœur sur un autel, et deux personnages qui l'accompagnent[2].

Effets qui sont dans la petite armoire proche l'escalier

Planche du haut

2363. Trois bassins de cuivre, ronds, de plus d'un pied de diamètre, dont on se sert lorsqu'on expose les reliques dans la nef, et le Jeudi et Vendredi Saint.

2364. Deux belles burettes modernes; elles sont hautes de dix pouces environ, tout en argent blanc. Celle où on met le vin est une vigne garnie de raisins en gravure, et celle où l'on met l'eau est un roseau travaillé dans le même genre.

2e Planche à droite

2365. Un calice d'argent, haut de dix pouces environ, et le pied de six pouces. Outre tous les ornements, il y a l'histoire de la Passion, en relief, tant sur le pied qu'à l'entour de la première coupe. Ce calice sert pour le chœur aux féries et aux fêtes, jusqu'aux solennelles inclusivement.

2366. Un bassin de cuivre argenté, fait en long à la moderne, sur lequel il y a deux petites burettes d'argent uni, servant tous les jours pour le chœur jusqu'aux fêtes solennelles inclusivement[3].

---

[1] La description de ce chapeau est différente de celle qui est donnée au n° 468 de l'Inventaire.

[2] Ces trois poches sont seulement indiquées au n° 468 de l'Inventaire.

[3] Peut-être ces burettes sont-elles celles du n° 503 de l'Inventaire.

3e Planche à droite

2367. Un grand bassin d'argent, long d'un pied environ, fait à la moderne, et uni ; il sert aux fêtes annuelles avec les belles burettes.

Bas de l'armoire

2368. Le pied de la Vraie Croix *(Voir no 479 de l'Inventaire)*, de cuivre doré, rond, d'un pied de diamètre environ, soutenu par deux serpents et un boudin. Ce pied sert lorsqu'on expose la Vraie Croix sur l'autel.

2369. Un bénitier d'argent presque uni, et rond, supporté par un pied qui est aussi rond. Le goupillon est d'argent ; c'est une boule dans laquelle il y a une éponge au bout du manche[1].

2370. Une croix d'argent, servant aux processions des semidoubles et au-dessus jusqu'aux solennelles. Cette croix est faite à l'antique ; il y a au milieu un Christ[2].

2371. Une navette d'argent pour mettre de l'encens ; elle est longue, et supportée par un pied rond. Le dessus est une coquille ciselée sur le couvercle, et sur la partie qui ne s'ouvre pas sont les armes du Chapitre.

Dans l'armoire à gauche

2372. La chasuble de St Martin, évêque de Tours, de soie jaune brodée en or et argent. On s'en sert le jour de la fête.

2373. Dans cette armoire sont les aubes à dentelles, le dais de St Etienne, deux coussins de velours et autres petits effets.

Dans une armoire longue, proche la porte de fer

2374. Deux bâtons de croix, de huit pieds de long, couverts d'argent fleurdelisé, entourés d'un cordon aussi d'argent[3].

2375. A côté du buffet des beaux ornements, est une fontaine de cuivre rouge, avec un petit bassin, dans une niche incrustée dans le mur.

---

[1] Peut-être est-ce le no 509 de l'Inventaire.

[2] Peut-être est-ce le no 498 de l'Inventaire.

[3] Voir le no 510 de l'Inventaire, où il y a un de ces bâtons.

IV

INVENTAIRE DE LA CHAPELLE DE CHAMPIGNY A LA CATHÉDRALE[1]

Inventoire des ournemens, jouyaulx et autres paremens de la chappelle ou messe fondée en l'église de Troyes par maistre Jehan de Champigny, jadiz chanoine d'icelle église, bailliez et délivrez aux soubzchantre, marregliers prebtres et vicaires de ladicte église, par les exécuteurs du testament dudict maistre Jehan, le XXII[me] jour de novembre l'an mil CCCC et deux.

2376. Premiers, ung calice d'argent, avec la patène et cuillerette, pesans ung march et demye once.

2377. Item une chasuble, une tunique et une dalmatique, faictes de trois draps d'or et de certeins orfrois, selon l'ordonnance du testament dudict défunct, lesquelles sont doublées de toilles noires nœuves, et trois aubes, troiz amicts de toille de lin nœuve, avec les estoles, fanons et colers, afférans ausdicts ournemens, et desdicts meismes draps d'or.

2378. Item une chasuble de drap de damas vermeil à ung large orfroy ystorié, ordonnée estre bailliée par ledict défunt pour sa dicte chappelle.

2379. Item III nappes vielles d'autel.

2380. Item II pièces de corporaulx.

2381. Item une paix d'yvoire, enchâssée en cipprès.

2382. Item ung drap de soye à ymages d'or, viel, pour ourner la dicte chappelle.

2383. Item ung autel portatif d'alebastre, enchâssé en noyer.

2384. Item cincq tableaux esquelx sont pourtraiz plusieurs ymages.

2385. Item trois ymages de bois daurées, l'une de Notre Dame, l'autre de S[t] Jaques, et l'autre de S[te] Katherine.

2386. Item une chasuble vielle de drap d'or à estoilles, et doublée de toille noire nœuve.

---

[1] Arch. de l'Aube, 3753, *liasse* G.

2387. Item deux amicts de toille de chanve, l'un parey et l'autre non parey.

2388. Item ung parement d'autel de drap de soye, frangey et doublé de toille.

2389. Item ung estuy à corporaulx, nœuf, à ymages sur le couvercle, et de drap d'or tout autour.

2390. Item deux aubes et deux amicts de toille nœuve de chanve, pour les jours fériaux.

2391. Item une chasuble de drap appellé bourde, tixu à oiseaux, doublé de toille nœuve.

2392. Item six nappes d'autel nœuves, que lesdicts exécuteurs ont faictes fere pour ladicte chappelle, et deux touailles.

2393. Item deux potoz à mettre le vin et eaue pour célébrer.

2394. Item ung asperges d'estain pour geter de l'eaue benoite sur la tombe dudict défunct.

2395. Item ung grant estuy de chasne ferré à neuf, pour mettre, garder et conserver les jouyaux et ournemens dessusdictz.

Les ournemens, jouyaulx et paremens dessus dictz sont et ont esté bailliez et délivrez ausdictz soubzchantre, marregliers et vicaires, par la manière dessus escripte par moy.

E. Soegine.

V

INVENTAIRE DE LA CATHÉDRALE (1700).

Mémoire de l'argenterie, reliquaires, ornements, linge, et de tout ce qui appartient à l'Eglise de Troyes, qui est dans la grande sacristie et thrésor d'icelle, qui est à la charge des marguillers prestres, cloistrier et sonneur, Mrs François Gouault et Claude Edmée étant marguillers, Charles de Marque, cloistrier, et Nicolas Villain, sonneur. Fait par M. Pàrchappe, prestre, chanoine et fabricien de ladite église, le .... 1700.

Parements d'autel à la charge des marguillers prestres

2396. Un parement et rétable d'autel de drap d'argent, sur lequel sont les figures de St Pierre et de St Paul, avec la croix de chevalier en broderie.

2397. Un parement et rétable d'autel de satin rouge, parsemé de fleurons d'or, donné par l'évesque Parvi, avec le bas du rétable donné par l'évesque Raguier.

2398. Un parement et rétable d'autel de damas rouge, parsemé de fleurons d'or.

2399. Quatre rideaux de damas rouge.

2400. Un parement et rétable d'autel de damas vert, avec une croix en broderie, garni de galon or et argent.

2401. Quatre rideaux de damas vert.

2402. Un parement et rétable de satin vert, garny de galons et molets de soye.

2403. Quatre rideaux de camelot vert.

2404. Un parement et rétable d'autel de damas violet, avec une croix en broderie et des galons or et argent.

2405. Quatre rideaux de damas violet.

2406. Un parement et rétable d'autel de satin violet, avec des galons et molets de soye.

2407. Quatre rideaux de camelot violet.

2408. Un parement et rétable d'autel de velours noir, dans lequel est l'histoire de Lazare en broderie, donné par l'évesque Hennequin.

2409. Un parement et rétable de velours noir, avec une croix de satin, donné par l'évesque de Breslai.

2410. Quatre rideaux de damas noir.

2411. Cinq pavillons, un blanc, un rouge, un violet, un vert, et un noir qui ne sert plus par acte capitulaire du..., qui se mettent sur un rouge attaché à la suspense dans laquelle est le S[t] Sacrement, tous de damas brodé et garnis de galons.

Compléments verts

2412. Un complément de damas vert, garny de galons or et argent.

2413. Un complément de damas vert, les orfrois de damas jeaune.

Compléments violets

2414. Un complément de damas violet, garny de galons or et argent.

2415. Un complément de damas violet, les orfrois partie brocart d'or, partie de velours rouge en broderie.

2416. Une chasuble de tabit violet, les étolles, manipulles, collets, de même, donnée par M. Maillet.

Compléments noirs

2417. Un complément de velours noir, les orfrois en broderie, donné par l'évesque Hennequin.

2418. Un complément de velours noir, les orfrois de satin blanc, donné par l'évesque de Breslay.

2419. Un complément de damas noir, les orfrois de velours noir, semé de larmes et têtes de mort en broderie.

2420. Un complément de damas noir.

2421. Une étolle toute brodée or et argent.

2422. Une étolle de velours noir, parsemée de larmes d'argent.

2423. Une niche avec ses bâtons garnis de feuille d'argent.

2424. Trois pentes de dedans, de satin rouge, brodé d'or et argent et soye, dans laquelle on expose le S[t] Sacrement sur l'autel.

2425. Un petit dais de drap d'or, qui sert au brancart dans lequel on porte la vraye Croix, avec deux pentes de satin rouge garni par le bas de broderie d'or.

2426. Un tapis d'un brocart d'or et argent, doublé d'un satin rouge, pour la châsse de S[te] Mastie.

2427. Un tapis de pluche rouge, garny de fleurons d'or, pour la châsse de S[te] Hélène.

2428. Un parement d'autel de drap d'or, qui se met aux cérémonies extraordinaires à l'autel S[t] Sébastien.

2429. Une niche de damas rouge, qui sert à mettre le S[t] Sacrement le Jeudy Saint, et à l'autel de la communion.

2430. Deux étolles, l'une de damas et l'autre de serge.

2431. Un petit dais dont les pentes sont de drap d'or, qui sert à porter le viatique aux malades.

2432. Un grand dais dont les pentes sont de velours rouge, brodé or et argent, servant à la procession du S[t] Sacrement.

Argenterie et reliquaires appartenant à l'église de Troyes, et qui sont à la charge des marguillers prestres[1].

2433. Un gros calice de vermeil, avec sa patène et petite cuiller, donné par l'évesque Parvi; au pied duquel et sur la patène sont les armes dudit évesque, pesant le tout ensemble neuf marcs.

2434. Une boëtte de vermeil pour mettre du pain, donnée par l'évesque Parvy, pesante un marc cinq onces.

2435. Une autre boëtte d'argent à mettre du pain, pesante un marc cinq onces.

2436. Une image de S[t] Adéralde, de deux pieds de haut, au bas de laquelle sont deux anges soustenant un reliquaire dans lequel est une coste de ce saint; pesant le tout ensemble dix-sept marcs six onces.

2437. Une image de S[te] Geneviève. pesante trois marcs quatre onces.

2438. Une image de la Vierge, pesant deux marcs sept onces.

2439. Six plaques d'argent destinées pour la nouvelle châsse de S[te] Mastie, dont cinq y sont desjà appliquées; pesante chacune environ quatre marcs.

2440. Une croix d'or de deux pieds de haut, et le croison d'un pied et demy, garny d'un très beau phylagramme (filigrane), enrichie de pierres précieuses. Au milieu de cette croix sont les reliques exprimées dans cette inscription qui se lit autour: « En ce cristal a des espines de la couronne de Notre Seigneur, des pierres du sépulcre, du cotton dont on a torché ses plaies, des vestements Notre Dame; » ladite croix ayant son bâton recouvert de feuilles d'argent et la pomme de cuivre doré.

2441. Une autre petitte croix couverte de feuille d'argent estampé' acheptée des hôpitaux moyennant vingt livres.

2442. Un grand porphyre vert et noir, au milieu duquel il y a un crucifix d'argent, en forme de bassin rond, qu'on croit avoir servy à la Cène de Nostre Seigneur; les lettres grecques qui sont autour le disent ainsy.

2443. Trois cristeaux garnys d'argent, dont deux sont dorés, dans l'un desquels il y a un reliquaire de S[t] Démètre, dans l'autre

---

[1] La plupart des objets qui sont portés à cet inventaire se trouvent déjà dans l'inventaire de 1611. Nous indiquerons seulement les objets qui n'y sont pas mentionnés.

une dent de S[t] Blaise, et dans le troisiesme des reliques de S[t] Eustache et de ses compagnons.

2444. Trois phioles à mettre les saintes huiles, fort légères, et qui n'ont pas esté pesées.

2445. Un petit coffret d'ivoire dans lequel est le rochet dont estoit revêtu S[t] Thomas de Cantorbéri le jour de son déceds, auquel il n'y a qu'une manche.

2446. Un bâton garny de feuilles d'argent, pour porter la bannière de pinture.

2447. Deux bannières de damas rouge, une en broderie et l'autre en pinture.

2448. Duo missalia a usum Trecense *(sic)* in pergamo.

2449. Duo missalia a usum Trecense *(sic)* in papyro.

Au-dessus du grand autel

2450. Une petite boëtte d'argent, dans lequel est le corps de Nostre Seigneur, enfermé dans une boëtte de corne garny d'argent.

2451. Le corps de S[t] Savinien dans une châsse d'argent.

2452. Le corps de S[te] Hélène dans une châsse de bois.

2453. Le corps de S[t] Urse, S[t] Camélien, S[t] Prudence, évesques de Troyes, dans des châsses de bois au-dessus de la tribune.

Dans la chapelle du Sauveur

2454. Le corps de S[te] Mastie dans une châsse de bois. Un Christ revêtu d'une grande robe toute couverte de feuilles d'argent.

2455. Dans un coffret au pied du Christ sont plusieurs reliques spécifiées dans les registres du Chapitre au 16 octobre 1527,

Mémoire et Etat des Chappes et autres ornements qui sont à la charge du cloistrier

Chappes blanches

2456. Quatre chappes de brocart d'argent, les orfrois de brocart d'or, données par M. de Breslay, évesque de Troyes.

2457. Trois chappes de drap d'or blanc, les orfrois de velours rouge, garnis de soleils.

2458. Trois chappes de damas blanc, garnis de fleurons d'or en broderie, les orfrois de velours rouge garnis de fleurons d'or,

dont deux aux armes de l'évesque Parvy, la troisiesme aux armes du Chapitre.

2459. Quatre chappes de damas blanc, les orfrois d'un brocart or et argent.

2460. Une chappe de drap d'or à fond blanc, donnée par l'évesque Parvy.

2461. Une chappe de drap d'argent avec des fleurs d'or, l'orfroys en broderie or et argent, représentant sur le chaperon l'Annonciation.

2462. Une chappe de damas blanc, l'orfroy de satin rouge, garny de quelques fleurs d'or.

2463. Deux chappes de damas blanc, les orfrois en broderie chargés de figures.

2464. Une petitte chappe de satin à petittes fleurs.

2465. Deux chappes de damas blanc, les orfrois de taffetas à petittes fleurs.

Chappes rouges

2466. Une chappe de drap d'or à fond rouge, les orfrois de broderie d'or, donnée par l'évesque Parvi.

2467. Une chappe de velours rouge, brodé de fleurons or et argent, les orfrois de broderie or et argent, donnée par M. Claude Vestier, doyen.

2468. Trois chappes de drap d'or, les orfrois en broderie or et argent, à fond de velours rouge à ramage, dont deux sont neufs.

2469. Une chappe de drap d'or, les orfrois en broderie, servant à la procession le jour de la fête des Apostres.

2470. Une chappe de velours rouge, garny de figures en broderie, servant à la procession le jour du Carnaval.

2471. Une chappe à fond d'or avec des fleurs de velours rouge, les orphrois à fond de velours rouge, garny de ramage d'or en tige, donnée par M. Cornu.

2472. Deux chappes de velours rouge, les orfrois en broderie avec des figures.

2473. Quatre chappes de velours rouge, les orfrois de velours à la Turc blanc et rouge.

2474. Deux chappes de damas rouge, les orfrois de velours rouge chargés d'anges, d'étoilles et de soleils en broderie.

2475. Deux chappes de damas rouge, les orfrois d'un petit brocart à petittes fleurs de différentes couleurs.

2476. Trois chappes de damas rouge, les orfrois de taffetas bleu avec des fleurs aurore.

2477. Une vielle chappe de velours rouge dont on ne se sert plus.

Chappes vertes

2478. Quatre chappes de damas vert, garnies de galons or et argent, aux armes de M. de Guénégaut.

2479. Cinq chappes de damas vert à petittes fleurs, les orfrois aurore et blanc.

2480. Une chappe de damas vert, les orfrois or et vert.

2481. Quatre chappes de damas vert, garnies de galon et frange d'argent.

Chappes violettes

2482. Quatre chappes de damas violet, garnies d'un galon or et argent.

2483. Deux chappes de damas violet, les orfrois de velours violet, garny de fleurons en broderie.

2484. Une chappe de damas violet, garnie de galons d'or.

Chappes noires

2485. Trois chappes de velours noir, les orfrois en broderie d'argent, aux armes du Chapitre.

2486. Une chappe de velours noir, les orfrois de satin blanc.

2487. Deux chappes neuves de damas noir, les orfrois de satin blanc.

2488. Une chappe de damas noir, les orfrois de satin blanc, semé de larmes, de testes de mort.

2489. Une chappe de damas noir, l'orfroy de tripe de velours noir, semé de testes de mort et de larmes en broderie.

2490. Une chappe de tripe de velours noir semé de larmes d'argent.

Autres ornements qui sont à la charge du cloistrier.

2491. Un livre couvert de velours rouge, avec des fermoirs d'argent, servant aux festes annuelles.

2492. Quatre garnitures blanche, rouge, violette et noire, pour le pupitre qui se met devant le célébrant aux fêtes annuelles.

Ornements qui sont à la charge du sonneur.

2493. Un poesle de velours noir aux armes de M. de Praslin.

2494. Un poile de velours.

Ajouter à cet Inventaire :

2495. Une croix de bois ornée de nacre, qui a huit pouces et cinq lignes de hauteur, cinq lignes d'épaisseur, dont le bois de traverse a quatre pouces et environ une demie-ligne, qui renferme à sa superficie large de sept lignes deux autres croix de différentes mesures, dont la plus grande est faite du bois de cercueil de S[t] François d'Assise et la plus petite du bois de la vraie Croix de N. S. J. C. Elle a été donnée par saint François de Sales à Madame de Villesavin, ayeulle maternelle de Messire François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes en 1679 et mort en 1731, à qui elle donna cette croix, qui depuis en a fait présent à Monsieur François Vinot, doyen et chanoine de l'église de Troyes, mort en 1709 après avoir été official et grand vicaire dudit seigneur évêque et de Messire Denis-François Bouthillier de Chavigny, son successeur, et ensuite archevêque de Sens, décédé en 1730. Lequel sieur Vinot l'a donnée à honnête fille Marie Delutel, qui l'a remise à sa mort à honnête fille Françoise Tisserent, qui en a gratifié Claude Edmé, prêtre, chanoine de la chapelle de Notre-Dame fondée en ladite église de Troyes, qui l'a présentée au Chapitre de ladite église le vingt-deux février mil sept cent trente-six [1].

VI

INVENTAIRE DE LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS A LA CATHÉDRALE (3 février 1734 [2])

Description des ornemens et autres choses servans à la décoration de la chapelle de Saint-Nicolas, des procureurs de la cour de l'officialité de Troyes, à présent desservie dans la chappelle de Saint-Sauveur en l'église cathédralle dudit Troyes.

---

[1] Arch. de l'Aube, G, *liasse* 2598.

[2] Arch. de l'Aube, G, *liasse* 3857.

2496. Premièrement, six chandeliers de bois argentez.

2497. Huit vases à bouquets, six grands et deux petits, aussy argentez, dans lesquels sont les bouquets aussy argenté.

2498. Un parement d'autel de tapisserie, ouvragé en soye, représentant un Christ devant lequel est prosternée une âme dévote.

2499. Une chasuble, dont le fonds est satin blanc, ouvragé en broderie d'or faux, avec une étolle, manipule et voile de calice.

2500. Un grand livre graduel de vélin, enrichi de belles enluminures dorées.

2501. Et un petit calice d'argent très ancien, qui est ordinairement dans une des armoires de la nouvelle sacristie, sous le pied duquel est écrit : *Calice apartenant à la chapelle des procureurs de l'officialité.*

Nous sousignez Jean Philippe, juge official, doyen et chanoine de l'église de Troyes, et vicaire général de Monseigneur l'Evêque, Nicolas Gauthier, vice-gérent, et Nicolas Jeanson, promoteur général en l'officialité dudit Troyes, certifions et reconnoissons que les ornemens et autres choses cy-dessus spéciffiées sont et apartienent à la chapelle des procureurs de ladite officialité, à condition de ne point quitter celle de St-Sauveur, autrement de Ste-Mâtie, en laquelle le service se fait actuellement. En témoin de quoy nous avons délivré le présent certificat, pour servir en tant que besoin est ou seroit de titre et possession aux dits procureurs, et leur servir ce que de raison. A Troyes, le troisième février mil sept cens trente-quatre.

GAUTIER. PHILIPPE.

VII

FRAGMENTS D'INVENTAIRES DE SAINT-LOUP (1651-1653)[1]

2502. Un calice d'argent doré que tient par emprunt Monsieur Bouillerot, ancien religieux de céans, dont il se sert pour dire la messe à St-Frobert; au pied duquel calice sont gravés ces mots : *Cestuy calice avec les chopinettes et paix d'argent furent donnés à l'église de céans par noble homme Nicolas*

[1] Arch. de l'Aube, reg. 4 H *bis*, 3, fol. 5-11.

Pinette et damoiselle Jeanne Antoinette sa femme, en faveur de leur fils frère Jean Pinnette, religieux de céans; et sur le pied au dehors sont gravés quatre fois I H S X P S I H S I I I. Au milieu de la patène est une main, les deux plus petits doigts de laquelle sont pliés, et au-dessus est une figure assise sur un globe.

2503. Une chasuble de camelot blanc, dont l'orfroy est de fleurs de tapisserie.

2504. Une autre aussy de camelot blanc, dont l'orfroy est de droguet.

2505. Une autre de camelot rouge, parsemée de plusieurs grands fleurons de tapisserie.

2506. Les parements d'autel sont douze en nombre, à sçavoir : quatre blancs (un de tabis, trois de damas); — quatre rouges (un à fond d'or, un de taffetas, deux de damas); — un vert; — un violet; — deux noirs (de velours).

2507. Item un fort beau parement tout de broderie d'or et d'argent.

2508. Item un petit parement noir de veloux, qui se met en la chapelle de St-Vinebaut.

2509. Item deux crédances rouges à fond d'or.

2510. Item quatre petits mantelets, pour mettre au dais du St Sacrement, de couleur de feuille morte. (*Ont été donnés à St-Martin, d'après l'Inv. du 29 sept. 1653,* f. 10, v°).

2511. Item un autre petit dais à fond blanc et ramagé de fleurs rouges.

2512. Item un autre plus petit pour exposer le St Sacrement sur l'autel. (*Ces deux dais ont été rompus pour faire des mantelets au St Sacrement, d'après l'Inv. du 29 septembre 1653,* f. 10, v°.)

2513. Item un grand poile de veloux noir, où sont en broderie les armes de Monsieur de Modène.

2514. Item un contretableau d'autel, de mesme estoffe et façon.

2515. Item un voile blanc en forme de tavayole, doublé d'un taffetas rouge.

2516. Item une bourse d'un verd mourant.

2517. Item six chandeliers de bois noirci qu'on met sur l'autel aux offices des morts.

2518. Item trois croix de bois qu'on met ordinairement sur les petits autels.

2519. Item une grande croix de bois, laquelle est sur le grand autel.

2520. Item quatre canons.

2521. Item six livres où sont les chants des hymnes et antiennes des offices propres de la congrégation.

2522. Item un Diurnal pour le sepmainier.

2523. Item deux petits Propres de la congrégation.

2524. Item un Propre de Ste Geneviève.

2525. Item trois Rituels, un romain, l'autre de Reims et le troisième de Troyes.

2526. Item trois tapis de diverses couleurs, qui se mettent les bonnes festes au jubé.

2527. Item une grande tapisserie simple, laquelle sert à metre sur le marchepied du grand autel.

2528. Item un tapis qui sert à metre sur le banc des chappiers.

2529. Item un tapis de plusieurs couleurs sur le grand autel.

2530. Item un autre fort ancien sur l'autel de la Vierge.

2531. Item un grand tapis sur le grand cofre de la sacristie.

2532. Cinq grosses cloches, lesquelles sont en la tour sur le devant de l'église.

2533. Item quatre petites cloches, lesquelles sont en la flèche de dessus l'église.

2534. 4 surplis à dentelle à longues manches pour les enfans.

2535. 4 soutanes noires pour les enfans.

2536. Une bordure quarrée en broderie fonds d'argent, au rétable blanc du grand autel.

2537. Plus un autre rétable blanc à fleurs pour les secondes classes.

2538. Plus un autre rétable blanc de ligature, avec la custode de mesme parure.

2539. Plus une autre custode de fonds d'or à fleurons de velours vert.

2540. Plus un dais du St Sacrement, de toile d'argent à fleurs de soye rouge, avec le châssis de fer.

2541. Plus quatre petites pommes dorées qu'on met au dais du St Sacrement[1].

---

[1] On a donné divers objets à Bussey : deux aubes, deux amicts, un voile en forme de tavayole, un Rituel de Troyes, une chape de damas, une chasuble de camelot blanc, les vaisseaux des saintes Huiles. (*Inv. du 29 sept. 1653*, f. 10, v°).
On a donné à St-Martin : quatre mantelets servant au St Sacrement, un voile vert de gros de nappe, deux tableaux, 4 processionnaux. (*Ibid.*)

2542. Le dix-neufiesme d'octobre 1653 a esté acheptè un voile de satin blanc en brocherie d'or, ayant au milieu une image de la Ste Vierge, et garny à l'entour d'un passement ou dentelle de Milan.

2543. Le tresiesme décembre ont esté adjousté trois corporaux dont il y en a deux sans passement et un avec passement.

2544. Six mouchoirs à glands.

2545. Six aubes pour les porte-châsses.

VIII

INVENTAIRE DE SAINT-LOUP DE 1662 (*Suite* [1])

Inventaire du linge.

2546. Une aube de toile fine, garnie d'une dantelle de point coupé remply, hault d'un demy quartier d'aulne.

2547. Trois aubes de toile fine, garnies de dantelles et trois ou quatre entretoiles de point coupé, hautes d'un douxiesme.

2548. Quatre aubes garnies de dantelles au mestier, larges d'un douxiesme.

2549. Une grande aube, garnie d'une vieille dantelle et trois entretoiles larges de deux doigts, avec deux autres aubes garnies de leurs dantelles et d'un entretoile, fort usées.

2550. Quatre aubes à dantelle large de trois doigts.

2551. Une autre aube à dantelle remplie à l'esguile, large de trois doigts.

2552. Quatre aubes communes, garnies de petitte neige.

2553. Six aubes de grosse toile, trouées par les manches et le col, garnies de petitte neige, servants aux porteurs de la châsse Saint Loup.

2554. Quatre surplis pour les acholites, garnies de vielle dantelle.

2555. Trois nappes pour le grand autel, de toile fine ouvrée, alongées par les bouts, assez usées, marquées à un I.

2556. Deux nappes de toile commune, pour le grand autel, marquées à un I.

---

[1] Arch. de l'Aube, 4 H *bis*, 3, f. 18-21.

2557. Deux nappes de toile ouvrée, pour l'autel du Très Saint Sacrement, marquées à un II.

2558. Deux nappes de toile ouvrée, pour l'autel de la Vierge, marquées à un III.

2559. Vingt aultres nappes.

2560. Une grande nappe de crédence, garnie par bas tout autour d'une dantelle large de quatre doigts, et d'une autre par les costés large de deux doigts.

2561. Une petite nappe de crédence, garnie d'une vieille dantelle [1].

2562. Deux nappes de communion, garnies d'une neige large de trois doigts par bas, et d'une petitte par hault.

2563. Une aultre nappe de communion garnie d'une vieille dantelle [2].

2564. Amicts garnis de ruban, trois douxaines.

2565. Trois ceintures à double cordon, servants aux grandes festes.

2566. Six ceintures communes.

2567. Trois grands corporeaux à dantelle de point coupé, large de demy quartier.

2568. Douze corporeaux tous garnis de dantelles ou point coupé.

2569. Quatre aultres corporeaulx, garnis de petitte neige.

2570. Un corporeau découpé servant à exposer le Très Saint Sacrement [3].

2571. Un point coupé, long de deux tiers d'aune, large de quatre doigts, servant à orner le dais à exposer le Très Saint Sacrement.

2572. Quatre grands purificatoires à grande dantelle de point coupé.

---

[1] Dans l'inventaire du 8 novembre 1651, on trouve: Une nappe de crédence et une petite tavayole qui sert à même effet (Arch. de l'Aube, 4 H *bis*, 3, f. 6, r°).

[2] Dans l'inventaire du 8 novembre 1651, on trouve : Une nappe qui se met sur l'autel des reliques en la nef (*Ibid.*).

[3] Dans le même inventaire, on trouve : Dix palles de toile (*Ibid.*, f. 6, v°)... On trouve également : Une palle de tabis blanc à fleurs, avec une croix d'un passemant d'or ; — une autre de damar blanc, avec une croix de soye ; — une autre de camelot blanc, avec une croix de soye ; — une autre à fond d'or, remplie de fleurs rouges et bleues ; une autre de damas rouge, avec une croix d'un passemant d'or ; — une de damar verd, avec une croix de soye ; — une de veloux noir, avec une croix de cocquilles d'argent ; — une autre de damar noir avec une croix de soye ; — une de gros de nappe violet, avec une croix de soye (fol. 9, r°).

2573. Vingt aultres purificatoires à grande dantelle.

2574. Deux douxaines de purificatoires à petitte dantelle.

2575. Trois enveloppes de calice.

2576. Quinze touailles ou tournoires.

2577. Treze essuimains d'autel à passement.

2578. Six essuimains d'autel sans passement.

2579. Mouchouers garnis de glands, quatre douxaines [1].

2580. Une grande dantelle de point coupé, servant de bordure à un parement d'autel, large d'un demy quartier.

2581. Une aultre dantelle au mestier, servant à mesme usage, de pareille largeur.

2582. Sept aultres petites dantelles, servants à mesme usage.

Inventaire des livres [2]

2583. Trois Officia propria Sanctorum ad usum Canonicorum Regularium, in-folio, imprimés, reliés en parchemin, cum officiis sanctorum ecclesiæ Sancti Lupi, escrits à la main.

2584. Quelques livres escrits à la main, en vélin et lettres gothiques, où sont les offices de l'église de Saint-Loup, in-folio.

2585. Deux Officia festorum regalis Abbatiæ Sancti Lupi Trecensis. Trecis, 1657, in-8°.

2586. Deux douxaines Processionale regalis Abbatiæ Sancti Lupi Trecensis. A Paris, 1658, in-8°, reliés en papier marbré.

2587. Un volume in-folio manuscrit, relié en veau marbré, doré sur le dos, qui a pour titre : *Litteræ et attestationes de sacris reliquiis, quæ in insigni Ecclesia Sancti Lupi apud Tricasses asservantur, ex syngraphis in hoc unum volumen collectæ*. 1660.

2588. Un cayer in-folio, couvert de parchemin, dans lequel s'enregistrent les mariages qui se font en l'abbaye de Saint-Loup, commençant au troisiesme jour de juillet 1640.

2589. Un volume in-folio, dans lequel s'enregistre les baptesmes et sépultures qui se font en l'église de Saint-Loup, commençant au 3e jour de janvier 1659.

---

[1] *Ibid.* : Trante quatre mouchoirs pour les prêtres (f. 6, r°).

[2] On suivait à l'abbaye de Saint-Loup la liturgie romaine, et l'on n'y trouve que des livres de cette liturgie, sauf le *Breviarium Trecense, Trecis*, 1652, 2 vol. in-8°. — Nous croyons inutile de donner la liste de tous les livres liturgiques imprimés.

2590. Un demy-volume in-folio, contenant les receptes et mises de la sacristie de Saint-Loup, commençant au premier jour de décembre 1652.

2591. Un volume in-folio, dans lequel sont enregistrés les noms des enfants et aultres de la confrairie de Saint-Loup, commençant à la feste de saint Loup 1649.

A cet inventaire on a ajouté, les années suivantes, entre autres objets[1]*:*

2592. Un petit parement pour l'autel de Sainte Geneviefve.

2593. Un voile et une robbe pour Sainte Jenefieve.

2594. Une robbe pour l'image de la Sainte Vierge.
Le tout de taffetas vayr.

2595. Une custode pour la suspension du Saint Sacrement, de brocar à fond d'argent, velours, d'or, et de fleurons de soie.

2596. Un tour de passement pour mettre au Saint Sacrement lorsqu'il est exposé.

IX

INVENTAIRE DE NOTRE-DAME-AUX-NONNAINS (1343)

Additions et corrections

2597. *Modifier ainsi le n° 916:* Tres alie aube parate de samittu predicto, pro missis celebrandis in festivitatibus et solemnitatibus beate et gloriose Dei genitricis virginis Marie.

2598. *Ajouter:* Item tres alie aube parate de cendallo nigro cum moletis et alias de serico operate, ad missam celebrandam pro defunctis.

2599. *Modifier ainsi le n° 919:* Item quedam alia auba etiam ad celebrandam missam, parata de serico de puncto rotundo cum castellis et roseriis.

2600. *Ajouter*: Item quedam alia auba parata de samittu crocey coloris cum capitibus leopardorum, necnon quedam casula ejusdem samittus ad missas festivitatum duplicium celebrandas.

---

[1] Arch. de l'Aube, 4 H *bis*, 3, f. 21.

2601. Item quedam alia auba eciam ad missas celebrandas, parata de serico cum ymaginibus Sancti Nicolai de brodeura.

2602. *Après le n° 985, ajouter:* Item quidam alius calix et patena, argenteus deauratus, ponderis insimul, uno mediante alio, unius marche cum dimidia argenti, vel circiter.

2603. *Compléter ainsi le n° 1013 :* Item quedam paramenta de serico diversorum colorum, ad quamdam aubam sacerdotum parandam.

2604. *Ajouter :* Item quidam parvus coffretus cum clave deaurata, in quo reperte fuerunt plures veteres stole de sericis diversorum colorum.

X

INVENTAIRE DE SAINT-JEAN (1562)[1]

Cet inventaire n'est pas, dans sa première partie, la copie de l'inventaire publié p. 152-155. En effet, l'ordre des articles n'est pas le même ; de plus, il manque à l'inventaire de 1562 les n°s 1266, 1269, 1271 à 1273, 1277 et 1295 de l'inventaire précédent ; enfin, il s'y trouve plusieurs articles nouveaux, savoir :

2605. Deux potetz d'argent, pesantz deux marcs.

2606. Un baston de boys à porter la croix, couvert de feuille d'argent.

2607. Troys tasses d'argent, pesantz ensemble cinq marcz deux onces justes, en chacune desquelles y a ung Agnus Dei pour armoisie. (*En marge :* Lesdictes trois tasses ont esté converties en VI coupes pour servir à charcher l'euvre et à la table Dieu, escript en fin de ce chapytre.)

2608. Ung bassin d'argent, pesant cinq marcz une once et demye.

2609. Ung grand tasseau d'argent doré pour partie, et la plataine de derrière de cuyvre doré.

2610. Deux petitz tasseaux d'argent doré en la bordure.

Faict les an et jour dessus dictz.

---

[1] Arch. de l'Aube, cart. 15, G, 1.

On a ajouté à cet Inventaire :

2611. Plus six coupes d'argent doray, à servir à la table Dieu et à charcher l'euvre, quy ont esté faictes, au moys de febvryer mil v^c soixante cinq, des trois tasses d'argent comprinzes en cette inventère, quy pesoist cinq marcs deux onces, et les dictes six coupes poize cinq marcs, six onces et demye. S'est ainsi trouvé pour le poix.

2612. Plus une petite croix d'argent et de boys, couverte d'argent dorey, à pied de cuyvre, servant à porter à la conduicte d'un corps.

2613. Quatre verges d'oz de balaine, à garnitures de fil d'argent, servant à porter pour les marrigliers.

2614. Le baston d'une croix, lequel est de boys couvert de feuille d'argent, estortif (?) d'argent dorey.

2615. Plus audict Trésor fut trouvé ung petit ciel de drap d'or figuré de velours à broderye, doublé de satin cramoisy rouge, à frange de soie, coiffé d'or de Chippre.

2616. Item ung aultre petit ciel de viel velours, doublé de satin bleu, à broderie d'aigneaulx sainct Jehan, soleiz et estoilles, avec quatre bastons dorey. Ung petit tappiz de taffetas blanc à bandes d'or de Chippre et à frange de soye, à mectre soubz ledict petit ciel.

2617. Item ung dessus du grand ciel, de velours viollet cramoisy, ung grand soleil au millieu de broderye, et semé d'estoilles d'or de Chippre.

2618. Item les manteletz dudict ciel de drap d'or enlevé de velours, à frange de soye rouge, jaulne et bleu ; avec les quatre bastons servans à porter ledict grand ciel le jour de la Feste Dieu.

2619. Item deux chandeliers de cuyvre, de la haulteur d'environ cinq quardz de pied ; et trois aultres chandeliers de cuyvre, d'environ trois quars de pied de haulteur ; et deux petiz de latton.

Après le n° 1365, ajouter :

Aultres vestiaires, livres et meubles estans à la charge dudict sacriste *(Dorigny)*, qu'il a mis ès mains des prebtres célébrans en ladicte église, qui sensuivent.

2620. Deux chappes, l'une de satin, l'autre de toille rayée, ung

corporalier, ung messel, deux chandeliers de cuivre, ung calice, deux potetz d'estain, à messire Jehan Damoiseau pour la messe des Griveaulx.

2621. Deux chazubles, l'une de velours brun tanné, et l'autre de toille rayée, le tout viel et à armoiries de la Ruelle, deux chandeliers de cuyvre, ung Messel, deux corporalliers fourniz, ung calice et deux potetz d'estain, à maistre Gilles Galland.

2622. Deux chazubles de toille rayée, fournye d'estoille et manipulle, ung corporallier, ung Messel, deux chandeliers de cuyvre, ung calice et deux potetz d'estain, à messire Claude Guérite.

2623. Deux chazubles, l'une de damars rouge, l'autre de viel camelot, ung corporalier, ung Messel, ung anceau de methe, ung calice et deux potetz d'estain, à Messire Jehan Dosny pour la première messe.

2624. Une chazuble de toille ryollée, ung calice et deux potetz d'estain, à messire Pierre Villat pour la dernière messe.

2625. Ung vesseau (*ajouté :* deux vesseaux) de cuivre dorey, à porter Extrême Unction, deux capses à mectre les hosties, l'une de velours rouge et l'autre de velours verd figuré, ès mains des chappellains.

2626. Item le baston couvert d'argent à tortilles d'argent dorey, à porter la croix[1].

Déclaration du linge estant en l'église Monsieur Sainct Jean de Troyes, trouvé ès vingt sixiesme aoust mil cinq cens soixante troys, ès coffres de ladicte église.

2627. Et premiers, une douzaine aulbes fin lin blanchy, garnies de leurs sainctures et amytz.

2628. Soixante aulbes de chanvre, aussi garnies de leurs sainctures et amytz.

2629. Quinze aulbes, assçavoir : troys garnies pour les chappes de drap d'or, troys garnies de satin blanc, troys garnies de velours rouge, troys garnies de velours pers, troys garnies de satin rouge.

---

[1] Après Pierre Dorigny, tous ces ornements, livres et meubles furent mis à la charge de Messire Nicole Jobert, prebtre, sacriste de St-Jean. Un nouvel Inventaire, presque en tout pareil au premier, fut dressé lors de son entrée en charge, le 20 novembre 1573; il est écrit à la suite du précédent.

2630. Plus une petite aulbe de chanvre, garnye de saincture et amictz.

2631. Une douzaine sachetz servantz à couvrir calices.

2632. Cinq douzaines bouchesaintz, servantz au temps de Caresme.

2633. Huict cortines servantz à mettre devant les autelz audict temps.

2634. Item deux grandes cortines, l'une servant à mettre devant le grand crucifix, et l'aultre devant le grand aultel, et au temps que dessus.

2635. Treize nappes ouvrées, à mettre sur les aultelz.

2636. Unze longières aussi linge ouvré.

2637. Six aussi aultres petites longières, linge ouvré.

2638. Troys nappes, linge ouvré, servantes à la table à Dieu.

2639. Quattre serviettes à mettre les reliques au bureau.

2640. Une grande serviette garnye d'or et soye rouge.

2641. Deux grandz surplis, et deux petitz pour les enfantz servantz au cueur.

2642. Plus six douzaines nappes de autel, estantz de chanvre, tant grandes que petites.

Les vieulx linges ont esté remys, et le tout cy-dessus spécifié, ès mains de Nicole vefve de feu Pierre Guéritte, laquelle les avoit auparavant en garde. L'an et jour cy dessus.

Linge appartenant à ladicte église Sainct Jehan, estans à la charge de Nicole vefve de feu Pierre Guéritte, chandelière de ladicte église, assçavoir :

2643. Trente deux nappes de chanvre, servans à chanter, non ouvré.

2644. Item, trois nappes de chanvre, servant à mectre sur le bureau des reliques.

2645. Item dix huict aultres nappes de chanvre, non ouvrées, servans à chanter.

2646. Item cinq nappes ouvrées et six petites serviettes telles quelles, avec ung petit surpelix de toille de chanvre.

2647. Item quarente aubes, fourniz de leurs amyz, tant de chanvre que de lin, estans au coffre sur le jubé de ladicte église.

2648. Item une serviette brodée d'or de Chippre, servant à mectre sur le ciboire aux bons jours.

2649. Item dix courtines tant chanvre que de lin, de diverses sortes, telles quelles, servans à boucher les sainctz en Caresme.

2650. Item cinq aultres aulbes de chanvre, garny de leurs amictz.

2651. Item seize longières de lin.

2652. Item neuf nappes ouvrées et six petites serviettes ouvrées.

2653. Item trois douzaines et demie de petitz drappeletz, tant grandz que petitz, servans de bouchesainctz.

2654. Item dix aultres nappes de chanvre.

2655. *Ajouté :* Plus deux grandes aubes et quatre petites aubes, fournies d'amictz, faictz à neuf ce XIX[e] avril 1574.

Aultre linge estant en la charge de ladicte chandelière, qu'elle a mis ès mains des prebtres chantans messe en ladicte église, qui sensuivent :

2656. Trois nappes et deux aubes ès mains du vicaire de ladicte église, M[e] François Pézard.

2657. Deux aulbes à messire Jehan Damoiseau, qui dict la messe des Griveaulx (*ajouté :* et depuis mis ès mains de messire Denis Michau, qui dict ladicte messe.)

2658. Ung aulbe à M[e] Gilles Galland, qui dict la messe de La Ruelle (*ajouté :* et depuis à messire Jaques Chastel, qui dict ladicte messe.)

2659. Trois nappes, ung aube, à messire Claude Guérite, qui dict la messe des trespassez (*ajouté* : et depuis entre les mains de M[e] Claude Coutan, qui dict ladicte messe.

2660. Ung aube à messire Nicole Jobert.

2661. Ung aube à messire Pierre Villat, qui dict la première messe.

XI

INVENTAIRE DES CORDELIERS[1]

Inventaire des confréries (8 juillet 1556)[2]

Casule confraternitatum.

Et primo pro confraternitate Passionis.

2662. Tres cappe panni aurei.

2663. Item casula ejusdem panni, cum duabus tunicis.

2664. Item due cappe de damasco albo figurato, cum casula et duabus tunicis et duabus tunicellis pro confrariis.

2665. Item casula de veluto cramoysi, cum duabus tunicis ejusdem substantie.

2666. Item une chasuble et deux tunicques de velours morée.

Pro sancto Jacobo.

2667. Casula de damasco rubeo, cum duabus tunicis.

2668. Item casula de sergia rubea, cum duabus tunicis.

Pro sancto Michaele.

2669. Casula de satin blanc, et les offroys de broderie (1597).

Pro sancto Crispino.

2670. Casula de veluto rubeo.

Pro sancto Adriano.

2671. Casula de damasco rubeo figurato.

Pro sancta Katharina.

2672. Casula de damasco albo.

Pro sancta Barbara.

2673. Casula de damasco albo.

2674. Une chasuble et deux tunicques de camelot noir.

---

[1] Biblioth. de Troyes, ms. 2259. — Cet inventaire fait suite à celui qui est publié ci-dessus, p. 166-172.

[2] Fol. 28-29.

Pro sancto Francisco.

2675. Casula crocei coloris.

2676. Sacristia hujus conventus sufficienter est adornata linteaminibus, et presertim amictis, albis, et reliquis ad sacrum altare servientibus.

Anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo sexto, die vero mensis Jullii octava, visitata fuit hec sacrestia per reverendum patrem Ambrosium Milley, doctorem theologum et custodem Campanie, presentibus Petro Colini, Joanne Charpentier, Joanne Royer, una cum Edmundo Cotteret, sacrista. In qua sacristia inventa sunt que annotata sunt supra per reverendos patres custodes predecessores Hance et du Bien, exceptis iis que in marginibus annotantur.

Fr. Johannes Royer, vicarius.

Milley, custos *propria manu.*

D'un autre Inventaire, fait le XXXIII (sic, prob. pour XXVIII) août 1572, nous extrayons ce qui suit[1] :

2677. Ung gros calice d'argent doré, ayant la pomme envyronnée d'apostres.

2678. Ung moyen de feu nostre maistre Gombault.

2679. Un troziesme ayant des anges gravez sur le pied.

2680. Un quatriesme de feu nostre maistre Morelli.

2681. Un cinquiesme, nommé le calice des anges.

2682. Item cinq aultres communs, et tous d'argent doré.

2683. Item dix culliers d'argent doré, apartenant à chacun calice.

2684. Item quatre potetz d'argent, deux grandz et deux petis.

(Suivent les croix, encensoir, et reliquaires de l'Inv. de 1527).

2685. Item un petit Dieu de bois painct tenant un reliquière (1610 : d'argent.)

2686. Item une châsse de cuyvre dorée où il y a aulcuns reliquaires.

2687. Item trois calices d'estain.

2688. Item trois grandz bassins de cuyvre et un petit.

2689. Item un bassin d'estain.

[1] *Ibid.*, f. 35 et 36.

2690. Item quatorze grandz corporallez, qui ordinairement servent à décorer tant le grand hostel que les aultres, et un vollet pour le plus grand corporalié.

2691. Item trois petis corporalliez, avec les vollez, asçavoir, un de nostre maistre Milley, un du béat père Jacquelet, et cellui que l'on donne ordinairement au gardian.

2692. Item quinze careaulx tant riches que simples, à décorer les hostez.

2693. Item dix grandz careaulx servant de tapisserie.

2694. Item trois rondeaux à mectre sur le passet du grand hostel aux festes doubles.

2695. Item le ciel à porter le Corpus Domini.

2696. Item le petit ciel de velours rouge, à mectre sus les hostez quant on porte le Corpus Domini.

2697. Item XXI tapis de layne, tant pour le grand hostel que pour les aultres.

2698. Item cinq aultres tapis de soye, tant du grand hostel que du nom de Jhus, S[t] Jacques et S[te] Barbe.

2699. Item une pièce de satin verd pour refaire les offrois des chasubles communes.

2700. Item neuf de tapisserie, tant grandes que petites.

2701. Item en aulbes tant blanches que salles, cent et quatre; en amys tant blancs que salles, quatre vingtz; en serpelis tant blancs que salles, quarante et ung.

2702. Item VIII grandes serviettes à faire la communion.

2703. Item dix serviettes tant à porter le calice qu'à mectre sur l'ymage Nostre Dame du grand hostel.

2704. Item en nappes d'hostelz tant blanches que salles, soixante et six.

2705. Item en serviettes à essuyer les mains aux hostelz, quarante et deux.

2706. Item en corporaulx, XXII.

2707. Item quatre grandz Messelz de parchemin enluminez, et deux petis dont l'un est couvert de velours noir.

2708. Item quatre aultres Messelz toutz neufz, en papier, dont y en a deux de l'usage nouveau.

2709. Item un lavoir de cuyvre.

2710. Un chauldron.

2711. Un pot d'estain à mectre l'eaue.

2712. xvi petitz potetz.

2713. xiii couvertures de calices.

2714. Dix toillettes à essuyer les mains à la sacristie.

Le tout faict ce xxxiii (*sic*) aoust 1572, testmoingtz nos signes manuelz.

F. Hugot. F. Berthault. F. Audiger.

Dans un Inventaire de 1600, on trouve, en outre des calices et reliquaires de 1572[1] :

2715. Une coupe d'argent à communier les enfans.

Dans un inventaire de 1610, on trouve, en outre[2] :

2716. Un calice grand de feu nostre maistre Mailliet.

2717. Six potetz d'argent, quattre non doré, et deux doré et figuré provenant de feu nostre maistre Mailliet.

2718. Six paix, deux avec les clevescles et quattre touttes d'argent doré.

2719. Un St François de cuivre doré, provenant de deffunt le père Noël. (*1627* : un Sainct François de rosette doré).

2720. Une coupe d'argent à communier, provenant de deffunt le père Périn.

Plus, pour les ornements pour parer le grand autel :

2721. Les parement bleu de tafetas, avec le devant d'aultel, provenant de deffunt le père Bertier.

2722. Les parement blant, avec le devant d'aultel, provenant de deffunt le révérant père Bollat.

2723. Plus des mantelais de damars blant, ornés de floront, provenant de Monsieur Vestier.

2724. Les ornement ou parement rouge, avec le grand devant d'aultel, provenant de révérant père Rogier.

2725. Les parement noirs, provenant de deffunt le père Rogier.

[1] *Ibid.*, f. 37, v°.

[2] *Ibid.*, f. 38-40.

2726. Item un parement blant pour le grand autel.

2727. Item un parement blant de Ste Barbe.

2728. Item un parement vert pour le grand autel.

2729. Item troys devant de grand autel de tapicerie.

2730. Item troys petits de tapicerie pour les petits autels.

2731. Item cinq petits tapis à mettre sur les pulpitres des chaires de (*céans?*).

2732. Item quattres tapis pour les bonnes festes, à mettre sur l'aigle à dire l'Evangille et Espittre, savoir, deux de rouge et deux vert.

2733. Item troys parement à mettre sur le grand autel, savoir, deux rouges et un blant.

2734. Item deux grand pièces rouges, pour servir à l'église le grand jeudy de Pasques, pour le Paradis.

2735. Item quattre cuissint de careaux, et troys moindres qui demeurent derrière le grand autel.

2736. Item deux tables d'aultel, une rouge et l'aultre blanche, pour le tampt de Caresme.

2737. Item en corporailliers pour parer le grand autel aux bonnes festes, traize.

2738. Item en corporalliers pour les corporaulx, à porter pour dire la messe, dix.

2739. Item un Misel garni de 6 perles sur les fermets, et deux cuissins pour servir à l'autel.

2740. Item la chappelle des ornements de drapt d'or, provenant de la chappelle de la Passion.

2741. Item la chappelle des ornements de damars blant figuray.

2742. Item une chappe de damars blant, remply de fleurs, donné par nostre maistre Gromard.

2743. Item troys chappes rouges, provenant de deffunt nostre maistre Maillet.

2744. Item une chazuble et deux tuniques de velours bleu, provenant de la chappelle de la Passion.

2745. Item la chappelle de damars blant figuray, pour les simples festes de Nostre Dame.

2746. Item une chappelle de damars rouge figuray, pour les festes des martirs.

2747. Item les ornements de velours noir, provenant de la chappelle de la Passion.

2748. Item quattre chazubles de velours, comprenant une noire où il y a ung crucifiment derrière, et appartient au couvent.

2749. Item deux chasubles, une de velours figuray, et l'aultre de damars vert figuray, provenant de nostre maistre Maillet.

2750. Item six chasubles des confrairies, savoir: ...., cordonniers, chaistriés, tenturiers, torcheurs et forbiseurs.

2751. Les ornements noirs de Ste Barbe.

2752. Les ornements noirs du couvent, de camelot.

2753. Les ornements de damars des Jacquiers.

2754. Les ornements simples des Jacquiers.

2755. Les ornements de velours rouge, de la Passion, pour les dimanches de l'année.

2756. Les ornements du couvent, verts, pour les dimanches.

2757. Deux paires d'ornements.

2758. Des simples ornements jaunes figuray, pour les simples.

2759. Dix-huict chazubles communes, savoir: une de taffetas bleu du père Magistry; une de satin de Bourges de nostre maistre Morelly; une simple rouge des cordonniers; une du père Filloména; une blanche de Ste Barbe; une blanche qui est brodée; une rouge de tripe de velours rouge, du père Périn; une de tafetas bleu brodée; une jaune; deux de bleu pour le caresme; quattres de satin de Bourges blanches; troys autres rouges.

2760. Cinq chappes pour les doubles, à porter à la procession.

2761. Des ornements rouges à dire la messe du St Nom de Jésus.

2762. Un ciel de satin rouge figuray, à porter le St Sacrement.

Le linge de la sacristie

2763. En nappes, 27.

2764. En serviettes, 24.

2765. En aubes de prestres, 41.

2766. En aubes de novices, 4.

2767. En amis, 30.

2768. En surpelis de prestres, 8.

2769. En surpelis de novices, 8.

2770. En lavemains, 6.

2771. En corporaux, 20.

2772. Quatre pères de tuniques pour les novices.

2773. Six vollais de calices; comprenant un qui provient de nostre maistre Perrinot, où sont des anges et les quattre évangélistes de broderie.

2774. Plus un petit siel à porter un reliquère à la prosession généralle.

2775. Plus quattre grands bassins de cuivre.

2776. Troys grandes serviettes de taffetas à porter aux bonnes festes, savoir, une rouge et deux blanches.

2777. Plus troys robbes de Vierge, deux rouges et une bleue, pour Nostre Dame de Lorette et Nostre Dame des Anges.

2778. Plus, pour la Nostre Dame du grand autel, troys robbes, une blanche, une rouge et une de gris.

Dans un autre Inventaire du 31 octobre 1617, on trouve[1] *:*

2779. Troys boëttes d'argent, avec les couvecles qui servent de paix.

Dans un autre, du 9 octobre 1627, on trouve[2] *:*

2780. Deux reliquaires d'argent pour le diacre et souzdiacre.

2781. En paix d'argent, cinq : en contant celle qui est à la boiste émaillée.

2782. Troys boistes d'argent avec leurs fermetures (lesquelles ont esté employées à faire la petite croix d'argent).

2783. Une boiste couverte d'émail, garnie d'argent, et une paix d'agatte historiée de la Cène, avec un voil de calice, le tout provenant de feu nostre maistre Coradin, qui ont esté retirez des mains de nostre père spirituel pour la somme de trente quatre escuz qu'il avoit presté audict deffunt allant à Romme.

2784. Item cinq petiz tableaux en cuivre, enchâssez en ébaine (dont l'un est perdu).

---

[1] *Ibid.*, f. 30, r°.

[2] *Ibid.*, f. 30, v°, et 31.

2785. Plus une bource de satin, avec le voil de satin blanc garni de tafetas violet.

2786. Item dix-sept voiles de calices.

2787. Item boistes pour bources et corporaux, 27.

2788. Item corporaux, 21.

2789. Item aulbes de prebtres, 37.

2790. Item cinquante-cinq amictz.

2791. Pour les enfans, neuf surpelis et neuf aulbes.

2792. Napes d'autel tant petites que grandes, 43.

2793. Serviettes pour la saincte communion, sept.

2794. Serviettes communes pour les autelz, 13.

2795. Surpelis pour les prebtres, treize.

2796. Onze couvrechefs de Nostre Dame.

2797. Essui-mains, quatorze.

Dans un autre Inventaire du 27 avril 1632, on trouve [1] *:*

A été adjouté à l'église par le P. Durand :

2798. Le corps du pulpitre de cuivre; les deux pulpitres de cuivre, de l'Epistre et de l'Evangille; le pied et les branches du candélabre; les deux chandeliers qui sont aux deux costés de l'autel.

2799. Les six grands tableaux qui sont dans le cœur, avec celuy qui est à l'autel de S[t] François.

2800. Une tenture de damas rouge du grand autel, sçavoir : les courtines de damas et les mantelets de velours, à passements et franges d'or et soye.

2801. Une autre de damas blanc, etc.

2802. Deux devants d'autels de satin blanc, qui sont aux chapelles de S[t] François et de S[t] Jacques.

2803. Un autre devant d'autel de satin violet à fleurs, avec les mantelets, qui servent à la grande chapelle du Nom de Jésus.

2804. Plus, un chasuble de damas noir, un dessus d'autel, un devant, avec le poille de velours plain, bourdés de satin blanc, et enrichis des armes de feu Monsieur Mauroy, pour la susdite chapelle, et que l'on ne doit prester qu'aux parans dudict

---

[1] *Ibid.*, f. 31-32.

Mauroy; madame sa femme l'a demandé par requeste, à laquelle nous avons consenti pour n'estre privés des dits ornemens.

2805. Plus, en la petite chapelle du Nom de Jésus, un devant d'autel de ligature d'argent et de soye, avec les rideaux attachés aux mantelets.

2806. Une coupe d'argent doré, avec le porte-Dieu que nous a donné M. Camusat.

2807. Plus, une croix d'argent, qui a esté faitte des petites boëtes d'argent, par la permission de nostre M. le provincial, par la diligence de Monsieur du Magny, gendre de Mademoyselle de ... ?

XII

VISITE DE L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE [1]

(18 décembre 1526.)

Venerabiles et discreti viri Nicolaus Legrand, alias Dumanchot, cantor, etc. (Ce sont les mêmes que pour S. Remy et S. Frobert). Sumpta stola, prefatus Dominus cantor, qui lineis indutus erat, lumine precedente, invenit

2808. Corpus Christi reverenter post magnum altare reconditum in cupa argentea deaurata [2]; nam, cum aperuisset, nitida et mundissima apparuere omnia que maxime decent corpus Christi ex Immaculata virgine progegniti.

2809. Fontes reperti fuere mundi [3]. Unctiones reponuntur in fenestra lignea muro adherente, satis prope et non procul a dictis fontibus. Libri ad baptisandum conscripti et unctiones administrandas satis boni sufficientesque in eadem fenestra repositi.

---

[1] Arch. de l'Aube, G 1345, f. 3 et 5.

[2] En 1533 (le 27 janvier 1532, *v. st.*), il y a : « In fenestra post magnum altare. » (*Ibid.*, f. 16). En 1536 (le 15 février 1535, *v. st.*), il y a : « In cibotio reconditur jocale argenteum instar pyramidis ad reponendum oleum sacrum, et ideo non reponitur in fenestris ligneis muro inclusis prope fontes. » *Ibid.*, f. 34, v°.

[3] En 1533 : « Fontes habent mundissimos bipertitos, opere fusorio ab anno conflatos, in quorum labro seu margine sunt sacre unctiones munde. Operculum item ex opere fusorio et simili materia, quod surripitur et deprimitur minimo negotio. » *Ibid.*, f. 21, v°.



2810. Librorum in choro existentium inventi fuerunt plerique boni et sufficientes. In quibus tamen sanctorum legende continentur male correcti et in multis locis obliterati, quamvis scripti sint in membrana seu pergameno.

2811. Corporalia satis munda [1].

2812. Inventarium habent matricularii de reliquiis, sanctis vasis, calicibus; quas reliquias visitaverunt domini commissarii, aperiente domino Simone Cossart, ad hoc commisso per matricularios. Reliquie sanctorum solent honeste deferri super abacum per sacerdotem lineis aut capa indutum, stola a collo pendente et luminari precedente, quod domini commissarii laudarunt, hortantes ut ita continuent.

2813. Octo calices argenteos non viciatos habent, quorum unus est deauratus. Novem partim ex argento, partim ex cupro aurato.

2814. Duas cruces habent, partim argenteas, partim ex alia materia, quarum altera est deaurata [2].

XIII

INVENTAIRE DE L'HOTEL-DIEU St-NICOLAS (1566) (*Suite*)[3]

En une chambre basse attenant à la cuisine, en laquelle on faict le pain à chanter, fut trouvé :

2815. Trois fers à faire pain à chanter, les deux à faire de grand vollume, et l'aultre du petit vollume.

2816. Un petit coffre d'environ deux piedz de long, fermant à clef, dedans lequel a esté trouvé troys rongnettes de fer, emmanchées en boys, servans à rongner pain à chanter.

En la grande gallerye dudit Hostel Dieu fut trouvé :

2817. Ung coffre de boys d'environ sept piedz de long, fermant à clef, dedans lequel fut trouvé :

2818. Vingt sept nappes de chanvre à litteaux aux deux boutz, servans à l'église, tant vielles que neufves.

---

[1] *Ibid.*, f. 3, r° et v°.

[2] *Ibid.*, f. 5, r°.

[3] Arch. de l'Aube, *Reg.* 43 H, 62, f. 13-31, *passim.*

2819. Item quatorze aubes et dix huict amitz à célébrer messes, tant vielz que neufz.

2820. Item quatre custodes de chanvre, frangez.

2821. Item une grande custode de chanvre, avec huict aultres petites custodes frangez, servans à boucher les ymaiges en caresme.

2822. Item une douzaine de servyettes à laver mains, quant on célèbre messes.

2823. Item sept sachetz de chanvre à mectre calices.

2824. Item cinq seinctures de fil blanc, à célébrer messes.

En la petitte gallerie fut trouvé :

2825. Deux gros coffres de boys, dedans l'un desquelz a esté trouvée : une chappe de taffetas viollet, doublée de toille noire.

2826. Item une chasuble de drap d'or faicte, doublée de toille bleu.

2827. Item une aultre chazuble et deux thunicques de mesmes, en drap d'or faicte, garnyes de leurs estolles et manipules, doublées de toille perse.

2828. Item une aultre chazuble de fil de layne, figurée de plusieurs coulleurs, doublée de toille verde.

2829. Item une aultre chazuble, le derrière de soye verte, et le devant de drap d'or faicte.

2830. Item deux rydeaulx de custodes, de serge rouge et jaulne, frangez.

En une chambre haulte appellée la chambre Bertrand, fut trouvé

2831. Ung ymaige de Nostre Dame garny de son tabernacle de boys.

En une autre chambre appellée la chambre de frère Jehan Febvre, fut trouvé :

2832. Ung plat d'estain au millieu duquel y a une esmaille.

2833. Ung tableau de boys de platte paincture, auquel est painct ung crucifiement.

2834. Ung aultre tableau enchâssé en boys, auquel est painct ung sainct Hiérosme.

2835. Ung pan de toille faisant tor de chemynée, auquel est painct une Marie Magdelaine.

2836. Ung aultre tableau enchâssé en boys, auquel est painct sainct Jehan et sainct Nicolas.

En une petite chambre haulte fut trouvé :

2837. Cinq fers servants tant à faire pain à chanter que à faire gauffres.

En un grand grenier au-dessus de la chambre dudict Le Febvre, fut trouvé :

2838. Deux calices d'argent dorey, l'un buryné, garnyz de leurs plattines d'argent et estuys.

Et le vendredi septiesme jo[r] desdits moys et an, ledict Brodard nous a déclairé qu'il y a, au lieu de Belley près Troyes :

2839. Ung autel de boys de menuyserie en façon d'un coffre estant en la chappelle dudict Belley, sur lequel autel soulloit avoir trois nappes de chanvre littellées, chacune de quatre aulnes de long, et ung tappis de fil et poil, une aube, ung amict, une chasuble de fil et laine, une estolle et une manipulle ; lesquelz ont esté prins et robbez par ceulx de la religion nouvelle pendant les troubles derniers.

2840. Item ung callice d'estain, ung petit chandelier de cuyvre à mettre cierges, ung petit corporallier de damars rouge, une boueste à mectre pain à chanter, et deux petitz potetz d'estain à dire messes, que le dict Brodard a déclairé par luy avoir esté rapportez audict Hostel Dieu, qui ont esté cy devant inventoriez.

2841. Item a déclairé qu'il y a, en la chappelle dudict Belley, ung imaige de saincte Margueritte, taillée en pierre, d'environ trois piedz de hault, dorée par les bordz de ses habitz, avec la chevellurre couverte d'un petyt couvrechef de crespe.

2842. Item, deux vielles ymaiges de Nostre Dame, l'un de bois painct, tenant son enfant, et l'aultre en pierre blanche ; avec une moyenne ymaige de saincte Margueritte assize sur ung dragon, et ung petit oratoire de boys façon de scabelle.

2843. Item a aussy déclairé qu'il y a, en la chambre haulte de la maison dudict Belley, ... ung coffre de boys auquel est ung petit chandelier de cuyvre servant à la chappelle.

Dans un Inventaire de l'Hôpital Saint-Nicolas, fait en 1620[1], *nous trouvons quelques indications qu'il nous a semblé utile d'ajouter à l'Inventaire précédent.*

En une armoire estant au revestière a esté trouvé :

2844. Une croix de bois couverte de feuilles d'argent, où il y a un petit crucifix d'argent, la pomme de ladite croix de cuyvre doré, d'un costé de ladite croix y a un Agnus Dei.

2845. Item deux bras de cuyvre dorez, deux chefz, esquelz bras et chefz il y a des relicques.

2846. Item s'est aussy trouvé dans ladite armoire deux esthuis ou tableaux à esvantaulx, esquelz il y a des relicques à mettre sur l'autel.

2847. Item, un image St Nicolas taillée en bois painct et doré.

2848. Deux cuissins de tapisserie à poinct de Hongrye.

2849. Cinq marbres à célébrer la messe.

En une chambre haulte appellée la chambre du maistre spirituel dudict Hostel Dieu :

2850. Un calice d'argent doré, garny de sa platine, sur laquelle est aplicqué en émail un effygie de Nostre Seigneur, et d'aultre costé un sainct Nicolas aussy en émail, garny de son estuict.

2851. Ung autre calice d'argent doré garny de sa plataine, au bas duquel il y a un crucifiment.

2852. Deux potetz d'argeant pezans treze onces et demye.

2853. Un encensyer d'argent pendant à chesnes d'argent pezant trois mardz, une once, trois trézeaux.

2854. Deux couppes d'argent.

2855. Une escuelle d'argent.

2856. Une esguère d'argent; — esquelles couppes, escuelle et esguère sont les armes de deffunt Mr Brodard.

2857. Une paix d'argent esmaillée, où est représentée une Nativité; au doz de laquelle sont les armoiryes de feu frère Jehan Le Febvre, vivant Me spirituel dudit Hostel Dieu.

---

[1] Arch. de l'Aube, *Reg.* 13 H, 65, f. 3-12.

XIV

INVENTAIRE DE L'HOTEL-DIEU-LE-COMTE (1514)[1]

Inventaire par moy frère Nicole Forjot, docteur en théologie, jadis abbé de Sainct Loup de Troyes, prieur et maistre des Hostelz Dieu le Conte et Sainct Bernard, faicte des meubles trouvez et estans oudit Hostel Dieu le Conte. Et ce après le trespas de feue sœur Jaquette, religieuse dudit hostel, laquelle par cy devant en a eu la charge et administration de la pluspart, par l'ordonnance de feu messire Jehan Raverie, jadis prieur et maistre dudit hostel, et mon prédécesseur immédiat, et depuis par moy Forjot dessus nommé. Et incontinant après que j'ay eu l'administracion dudit hostel, et laquelle me fut baillée par feu le Roy Loys, baillay ladicte charge à ladicte feue sœur Jaquette. Laquelle en a fait son devoir et de mon temps par l'espace de trente trois ans. Icelluy Inventaire fait et commancé le dixiesme jour de may mil cinq cens et quatorze, en présence des frères Henry Bernut, Pierre Champaigne, Jehan Grancher, prebtres et religieux proffez de ladicte Maison Dieu le Conte de Troyes.

Et premier, en la chappelle dudict Hostel Dieu, ont esté trouvez les choses qui s'ensuyvent, c'est assavoir, en la petite chappelle faisant le revestière, nouvellement par moy Forjot édifiée :

2858. Une chazuble, tunicque et damaticque, et une chappe de drap de damas blanc, semez de fleurs de plusieurs coulleurs, à offraiz tous d'or de Chippre. Ensemble les paremens de l'autel, bas et hault, lesquelz ja piéça j'ay Forjot dessusdit achectez de Nicolas Le Peleterat, marchant demorant à Troyes ; pour lesquelz je luy baillay la somme de seize vingts livres tournois. Ensemble estolles et manipulles, et coletz, et paremens de trois aulbes, de mesme drap de damas. Lesquelz habitz ont esté faitz à Lyon.

2859. Item une chappe de soye, semée de toutes fleurs, avec les offraiz, et ou chapperon y a ung ymage de sainct Bertholomy, lequel on escorche. Laquelle je Forjot ay fait faire depuis quatre ans en ça.

2860. Item une chazuble de velours figuré de blanc, ensemble les estolle et manipule de pareil drap.

2861. Une tunicque et damaticque de velours cramoisy, ensemble

[1] Archives municipales, à l'Hôtel-de-Ville de Troyes, A. A., 36[e] carton.

les estolles et manipules, lesquelz j'ay Forjot feiz faire, il y a environ vingt ans, d'un drap que je trouvay céans, et achectay du velours pour faire les habitz.

2862. Une chazuble et une chappe de velours violet figurez, et les offroiz de drap d'or.

2863. Item une chazuble de drap de satin vermeil tout batu à or, avec les estolle et manipule.

2864. Item une chazuble de velours fort vyolet, de laquelle les offroiz sont à neuz.

2865. Item une chazuble de soye verde, en laquelle y a figurés Maria et autres, figurée de chiens d'or, et les offroiz de damas blanc, ensemble les estolle et manipule de damas blanc.

2866. Une chazuble de soye rouge, semée de diverses fleurs et oyseaulx blancs, et les offroiz semez de chiens et oyseaulx d'or, avec l'estoille et manipule.

2867. Item une chazuble de satin cendré, paincte de barres d'or, à petiz offroiz.

2868. Une chazuble, tunicque et damaticque de drap de soye verd et rouge, semée de fleurs verdes et chiens d'or, et offroiz semez de feuilles d'argent.

2869. Une chazuble jaulne de drap de laine, à petiz offroiz; tunicque et damaticque de satin jaulne à bien petiz offroiz.

2870. Item une chappe de soye jaulne, semée de lyons et liépars noirs.

2871. Item une chappe de drap de laine et soye, semée de petiz chiens et fleurs jaulnes, à offroiz à tallenelles, ensemble ung parement de mesme drap pour l'autel.

2872. Item deux chazubles de drap de soye verd, dont l'une a les offroiz rouges, et l'autre petiz offroiz tissuz d'or.

2873. Item une chappe de soye bleue.

2874. Item une autre chappe soye rouge à grans barres, et offroiz de tallenelles.

Pour les trespassez

2875. Une chappe, tunicque et damaticque de damas noir figuré, à offroiz à tallenelles, et deux paremens de mesme drap pour le hault et bas de l'autel, lesquels j'ay Forjot feiz faire y a environ quinze ans.

2876. Item une chazuble de damas noir figuré, à offroiz semez de soleilz d'or.

2877. Item quatre chazubles blanches, dont les trois sont de fustaine et l'autre de toille. Ensemble une petite chappe de fustaine, doublée de toille, à petiz offroiz d'or.

2878. Item six vieilles chazubles de plusieurs draps, telles quelles.

2879. Item une chazuble de drap de soye batu à or, avec les estolle et manipule.

2880. Item une chazuble de laine jaune et rouge, avec les estolle et manipule.

2881. Item une vieille chappe de soye rouge, à offroiz d'or.

2882. Item deux couvertures de tappiz de laine, l'une pour l'autel de la chappelle du revestière, et l'autre pour le grant autel. Ung autre tappiz faisant pareillement parement devant ledit grant autel, et ung autre servant sur les fers à dire l'evvangile.

2883. Item deux paires de coustodes de sarges, desquelles l'une desdictes paires est de vert, jaune et rouge, et les autres de rouge et vert.

Ou cueur de ladite chappelle

2884. En unes aumaires estans dedans le mur, y a ung grant calipce doré, lequel j'ai Forjot fait faire depuis cinq ans.

2885. Trois autres calipces d'argent dorez, et ung autre d'argent doré seullement dedans la couppe.

2886. Ung petit encencier d'argent.

2887. Deux petiz potetz d'argent.

2888. Une belle croix d'argent dorée, garnye d'un cruxifix et de pierrerie, et reliquaires dedans, et ung pied d'arain doré.

2889. Une grant croix d'argent, en laquelle a ung cruxifix d'argent.

2890. Le chef monsieur sainct Berthelomy.

2891. Le chef madame saincte Marguerite.
(*Ces deux chefs sont*) couvers d'argent depuis les espaulles en tirant en bas, garniz de pierrerie.

2892. Item ung petit bras de cuivre doré, ouquel a ung reliquaire de madame saincte Barbe.

2893. Ung autre petit bras de boys, couvert de feuille d'argent, ouquel a ung reliquaire de monsieur sainct Berthelomy.

2894. Item ung autre grant bras, couvert de feuille de cuivre, ouquel a ung reliquaire de monsieur sainct Jaques l'appostre.

2895. Item ung autre gros bras de bois, couvert de feuille (*d'argent*), ouquel a ung reliquiaire de sainct Denis.

2896. Ung autre pareil bras, ouquel a ung reliquiaire de sainct Jehan.

2897. Item ung autre pareil bras, ouquel a ung reliquiaire de saincte Agathe.

2898. Item une petite croix à croisons doubles, couverte d'argent, à ung pied de cuivre, et garnye de pierrerie.

2899. Item une autre bien petite croix couverte d'argent.

2900. Item ung reliquiaire de cuivre, sur lequel a une petite croix, ouquel y a de sainct Cosme.

2901. Item une petite paix de cuivre doré, en laquelle a ung crucifix.

2902. Item ung autre relicquaire en manière de tour, et de cuyvre, et deux arcs boutans, ouquel a plusieurs relicques.

2903. Item ung petit bras de boys, ouquel a ung relicquaire de sainct Hylaire.

2904. Item ung petit tableau garny d'argent, ouquel a plusieurs relicquaires.

2905. Ung grant estuy à corporaulx, couvert de velours cramoisy, et ung autre couvert de velours pers.

2906. Item une couppe d'argent, ensemble la pomme qui est au dessus aussi d'argent, en laquelle couppe est le précieux corps de notre Saulveur Jesucrist, pendant dessus le grant autel.

2907. Et une autre couppe de cuivre, estant en l'aumaire de pierre près du grant autel, pour porter corpus Domini aux malades.

2908. Item ung grant tableau de boys à deux guischetz, ouquel a plusieurs reliques.

2909. Item deux coulonnes de cuyvre torturées, sur lesquelles a deux anges de bois bien doré, lesquelz j'ay Forjot ay fait faire depuis douze ans.

2910. Item ung aigle et ung lampier de cuyvre, lesquelz j'ay Forjot ay fait faire depuis six ans.

2911. Item ung grant chandelier de cuyvre à cinq cierges, lequel est de longtemps céans.

2912. Item cinq petiz chandeliers de cuyvre, et six potetz d'estain, ung lavoys et ung bassin d'arain ouvré, et ung autre petit non ouvré. Ung anceau de cuyvre.

2913. Item un grant anceau de mette.

2914. Item chandelier de fer, ayant le pied de mort estain.

2915. Item une paix à ung sainct Sébastien.

2916. Item ung fer servant de pupitre à dire l'evvangile, et quatre chandeliers de fer, c'est assavoir deux grans et deux moyens.

2917. Item ung autre grant chandelier de fer à treize cierges.

S'ensuyvent les livres estans et servans à la dicte chappelle.

2918. Ung messel en parchemin finissant en la seconde marge du premier feuillet du kalendrier : *In perpetuum celebrando*, et ou derrenier feuillet escript y a : *Quia per incarnati Verbi.*

2919. Item ung autre messel aussi en parchemin, ouquel en la première paige du premier feuillet du kalandrier y a : *manere concede*, et ou derrenier service escript en lettre de forme y a le service de la Dédicace.

2920. Item ung petit livre en parchemin, contenant demy temps de messel, ouquel au second feuillet après le kalandrier y a au commancement dudit feuillet : *Deum celi*, et en la fin du pénultime : *pedes ejus, alleluia.*

2921. Item ung autre petit messel de parchemin de pareille marge, ouquel sont les bénédicions des vestemens de l'église au premier feuillet, et au second feuillet après le kalandrier y a pour commancement : *...cidebant ramos*, et à la fin y a deux cayers de parchemin tout blanc riglé.

2922. Item ung autre messel en grant volume, contenant le service d'aucunes messes, commençant au premier feuillet escript : *De Spiritu sancto*, et après en la ligne : *Spiritus Domini*, et en la fin de la première pagère du derrenier feuillet escript : *Qui tecum vivit et.*

2923. Item une autre messel en papier à l'usaige de Troyes, commençant au second feuillet après le kalandrier : *Paratam sibi in nobis*, et en la fin du derrenier feuillet escript y a une prose escripte à la main commençant : *Stans a longe.*

2924. Item ung espistollier en parchemin en lettre de forme, commençant : *Dominica prima in adventu*, et en la fin du derrenier feuillet escript y a : *Veni coronaberis.*

2925. Item ung anthiphonié en parchemin, commençant au premier du second feuillet : *Non est numerus*, et en la fin du derrenier feuillet : *Dominum Deum nostrum. Euouae.*

2926. Item ung autre anthiphonié aussi en parchemin, ouquel y a deux feuilletz devant de kalandrier, et au derrenier feuillet escript y a : *Veritas mea* au derrenier, et pareillement deux feuilletz de kalandrier.

2927. Item ung psaultier aussi en parchemin, ouquel au premier feuillet après le kalandrier, à la fin de la seconde pagère y a : .... *celibes*, et en la fin y a : *Per omnia doxa. Amen.*

2928. Item ung autre psaultier aussi en parchemin, ouquel après le kalandrier au commancement du premier feuillet y a : *Venite, exultemus Domino*, et en la fin du pénultime y a : *Hyems transiit.*

2929. Item ung légendaire en parchemin, commençant au troisiesme feuillet : *post resurrectionem*, et en la fin du pénultime feuillet : *est enim ut mei testimonii.*

2930. Item ung autre légendaire, commençant au quatreiesme feuillet : ..... *arios tuos sicut*, et en la fin du pénultime y a : *edidit.....*

2931. Item un grez en parchemin, commençant au second feuillet : *Dabit*, et au pénultime en la fin y a : *clarum et.*

2932. Item ung colectaire, commençant au deuxiesme feuillet après le kalandrier : *Ecce virgo*, et en la fin du pénultime feuillet : *regnas, Deus.*

2933. Item ung ordinaire, finissant pour le premier feuillet : *actibus apostolorum*, et en la fin du derrenier feuillet : *In dedicatïone ecclesie.*

2934. Item ung autre livre, contenant les passions nottées, ouquel au premier feuillet, à la fin d'icelluy, y a : *corpus meum*, et à la fin du pénultime y a : *cum venissent.*

2935. Item ung petit viel psaultier en parchemin, ouquel au premier feuillet, en la fin d'icelluy, y a après le kalandrier : *Dei meritis*, et en fin : *cum cetheris.*

2936. Item ung mathologe, au second feuillet : *etatis sue anno*, et finissant : *In principio.*

2937. Item processionaire, commençant : *Benedic*, finissant : *commemoracionem.*

2938. Item ung autre processionaire, commençant : *Petentur*, et finissant : *flagrat.*

2939. Item ung autre processionaire, commençant au deuxiesme feuillet : ...... *cut agnum*, et finissant : *commemoracionem. Euouae.*

2940. Item ung autre processionaire commençant au troisiesme feuillet: *quapropter terreamini*, et finissant en la première pagère du derrenier feuillet : *agmina*.

2941. Item ung processionaire, au commancement duquel est la bénédiction à faire l'eaue benoiste, et en la fin les preces synodaulx.

2942. Item ung petit livret où sont respons et anthiennes de vigilles noctées aveques l'enterrement et baptesme, couvert d'une couverture de parchemin.

2943. Item ung bréviaire à l'usaige de sainct Estienne, qui est a notte et se commance : *Primo dierum*, et finist : *vitam invenit ;* et lequel est en parchemin.

Item autres livres estans en ma chambre et ailleurs.

2944. Ung bréviaire en parchemin à l'usaige de sainct Estienne, à fermilletz d'argent, commençant au deuxiesme feuillet : ...... *lent me*, et finissant : *ut in die*.

2945. Item ung psaultier en parchemin beau, commençant au deuxiesme feuillet : *dentes peccatorum*, et finissant : *mereantur eterna*, et y a des estaches de fermilletz d'argent.

2946. Item ung autre bréviaire en parchemin, commençant au deuxiesme feuillet après le kalandrier : ...... *trivisti Domine*, et finissant : *Ohuldis virginis*.

2947. Item bréviaire contenant demy temps en petite volume, commençant au deuxiesme feuillet : *genuit te*, et finissant : *meruerunt per Christum Dominum nostrum*.

2948. Item le demy temps servant au dessusdit, de mesme volume, commençant : *ego hodie*, et finissant: *requiescant in pace. Amen*.

2949. Item ung diurnel en papier, escript à la main de lettre courant, commençant au premier : *Incipit diurnale*, et finissant : *majestate tua*.

2950. Item une bible en parchemin, à hystoires d'or, commençant : *Desideratas accepi litteras*, et finissant : *Johannis I*a, *II*a, *III*a. *Jude. Apocal.*

2951. Item liber quartus Sententiarum, en parchemin, commençant au deuxiesme feuillet : *hominis ex quo*, et finissant : *augent bonorum gloriam*.

2952. Item une bible en papier, escripte à la main, commençant au second feuillet : *Et le serpent*, et finissant : *tout en pacience prenoit*.

2953. Item seize volumes de livres vielz tant de théologie, loix, que de droit, estans en ma dicte chambre, sur ung pulpitre.

2954. Item une petite bible en parchemin, en mesme hystoire, commençant : *frater Ambrosius*, et finissant : *consiliatrices eorum*.

2955. Item ung grant Catholicum en papier, en grant volume, estant en la chambre messire Jehan.

2956. Item ung petit psaultier en parchemin, bien escript en lettre de forme, dont le deuxiesme feuillet commence ou dit psaultier : *predicans preceptum*, et le pénultime ou dit livre finit : *precibus et pius ac*.

Sensuit le linge de l'église.

2957. Premier, trente quatre nappes d'autel toutes blanches et nectes, tant de lin que de chanvre.

2958. Item plus sur les autelz et autres qui sont ou coffre, dix sept nappes.

2959. Item une grant courtine de toille ouvrée pour servir au travers du cueur en quaresme, ensemble les deux custodes.

2960. Item plusieurs autres menuz linges à bouscher les ymages des saincts en quaresme.

2961. Item neuf aulbes parez et vingt deux non parez, tant de lin que de chanvre.

2962. Item trente sept amys, tant de lin que de chanvre, dont en y a deux parez, et plusieurs sceintures.

2963 [1]. Item une esguière à couvescle, ouquel y a ung sainct Berthelomy et une saincte Marguerite, pesant un marc sept onces six trézeaux.

2964. Item il fault noter que j'ay baillé à Papillon huit vingts livres tournois, pour faire ung ymage de Nostre Dame, ainsi qu'il est contenu ou marché estant ou manuel, passé par devant gens de bien et signé de leur main, en laquelle ymage a desjà fort besongné, priant à celluy qui aura la charge de la maison qu'il la vueille faire parfaire, car ce n'est pas du tout de l'argent d'icelle maison. Et pareillement deux petiz potetz d'argent, pour servir à l'église aux bons jours qui sont à l'onneur de Dieu, de la Vierge Marie et des benoists saincts.

---

[1] Les articles qui suivent sont pris dans la suite de l'Inventaire, où est décrit le mobilier de l'hôpital.



[Ledit ymage a esté receu et parfait dudit Papillon par révérend père en Dieu monseigneur maistre Anthoine de Lévis, maistre dudit Hostel Dieu, le xxiiiie de décembre cinq cens et dix sept, et poyse plus ung marc que ledit Forjot avoit marchandé.]

..... Et je certiffie estre vray soubz mon seing manuel cy mis, le douzeiesme jour de décembre mil cinq cens et quatorze. Ainsi signé. N. FORJOT [1].

---

[1] Dans la suite de cet Inventaire, on voit que, sur les galeries de l'Hôtel-Dieu, était une représentation de la danse macabre.

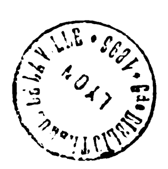
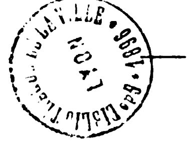


TABLE ALPHABÉTIQUE[1]



---

[1] **Pour ne pas surcharger outre mesure la table alphabétique, nous n'avons relevé, dans l'Introduction, que les mots qui ajoutent quelque détail ou éclaircissement aux divers articles des Inventaires. — Les chiffres romains indiquent la page de l'Introduction; les chiffres arabes, le n° des Inventaires.**

[1] Aux nos 456 et 458, on a imprimé S. *Sauveur* au lieu de S. *Laurent*.

[1] Aux n[os] 456 et 458, on a imprimé S. *Sauveur* au lieu de S. *Laurent*.

---

[1] Nous n'indiquons que les *reliquiæ ignotæ* qui ne portent le nom d'aucun saint. Pour les autres, voir au nom de chaque saint.



ERRATA ET ADDENDA

Introduction

P. IV, l. 7. — *Au lieu de* 1685, *lire* 1683.
P. XXI, l. 6. — La date de 1429 est donnée par Grosley; celle de 1430 par Courtalon et M. Léon Pigeotte.
P. XC, note 2. — *Lire* die XI octobris.
P. XCIII, l. 25. — *Au lieu de* Bobain, *lire* Bobin.
l. 30. — *Effacer :* une dent de S. Pierre.
P. XCIV, l. 15. — *Au lieu* d'Aventin, *lire* Avertin.
P. CXI, l. 9. — *Au lieu de* Krosigk, *lire* Krosick.
P. CXXII, l. 14. — *Au lieu de* Clari, *lire* Clary.
P. CXXXII, l. 14. — *Au lieu de* philactère, *lire* phylactère.
P. CIC, l. 3. — *Au lieu de* 509, *lire* 508.
P. CCIII, note, l. 6. — *Au lieu de* LXXVI, *lire* LXXV.
P. CCLX, l. 31. — *Ajouter :* On trouve cependant une chape de taffetas en 1523 (n. 1370).
P. CCLXIV, l. 3-5. — *Rectifier ainsi :* En 1610, chez les Cordeliers, il y a un crucifiement sur une chasuble noire (n. 2748). De même à S. Bernard, en 1563 (n. 1942 et 1944).
P. CCLXXXV, l. 11. — *Au lieu de* 1544, *lire* 1554.

Inventaires

P. 2, l. 3. — *Lire* una esmerauda.
l. 25. — *Au lieu de* Fiacrio, *lire* Demetrio.
P. 3, l. 5. — *Au lieu de* cupro, *lire* auro.
l. 20. — *Au lieu de* repositur, *lire* repositum.
P. 7, l. 16. — *Au lieu de* gabli, *lire* galli.
P. 12, l. 17. — *Au lieu de* Symeone, *lire* Symone.
P. 13, l. 26. — *Au lieu de* pellibus, *lire* pellis.
P. 15, l. 4. — *Au lieu de* ampulla, *lire* aquila.
P. 20, l. 9. — *Au lieu de* sanguinis, *lire* sanguine.
P. 21, l. 9. — *Au lieu de* reponuntur, *lire* reponitur.
P. 22, l. 24. — *Au lieu de* Celine, *lire* Cosme.
P. 24, l. 12. — *Au lieu de* beschieni, *lire* besthie, *et supprimer la note.*
P. 32, l. 10. — *Au lieu de* magnas aureas, *lire* magnos aureos.

26

P. 33, l. 25. — *Au lieu de* fourratas, *lire* fourrate.
P. 36, l. 19. — *Au lieu de* capello, *lire* taxello.
P. 51, l. 15. — *Au lieu de* Sauveur, *lire* Laurent.
P. 52, l. 2. — *Au lieu de* Sauveur, *lire* Laurent.
P. 57, l. 11. — *Au lieu de* calice, *lire* colier.
P. 60, l. 28. — *Après* large de dix, *ajouter* haute à proportion.
P. 61, l. 1. — *Lire* large de sept trois quarts.
P. 81, l. 20. — *Au lieu de* Boeslen, *lire* Bresley.
P. 84, l. 6. — *Au lieu de* monté, *lire* mouslé.
P. 87, l. 1. — *Au lieu de* pièces, *lire* pierres.
l. 22. — *Au lieu de* doré, *lire* cave.
P. 88, l. 16. — *Au lieu de* rubis, balets, *lire* rubibaletz.
P. 96, l. 29. — *Au lieu de* est, *lire* estoyt.
P. 100, l. 11. — *Au lieu de* Melle, *lire* Mollé.
P. 104, l. 22. — *Au lieu de* croix, *lire* bois.
P. 115, l. 4. — *Au lieu de* en, *lire* ou.
P. 119, l. 4. — *Au lieu de* casula, *lire* auba.
P. 130, l. 1. — *Au lieu de* agenteum, *lire* argenteum.
l. 2. — *Au lieu de* Verane, *lire* Varane.
P. 134, l. 20. — *Au lieu de* argent, *lire* cuivre.
P. 135, l. 1. — *Au lieu de* bruette, *lire* bouette.
P. 136 et suiv.— *Au lieu de* chanve, *lire* chanvre.
P. 136, l. 10. — *Au lieu de* chambre, *lire* chanvre.
P. 140, au bas.— *Au lieu de* Hangenet, *lire* Mangenet.
P. 155, l. 19. — *Au lieu de* Neullet, *lire* Nevelet.
P. 159, l. 29. — *Au lieu de* cramoisy, *lire* armoisy.
P. 169, l. 5. — *Au lieu de* tunica, *lire* tunicis.
P. 173, n. 1483. — *Ajouter :* en forme de religieuse.
P. 175, l. 7. — *Au lieu de* sescle, *lire* sercle.
P. 177, l. 15. — *Au lieu de* assis, *lire* assavoir.
P. 180, l. 18. — *Au lieu de* franc, *lire* frangé.
P. 182, l. 14. — *Au lieu de* escuyer, *lire* orfaivre.
P. 183, l. 29. — *Au lieu de* dedans, *lire* devant.
P. 185, l. 23. — *Au lieu de* sainct, *lire* saincte.
P. 187, l. 1. — *Au lieu de* dessus, *lire* dedans.
P. 191. — *Supprimer les n°s 1632 à 1637, qui se trouvent ailleurs.*
P. 194, l. 21. — *Au lieu de* partie, *lire* pareil.
P. 196, l. 16. — *Au lieu de* bordé, *lire* brodé.
l. 26. — *Au lieu de* dessous, *lire* dessus.
l. 27. — *Au lieu de* étoillé, *lire* et toille.
P. 200, l. 9. — *Au lieu de* bordée, *lire* brodée.
l. 27. — *Après* sayette, *ajouter* rouge.
P. 202, l. 12. — *Au lieu de* festes de dimanches, *lire* festes et dimanches.
P. 204, l. 2 et 7. — *Au lieu de* 1660, *lire* 1670.
l. 24. — *Au lieu de* Crist, *lire* croix.
P. 211, l. 7. — *Lire* Ung poisle de thoille noire, par le milieu ouquel y a une croix de fustaine blanche.
P. 276, l. 13. — *Au lieu de* châsse, *lire* chasse.
P. 308, l. 14. — *Au lieu de* novem, *il faut probablement lire* nonus.



